70853
2862



DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13611 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – MARDI 1er NOVEMBRE 1988

Limogeages à Alger

Les sanglantes émeutes du début octobre n'ont pas fini de bouleverser le paysage politique algérien. Dernière conséquence de ce « séisme » : le limogeage, samedi 29 octobre, de M. Messaadia, numéro deux du FLN, et du général Lakhal-Ayat, chef de la sécurité militaire. D'aucuns s'étaient étonnés, et récemment l'éditorialiste de « Révolution africaine », que les caciques de l'ancien régime n'aient pas eu la décence de remettre leur démission et soient toujours en place.

A coup sûr, c'est d'abord la tête de M. Messaadia que beaucoup d'Algériens en colère réclamaient. Le numéro deux du parti unique au pouvoir et, partant, du régime, était profondément haï par la population. N'était-il pas le véritable chef du FLN, d'un FLN qui avait tout accaparé et qui régentait tout au point d'apparaître, aujourd'hui, comme le grand responsable des divers maux — pénuries, corruption — contre lesquels le peuple s'est révolté ?

Le FLN étant appelé à redevenir un front au sein duquel différentes tendances pourront se faire entendre, et perdant même le monopole de l'expression politique puisque, dans les élections locales, des candidats « indépendants » pourront se présenter, on voyait mal M. Messaadia continuer à exercer ses fonctions. Le nouveau « patron » du FLN passe pour un « libéral », beaucoup plus ouvert que son prédécesseur au vent du changement.

Sauf à sérieusement entamer la crédibilité de sa politique de réformes, le président Chadli se *devait aussi de sanctionner*, d'une manière ou d'une autre, les excès dont se sont rendus coupables les responsables du maintien de l'ordre, non seulement pendant mais encore après les émeutes. Avocats, médecins, universitaires algériens ne sont-ils pas unanimes à dénoncer l'usage multiforme de la torture ? Le limogeage du chef de la sécurité militaire est une première réponse aux protestations qu'ont soulevées tous ces « dépassements ».

Le président Chadli, qui, avant la « révolution d'octobre », avait pû apparaître comme le gestionnaire plutôt falot d'une société bloquée, semble, à la faveur des événements, avoir pris résolument les choses en main et se poser en artisan convaincu d'une politique de réformes en profondeur. Le référendum du 3 novembre marque une première étape qui sera suivie, début décembre, par le congrès du FLN, puis par un second référendum. Pas question, malgré cette succession de rendez-vous, de précipiter les nécessaires évolutions. Si le multipartisme n'est pas pour aujourd'hui, le chef de l'Etat ne l'exclut pas pour demain.

Dieu sait, pourtant, si les pressions sont fortes en Algérie pour que les changements trop longtemps attendus se fassent à bonne vitesse. Aujourd'hui, chaque individu, chaque profession, n'hésite pas à exprimer son opinion, à formuler des revendications. Une vie politique est en train de naître. Même les médias officiels, jadis familiers de la langue de bois, changent de ton et trouvent les mots justes pour condamner l'obscurantisme des années passées. C'est un peu le « printemps d'Alger »...

Le président Chadli doit à la fois calmer les appétits d'une population avide de réformes et neutraliser, au sein du FLN et de la caste militaire, les partisans du « statu quo », qui n'ont pas, tous désarmé. Même si la tâche s'annonce difficile, le chef de l'Etat entend de toute évidence maîtriser le changement.

(Lire l'article de FRÉDÉRIC FRITSCHER et nos informations page 4.)

M 0147 - 1101 0 - 4,50 F



3790147004500 11010

Une jeune femme juive et ses trois enfants tués en Cisjordanie

L'attentat de Jéricho risque de peser sur le résultat des élections en Israël

A la veille des élections législatives du mardi 1er novembre en Israël, un attentat à la bouteille incendiaire contre un autobus, à Jericho (Cisjordanie), a coûté la vie, dimanche 30 octobre, à une Israélienne et à ses trois enfants.

Les auteurs présumés de cet acte ont été arrêtés quelques heures plus tard, a-t-on indiqué, lundi 31, de source militaire. Cet attentat risque de peser sur le résultat du scrutin, au détriment du parti travailliste.

JÉRUSALEM
de nos envoyés spéciaux

Au terme d'une campagne électorale indécise, le scénario tant redouté par l'ensemble de la gauche, celui qui pourrait faire pencher la balance en faveur de la droite, s'est réalisé dimanche 30 octobre : quatre Israéliens — une mère et ses trois enfants — ont été tués, brûlés vifs, dans un autobus attaqué à coups de cocktails Molotov par des Palestiniens à Jéricho, en Cisjordanie. A vingt-quatre heures des élections du 1er novembre, c'est le type même d'attentat qui peut radicaliser la fraction encore hésitante de l'électorat et entraîner un durcissement en faveur de la droite et de l'extrême droite.

La nouvelle a été connue tard dans la soirée de dimanche, alors que s'achevait une terne campagne électorale et que les sondages donnaient les deux grands blocs — Likoud et travaillistes — à égalité. Mais le chef travailliste, M. Shimon Pérès, a semblé immédiatement tirer les leçons d'un événement qui, en définitive, sera peut-être le seul à avoir été déterminant durant cette campagne. « *Ce genre d'acte*, a dit M. Pérès, *ne laisse aucun espoir.* »

Le quotidien *Haaretz* titrait lundi matin sur « *les craintes des travaillistes* » au lendemain de cet attentat, le plus meurtrier contre des Israéliens depuis le début du soulèvement dans les territoires occupés, en décembre dernier.

Il est près de 20 heures, dimanche soir, lorsqu'un autobus civil de la compagnie nationale Egged, venant de Tibériade, aborde l'entrée nord de Jéricho. Il fait nuit depuis longtemps sur la vallée du Jourdain. L'endroit est plutôt désolé — de la rocaille, une palmeraie, des jardins, — mais les attaques y ont été assez rares. Le bus se dirige vers Jérusalem, à moitié vide (vingt-deux personnes) ; à bord, des membres d'un kibboutz du nord d'Israël. Un barrage de pierres arrête le véhicule et, selon les premiers témoignages reproduits dans la presse israélienne, un commando de jeunes gens lance une demi-douzaine de cocktails Molotov sur le bus.

ALAIN FRACHON
et JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 3.)

La disparition de Casamayor

Un démaquilleur de la justice

Serge Fuster, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Versailles, qui, sous le pseudonyme de Casamayor, fut l'auteur de vingt-cinq livres, pour la plupart consacrés à la justice, à ses mécanismes et à son fonctionnement, et un chroniqueur régulier du « Monde », est décédé samedi 29 octobre, à Paris, à l'âge de soixante-seize ans. « Le Monde » présente à Mme Fuster et à sa famille ses condoléances attristées.

Lorsque, en 1953, fut publié par les éditions du Seuil un livre intitulé *Où sont les coupables ?*, le monde judiciaire ordinaire et, d'abord, bien sûr parisien, se demanda quel pouvait bien en être l'auteur. Il ne fut pas long à découvrir que ce « Casamayor » qui le signait était lui-même du sérail, qu'il se nommait Serge Fuster, alors juge d'instruction, au tribunal de la Seine.

Pour autant, il ne s'agissait nullement d'un magistrat en renom. Les affaires dont il avait à connaître ne défrayaient point la chronique. Ce que l'on appelle aujourd'hui l'aspect médiatique des choses restait à venir. Ainsi, en dépit de ses vertus originales, de ses réflexions sans retenue dues à une observation patiente et méticuleuse des hommes et de leur milieu, des lois qu'ils avaient à servir, ce livre, le premier de Casamayor, ne connut ni une totale indifférence ni un succès dû à un engouement, qu'il n'avait au reste jamais eu le dessein de susciter.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 14.)

Neuf intégristes inculpés dans l'affaire du cinéma Saint-Michel

Les soldats perdus de la tradition catholique

Neuf inculpations ont déjà été notifiées depuis l'incendie, le 22 octobre dernier, du cinéma Saint-Michel à Paris, qui projetait « la Dernière Tentation du Christ », de Martin Scorsese. L'enquête policière se développe dans les milieux intégristes parisiens, notamment au Centre Charlier créé par M. Bernard Antony, député européen et membre du bureau politique du Front national, mis en cause dans un document retrouvé au domicile de l'un des inculpés. Il dément formellement.

Même s'ils nient toute participation au « complot » qui aurait abouti à la vague d'attentats contre « la Dernière Tentation du Christ », les cercles de catholiques intégristes parisiens sont bien à l'origine des campagnes de dénigrement menées contre le film et des manifestations contre « le racisme anti-chrétien » dont souffrirait aujourd'hui la France. Qui sont, d'où viennent ces intégristes en révolte ?

Ils sont les dépositaires d'un lointain héritage intellectuel et politique, facile à identifier dans l'histoire de la France et celle de l'Eglise. Même si Vatican II (1962-1965), avec son ouverture au monde moderne, ses innovations liturgiques (abandon de la soutane, messe en français), sa reconnaissance des autres confessions et de la liberté religieuse, a réveillé le combat de la Tradition, le catholicisme intégriste est bien antérieur au dernier concile.

Il trouve son inspiration dans un triple courant politico-religieux : celui de la contre-Réforme des seizième et dix-septième siècle, de la contre-Révolution (les « *principes de 89* » étant le fruit des Lumières et des « *sectes judéo-maçonniques* ») et de l'anti-« modernisme » qui, à la charnière des dix-neuvième et vingtième siècles, faisait la guerre à tous ceux qui, dans le catholicisme, militaient pour un renouveau de la théologie, de l'exégèse et de l'engagement social de l'Eglise.

Leurs hérauts sont naturellement saint Pie V (1566-1572), le pape le plus actif de la contre-Réforme, auteur d'un catéchisme, d'un bréviaire, d'un missel (la fameuse messe en latin selon saint Pie V) encore en usage chez les intégristes français ; saint Pie X (1903-1914), pourfendeur du modernisme qui condamna le Sillon et excommunia Loisy, l'exégète ; Pie XII enfin, dernier monarque absolu de la papauté, qui a mis à l'index le communisme, le freudisme et l'existentialisme athée. La dissidence de Mgr Lefebvre n'a pas non plus commencé au concile Vatican II.

HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 10.)

Mobilisation internationale contre les criquets

Devant la montée du péril acridien, le roi du Maroc a réuni à Fès, les 28 et 29 octobre, une conférence internationale. Selon Hassan II, les criquets pèlerins — qui menacent déjà gravement l'agriculture, et donc les ressources alimentaires, de tout le nord de l'Afrique et du Proche-Orient — sont dangereux pour toute la planète : l'arrivée d'essaims dans les Antilles a d'ailleurs été confirmée.

La pullulation des criquets depuis 1986 a certes été favorisée par des pluies abondantes. Mais elle a aussi pour origine la situation très instable qui règne dans des régions-clés (Ethiopie, Soudan, Sahara occidental, Tibesti, etc.) où se produisent toujours les premières pullulations. Pour permettre la surveillance et la destruction des criquets, qui ignorent les frontières, le roi du Maroc propose la création d'une « force verte » neutre d'intervention à laquelle la sécurité serait garantie.

(Lire page 9 l'article d'YVONNE REBEYROL.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

LE PROJET DE LOI SUR L'AUDIOVISUEL

Myopie et médias

par JEAN GEROTHWOHL, (*)

LA crise que traverse l'audiovisuel public a de nombreuses causes, mais la plus fondamentale est qu'il ne sait *plus où il va*. Cette absence de stratégie peut s'expliquer par la myopie dont sont atteints certains acteurs du PAF.

Parler d'entreprise à propos d'un média a longtemps été iconoclaste. Aujourd'hui, il est clair qu'un journal, une chaîne de TV ou une radio sont des entreprises à part entière, certes très spécifiques mais confrontées aux mêmes problèmes qu'une société industrielle ou commerciale, et elles ont aussi besoin du marketing.

Cette vérité n'est pas encore admise par tous les hommes politiques. Ils ne voient que le contenu éditorial à contrôler en imposant à la tête un journaliste ou un haut fonctionnaire de leur bord. La réalité globale de l'entreprise est ignorée. *Cette myopie* stratégique bien française n'est efficace ni économiquement ni politiquement. Economiquement, parce que le management n'est pas idéologique ni, si brillants soient-ils, le domaine d'excellence des journalistes *ou des fonctionnaires*.

Politiquement, parce que toutes les actions d'un patron marqué politiquement engendrent, *a priori*, suspicion et opposition. Ce problème de crédibilité a bien été perçu par Robert Hersant au *Figaro*, qui a tenté de le résoudre, de façon risquée, avec F.-O. Giesbert. Les décisions du gouvernement pour *rétablir* l'équilibre du PAF devront être guidées par le souci de l'efficacité et ne pas tomber dans le piège dénoncé, déjà, par Beaumarchais : « *C'est un calculateur qu'il fallait, ce fut un danseur qui l'obtint.* » Répéter les erreurs de 1981 ou la tentative de mainmise totale de 1986 serait « *pire qu'un crime, une faute* »

Le rôle du marketing

Cette myopie n'est pas l'exclusivité des politiques. Si les patrons de médias ont admis la réalité économique de leurs entreprises, peu en *ont* déjà tiré toutes les conséquences stratégiques, en particulier, ce qu'ils peuvent attendre du marketing.

Certes, en 1988, la plupart des groupes de communication ont perçu les nécessités de « faire du marketing », mais cette prise de conscience n'est souvent que superficielle, tribut payé à la modernité. Or un service de marketing ne garantit pas plus l'efficacité d'une stratégie qu'un cercle de qualité n'est l'assurance de la valeur des produits.

Pour le succès d'une entreprise, qu'elle soit privée ou publique, dès lors qu'elle est en concurrence, le plus important est de satisfaire ses clients pour les conserver. Cette évidence n'est pas simple à mettre en œuvre.

Tout média doit développer une stratégie qui prenne en compte ses deux « clientèles » : son public (que la « consommation » soit gratuite ou payante) et ses financiers. Il s'agit de politiques globales, *car le marketing ne se* découpe pas en rondelles.

Pour les télévisions privées, c'est un marketing de combat, *vital puisqu'il y a sanction* économique aux parts de marché. Mais, avant même que le nombre de téléspectateurs ne soit un enjeu économique, les chaînes du service public cherchaient à maximiser leur audience, c'est-à-dire leur influence. Trois *films* au même moment était déjà dans une logique d'uniformisation. Aujourd'hui, quotidiennement et *sur tous les types de programmes*, l'uniformisation est la règle, car, comme le dit très bien Alain Le Diberder, « *le processus d'imitation est d'autant plus fort que l'on est plus nombreux* ».

Il faut sortir de ce processus pervers d'optimisation de chaque tranche horaire. Le marketing devrait devenir vital pour tous, non pas comme synonyme de dictature de l'Audimat, mais en tant qu'approche *qualificative* qui doit permettre, en tenant compte des souhaits et des besoins des téléspectateurs (pas seulement ceux *des sondages*), *des annonceurs*, et des impératifs de l'État, d'aider à dépasser cette logique primaire de la concurrence frontale, celle de *l'uniformisation, pour aller vers* celle de la complémentarité. Ce serait plus efficace aussi sur le plan économique.

Utile thérapeutique

Le maintien de la situation actuelle mettrait en danger, à terme, les ressources financières *des chaînes*, car l'attrait de la télévision pour les annonceurs est menacé par une double inflation : celle du volume de la publicité (risque de publiphobie) et celle de son coût.

Mais il s'agit pour chaque chaîne de s'assurer un positionnement clair et *spécifique* dans un marché publicitaire très concurrentiel. Problème de marketing commercial classique qui ne pourra pas être bien résolu si *toutes les chaînes sont tout à fait* identiques, au moment où les besoins des annonceurs vont devenir de plus en plus segmentés.

La seule chaîne qui semble avoir une stratégie marketing à long terme est M 6 par sa politique de contre-programmation, qui n'est pas encore un succès en termes d'Audimat, mais qui vise une audience plus ciblée, plus intéressée, donc plus intéressante pour les annonceurs.

Pour les chaînes à venir sur le câble ou le satellite, le marketing s'apparente à la question de l'œuf et de la poule : sans programmes, pas de public ; sans public, pas de programmes. *Pour en sortir*, il faut une approche qui englobe les trois composantes *indissociables* de la chaîne audiovisuelle : programmation, diffusion, réception.

Or on ne parle que du satellite ou du câble, vecteur par rapport auquel s'organisent l'amont et l'aval, l'offre et la demande de programmes. Le marketing des programmes est insuffisant, celui des consommateurs – *une fois de* plus la dernière roue du carrosse, – négligé. Continuer dans cette voie aboutirait inévitablement à ce *que non seulement* tous les espoirs que l'on met dans les nouveaux médias ne se réalisent pas, mais aussi à un épouvantable gaspillage financier.

Le marketing n'est évidemment pas la solution miracle à tous les problèmes de l'audiovisuel, mais *c'est une* thérapeutique utile pour traiter ce qui n'est pas encore qu'une « maladie de jeunesse » du PAF. Redéfinir les missions du service public au service d'une « autre » télévision, avec des objectifs à long terme, en donner *les* moyens dans une logique économique, moins totalement tributaire des recettes publicitaires, est une tâche prioritaire du gouvernement.

Il n'est pas inconvenant de dire aux hommes politiques, fussent-ils de gauche, que pour éclairer leurs décisions, le marketing, au sens non mercantile, serait une méthode efficace économiquement et politiquement.

(*) Vice-président du groupe « communication » des Anciens de Sciences-Po.

Une sombre lueur...

par Bertrand Cousin (*)

C'EST habituellement lorsque tombent les pommes de l'automne que les lois sur l'audiovisuel accaparent les nuits des parlementaires : A chaque alternance politique – 1982 – 1986 – 1988, – il s'agit toujours de reprendre en main les chaînes de télévision et de radio, tout en clamant sans vergogne la nécessité de couper à jamais le cordon ombilical entre le pouvoir et l'audiovisuel. C'est aussi régulièrement l'occasion de constater que l'écart s'est accentué entre la vie des médias en jaillissement continuel et un régime juridique devenant un cadre inadapté.

Le projet de loi que vient d'adopter le gouvernement de Michel Rocard recèle ainsi une avancée, un progrès dans le domaine du droit de la communication, qui tient compte de la chaude expérience des deux dernières années.

Tout d'abord, une clarification juridique entre le secteur public et le secteur privé : les chaînes *nationales* et *les chaînes privées* sont soumises (nouvel article 27) à un tronc commun d'obligations d'intérêt général, portant sur la *publicité*, la *diffusion* d'œuvres françaises, la production cinématographique et audiovisuelle, fixées par décret après avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel. En plus, les chaînes nationales doivent accomplir des missions de service public, ce qui est bien normal. De leur côté, les chaînes privées *devront* à l'avenir conclure une convention avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel stipulant notamment (nouvel article 28) sur le pluralisme de l'information, la participation à la création française, la diffusion de programmes artistiques et culturels et les modalités des écrans publicitaires. *Le dispositif n'est pas* nouveau, la loi de 1986 ayant prévu que les bénéficiaires d'autorisation pouvaient souscrire à des obligations particulières. *L'originalité* tient à l'incorporation des sanctions dans la convention, la société et le CSA s'accordant sur le prix à payer en cas de méconnaissance d'un article du *contrat*.

Ainsi le gadget nocif du mieux-disant culturel, sorte de surenchère portée par des menteurs à l'adresse d'aveugles, est remplacé par une discussion sérieuse sur les possibilités réelles d'une chaîne au regard de ses capacités financières et de son *environnement* concurrentiel. Lutte entre le pot de fer et le pot de terre ? Oui, si le CSA entreprend d'étrangler une chaîne qui déplaît à Dieu ; non, si le clavecin tempéré de la négociation remplace l'hypocrisie de la vaine promesse.

Sanctions

Ensuite va également dans le bon sens la création de comités techniques régionaux pour instruire les dossiers des radios locales. Cela devrait à la fois accélérer *les procédures* d'attribution et de modification des autorisations et éviter de mettre en première ligne le CSA sur des *dossiers* trop souvent sulfureux. L'efficacité de l'instance de régulation devrait sortir également renforcée de rapports mieux *organisés* avec les pouvoirs publics (Art. 8 : recommandation législative ; audition par les Commissions *parlementaires*) et d'un pouvoir de décision plus cohérent et rapide avec neuf membres au lieu de treize.

Enfin, la modulation des sanctions a longtemps été réclamée par la CNCL. A côté des « représailles massives » et largement inopérantes constituées par le retrait ou la suspension de l'autorisation, sont *désormais prévues* la réduction de la durée de l'autorisation, la suspension d'une partie de la programmation et la fixation d'amendes. *Il n'est toutefois pas* certain que le Conseil constitutionnel accepte de voir confié à une instance administrative un pouvoir de nature juridictionnelle ; il a *en* 1984 déclaré non conforme à la Constitution la possibilité donnée à la Commission (dite plus tard Caillavet) par la loi Filioud d'infliger des sanctions économiques aux éditeurs de presse en indiquant qu'« *une répression ne saurait être confiée à une autorité administrative* ».

La seconde caractéristique de cette loi est d'abandonner *les choses* en l'état, dans le domaine des télécommunications : est abrogé le dernier alinéa de l'article 10 de la loi de 1986 qui donnait *compétence* à la CNCL pour autoriser l'établissement et l'utilisation de toutes les liaisons et installations de *télécommunications* à *l'exception* de celles de l'Etat, sous réserve du vote d'une loi organisant la concurrence dans le secteur des télécommunications. *En revanche*, les compétences actuellement exercées par la CNCL (réseaux privés, liaisons hertziennes et satellitaires de *communication audiovisuelle*) continueront à l'être par le CSA.

Certes, il revenait au gouvernement *de* M. Chirac, *sur* proposition de M. Longuet, de faire voter avant le 31 décembre 1987 la loi en question. Si ce rendez-vous *important a été manqué*, ce n'est pas un motif pour tarder encore à séparer la fonction de régulation de la fonction d'exploitation du réseau général des télécommunications. Cette fonction de régulation, elle doit être commune à l'audiovisuel et aux télécommunications : la frontière entre la correspondance *privée* et les *services* destinés au public s'estompent au fur et à mesure de l'essor de la télématique et des banques de données. Il est *urgent* d'accélérer l'évolution du service public vers les formes de gestion commerciale, en conformité d'ailleurs avec les textes communautaires.

Dépendances

Le troisième point est le plus délicat pour l'auteur de la *Lettre à tous les Français* : Il s'agit du remplacement de la CNCL par le CSA, dont la composition est *strictement calquée sur* celle de la défunte Haute Autorité. Pourquoi le nier ? L'objectif est tout naturellement de créer une nouvelle *instance sous la claire* dépendance de la majorité politique actuelle (six membres contre trois), avec un système de nomination qui aboutit à préserver cet équilibre pour huit ans alors que la durée du mandat de membres du CSA est fixée à six ans.

L'éviction des membres des grandes juridictions de l'Etat (Conseil d'Etat – Cour de cassation – Cour des comptes), dont l'indépendance est *unanimement* reconnue, apparaît comme un désaveu, de longue main préparée par une campagne de dénigrement et de déstabilisation d'une instance qui – avec certes quelques maladresses – n'a fait que son devoir. Elle a même su remplacer l'arbitraire opaque qui avait *présidé* a l'attribution de la 5 et de la 6 sous le septennat précédent par un appel à candidature qui s'est déroulé sous les yeux du grand public. Bientôt accusé d'avoir naufragé la création française, provoqué la grève dans le secteur public, indulgé dans des turpitudes inavouables, la CNCL *n'illustre-t-elle pas* la parabole du chien à noyer qu'on accuse de la rage ?

Les vrais problèmes de l'audiovisuel et des télécommunications se moquent de ces dosages politiques aussi inquiétants que dérisoires et leur solution n'avancera pas d'un pas par le seul vote de cette loi. Ils ont pour nom : capacité de compétition internationale des grands groupes français, création audiovisuelle et cinématographique, dynamisme technologique. Y aurait-il donc au fond des beaux yeux limpides de Mme Tasca la sombre lueur d'une *libido dominandi* ?

(*) Secrétaire général de l'Association Médias 1992.

Au courrier du Monde

SCORSESE

Prendre les armes pour Dieu ?

Je suis catholique pratiquante et même engagée dans l'Eglise. Comme beaucoup de croyants, je porte intérieurement un « visage » de Dieu et de Jésus-Christ qui m'est cher. Pourtant, je n'ai pas été choquée par la *diffusion* du film de Scorsese. Il est raté... mais c'est là une autre affaire...

Les agissements des intégristes me navrent car, outre qu'ils ont porté atteinte à la vie humaine (ce qui est un péché majeur), ils réveillent *la cicatrice douloureuse de* la Grande Inquisition. Que les catholiques qui estiment avoir à le faire disent *publiquement que ce film* les blesse, c'est bien. Que les chrétiens qui pensent que Dieu est offensé dans cette affaire prient dans leurs chambres ou dans leurs églises – ou même devant les cinémas – en guise de réparation, c'est bien. Mais tout le reste est de trop.

Dès que les hommes prennent les armes pour Dieu, c'est le grand dérapage ! A Pierre qui sort son épée pour le défendre, Jésus demande qu'il la remette au fourreau. Par contre, il propose à ceux qui l'aiment de se laisser crucifier avec lui.

L'argument de la défense de la vérité ne me touche pas non plus. Que l'Eglise *dise tout haut* et avec foi ce qu'elle pense aussi bien au sujet de l'avortement que des droits de l'homme, c'est nécessaire. Qu'elle émette *des interdits*, cela me choque. J'estime que c'est une offense au respect de la liberté de l'être humain. L'un des progrès de nos sociétés est le respect de la conscience de chacun et la tolérance.

C'est là une conquête qui honore Dieu, et je supporte mal que des chrétiens puissent apporter une régression sur ce point.

MONIQUE HÉBRARD.
(Membre de l'Association des écrivains croyants d'expression française.)

Une histoire française

Habitant la Belgique, je suis étonné des violences et des entraves à la diffusion de *la Dernière Tentation du Christ*. « Chez nous », ce film est à l'affiche, y compris sur le site de l'université *catholique* de Louvain (UCL), à Louvain-la-Neuve, depuis trois semaines sans aucun incident. Voilà une histoire belge qui finit bien !

Chez vous, ce film n'est que l'excuse à l'entraînement de nervis qui se servent de ce faux débat pour s'entraîner à d'autres combats...

JACQUES CHERPION
(Bruxelles).

HANDICAPS

La fureur de travailler

J'ai pris connaissance du plan Gillibert en faveur des personnes handicapées et je ne partage pas votre enthousiasme. Aménager des postes de travail, augmenter le nombre de places dans les centres d'aide par le travail ? Bien sûr, mais cela impliquerait au *préalable* que l'on transforme la législation sur les travailleurs handicapés. Imaginez, en effet, que vous soyez handicapé, célibataire et sans travail. Vous recevez la totalité des aides et à 100 %. Un jour vous décidez de faire des études. Surtout n'en dites rien, on vous retirerait toute prestation. Si après ces études vous trouvez un job à temps partiel, qui vous procure disons 2 500 francs par mois, voici les conséquences de cet essai *d'« insertion » :* suppression de *l'allocation* d'aide aux handicapés (2 762,50 francs par mois), de l'allocation pour tierce personne (*3 691,36 francs par mois*), de l'allocation logement, de la carte de transport gratuit à Paris, de l'exonération de la redevance de télévision et d'impôts locaux, de l'affiliation gratuite à la Sécurité sociale. Il faut vraiment avoir envie de travailler...

CÉCYLE JUNG
(Paris).

GAULLISME

Esprit de vengeance

Alors que la plupart des partis politiques se prononcent pour le « oui », le RPR recommande la « non-participation » à défaut du « non ».

La raison principale *n'est autre* que l'esprit de vengeance qui anime ce parti depuis la déroute électorale de son président à *la* dernière élection présidentielle et la manière dont Michel Rocard a réglé avec efficacité le problème de la Nouvelle-Calédonie. Le cardinal de Retz n'avait pas tort, lorsqu'il disait que « *certains hommes ne croient jamais les autres capables de ce qu'ils ne sont pas capables de faire eux-mêmes* ».

Le RPR se dit le parti héritier du gaullisme. Or l'autodétermination des peuples a été l'un des grands axes de la politique de de Gaulle, qui préféra toujours l'ouverture et le risque du grand large (jusqu'à conduire l'Algérie à l'indépendance) plutôt que les replis et les exclusions qui, dans les temps troublés que nous vivons, constituent pour les démagogues d'inépuisables *réserves* électorales.

Il faut avoir un sacré toupet pour nous faire croire que le gaullisme d'aujourd'hui consiste à faire le contraire de ce que fit naguère de Gaulle.

EULOGE PADONOU
(juriste).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Etranger

ISRAEL : fin de la campagne électorale

Le duel toujours recommencé du Likoud et du Parti travailliste

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Vingt-sept partis, parfois minuscules ou folkloriques, se présentent aux élections législatives en Israël le 1er novembre. Mais le scrutin, une fois de plus, se résume pour l'essentiel en un duel : de deux grandes formations politiques – le Likoud et le Parti travailliste, – de deux courants rivaux du sionisme et, au-delà, de deux conceptions d'Israël, deux regards sur l'avenir. Un combat à la loyale franc et net aurait dû opposer les chefs de ces deux Israël antagonistes. Mais, pour mille raisons, les quelque deux millions et demi d'électeurs n'ont eu droit, pendant la campagne, qu'à un duel au fleuret très moucheté.

Premier ministre sortant et patron du Likoud, M. Itzhak Shamir donne l'image d'un homme ignorant le doute, cramponné à ses certitudes et muré dans ses refus. Au soir d'une longue vie de luttes clandestines dans les groupes anti-britanniques puis les services secrets avant de se lancer dans la politique, sa vision d'Israël reste celle d'un Etat-forteresse encerclé d'ennemis mortels qui divisent le monde et se méfient de lui. Ce qu'on appelle ici depuis toujours le « *complexe de Massada* » (1). Il lui est plus facile d'imaginer la guerre que la paix, d'évoquer l'apocalypse que de croire à une réconciliation avec l'ennemi, de brandir le fusil que de négocier. Dans un pays qui a connu cinq guerres, le langage de M. Shamir rencontre inévitablement un large écho. Sa capacité de résistance, de refus des pressions – comme jadis celle de Golda Meir – est immense, sa faculté d'initiative infime. Pourquoi prendre des risques, pourquoi jeter du lest puisqu'un jour l'histoire et le monde nous donneront enfin raison ? Sa notion de la sécurité d'Israël est avant tout territoriale et la peur est son ressort. En bon « révisionniste », disciple de Jabotinsky et de M. Menahem Begin, il tient la conquête de la Cisjordanie, rebaptisée « Judée et Samarie » et de Gaza pour un accomplissement du sionisme.

M. Shimon Pérès se veut, lui, le champion d'un Israël « *ouvert* » et raisonnable, réceptif aux suggestions et prêt à prendre des risques, plus attentif au monde et au sort de l'adversaire arabe. Conscient que le problème palestinien n'a pas de solution militaire, il rejette la perspective d'une guerre à perpétuité entre Israël et ses voisins. Son pari optimiste est axé davantage sur l'espoir que sur la peur. Il prône pour Israël une « *sécurité politique* » où la force de dissuasion, la vigueur de l'économie, la solidité des institutions, la cohésion nationale, comptent autant que la fameuse « *profondeur stratégique* ».

Le numéro un travailliste ne peut qu'être l'ennemi du *statu quo*, qui met en péril à terme l'identité juive et le caractère démocratique de l'Etat. Il reproche à la droite qui se prétend le « camp national » d'entretenir, en réalité, la désunion, car plus elle prône le recours à la force, plus elle sollicite le consensus national; en démotivant une partie des Israéliens en désaccord avec elle, elle affaiblit au bout du compte la puissance réelle du pays. « *Tel est le paradoxe*, remarquait l'écrivain Amos Oz, *de ceux qui veulent ignorer les rapports subtils entre la force et la volonté d'une nation.* »

Solidarité forcée

Voilà donc face à face deux camps forts de leurs héritages contraires et de leur logique divergente. Pourtant, le choc n'a pas vraiment eu lieu. La poursuite de l'*intifada* – le soulèvement palestinien – y fut pour beaucoup. En obligeant la classe politique à serrer les rangs dans l'épreuve, les manifestants palestiniens ont contraint droite et gauche à mettre en veilleuse certaines différences. Face à la révolte dans les territoires, le Likoud et les travaillistes sont dans le même bateau. Ils partagent le même embarras et la même impuissance. Au chapitre du maintien de l'ordre, M. Shamir ne peut d'ailleurs faire aucun reproche à son ministre de la défense, travailliste, M. Itzhak Rabin.

Les quatre années passées, ensemble, au pouvoir dans le cadre de l'union nationale ont en outre créé une sorte de solidarité forcée entre les deux grands partis. Ayant tant bien que mal cohabité et risquant, demain, de prolonger l'expérience, ils sont nécessairement coresponsables de l'action gouvernementale et ne se sentent pas aussi libres dans leurs critiques mutuelles qu'ils le souhaiteraient. A cela s'ajoute la perspective d'un scrutin très serré. Selon un dernier sondage, publié dimanche 30 octobre, – avant, toutefois, l'attentat qui a coûté la vie à une Israélienne et à ses trois enfants en Cisjordanie – Likoud et travaillistes sont au coude à coude et, surtout, un électeur sur cinq n'avait pas encore fixé son choix. MM. Shamir et Pérès se sont donc disputés les faveurs des indécis, en « *pêchant au centre* », et en rabotant les angles de leur programme.

Il est d'ailleurs frappant de noter que le discours du Likoud emprunte beaucoup moins qu'il y a quelques années au néomessianisme des extrémistes religieux. Affirmant occuper le « *centre* » de la scène politique, le parti de M. Shamir semble avoir compris que les adeptes du Goush Emounim, idolâtres de la « Terre d'Israël » (au sens le plus large), n'avaient plus le vent en poupe, que leurs discours mystico-bibliques étaient de moins en moins compris ou acceptés par la masse des Israéliens, qu'ils votent à droite ou à gauche. Le soulèvement dans les territoires a, il est vrai, de quoi refroidir l'exaltation des colons juifs. La réalité palestinienne résiste chaque jour un peu plus à leurs projets grisants.

A cause de tout cela, l'électeur ne s'est pas vu offrir un choix net entre des stratégies et des objectifs bien définis. Dernière raison de ce clair-obscur, et non des moindres, les programmes en présence ne sont pas jugés crédibles. Les travaillistes s'accrochent à « *l'option jordonienne* ». « *Mais, pour danser le tango, il faut être deux* », rappelait M. Benvenisti, le meilleur expert israélien des « territoires ». Or, depuis son « *désengagement* » de Cisjordanie, le roi Hussein semble bien avoir déserté pour longtemps la piste de danse. Le Likoud, lui, continue de prôner l'autonomie selon les accords de Camp David. Hélas, cette formule est aujourd'hui rejetée par l'ensemble du monde arabe. La droite semble d'ailleurs surtout l'utiliser comme alibi de son immobilisme. L'élection américaine et l'attente d'une décision du Conseil national palestinien n'ont fait qu'ajouter un peu plus à l'incertitude.

Voilà pourquoi, si l'on en croit les sondages, une proportion accrue des électeurs, déçus par la relative inertie des deux grands partis, céderont à une tentation radicale. Le mouvement des droits civiques (RATZ), situé franchement à gauche, et le parti Tehiya, à l'extrême droite, pourraient profiter au premier chef de cette polarisation, qui ne modifierait pas, néanmoins, l'équilibre global entre les deux blocs israéliens. Un chiffre mérite qu'on le garde à l'esprit : à chaque scrutin, 4 % seulement de votants désertent un camp pour l'autre. Qu'il soit de droite ou de gauche, l'électeur israélien reste profondément conservateur.

J.-P. L.

(1) Dernier bastion de la résistance juive à l'avance des légions romaines de Titus, Massada, sur la mer Morte, ne tomba, en l'an 73 de notre ère qu'après le suicide collectif des assiégés.

La recherche d'un règlement dans le Golfe

Reprise à Genève des négociations irano-irakiennes

Iraniens et Irakiens devaient reprendre, lundi 31 octobre, à Genève, leurs pourparlers de paix sur des positions bloquées, qui ne laissent guère de place à l'optimisme. Dans les milieux informés de l'ONU, on ne croit pas que cette nouvelle série de conversations, prévues pour durer jusqu'à la mi-novembre, puisse donner des résultats spectaculaires. On s'attend plutôt à un nouvel exercice diplomatique laborieux, avec au mieux, la possibilité de consolider l'état de « *ni guerre ni paix* » et de progresser sur des chapitres finalement annexes, mais propres à assainir l'atmosphère, comme celui relatif à l'échange des prisonniers.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, est porteur de « *nouvelles idées* », mais, comme il le dit lui-même, « *il ne fait que jouer des variations sur le même thème* » puisque les problèmes fondamentaux restent les mêmes. Pour M. Perez de Cuellar, qui se prévaut de l'appui sans réserve du Conseil de sécurité, le plus urgent est d'éviter tout incident pour maintenir le cessez-le-feu. La proximité des forces adverses sur le terrain, estime-t-il, « *risque d'entraîner, tant qu'elle durera, une reprise des combats.* »

C'est sur les conditions et les conséquences d'un retrait des belligérants sur les frontières internationales que butent, depuis le début, les pourparlers. Et cette difficulté, qui porte sur le premier point de la résolution 598 du Conseil de sécurité, bloque l'ensemble du processus. Les Irakiens restent intransigeants sur deux conditions préalables : obtenir de l'Iran la garantie formelle de liberté de navigation dans le Golfe et le détroit d'Ormuz et s'assurer que l'on puisse entreprendre, sous la supervision de l'ONU, les études pour le déblaiement du Chatt el-Arab.

Les Iraniens considèrent, eux, que le problème du déblaiement du fleuve ne doit être abordé que plus tard, dans le cadre des accords d'Alger de 1975 qui partagent la voie d'eau entre les deux pays (*le Monde* daté des 30 et 31 octobre).

Le blocage est aussi total qu'au premier jour, et M. Perez de Cuellar, conscient des limites du nouvel exercice, a prévenu qu'il ne resterait que quatre à cinq jours à Genève, avant de passer le relais à son représentant spécial, le diplomate suédois Jan Eliasson. Les pourparlers s'étaient ouverts le 25 août sur les bords du Léman et avaient été suspendus le 13 septembre, avant de reprendre très brièvement le 1er octobre à New-York. – *(AFP)*

● **LIBAN : message d'un otage américain à sa famille.** – L'organisation chiite pro-iranienne du Djihad islamique, qui détient deux otages américains au Liban, a distribué, lundi 31 octobre, un message filmé de Terry Anderson à l'intention de « *sa famille, ses amis et du peuple américain* ». Dans une cassette vidéo parvenue à une agence de presse occidentale à Beyrouth, Terry Anderson explique que ce message a été filmé à l'occasion de son quarante et unième anniversaire, le 27 octobre. L'otage américain, enlevé en mars 1985 à Beyrouth, précise que l'enregistrement a eu lieu le 30 octobre. – *(AFP.)*

INDE : le quatrième anniversaire de l'assassinat d'Indira Gandhi

Grand-messe préélectorale à New-Delhi

Des portraits géants d'Indira Gandhi et des affichettes de taille plus modeste représentant son fils Rajiv sont visibles dans tous les quartiers de la capitale indienne. Pour marquer le quatrième anniversaire de l'assassinat de l'ancien premier ministre, le 31 octobre 1984, le Parti du Congrès-I s'est offert une « grand-messe » populaire à forte connotation électorale. Plusieurs centaines de milliers de personnes venant des trente-trois Etats et territoires de l'Union sont arrivées à New-Delhi, où des camps provisoires ont été installés pour les accueillir.

NEW-DELHI
de notre correspondant

Aucun des précédents anniversaires de la mort d'Indira Ganghi n'avait atteint cette ampleur. La raison de ce déploiement de forces de la part du Congrès-I tient au calendrier : les élections parlementaires doivent avoir lieu en décembre 1989 et, à mesure que cette date se rapproche, toutes les occasions sont bonnes pour le parti de M. Gandhi de montrer qu'il est infiniment plus fort et plus populaire que l'opposition. Celle-ci a réussi à bâtir une unité fragile en créant un nouveau parti : le Janata Dal. Son président est M. V. P. Singh.

Pour le Congrès-I, cette unité de l'opposition – même si personne ne lui accorde une grande longévité – constitue un danger majeur, et l'hypothèse d'élections anticipées se renforce de jour en jour. Grâce à de bonnes récoltes, la situation économique s'est redressée. Il y a donc une chance à saisir, d'autant que ces bons résultats peuvent être remis en cause par une nouvelle sécheresse. D'ores et déjà, les multiples relais électoraux du Congrès-I sont mobilisés pour préparer les élections. Les nouveaux conseillers du premier ministre ont été choisis pour leurs qualités de « *battants* ».

Sur le plan national, le gouvernement et le Congrès-I mènent une politique sans concessions à l'égard des Etats dirigés par l'opposition. La tâche du parti majoritaire est cependant loin d'être facile : l'image de M. Gandhi, dont le nom, en 1984 et 1985, était synonyme de victoire, s'est passablement ternie.

La « clientèle » rurale

La situation au Pendjab reste explosive et, sur le plan extérieur, le gouvernement risque un échec diplomatique majeur à Sri-Lanka : l'armée indienne s'est révélée incapable de rétablir l'ordre, et il est probable que le prochain président sri-lankais en demandera le départ rapide.

Tout en accentuant sa pression sur l'opposition, le gouvernement de M. Gandhi tient donc le plus grand compte de tout ce qui pourrait lui aliéner les suffrages de telle ou telle couche de l'opinion.

Deux exemples le montrent. Depuis le 25 octobre, quelque cinquante mille fermiers membres de la BKU (Bharatiya Kisan Union), le principal syndicat agricole, campent sur les pelouses du Boat Club, lieu traditionnel de rassemblement politique dans la capitale. Leurs revendications sont peu ou prou celles de tous les agriculteurs : des prix plus rémunérateurs pour leurs produits, l'annulation de leurs dettes en raison de la sécheresse et des récentes inondations, la fixation d'un tarif unique de l'électricité dans toute l'Union... M. Mahendra Singh Tikait, leader illettré mais charismatique de la BKU, a démontré depuis février qu'il était un homme à ménager. Celui que ses troupes n'hésitent pas à comparer au mahatma Gandhi (il se veut non violent), et qui est entouré en permanence d'une escorte armée, avait déjà réussi à mobiliser des paysans pendant vingt-cinq jours à Meerut, dans l'Etat d'Uttar Pradesh.

La BKU a prolongé au-delà de toutes prévisions sa manifestation dans le centre de la capitale. Le lieu choisi est aussi celui où devait être organisée la manifestation du Congrès-I pour l'anniversaire de la mort d'Indira Gandhi. Après avoir hésité à employer la force, le gouvernement a cédé et le parti majoritaire s'est replié au Fort Rouge de Delhi. M. Gandhi ne peut se permettre de s'aliéner une « *clientèle* » rurale qui constitue la base de l'électorat de son parti.

L'anniversaire de la mort d'Indira Gandhi met d'autre part l'accent sur un problème délicat, celui du sort des deux assassins de l'ancien premier ministre. Satwant Singh et Kehar Singh ont été condamnés à la pendaison, et la Cour suprême a refusé de réviser leur jugement. Il n'empêche que, par différentes arguties juridiques, le sort des deux condamnés à mort est incertain depuis que leur cas a été soumis à la grâce présidentielle. Exécuter les deux accusés serait prendre le risque de voir la situation au Pendjab se détériorer un peu plus, au moment même où le premier ministre tente de se concilier les bonnes grâces de la communauté sikh par des avantages économiques importants. Parallèlement, six inculpés qui avaient participé aux massacres anti-Sikhs qui ont suivi le meurtre d'Indira Gandhi viennent d'être condamnés à des peines d'emprisonnement à vie.

LAURENT ZECCHINI.

L'attentat de Jéricho risque de peser sur le résultat du scrutin

(Suite de la première page.)

Il y a eu des centaines d'opérations de ce genre depuis le début de l'Intifada, le soulèvement. Mais cette fois le bus est très vite la proie des flammes. La plupart des passagers ont réussi à s'échapper en brisant les fenêtres. Ne reste dans le bus qu'une femme entourée de ses trois enfants – un bébé et deux autres en bas âge. Apparemment en état de choc et de panique, elle refuse de quitter le véhicule tous les quatre périront, en dépit des efforts des passagers pour les en extirper.

Leur mort porte à six le nombre d'Israéliens tués en Cisjordanie et à Gaza durant l'Intifada. A la mi-mars, un soldat avait été tué à Bethléem. Début avril, une jeune fille, appartenant à un groupe de promeneurs d'une implantation juive de la région de Naplouse, avait été tuée par un coup de feu tiré par l'un des gardes du groupe, alors que celui-ci était attaqué à coups de pierres par des jeunes Palestiniens. En Israël même, début mars, trois Israéliens avaient été tués dans le Néguev, lors d'une prise d'otages. Selon les chiffres les plus couramment cités, plus de deux cent quatre-vingts Palestiniens ont trouvé la mort depuis décembre.

La ville de Jéricho a été placée sous couvre-feu et la région déclarée zone militaire. Aussitôt des perquisitions, maison par maison, ont commencé et des dizaines de personnes ont été arrêtées pour interrogatoire. L'attentat s'est produit un jour de grève générale dans les territoires, quelques heures après que la direction unifiée du soulèvement (pro-OLP) eut appelé, dans un nouveau tract – le communiqué numéro 28, – à renouveler les attaques aux cocktails Molotov, tout en soulignant que la révolte des Palestiniens dans les territoires occupés « *n'avait pas pour but de tuer des juifs* ».

Un peu plus tôt dans la journée de dimanche, un Palestinien avait été tué (à Beit-Sahour, près de Bethléem) et une dizaine d'autres blessés par balles lors d'affrontements avec l'armée en Cisjordanie et à Gaza. Depuis quarante-huit heures, l'armée a procédé à des dizaines d'arrestations dans les territoires, notamment de journalistes et de syndicalistes, de crainte que la perspective des élections israéliennes et celle de la prochaine réunion du Conseil national palestinien ne soient l'occasion d'un regain de mobilisation.

Le premier ministre et chef de la droite, M. Itzhak Shamir, a promis que « *la soif de sang des terroristes serait extirpée et que seraient châtiés avec la plus grande sévérité ceux qui cherchent à tuer le plus grand nombre de juifs* ». « *Il doit être clair*, a-t-il dit, *que de tels actes apporteront le désastre sur leurs têtes.* »

La campagne électorale est finie, mais, dans certains milieux de la droite, on ne manquera pas, avant l'ouverture des urnes, de dénoncer encore « *la politique trop douce* » conduite par M. Rabin dans les territoires. En filigrane, c'est le discours du Likoud qui sort consolidé, un discours qui prône l'écrasement rapide du soulèvement par la force et joue sur la peur pour mobiliser l'électorat.

ALAIN FRACHON
et JEAN-PIERRE LANGELLIER.

SOUDAN : les conséquences de la famine

L'aide aux populations du Sud commence à s'organiser

KHARTOUM
de notre envoyé spécial

Des opérations internationales de secours limitées et ponctuelles se poursuivent sur deux fronts au Soudan pour apporter une aide alimentaire et médicale d'urgence à des populations isolées et gravement menacées par la famine et par la guerre. Dans ce contexte, le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, arrivé vendredi 28 octobre à Khartoum, multiplie les consultations avec les dirigeants soudanais, les représentants de la communauté internationale et ceux des organisations humanitaires pour étudier les modalités d'une assistance française.

Dans la région du Sud-Kordofan, et plus particulièrement à Abyei, localité où des milliers de femmes et d'enfants de l'ethnie dinka ont été décimés par la famine et par les maladies (*le Monde* du 18 et du 28 octobre), un nouveau pont aérien a débuté samedi, à l'initiative de la Ligue des sociétés de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge soudanais. L'opération, qui devrait se prolonger pendant tout le mois de novembre, concerne une trentaine de milliers de personnes. A raison de deux rotations par jour d'un appareil Hercules C-130, elle devrait permettre d'acheminer quotidiennement une quinzaine de tonnes de nourriture. Elle fait suite à une première livraison de 90 tonnes de grain par l'agence américaine US Aid et à des secours transportés également par avion par l'UNICEF. Le docteur Kouchner devait se rendre lundi dans cette zone sinistrée.

Sur le second front, le pont aérien qui fonctionne depuis plusieurs jours, depuis l'Ouganda, en direction de la ville de Juba, à l'initiative du Programme alimentaire mondial (PAM) se poursuit. Il permet de ravitailler la ville assiégée par les combattants de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), à raison d'une vingtaine de tonnes de nourriture chaque jour. Deux cent mille personnes sont assiégées dans cette ville, la plus importante du Sud. Les livraisons aériennes d'urgence visent à permettre à cette population, en partie affectée par la famine, de tenir jusqu'à l'arrivée, imminente, de la saison sèche. Les routes, à nouveau praticables, pourraient alors permettre aux troupes gouvernementales de desserrer l'étau autour de Juba et de la ravitailler massivement par convois routiers.

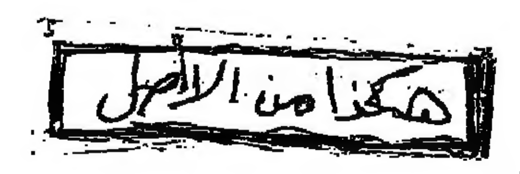
Pourtant, il ne s'agit que miettes d'aide acheminées à gr frais, et souvent à grands risq par la communauté internatior Il est, en effet, quasiment imposs de mesurer l'étendue du désastre. sud du Soudan est ravagé par guerre, la famine, les massacres et les pillages.

Le CICR (Comité international de la Croix-Rouge) de Genève était, entre toutes les organisations internationales, le mieux placé, en raison de son mandat, pour procéder à la fois à des opérations de secours et à l'évaluation des dégâts dans les zones affectées par les combats. Or il est, depuis le mois de mai, paralysé. Il y a déjà six mois, le CICR a signé avec les deux parties au conflit, le gouvernement de Khartoum et l'APLS, un accord prévoyant l'accès à plusieurs localités dans les deux zones.

Malgré cette entente formelle, et malgré les efforts répétés de la communauté internationale auprès des belligérants, on indique, dans les milieux diplomatiques de Khartoum, que toutes sortes de difficultés d'ordre bureaucratique, logistique et surtout politique ont surgi sans cesse des deux côtés, empêchant toute action concrète. Aussi, les moyens logistiques très importants du CICR (trois avions, dont un Hercules C-130) des stocks vitaux et son personnel sont immobilisés dans la capitale. Alors que, selon le délégué du CICR au Soudan, « *l'un des conflits les plus meurtriers d'Afrique, probablement le plus meurtrier aujourd'hui, se poursuit sous nos yeux* ».

En attendant que le CICR, qui ne désespère pas d'obtenir bientôt les autorisations nécessaires, puisse enfin commencer à opérer, des pays donateurs et des organismes des Nations unies, tentent de répondre au coup par coup à l'urgence des besoins. Les Etats-Unis, pour leur part, ont nettement pris les choses en main. Les interventions se multiplient à divers niveaux. Un appel de fonds devrait être lancé dans les prochains jours par les Nations unies pour le financement d'une assistance massive et de longue durée au Soudan.

R.-P. PARINGAUX.



ALGÉRIE : le limogeage du numéro deux du FLN

Le président Chadli entend maîtriser le changement

ALGER
de notre correspondant

Trois semaines après les émeutes qui ont ensanglanté l'Algérie, les têtes ont commencé à tomber, comme le demandait le peuple. Le plus impopulaire des Algériens, M. Mohamed Chérif Messaadia, responsable du sécrétariat permanent du comité central du parti, a été limogé, samedi 29 octobre, par le président Chadli, qui a aussi démis de ses fonctions le délégué général à la prévention et à la sécurité, le général Medjoub Lakhal-Ayat.

Le mécontentement et la critique populaires s'étaient concentrés au cours de ces dernières années sur la personne de M. Messaadia, véritable numéro 2 algérien depuis sa nomination au poste de responsable du secrétariat permanent au mois de juillet 1980. Le président de la République, qui est aussi secrétaire général du parti – le chef du FLN, – a donc entendu les clameurs de la rue, qui exigeait que soient sacrifiés les symboles les plus représentatifs du régime. M. Messaadia représente l'appareil du FLN, accusé aujourd'hui au grand jour de tous les maux, tandis que M. Lakhal-Ayat, chef de la toute-puissante sécurité militaire, incarne la répression et les abus de vingt-cinq ans d'activité de la « SM », d'abord police politique.

M. Mohamed Chérif Messaadia a été remplacé à la tête de l'appareil du parti par M. Abdelhamid Mehri, un homme que les Français connaissent bien puisqu'il a été ambassadeur d'Algérie à Paris pendant quatre ans avant d'être nommé ambassadeur à Rabat au mois de mai dernier. Le général Lakhal-Ayat, très proche du président Chadli, laisse sa place au colonel Betchine, qui passe pour être aussi un homme de confiance du chef de l'Etat. En frappant aussi haut et fort, le président de la République fait le premier geste vraiment concret depuis le début des troubles.

Il importe, avant l'étape décisive du référendum sur la réforme de la Constitution, jeudi, de montrer que les promesses seront tenues.

Depuis son discours-clé du 10 octobre, le président Chadli a maintenu la pression en annonçant des *« réformes politiques importantes »* dans un premier temps, puis en fixant l'échéancier quarante-huit heures plus tard, juste avant de lever l'Etat de siège : référendum le 3 novembre, congrès du FLN au début du mois de décembre, second référendum pour faire avaliser par le peuple les réformes des textes fondamentaux de la République adoptés par le VIe congrès du FLN. Une semaine après, il dévoilait le contenu des modifications de la Constitution soumises à l'approbation populaire lors du premier référendum. Le 25 octobre, tous les médias algériens diffusaient *urbi et orbi « les lignes directrices du second volet des réformes politiques »* qui constitueront le plat de résistance du congrès de décembre, quatre jours avant le « remerciement » sans égards particuliers de MM. Messaadia et Lakhal-Ayat.

« Non à la torture ! »

De l'autre côté, le mouvement se précipite pour créer des organisations autonomes échappant définitivement à la tutelle du parti, avec en toile de fond *« Plus jamais ça ! »* et un slogan-consensus : *« Non à la torture ! »* Les médecins, omniprésents dans les services d'urgence pendant deux semaines, où ils ont eu à soigner des adolescents déchiquetés par des balles explosives, puis ceux suppliciés par la police et la sécurité militaire, sont parmi les plus actifs. Ils ont entrepris de prendre d'assaut la citadelle de l'Union médicale algérienne (UMA), ou plutôt de la contourner, pour constituer une organisation professionnelle autonome. Ils ont déjà tenu plusieurs assemblées générales, au cours desquelles ils se sont structurés en « comité provisoire ». Enfin, le 7 novembre, ils organiseront un grand rassemblement des médecins algériens pour mettre la touche finale à ce qu'ils appellent *« la coordination nationale »*, ultime étape avant la constitution de leur organisation.

Quelque cinq cents journalistes s'étaient réunis vendredi dernier, pour déposer publiquement devant la commission d'enquête de la Ligue algérienne des droits de l'homme sur *« les carences et les dérives de l'information »*. Les étudiants, déjà groupés dans un « comité autonome » ont créé un « Comité interuniversitaire pour la démocratie, contre la répression et la torture », qui appelle à un rassemblement national, mercredi, à l'université de la Bouzéaréah, sur les hauteurs d'Alger, pour exiger *« l'amnistie générale de tous les détenus du mouvement populaire du 5 octobre »*, demander l'abolition de *« toute forme de répression »* et de *« torture »*, et réclamer l'instauration de *« la démocratie »*. Dimanche soir, plusieurs centaines de femmes se sont réunies dans la salle du cinéma « Afrique », au centre d'Alger, pour manifester leur désir de créer une association indépendante de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), sous tutelle du parti.

Plusieurs partis et mouvements politiques ont émergé au cours des dernières semaines. À deux reprises, le Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS), issu du Parti communiste algérien, clandestin jusqu'à présent, a appelé les Algériens à s'abstenir de voter le 3 novembre. Dans un tract daté du 26 octobre, le PAGS rappelle que le peuple *« est encore en deuil »* et qu'il *« attend des mesures précises : panser les blessures, traduire en justice les tortionnaires et ceux qui ont ordonné la torture, bloquer les prix, augmenter les bas salaires, créer des emplois, imposer l'austérité aux privilégiés, mettre fin à la spéculation, au parasitisme et à la corruption »*. Ces tâches sont *« plus urgentes que le projet de modification partielle de la Constitution »*, estime le PAGS, qui considère que celle-ci doit être *« une conséquence du débat populaire et non un préalable »*. Dans leur tract, les communistes algériens indiquent cependant que leur *« position d'abstention »* ne signifie pas *« opposition au processus de démocratisation »*.

Les personnalités commencent, elles aussi, à sortir de leur réserve. Une dizaine d'avocats ayant appartenu au collectif de défense du FLN avaient remis, le 15 octobre, au président Chadli une *« lettre ouverte »* dans laquelle ils affirmaient que *« l'avènement des libertés individuelles est nécessairement conditionné par le respect du pluralisme politique »* (*le Monde* du 18 octobre). Un groupe de dix-huit personnalités algériennes qui ont occupé des postes de responsabilité pendant la guerre de libération ou sous les gouvernements du président Boumediène ont remis samedi 29 octobre, dans la soirée, une *« déclaration »* au président Chadli.

Considérées comme « historiques », ces personnalités se sont *« élevées avec indignation contre la torture pendant et après les journées sanglantes qui ont endeuillé le pays »*, avant d'exiger son *« éradication totale »* et *« le châtiment exemplaire de ses auteurs »*. Après un procès rapide du FLN, qui a perdu *« une part importante de ses cadres et de sa légitimité originelle »*, les signataires réclament *« l'instauration d'une vie démocratique permettant aux Algériens de choisir librement leurs représentants »*. Ils appellent donc à l'organisation d'*« une conférence nationale »*, qui aura pour mission *« d'élaborer sans précipitation et dans un délai de six mois »* toutes les réformes attendues par les Algériens, qui seront alors *« soumises à la sanction populaire »*. Cette démarche *« implique le report de l'élection présidentielle et toute procédure afférant à cette élection, qui se déroulera dans le cadre des institutions issues des réformes »*, indique la déclaration, qui précise que durant cette période transitoire *« le respect de toutes les libertés démocratiques sera garanti »*.

Cette lettre a été remise en main propre au président de la République par une délégation de trois des signataires : M. Lakhdar Bentobbal, membre du « groupe des 22 » ayant préparé le déclenchement de la révolution et membre de la délégation algérienne lors des négociations des Rousses et d'Evian ; le colonel Tahar Zbiri, commandant de la Wilaya I entre 1960 et 1962, et ancien chef d'état-major de l'armée, qui avait été l'un des principaux acteurs du coup d'Etat du 19 juin 1965, qui devait amener au pouvoir le colonel Houari Boumédiène qu'il devait lui-même tenter de renverser en 1967 ; et M. Saïd Mohammedi, membre du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et ancien vice-président du conseil. Dans la liste des signataires figurent également M. Abdelaziz Bouteflika, ministre des affaires étrangères de Boumediène, le père de la diplomatie algérienne, et M. Belaïd Abdessalam, promoteur de l'*« industrie industrialisante »* à la même époque.

L'agence officielle Algérie Presse Service (APS) a diffusé, dimanche soir, un long commentaire traduisant le rejet pur et simple des propositions des « 18 » par le chef de l'Etat. En citant des *« sources autorisées »*, l'agence officielle explique que *« nulle formule n'a de place hors de la légalité constitutionnelle et statutaire »*, soulignant que toute *« démarche impliquant le report de certaines actions ou procédures liées aux réformes n'est que pure spéculation »*.

FREDERIC FRITSCHER.

« Nous refusons tout prix politique » pour le gaz *affirme le directeur de la Sonatrach*

L'Algérie souhaite obtenir un *« prix commercial »* pour le gaz naturel livré à la France, a déclaré le directeur de la SONATRACH, M. Sadek Boussena, dans une interview à la revue *Pétrostratégies*. *« Nous refusons catégoriquement tout prix politique ou qui pourrait paraître comme tel. Il ne faut pas répéter 1982 »*, ajoute le patron de la compagnie algérienne. Le contrat conclu en 1982 entre la société et Gaz de France, dont les modalités font l'objet de négociations infructueuses depuis près de deux ans entre Paris et Alger, prévoyait un surcoût, sous forme d'une *« prime de valorisation de la matière première »* gonflant le prix de vente de 27% par rapport au marché, dont la moitié était prise en charge par l'Etat.

« Si la France veut exprimer sa solidarité avec l'Algérie elle peut le faire en agissant sur les quantités de gaz achetées, mais non sur les prix », ajoute M. Boussena. *« le prix du gaz algérien doit donc être aligné sur les autres prix »* payés par la France à ses autres fournisseurs. *« Alignement ne veut pas dire égalité »*, précise-t-il toutefois, estimant que le prix actuellement payé par Gaz de France, est *« évidemment très en deçà du prix commercial »*.

Faute d'accord sur les modalités de révision des contrats signés en 1965, 1972 et 1982, prévoyant l'achat de 9,15 milliards de mètres cubes par an de gaz algérien par la France, GDF paye depuis le 1er janvier 1987 ses enlèvements sur la base de la formule de prix de 1982 (indexés sur les prix officiels du pétrole brut) alors que la Sonatrach les facture sur la base d'une formule intérimaire acceptée en 1986 par la France, l'écart entre les deux prix s'élevant à plus de 2,5 milliards de francs sur dix-huit mois.

LES PROMUS

M. Abdelhamid Mehri : un diplomate chevronné



M. Abdelhamid Mehri, soixante-deux ans, qui vient d'être nommé responsable du secrétariat permanent du comité central du FLN (numéro deux du parti), était ambassadeur d'Algérie au Maroc depuis mai dernier. Diplomate chevronné, professeur de littérature arabe, spécialiste du Maghreb, M. Mehri avait été précédemment ambassadeur en France (1984-1988).

Emprisonné pendant un an au début de la guerre d'indépendance, il se rend au Caire en 1955, et rejoint le FLN qu'il représente à Damas. Ministre chargé des affaires du Maghreb dans le premier gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), il participe, en 1958, à la conférence de Tanger, qui groupe les principaux partis nationalistes du Maghreb. Il sera ministre des affaires sociales et culturelles dans le second GPRA, à la veille de l'indépendance.

Ecarté des affaires après l'indépendance, il devient secrétaire général de l'éducation en 1970. Entré au comité central du FLN en 1979, il est nommé ministre de l'information et de la culture la même année. Il quitte le gouvernement en 1980, pour s'occuper des questions de l'information et de la culture au sein du parti avant d'être nommé ambassadeur en France en 1984. – *(AFP.)*

Le colonel Betchine : un chef de région militaire

Agé de cinquante-six ans, originaire de Constantine, dans l'est du pays, le colonel Mohamed Betchine est membre du comité central du FLN depuis 1979. Il a été attaché militaire à Rome en 1981 et a commandé le secteur militaire de Tindouf de 1982 à 1984.

Colonel en 1984, il dirige alors la quatrième région militaire (Ouargla, dans le centre-sud), puis la troisième région militaire (Béchar, dans la Saoura, près de la frontière marocaine) en mai 1987, jusqu'à sa nomination comme directeur central de la sécurité de l'armée le 1er novembre 1987 et, enfin, aujourd'hui, comme délégué à la prévention et à la sécurité. – *(AFP.)*

LES EXCLUS

M. Chérif Messaadia : un apparatchik de gauche

M. Mohamed Cherif Messaadia, responsable du secrétariat permanent du comité central du FLN, avait cristallisé sur sa personne tous les mécontentements. « Numéro deux » du FLN depuis juillet 1980 – le président Chadli était secrétaire général du parti, – M. Messaadia a achevé, vendredi 28 octobre, sa dernière mission officielle : c'est, en effet, lui qui dirigeait la délégation algérienne qui a participé à la réunion à la Grande Commission maghrébine, à Rabat.

Agé de soixante-quatre ans, membre du bureau politique du FLN, M. Messaadia faisait partie, depuis 1958, d'un noyau comprenant notamment le président Chadli et le général-major Abdellah Belhouchet, vice-ministre de la défense, chargé de l'état-major de l'armée, sur lequel devait s'appuyer le colonel Houari Boumediène pour mener son coup d'Etat de 1965.

Dans l'intervalle, ce nationaliste de la première heure, formé à la Zitouna (université musulmane) de Tunis, a été député à l'indépendance, en 1962, avant de faire son entrée au comité central du FLN deux ans plus tard.

M. Messaadia a, ensuite, fait presque toute sa carrière au parti, ne le quittant que pour assumer durant une brève période la fonction de ministre des moudjahidin (anciens combattants de la guerre d'Algérie).

Cet apparatchik devait cependant rester dans l'ombre, le parti n'ayant guère de pouvoir sous Boumediène. Il a pris sa revanche avec l'avènement du président Chadli, en 1979, en renforçant sa mainmise sur l'appareil du parti à partir du congrès extraordinaire du FLN de 1980, qui a adopté le célèbre article 120 de ses statuts, accordant la responsabilité au sein des organisations de masse aux seuls militants du FLN.

M. Messaadia avait alors utilisé cet article pour « purger » le parti, éliminant principalement les militants de gauche, proches des communistes, présents dans les syndicats et l'organisation des jeunes. Par un curieux renversement, M. Messaadia s'est retrouvé chef de file de la gauche du FLN en 1985-1986, lors des débats pour l'adoption d'un nouveau texte de la Charte nationale, le texte de référence du socialisme algérien.

Panarabiste et pro-américain convaincu, M. Messaadia avait aussi mené de nombreuses missions auprès des dirigeants arabes, partageant ce rôle avec le ministre des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahim. Il était aussi l'interlocuteur privilégié des dirigeants palestiniens, qui le rencontraient presque systématiquement lors de leurs passages à Alger. – *(AFP.)*

Le général Lakhal-Ayat : un pur produit de l'armée

Le général Mejdoub Lakhal-Ayat, âgé de cinquante-deux ans, incarnait aux yeux des Algériens la toute-puissante « SM » (sécurité militaire), objet d'une crainte d'autant plus forte que ses attributions restent mal connues.

Pur produit de l'armée, le général Lakhal-Ayat, qui a atteint ce grade en 1985, a été formé d'abord en URSS, puis, surtout, en France : Ecole d'état-major en 1968, Ecole de guerre en 1975-1976. Commandant de la zone de Tindouf de 1974 à 1979, lors de la première période de la guerre du Sahara occidental entre le Maroc et le Front Polisario, il est membre du comité central du FLN depuis le quatrième congrès en 1979.

En juillet 1981, alors colonel, il est nommé directeur central de la Sécurité militaire. Il le restera jusqu'au 1er novembre 1987, date à laquelle il est nommé délégué général d'un organisme qui n'existait pas : la prévention et la sécurité, qui coiffe donc les forces de l'ordre tant civiles que militaires. – *(AFP.)*

Europe

URSS : pour la première fois à Moscou

Les victimes du goulag racontent en public

MOSCOU
de notre correspondant

L'Union des cinéastes avait prêté sa salle de spectacle ; M. Gorbatchev avait fait dire son soutien personnel ; les télévisions filmaient et, dans le grand hall, le bar était exceptionnellement bien garni. C'était en quelque sorte la fête, mais ses héros ont vite fait figure de gêneurs, car l'horreur s'exprime mal et s'accommode plus mal encore de la célébration.

D'un côté, il y avait un mouvement, Mémorial, créé au début de l'année par une poignée de jeunes gens afin de lancer une souscription nationale pour l'érection d'un monument aux victimes de Staline ; de l'autre, il y avait ses victimes, les rescapés des camps. D'un côté, il y avait une organisation qui est devenue un enjeu politique depuis que la conférence du parti a approuvé, en juin dernier, ce projet de monument. De l'autre, il y avait des hommes et des femmes qui n'avaient jamais pu dire publiquement ce qu'ils ont vécu et qui voulaient parler — parler comme on hurle.

C'était bien le moins, mais à l'ordre du jour de cette première réunion nationale des cinquante comités de villes que compte aujourd'hui Mémorial, il y avait aussi un projet de statut, les énormes difficultés que beaucoup de comités rencontrent avec les autorités locales et toutes les batailles politiques qui peuvent se greffer sur la préparation d'un hommage national aux millions de morts du goulag.

Tout cela aussi était très important, mais il y avait quelque chose de physiquement insupportable à voir d'anciens prisonniers — vingt ans de camp parfois — se faire couper la parole au bout des trois minutes réglementaires. Souvent édentés, appuyés sur une canne, accrochés au micro comme un noyé à sa bouée, ils ne voulaient plus se taire et on les faisait taire.

Trop bien habillée...

Cette dame, par exemple, qui raconte son arrivée au camp à seize ans. Jolie, trop jolie, si jolie que toute la hiérarchie des gardiens a abusé d'elle dans la nuit. Elle n'a pas le bon ton qu'on attend des victimes. Elle est trop bien habillée, trop maquillée et il n'est pas besoin d'être grand psychologue pour savoir pourquoi, ni d'avoir le cœur très grand pour être bouleversé. Et pourtant, on l'applaudit pour l'empêcher de parler. Elle éclate en sanglots, dresse les mains qu'elle s'était ébouillantées de désespoir, mais rien n'y fait : elle doit céder la place.

Dans la salle et à la tribune, il y a ceux qui veulent que le futur monument ne rende pas seulement hommage aux victimes de Staline, mais à toutes les victimes — c'est-à-dire aussi à celles de Lénine et de Brejnev. Défendent cette position, entre autres : M. Sakharov, Mme Bogoraz — une des grandes figures de la dissidence dont le mari est mort en camp, il y a peu — et les membres de l'Union démocratique, un groupe qui pourfend ouvertement le léninisme et organise, parallèlement, une manifestation place Pouchkine.

Anatoly Rybakov, l'auteur des *Enfants de l'Arbat*, Igor Dobrochtan, l'homme qui avait mené, en 1953, la révolte des camps sibériens de Vorkhouta, les représentants des organisations officielles et des journaux qui ont adhéré à Memorial, s'y opposent au contraire. Ce n'est pas qu'ils prétendent que la répression n'ait été que stalinienne, mais ils craignent qu'en touchant à Lénine on enterre un projet qui ne fait certainement pas l'unanimité de l'appareil.

Le danger est évident pour tout le monde, mais faut-il par souci tactique transiger sur la vérité ? Faut-il, au contraire, laisser se perdre la chance de fonder l'Institut de recherche qui doit être ouvert à côté du monument et qui permettrait d'établir toute cette vérité ? Le souci tactique l'emporte, mais les affrontements sont violents et deux jeunes gens en viennent même aux mains dans le hall.

Sur proposition d'un délégué, le président de séance demande à tous les anciens « zeks » (prisonniers) présents de se lever. Certains sont comme à la parade. D'autres tirent désespérément sur les dossiers devant eux, mais n'arrivent pas à se redresser. Ils sont une petite cinquantaine. La plupart d'entre eux seront bientôt morts, et soudain le silence de cette salle pleine des combats de demain pèse de tout le poids de soixante-dix ans de barbarie.

Résolutions adoptées : le recensement qui commencera en janvier prochain devrait porter aussi sur l'ampleur de la répression, famille par famille. Andrei Sakharov devrait représenter Memorial au sein du nouveau parlement qui sera mis en place au printemps ; Soljenitsyne devrait être réhabilité et son rôle dans la restauration de la vérité historique publiquement reconnu.

Si c'était déjà la réalité, on dirait le triomphe du bien dans une pièce allégorique. Ça ne l'est pas encore, loin de là. Mais le congrès national de Memorial est convoqué pour les 17 et 18 décembre à Moscou.

BERNARD GUETTA.

POLOGNE

Les chantiers navals de Gdansk vont être fermés

Le premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski, a ordonné la mise en *« liquidation »* des chantiers navals Lénine de Gdansk, bastion de Solidarité, a annoncé, lundi 31 octobre, l'agence de polonaise de presse PAP. Officiellement, cette mesure entre dans le cadre d'une restructuration des chantiers navals polonais.

A plusieurs reprises, au cours des derniers mois, les autorités polonaises ont exprimé leur volonté de mettre un terme aux activités de certains complexes industriels jugés largement déficitaires, dans le cadre d'un vaste programme de restructuration de l'économie nationale. La rumeur sur la fermeture prochaine des chantiers navals de Gdansk s'est amplifiée après la grève de deux semaines, en mai dernier. La Banque nationale de Pologne aurait informé l'entreprise, qui emploie dix mille personnes, qu'elle ne recevrait plus de crédits gouvernementaux ni de subventions.

Le comité de Solidarité des chantiers Lénine a réagi dimanche en soulignant qu'une décision gouvernementale de fermeture constituerait une *« provocation »*. *« Les chantiers fonctionnent mieux que jamais »*, a affirmé un dirigeant du comité. M. Lech Walesa est lui-même employé comme électricien dans l'entreprise. — *(UPI, AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE : après les manifestations

Prolongation de la garde à vue des opposants arrêtés

On était toujours sans nouvelles, lundi matin 31 octobre, à Prague, de la plupart des deux cents opposants arrêtés jeudi et vendredi derniers en Tchécoslovaquie à l'occasion des manifestations pour le soixante-dixième anniversaire de la fondation du pays. Malgré le délai de garde à vue de quarante-huit heures, on ne signalait que quelques remises en liberté seulement et on craignait qu'une partie d'entre eux soient officiellement inculpés en début de semaine.

Depuis des années, les autorités n'avaient aussi durement frappé l'opposition. On signalait en fin de semaine à Prague qu'une des personnalités les plus importantes du régime, M. Miroslav Stepan, membre du présidium du Parti communiste et chef du parti pour la ville de Prague, avait été vu supervisant les opérations des forces de l'ordre sur les lieux des manifestations.

Une dizaine de perquisitions opérées depuis jeudi dernier — parfois illégalement, en l'absence des personnes concernées — ont visé les fondateurs du nouveau Mouvement pour la liberté civique (HOS). Créé à la mi-octobre, cet *« embryon de parti politique »* — selon l'expression d'un de ses membres — entend défendre les idéaux démocratiques comparables à ceux de la première République tchécoslovaque (1918-1938).

Les principaux initiateurs de ce nouveau mouvement, le social-démocrate Rudolf Battek et le vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme, Ladislav Lis, ont fait parvenir, depuis une « cache » où ils se sont réfugiés pour échapper à la police, un *« appel aux Européens »* dans lequel ils dénoncent *« le cynisme et l'impudence sans limite »* de leurs gouvernants actuels.

MM. Battek et Lis ont demandé *« aux Européens et aux représentants des pays participant à la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) à Vienne d'empêcher par leurs protestations d'autres intimidations, poursuites judiciaires et incarcérations de citoyens de pensée démocratique et membres de toutes les initiatives classiques »* en Tchécoslovaquie.

Samedi, les autorités tchécoslovaques avaient mis en place un dispositif préventif pour empêcher le renouvellement des manifestations dans le centre de Prague. Deux groupes de jeunes opposants au régime, l'Association pacifiste indépendante et les Enfants de Bohême, avaient appelé à une *« discussion publique »* sur la place Venceslas. Mais la police avait mis en place autour de cette place un dispositif encore plus impressionnant que précédemment. — *(AFP.)*

A l'assemblée de la Société européenne de culture

Hommages à Mikhaïl Gorbatchev et mises en garde de l'historien François Fejtö

BARI
de notre envoyée spéciale

La Société européenne de culture (SEC) a tenu sa dix-neuvième assemblée générale du 22 au 25 octobre à Bari, sur le thème : *« L'Europe de la culture dans le nouveau climat Est-Ouest »*. Cette société francophone créée à Venise en 1950, en pleine guerre froide, par le philosophe Umberto Campagnolo, éditrice de la revue *Comprendre* et qui rassemble des grands noms de l'intelligentsia ouest-européenne (1), pourrait être l'un des meilleurs véhicules des espoirs que font naître, dans l'Europe socialiste, les réformes de Mikhaïl Gorbatchev.

Des intellectuels venus de RDA, de Hongrie, de Pologne et de Yougoslavie se sont ainsi félicités à Bari des progrès déjà accomplis sur les chemins de la liberté. Il fallut l'intervention de l'historien français François Fejtö pour rappeler que, malgré ces progrès, bien des points noirs subsistent : la pérennité du mur de Berlin n'est pas faite pour faciliter les échanges ; en Pologne, le général Jaruzelski répugne à conclure des compromis avec la société civile ; on a peur en Tchécoslovaquie d'un nouveau printemps de Prague ; la Yougoslavie traverse sa crise la plus grave depuis la seconde guerre mondiale et enfin, en URSS, le conflit Arménie-Azerbaïdjan n'est pas prêt d'être réglé. Qualifiant le président Ceausescu de *« Bokassa de l'Europe »*, M. Fejtö a déploré que celui-ci non seulement persécute de manière féroce la minorité hongroise de Transylvanie, mais menace de détruire le patrimoine culturel roumain.

Pour sa part, le vice-président de l'Union des sociétés soviétiques pour les relations culturelles dans les pays étrangers, M. Oleg Ivanitsky, a déclaré en substance que les besoins de progrès se faisaient sentir chaque jour davantage. Il a noté que les publications littéraires trouvent aujourd'hui en URSS davantage de lecteurs que les journaux sportifs. Il a estimé que la diffusion des œuvres de Pasternak et de Brodski constituait un début prometteur, car on y assiste à « la fin des censures » et des « condamnations politiques ».

Insistant sur l'importance de la diversité des cultures et sur la nécessité de les faire connaître par-delà les frontières nationales, il a évoqué la création à Moscou, Kiev et Tachkent, de centres culturels étrangers et le renforcement à cet effet d'échanges non seulement avec des pays comme la Pologne et la Tchécoslovaquie, mais aussi avec les Etats-Unis, la France et l'Inde.

Ces paroles furent certes applaudies, mais l'assemblée n'en regretta pas moins que, paradoxalement, pour la première fois depuis la création de la SEC, la culture soviétique fût représentée non par des créateurs mais par de hauts fonctionnaires. M. Ivanitsky ne protesta point et imputa leur absence à un défaut d'organisation.

Succédant au professeur Giuseppe Galasso, historien et promoteur d'une loi sur la protection des sites, le professeur Vincenzo Cappelletti a été élu à la présidence de la société. Historien des sciences et spécialiste de l'interdisciplinarité, M. Cappelletti souhaite que soient mis en œuvre des projets scientifiques transnationaux et plus précisément *« un plan Marshall de l'Ouest pour l'Est européen »*.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Ont participé notamment à la création de la Société : Karl Barth, André Breton, Jean Cocteau, Benedetto Croce, George Buchanal, Georges Duhamel, Mircea Eliade, Jaroslaw Iwaszkiewicz, Karl Jaspers, Thomas Mann, François Mauriac, Jean Paulhan, André Siegfried et Giuseppe Ungaretti ; ont collaboré, entre autres, à la revue *Comprendre* : Alioune Diop, André Gide, Louis Guilloux, Vladimir Jankélévitch, Pablo Neruda, Jean-Paul Sartre et Vercors.

● **PORTUGAL : la « Guerre des mondes » sème de nouveau la panique.** — Un « remake » de l'émission radiophonique la « Guerre des mondes » a semé la panique, dimanche 30 octobre, à Braga, dans le nord du Portugal. L'émission visait à rendre hommage à Orson Welles, qui, le 30 octobre 1938, avait provoqué le désordre aux Etats-Unis en décrivant de façon très réaliste, sur radio CBS, l'arrivée des Martiens sur la Terre. Radio-Braga a diffusé une version actualisée relatant le débarquement d'extra-terrestres à proximité de la ville, suivie de l'invasion d'une bourgade voisine. Des centaines d'habitants ont fui vers la campagne. La police a dû intervenir après coup, pour protéger les installations de la radio assaillies par une foule en colère. — *(AFP.)*

Europe

ESPAGNE : la libération du milliardaire Emiliano Revilla

Une importante rançon aurait été versée à l'ETA

Le rapt le plus long de l'histoire de la démocratie espagnole a finalement connu son dénouement : plus de huit mois après avoir été enlevé par l'ETA, M. Emiliano Revilla a été libéré dimanche 30 octobre à l'aube. L'homme d'affaires a été abandonné par ses ravisseurs vers 2 heures à une centaine de mètres de son domicile madrilène. La famille n'a rendu publique la nouvelle de sa libération que deux heures plus tard, obéissant à une consigne des auteurs du rapt, qui ont pu ainsi se réfugier en lieu sûr. Les contrôles installés par la police aux sorties de la capitale n'ont donné aucun résultat. M. Revilla, qui se trouvait apparemment en bonne santé, a déclaré à ses proches qu'il avait passé ses deux cent quarante-neuf jours de captivité dans une petite pièce de 4 mètres carrés, située vraisemblablement dans les faubourgs de Madrid.

MADRID
de notre correspondant

La libération de M. Revilla a été accueillie comme un événement national. Les principales chaînes de radio y ont consacré de multiples heures d'émission. Le long calvaire de l'homme d'affaires avait été suivi avec une attention particulière par l'Espagne toute entière. Agé de soixante ans, originaire de Soria, M. Revilla est considéré comme l'un des hommes les plus riches d'Espagne. C'est le 24 février que le « commando Madrid » de l'ETA l'avait enlevé, alors qu'il regagnait dans la soirée son domicile. Le lendemain, le vice-premier ministre, M. Alfonso Guerra, annonçait que le gouvernement avait décidé d'interrompre les conversations alors menées, à Alger, avec des membres de l'ETA.

M. Revilla devint l'enjeu d'une véritable épreuve de force entre le *gouvernement et l'organisation séparatiste* basque. Celle-ci, après les rudes coups portés contre elle des deux côtés des Pyrénées, semblait avoir besoin d'obtenir une substantielle rançon, afin de reconstituer sa trésorerie, mal en point, et de ranimer le moral de ses troupes. Le gouvernement de Madrid, de son côté, entendait tout faire pour empêcher que l'ETA ne puisse remonter la pente à un moment apparemment critique pour elle. Il y parvint à deux reprises : le 26 avril, à Bayonne, lorsque la police française, en collaboration avec l'espagnole, arrêta un membre de l'ETA, Jose Felix Perez Alonso, au moment où il s'apprêtait à récupérer les 725 millions de pesetas *(36 millions de francs)* versés à titre de rançon par la famille Revilla et acheminés par un intermédiaire, puis, le 3 juillet, à Paris, lorsqu'un autre membre de l'organisation, Juan Carlos Echeverria, fut arrêté en possession de 100 millions de pesetas (5 millions de francs) qui constituaient, semble-t-il, la première tranche d'un nouveau paiement.

Si l'ETA ne réussissait pas à percevoir la rançon, le gouvernement, de son côté, ne parvenait pas davantage à *libérer M. Revilla. Les 10* et 11 mars, une spectaculaire opération de ratissage menée, durant deux jours entiers, à Alcorcon, près de Madrid, ne donnait aucun résultat. Le 23 mai, sur la foi d'une confidence d'un informateur qui allait se révéler fausse, la police prenait d'assaut un appartement de Leganes, au sud de la capitale, où elle pensait trouver l'homme d'affaires. Cette « erreur » allait mettre en fâcheuse posture le ministère de l'intérieur.

Nouvelle offensive

La tension ne cessait de monter, dans ces conditions, entre la famille Revilla et le gouvernement, la première accusant le second de mettre en danger la vie du captif. Les *proches de l'homme* d'affaires ne cessaient d'affirmer depuis plusieurs mois que les exigences de l'ETA avaient été satisfaites. Au ministère de l'intérieur, on considérait qu'il n'en était rien, et que la famille Revilla tentait simplement de permettre aux séparatistes basques de libérer l'homme d'affaires sans obtenir de rançon, mais en sauvant publiquement la face.

Depuis une *quinzaine de jours*, on reconnaissait dans les milieux gouvernementaux que, selon différents indices, la rançon devait être enfin parvenue à ses destinataires. Selon la presse de Madrid, elle pourrait avoisiner le milliard de pesetas (50 millions de francs). Il s'agit là d'un important succès pour l'ETA. Celle-ci pourrait ainsi relancer une sanglante offensive, qui, d'ailleurs, n'a jamais cessé : moins de vingt-quatre heures avant la libération de Revilla, un policier avait été assassiné, samedi matin, alors qu'il se trouvait de garde devant un commissariat de Bilbao.

THIERRY MALINIAK.

Diplomatie

L'Afghanistan réclame la réunion d'une conférence internationale

Le président Najibullah a proposé, samedi 29 octobre, la démilitarisation complète du pays en même temps qu'il demandait au secrétaire général de l'ONU de convoquer une conférence internationale chargée de définir un statut neutre de l'Afghanistan, a annoncé dimanche l'agence officielle Bakhtar. S'adressant au Parlement de Kaboul, M. Najibullah a indiqué que cette conférence pourrait aussi traiter des conditions *« pour des garanties internationales concernant la défense des droits de l'homme en Afghanistan, y compris une large liberté politique »* pour les Afghans.

« La démilitarisation créera une atmosphère de paix et un environnement favorable à la coopération internationale dans cette région d'Asie », a poursuivi le président. C'est pourquoi, selon lui, la conférence qu'il appelle de ses vœux devrait *« discuter des garanties internationales sûres pour écarter à l'avenir les calamités de la guerre et maintenir une paix durable dans un climat de confiance »*.

Jusqu'à présent, les Etats-Unis et le Pakistan ont rejeté l'idée d'une conférence des signataires de l'accord de Genève pour discuter de leurs lacunes et des moyens de régler le problème afghan. Cet accord prévoit que le retrait militaire soviétique d'Afghanistan doit ouvrir la voie à l'instauration d'un gouvernement élargi à Kaboul. L'offre du dirigeant afghan survient à quatre jours d'un débat de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'Afghanistan où une résolution, présentée par le Pakistan et approuvée par l'Union soviétique, devrait être adoptée par consensus pour la première fois depuis neuf ans. Selon des sources diplomatiques à Islamabad, le premier ministre de Kaboul, M. Mohammed Hassan Sharq, devrait être présent à ce débat, de même que le chef de la résistance, M. Rabbani.

Sur le terrain, l'aviation soviétique intervient depuis quelques jours dans le sud de l'Afghanistan pour empêcher la prise de Kandahar, causant de lourdes pertes chez les moudjahidins, a-t-on affirmé dimanche de sources diplomatiques à Islamabad et auprès de la résistance. Des bombardiers Mig-27 et des hélicoptères légers soviétiques attaquent violemment depuis une semaine les positions des moudjahidins, qui ont coupé, il y a une dizaine de jours, la route reliant la ville à son aéroport. – *(AFP.)*

● **BANGLADESH : le premier ministre en France du 2 au 5 novembre.** — M. Moudud Ahmed effectuera une visite officielle en France du 2 au 5 novembre, au cours de laquelle il s'entretiendra notamment avec M. François Mitterrand et M. Michel Rocard. Cette visite, la première d'un chef du gouvernement bangladeshi en France, sera principalement axée sur les problèmes de reconstruction et de développement du Bangladesh. Immédiatement après les inondations, la France a débloqué une aide de 20 millions de francs pour la reconstruction des infrastructures, ainsi qu'une aide alimentaire d'urgence de 10 000 tonnes de riz, portant à 27 000 tonnes de riz les livraisons *françaises au Bangladesh pour* l'année en cours. Plusieurs protocoles, dont un portant sur l'assistance humanitaire pourraient être signés au cours de la visite.

Amériques

ÉTATS-UNIS : une autobiographie d'Elia Kazan

« Vous avez dû trouver mon livre injuste, laid, odieux... »

WASHINGTON
correspondance

Comme tant d'autres septuagénaires, *Elia Kazan, soixante-dix-huit* ans, metteur en scène de Tennessee Williams et d'Arthur Miller d'abord à Broadway puis à Hollywood, se penche sur son passé. Avec une franchise exceptionnelle, certes, mais, bien sûr, avec attendrissement et surtout beaucoup d'indulgence tant sur sa vie privée que sur ses activités professionnelles. Son autobiographie (821 pages) (1) est aussi massive que son ego. Mais elle se lit facilement, et abonde en anecdotes sur les grands acteurs et producteurs des dernières décennies.

Son livre est avant tout une confession publique. Kazan bat sa coulpe, reconnaît ses torts, ses infidélités, certains diront ses trahisons. Non sans une certaine complaisance, il évoque ses faiblesses, ses petites lâchetés. Mais se trouve assez facilement des excuses pour finalement apparaître réconcilié avec lui-même dans ce témoignage d'autosatisfaction.

« Je ne pardonne pas les affronts... », écrit-il. Sûrement, à l'université Yale, ce fils de marchand de tapis grec d'Anatolie a subi des blessures d'amour-propre. Les jolies jeunes filles riches, les enfants des WASP (les Anglo-Saxons protestants blancs) l'ont ignoré ou dédaigné. Au fil des années, il compensera ses échecs d'adolescent en accumulant les conquêtes féminines dans le monde du spectacle.

Kazan est très disert sur sa vie personnelle compliquée, sur sa double vie. Il a aimé ses deux premières épouses, dont il évoque la vie puis la mort en termes poignants, mais il les a trompées en permanence. A la fin de son récit, il proclame son amour et sa fidélité envers sa dernière femme, qu'il épousa à soixante-douze ans. Il se déclare heureux d'avoir mis fin à son vagabondage sexuel pour goûter enfin les joies sereines et le confort du foyer.

Certes, il est plein de remords. Il reconnaît avoir fait du mal à celles qui l'ont aimé, mais il écrit : *« ... l'infidélité m'a sauvé la vie... Elle a stimulé ma vitalité. Elle m'a empêché de devenir poussiéreux comme tant d'autres »*. Et il ajoute plus loin : *« Une vie sexuelle active élargit les connaissances d'un artiste (...). Elle l'éduque, lui donne confiance, le pousse au travail... »*

Bref, Kazan se félicite d'avoir cédé à des appétits partagés par tous les hommes, mais qui n'ont pas le courage de les satisfaire. Il aime aussi séduire les femmes des amis, apparemment une pratique courante dans le monde de Hollywood. La tâche n'est pas si difficile quand il a affaire à des partenaires perturbées. Ainsi, avant de le rejoindre dans sa chambre, Marylin Monroe lui annonça qu'elle allait épouser le champion de base-ball Di Maggio, puis une seconde fois qu'elle était amoureuse d'Arthur Miller, le dramaturge, ses deux futurs maris.

« Je haïssais les communistes »

Mais l'aspect particulièrement déplaisant du personnage apparaît dans l'évocation de sa déposition, en 1952, devant la commission des activités anti-américaines du sénateur McCarthy. Kazan a le mérite de ne pas éluder cette affaire qui lui valut, pendant un temps, d'être honni et mis en quarantaine par la majorité de l'intelligentsia. Selon la formule judiciaire, Kazan *« persiste et signe »*...

Ancien membre du Parti communiste, il donna à la commission les noms de huit de ses anciens camarades de la cellule du Group Theater en sachant pertinemment qu'il allait ainsi les priver de travail et ruiner leur carrière. Ses explications sont ambiguës. Il se déclare d'abord inspiré par l'idéologie. Il avait quitté le parti rapidement, ne supportant pas les méthodes staliniennes de ses dirigeants. Coopérer *avec McCarthy lui apparaissait* nécessaire et comme un devoir patriotique, car il fallait, dit-il, exposer au grand jour les activités souterraines des communistes. Et puis il ne supporte pas ces *« libéraux »* qui, pendant des années, restèrent muets devant les crimes de Staline.

Mais des préoccupations différentes l'animaient : *« Je haïssais les communistes depuis un bon nombre d'années,* écrit-il, *et il ne me paraissait pas juste de renoncer à ma carrière pour les sauver. »* Bref, la lutte contre la *« menace rouge »* ne paraît pas avoir été sa seule motivation. Il s'agissait aussi de sauver sa propre peau... S'il avait refusé de témoigner, il risquait de compromettre gravement sa carrière à Hollywood. Dans sa propre autobiographie (2), Arthur Miller, qui n'avait pas voulu coopérer avec la commission, accepte la logique du raisonnement de Kazan mais désapprouve sa décision de se transformer en indicateur. *« Il m'aurait sacrifié si cela avait été nécessaire. J'avais de la sympathie pour lui mais en même temps il me faisait peur... »*

« Trente-cinq ans plus tard ai-je honte de ce que j'ai fait ? » s'interroge Kazan. Il regrette seulement de ne pas avoir averti ou consulté ceux qu'il allait dénoncer. Mais il avoue : *« Au bout d'un an, j'avais cessé de me sentir coupable... »* Il faut dire que beaucoup de ceux qui l'avaient condamné à l'époque — *à commencer par Arthur Miller et* Marlon Brando — continuèrent à travailler avec lui.

A la fin de sa confession, Kazan garde toute sa superbe. *« Je ne pense pas que la majorité des hommes se conduisent mieux que moi... Je ne leur reproche pas leurs fautes, je demande qu'ils tolèrent les miennes. »* Avec une pointe de nostalgie, il note : *« Le talent comme la beauté s'évanouissent sans qu'on s'en rende compte. »* Son dernier film, en effet, ne fut pas un succès.

Dans une ultime coquetterie il s'adresse aux lecteurs : *« Vous avez dû parfois trouver mon livre injuste, laid et odieux. »* Peut-être, mais, en tout cas, il n'est jamais ennuyeux. Sûrement ses détracteurs trouveront dans son autobiographie — pas encore traduite en français — une justification supplémentaire de ne pas aimer Kazan. Mais ces lecteurs resteront séduits par la vitalité animant le récit d'une vie passionnée, hors série, mais en même temps si proche de celle du commun des mortels.

HENRI PIERRE.

(1) *A Life*, Knopf, 1988.
(2) *Timebends*, Grove Press, 1987.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Aggravation du contentieux avec Haïti

SAINT-DOMINGUE
correspondance

La République dominicaine a accordé l'asile politique à l'ex-président haïtien Henri Namphy, a annoncé à la fin de la semaine dernière le ministre dominicain des affaires étrangères, M. Joaquim Ricardo. Muni d'un visa de courtoisie de deux mois, l'ex-général Namphy s'était réfugié à Saint-Domingue avec sa famille à la suite du coup d'Etat du 17 septembre dernier.

M. Ricardo a refusé de préciser l'endroit où se trouvait l'ancien chef de l'Etat haïtien *« pour des raisons de sécurité »*. Plusieurs organisations politiques et syndicales dominicaines ont protesté au cours des dernières semaines contre la présence *du précisident déchu en République* dominicaine. Le syndicat des journalistes a demandé qu'il soit jugé en tant qu' *« auteur moral »* de la mort d'un caméraman dominicain, Carlos Grullon, tué alors qu'il couvrait les élections du 29 novembre 1987 en Haïti. Les autorités dominicaines *ont tenté sans succès de se débarrasser* de leur hôte encombrant. Officieusement approchés, au moins huit pays d'Amérique latine et *d'Europe — dont la France —* ont refusé d'accueillir l'ex-général Namphy.

Le sort de l'ancien maire de Port-au-Prince, Franck Romain, alourdit, d'autre part, le contentieux entre la République dominicaine et Haïti. Accusé d'avoir organisé l'attaque de l'église Saint-Jean-Bosco, le 11 septembre dernier, Franck Romain s'était réfugié à l'ambassade dominicaine à Port-au-Prince après le coup d'Etat. En Haïti, les mouvements de jeunes et les organisations démocratiques réclament le jugement de l'ancien *maire* de Port-au-Prince, considéré comme le principal responsable de la vague de terreur qui avait précédé le coup d'Etat. Le *président dominicain Joaquim Balaguer* a publiquement demandé aux autorités haïtiennes de remettre un sauf-conduit à Franck Romain afin qu'il *puisse gagner la République dominicaine*, où l'asile politique lui serait accordé *« pour des raisons humanitaires »*.

Selon des sources concordantes, à Port-au-Prince et à Saint-Domingue, le général Prosper Avril, nouvel homme fort d'Haïti, est préoccupé par les préparatifs d'anciens duvaliéristes réfugiés en République dominicaine, qui seraient dirigés par Roger Lafontant, ancien ministre de l'intérieur de Jean-Claude Duvalier. Depuis le coup d'Etat du 17 septembre, l'armée dominicaine a renforcé son dispositif à la frontière, officiellement pour lutter contre la contrebande entre les deux pays.

JEAN-MICHEL CAROIT.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

Vague de violences dans le Nord

La région d'Uraba, dans le nord de la Colombie, vient d'être le théâtre de violences politiques et de combats entre l'armée et des rebelles de gauche. Des hommes armés ont abattu un conseiller municipal libéral de Carepas dimanche 30 octobre. La veille, des rebelles avaient tendu une *embuscade à un convoi militaire*, tuant un soldat et en blessant un autre.

Par ailleurs, à Medellin, où s'affrontent depuis des années les trafiquants de drogue et les autorités, vingt et une personnes, dont un lieutenant de police, ont été tuées durant le week-end. — *(Reuter.)*

Taïwan

Le principal parti d'opposition a élu un nouveau président

M. Huang Hsin-hsieh a été élu, dimanche 30 octobre, président du Parti progressiste démocratique (DPP), réuni en congrès dans la ville de Taichung. A l'issue de débats houleux, M. Huang l'a emporté sur le président sortant, M. Yao Chia-wen, *par* 123 voix contre 97. Ce changement de direction à la tête du principal parti d'opposition est considéré comme une victoire des modérés *contre* les partisans de l'indépendance de l'île, regroupés autour de M. Yao. Fondé en septembre 1986, le DPP, qui ne bénéficie toujours pas d'une reconnaissance légale, avait cependant participé aux dernières élections, recueillant plus de 20 % des voix.

M. Yao, avait ouvert le congrès par un appel à *l'« autodétermination »* des Taïwanais et demandé la rupture des liens entre l'île et la Chine. *« Le parti insiste sur la nécessité d'une véritable souveraineté de Taïwan à l'égard des communistes chinois »*, avait-il déclaré. Les sympathisants de M. Yao ont également accusé M. Huang d'avoir *« trahi les Taïwanais »* en rencontrant des responsables de Pékin lors d'une visite en *mai sur le continent*. Les deux hommes avaient été libérés de prison l'an dernier, après avoir été condamnés à de lourdes peines pour leur participation aux émeutes de Kaohsiung en 1979. — *(AFP.)*

Vietnam

Radio-Hanoï dénonce l'indiscipline au sein de l'armée

Radio-Hanoï a fait état, samedi 29 octobre, d'une baisse inquiétante de la discipline au sein de l'armée vietnamienne et rendu les officiers supérieurs responsables de cette situation. La radio citait un rapport qui souligne que la baisse de la discipline constitue *« un important point faible »* et qu'elle suscite *« l'inquiétude et l'angoisse »* chez les responsables et commandants de l'armée et une *« grande préoccupation »* dans les différentes instances du parti et de l'Etat.

« Il est bien sûr particulièrement difficile d'accroître la discipline compte tenu de l'actuelle situation socio-économique » dans le pays, reconnaît le rapport, qui met en cause les difficultés d'approvisionnement des troupes, et notamment les insuffisances alimentaires. — *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

Les prétendus trafics d'organes de bébés

A la suite de la publication dans *le Monde* daté 23-24 octobre d'un article relatif à des *« accusations de trafic d'organes de bébés latino-américains »* intitulé « Quand les parlementaires européens accréditent une rumeur... », nous avons reçu la lettre suivante de Me Joe Nordmann, président de l'Association internationale des juristes démocrates, expressément citée par l'Assemblée de Strasbourg — sur la base d'un texte présenté par Mme Danielle De March (PCF) — comme ayant sustenté en l'un de ses rapports, ladite accusation :

« 1. Aucune mission sur des prélèvement d'organes n'a été effectuée par l'Association internationale des juristes démocrates (AIJD) dans un pays latino-américain. L'association, qui se préoccupe du sort des enfants exploités pour la prostitution et la pornographie, a envoyé au Brésil, en 1986, une mission portant sur ces seuls problèmes, en commun avec la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et financée par l'association norvégienne Sauvez les enfants.

» 2. Une mission commune de l'AIJD et de la FIDH s'est rendue en Haïti du 2 au 9 juin 1988, en qualité d'organisation non gouvernementale (ONG), à la demande du Centre pour les droits de l'homme des Nations unies. Le rapport de l'AIJD, présenté au groupe de travail des Nations unies sur les formes contemporaines de l'esclavage, a conclu à l'absence de preuves d'un trafic d'organes, mais à un faisceau de présomptions et à la certitude de l'existence d'un trafic d'enfants.

» 3) Toujours à la demande des Nations unies, l'AIJD a communiqué au Centre des droits de l'homme des Nations unies à Genève des informations qui lui étaient parvenues et qui ne résultaient pas de ses propres constatations relatives à des prélèvements d'organes. Etaient citées les déclarations du Père Baruel, de l'Association abolitionniste internationale à la réunion du groupe de travail sur l'esclavage en septembre 1987 ; un article de Témoignage chrétien ; *une interview à Radio-Amérique de l'ex-secrétaire de la junte nationale du bien-être social du Honduras ; et des coupures de la presse guatémaltèque.*

» Le rapport du l'AIJD concluait en ces termes : « Depuis que les » transplantations d'organes ont été » rendues possibles, il a pu se créer » un « marché », et la commerciali» sation de parties du corps humain » a été faisable. De nombreux méde» cins s'en sont alarmés dès le début. » Dans les pays du tiers-monde où » règnent l'indigence comme la vio» lence, on peut imaginer que » l'enfant orphelin, abandonné, sans » protection, puisse devenir un jour » victime de criminels auxquels » leurs crimes rapporteront encore » plus que la prostitution ou la por» nographie dont ils se servent sur » une vaste échelle. Il conviendrait » de connaître la vérité. Si les » preuves ne peuvent être apportées » et qu'il n'en existe véritablement » aucune, sauf pour un ou deux cas » criminels exceptionnels et horri» bles, la presse ne doit pas publier » de tels rapports, elle n'en a pas le » droit. Si, au contraire, des preuves » peuvent être fournies, les mesures » les plus sévères et les plus urgentes » doivent être prises. »

» L'AIJD n'a, en aucune manière, participé à « une entreprise de désinformation. »

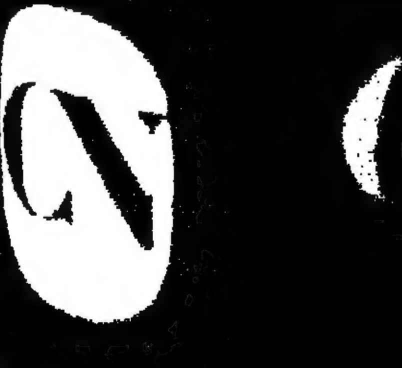
De son côté, la FIDH nous communique, en référence à sa mission en Haïti, ci-dessus citée, et à une autre, effectuée en août 1988 au Guatemala :

« 1) Aucun trafic d'organes d'enfants n'a été découvert ni aucun élément susceptible d'en créditer l'existence en Haïti et au Guatemala, malgré des recherches approfondies sur le terrain.

» 2) Il existe, toutefois, une rumeur persistante, tendant à mettre en cause, notamment, les Etats-Unis, laquelle procède d'une vaste campagne de désinformation.

» 3) La FIDH considère que la saisine du Parlement européen s'inscrit dans le cadre de la poursuite de cette campagne de désinformation ; elle met en garde les députés européens et l'opinion publique internationale pour qu'ils observent la plus grande prudence en la matière. »

[Rappelons que notre propre article disait exactement la même chose : 1) oui, il existe des filières de trafic d'enfants latino-américains à des fins d'adoption par des familles européennes ou américaines ; 2) oui, il existe une rumeur persistante, en Amérique latine, de l'existence d'un trafic d'organes d'enfants. Simplement indiquons-nous que cette rumeur ne procédait pas d'une simple volonté de désinformation, mais trouvait racine dans une hostilité très répandue des habitants du sous-continent (et du tiers-monde en général) à la formule d'adoption évoquée ci-dessus ; 3) aucune preuve n'existe, à ce jour, de trafic d'organes d'enfants, les transplantations n'étant d'ailleurs pas automatiquement possibles lors même qu'existerait une « matière première ». Tout ceci fait ressortir la légèreté du vote « à la sauvette » des parlementaires européens, le 15 septembre. — J.-P. C.]



Ils ont 32 ans et 70 ans d'expérience.

Il faut à la fois de l'expérience et du dynamisme pour financer les entreprises et favoriser leur développement. Les hommes du Crédit National ont l'un et l'autre. Créé il y a 70 ans, le Crédit National a acquis une connaissance incontestée des entreprises et des besoins des marchés. Ses diagnostics sont sûrs, ses évaluations solides.

Ce sont les hommes de votre réussite.

Les hommes du Crédit National, eux, ont l'âge du dynamisme et de l'innovation. Ils savent que financer les entreprises, c'est évoluer avec elles, c'est innover sans cesse pour répondre justement à leurs besoins en matière de prêts, d'opérations en fonds propres, de montages juridiques ou financiers.

Ils savent que le champ d'action des entreprises, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité, s'étend de leur région au monde entier.

Partenaires privilégiés des entreprises, les hommes du Crédit National, en conjuguant expérience et innovation, vous donnent tous les moyens, stratégiques et financiers, de votre réussite.



CN **Crédit National**

LES MOYENS DE VOTRE RÉUSSITE

Politique

La campagne pour le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

MM. Lafleur et Tjibaou soulignent que « la paix est encore fragile »

Pour la première fois depuis le début de la campagne officielle pour le référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie, les deux principaux protagonistes des accords de Matignon, MM. Jacques Lafleur, président du RPCR, et Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, ont dialogué, en duplex, samedi soir 29 octobre, sur TF1, avant d'appeler ensemble les électeurs à voter *« oui »*.

M. Lafleur, qui se trouvait à Nouméa, a affirmé : *« Les événements d'Ouvéa ont été un révélateur de ce que la violence peut amener. La Nouvelle-Calédonie, qui a connu cette situation pendant plusieurs années, par la faute d'erreurs d'analyse, par le manque de volonté politique, a compris que le dialogue était la seule solution pour que le progrès se fasse. »*

M. Tjibaou, qui se trouvait à Caen, a enchaîné en disant : *« Le drame d'Ouvéa a servi de révélateur à chacun de nous. Ouvéa, comme d'autres événements que nous avons vécus dans la souffrance, nous révèle à nous-mêmes. Je constate qu'aujourd'hui, dans le pays, chacun se regarde avec un regard neuf, un regard hésitant, comme si on ne s'était jamais regardés, on ne s'était jamais découverts. J'espère que nos continuerons à vouloir nous découvrir, pour créer les conditions pour que l'on construise définitivement la paix dans notre pays. »* Le chef du mouvement indépendantiste a souhaité que le référendum marque *« un soutien massif de la nation »* aux accords de Matignon en soulignant : *« C'est la première fois depuis cent ans que l'on décide de faire en commun un bout de chemin ensemble. »*

M. Lafleur, pour sa part, est apparu meurtri par les attaques *ad hominem* multipliées contre lui, localement, par l'extrême droite. Avant de participer à cette émission enregistrée, il avait exprimé l'intention de déposer une plainte en diffamation contre le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, qui l'avait accusé, avant de regagner la métropole, d'être le *« parrain d'une mafia d'affairistes »*.

Le président du RPCR a demandé à M. Tjibaou de réaffirmer qu'il tiendrait ses engagements pris à l'hôtel Matignon, car, a-t-il dit, *« je parcours la Nouvelle-Calédonie pour m'engager, au nom de la France, en son nom et au mien, à tenir les engagements, coûte que coûte, sous la pluie d'injures qui m'accablent de trahison à l'égard de mes compatriotes et de la France »*. M. Lafleur a appelé *« les Français et les Françaises, les Calédoniens et les Calédoniennes à voter « oui », à faire ce pas en avant qui a déjà donné des résultats ». « La Nouvelle-Calédonie,* a-t-il dit, *compte beaucoup sur ses compatriotes métropolitains pour l'aider à se redresser. Elle se redressera d'autant mieux que les partis que nous représentons tiendront leurs engagements. »*

Le chef du FLNKS lui a répondu que son mouvement n'avait *« pas l'habitude de renier sa signature ». « Ces engagements sur la décennie, nous les tiendrons,* a déclaré M. Tjibaou, *mais nous sommes trois. Nous ne manquerons pas à notre signature dans la mesure où nos deux autres partenaires* [le RPCR et le gouvernement] *ne manqueront pas à leur parole. »*

Les deux hommes sont convenus que *« la paix est encore fragile »*. Au même moment, sur le territoire, deux incidents suscitaient une certaine émotion.

A Koné, localité du nord-ouest de la Grande-Terre, quatre gendarmes ont été légèrement blessés, dans la nuit de samedi à dimanche, alors qu'ils étaient intervenus pour mettre fin à une altercation entre un groupe de Canaques et un groupe de caldoches, en marge d'un bal. Au moment où ils s'interposaient, ils ont été atteints par des pierres et des bouteilles lancées par une soixantaine de Mélanésiens dont certains étaient en état d'ébriété. Deux véhicules ont été endommagés, des vitrines ont également été brisées dans un hôtel voisin et à l'école publique de Koné un début d'incendie a été maîtrisé.

Dans la banlieue de Nouméa, samedi après-midi, aux abords de la tribu de Saint-Louis, un Canaque, visiblement éméché, a endommagé plusieurs véhicules de passage en les frappant à coups de manche de pioche. Parmi les voitures endommagées figurait celle de *M. Lafleur qui passait par là mais qui n'a pas été blessé.* L'auteur de cette agression n'a pas été retrouvé.

Haro socialiste sur le RPR

« Voter « oui », c'est voter pour la paix », a expliqué Alain Delon, invité de « 7 sur 7 » sur TF 1 le dimanche 30 octobre. L'acteur a indiqué que, venu au comité Calédonie-Fraternité *« à la demande du premier ministre et par l'entremise de Raymond Barre »*, il estime que *« s'il y a une seule chance de conserver la paix en Nouvelle-Calédonie, il faut voter « oui », en oubliant toutes les considérations politiques »*. Alain Delon a critiqué la position du RPR, qui préconise l'abstention le 6 novembre, et il a affirmé que voter est *« un devoir civique et un devoir tout court »*.

Le RPR a été critiqué aussi par M. Michel Delebarre, ministre des transports et de la mer, qui, au « Club de la presse » d'Europe 1, a déclaré *« scandaleux »* que M. Alain Juppé *« ait eu le culot de dire qu'il remettrait en cause le résultat »* du référendum. Deux jours auparavant, M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, avait, dans un communiqué, fustigé la formation chiraquienne, qui, selon lui, après avoir *« semé la tempête »* en Nouvelle-Calédonie, se proposerait, dans l'avenir de la conduire *« au naufrage (...) en remettant en cause les accords Lafleur-Tjibaou »*.

Le RPR *« est-il pour la paix ? »*, demandait M. Le Pensec, qui ajoutait : *« Le RPR est un bateau ivre. Y a-t-il encore un capitaine à bord ? »*

M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, a mis en cause, lui aussi, dimanche, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », l'attitude du RPR, s'étonnant que ce dernier *« ait choisi l'abstention sur un sujet aussi dramatique que celui-là »*. *« Ce qu'on demande aux électeurs,* a expliqué M. Durafour, *ce n'est pas de donner un satisfecit au gouvernement, c'est de donner une forme solennelle à l'engagement pris par la France de permettre aux Calédoniens de se déterminer librement dans dix ans »*. M. Durafour a souligné qu'*« on ne demande pas aux Français de voter pour ou contre la Nouvelle-Calédonie indépendante »* et qu'il ne s'agit pas, non plus, le 6 novembre, d'un *« plébiscite pour le président de la République, qui vient d'être réélu avec 54 % des voix et n'a nul besoin de cela pour être conforté »*.

Il ne s'est trouvé, pendant le week-end, que M. René Monory, sénateur (CDS) de la Vienne, ancien ministre de l'éducation nationale du gouvernement Chirac, pour défendre le RPR, en déclarant que M. Michel Rocard s'était *« beaucoup dégradé en attaquant* [ce parti] *comme il l'a fait »*. Se disant *« troublé »*, M. Monory, dont les amis appellent à voter « oui », a affirmé : *« Je ne sais pas si je vote pour la paix ou si je vote pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. »*

M. Monory hésite

L'ancien ministre, invité du « Forum » de Radio-Monte Carlo, dimanche, a confié qu'il hésite entre le « oui » et le vote blanc. *« Si j'étais amené à voter « oui »,* a-t-il dit, *ce ne serait pas avec un très grand enthousiasme, parce que, malheureusement, j'aurai toujours un remords si mon vote devait conduire à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. »* M. Monory a indiqué qu'il avait rencontré, parmi ses électeurs, *« presque une volonté de s'abstenir »* le 6 novembre et que les hommes politiques doivent être conscients de leurs *« limites »*. *« Si j'insistais pour que* [ces électeurs] *aillent voter, je me fâcherais avec eux »*, a-t-il affirmé.

« J'irai voter, mais je ne donnerai pas de consigne à mes électeurs », a conclu, sur ce point, l'ancien ministre. En outre, à ses yeux, *« pousser le peuple à vouloir voter coûte que coûte, pour donner un blanc-seing au gouvernement, c'était* [de la part de M. Rocard] *une opération maladroite »*. M. Monory estime que le premier ministre aurait pu se contenter d'un vote du Parlement et que, en choisissant la voie du référendum, il a fait preuve d'*« inexpérience »* et accompli *« un travail d'amateur »*. Si l'opposition est ramenée au pouvoir, a-t-il ajouté, elle ne pourra *« sans doute pas revenir sur les accords »*, mais *« il faudra saisir le Conseil constitutionnel sur un certain nombre de points »*.

M. Jean-Marie Le Pen a continué, lui, sa campagne pour le « non », en accusant, samedi soir, à Toulouse, le gouvernement *« d'avoir présenté un projet déguisé, qui conduit immanquablement à l'indépendance de l'île »*. *« C'est cela, et seulement cela,* a affirmé M. Le Pen, *qui justifie l'accord du chef de bande terroriste, Jean-Marie Tjibaou, qui, au nom de cinquante mille Canaques, installerait la division en Nouvelle-Calédonie, alors que les autres grandes nations européennes cherchent l'union. »*

Observant que le référendum du 6 novembre *« est né à la suite d'un accord entre les communautés »* de Nouvelle-Calédonie, le président du Front national a demandé : *« Depuis quand les communautés ont-elles une existence légale dans la République française ? »* Refusant de se déclarer *« d'accord avec Tjibaou et Lafleur »*, M. Le Pen a affirmé : *« Les intérêts terroristes du FLNKS ont rejoint les intérêts de M. Lafleur. »*

Une polémique déplacée

INTERROGÉ sur les incidents survenus dans la nuit de samedi à dimanche à Koné, où quatre gendarmes ont été légèrement blessés par des projectiles divers lancés par un groupe de Ccanaques alors qu'ils tentaient de s'interposer entre ceux-ci et un groupe de caldoches à la sortie d'une soirée dansante qui menaçait de dégénérer en bagarre, M. Jean-Marie Tjibaou soulignait avec humour, dimanche soir, avant de regagner la Nouvelle-Calédonie : *« Le fait nouveau, c'est que Ccanaques et caldoches étaient au bal ensemble... »*

Cette remarque, paradoxale, apparaît tout àa fait fondée. L'une des premières conséquences prosaïques du climat de détente créé sur le Territoire par la signature des accords de Matignon et de la rue Oudinot a été la réouverture des salles de danse. On fait la fête là où l'état de guerre prévalait quelques semaines auparavant.

Qui s'en plaindrait ? La reprise des soirées dansantes à l'hôtel de la Plage de Poindimié, qui avait été transformé depuis plus d'un an en casernement militaire, a ainsi donné lieu, la semaine passée, à de joyeuses retrouvailles. De même, à Hienghène, la commune dont M. Tjibaou est le maire, le « pilou » traditionnel organisé pour marquer la réouverture du centre culturel a connu un beau succès d'affluence. Peu à peu la Nouvelle-Calédonie réapprend la paix.

Cette paix reste néanmoins *« fragile »*, comme l'ont opportunément souligné, sur TF 1, MM. Lafleur et Tjibaou. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les incidents du week-end sur le Territoire se sont produits à Koné et aux abords de la tribu de Saint-Louis, en banlieue de Nouméa. Il s'agit là de deux endroits où la cohabitation entre Canaques et caldoches a souvent été conflictuelle. Certaines des tribus mélanésiennes de la région de Koné, fief caldoche de la côte ouest, ont subi des sévices de la part des forces de l'ordre à la fin de 1987, dans le cadre d'opérations judiciaires lancées pour essayer de retrouver les meurtriers de deux gendarmes. Et l'on ne compte plus les affrontements entre les jeunes militants indépendantistes de Saint-Louis et les gendarmes, qui ont commis là une « bavure » en tuant un jeune Canaque au printemps dernier, dans le cadre d'une autre enquête de police judiciaire.

De l'huile sur le feu

Bien que les deux faits divers de ce week-end ne revêtent directement aucun caractère politique, ils sont révélateurs de contextes politiques difficiles. Ils confirment qu'en Nouvelle-Calédonie la moindre étincelle peut à tout moment annihiler les efforts de réconciliation. Que serait-il advenu si M. Lafleur avait été malencontreusement blessé par le pochard qui a endommagé à coups de pioche sa voiture et cinq autres véhicules samedi, près de la tribu de Saint-Louis ?

Au regard de cette fragilité du processus de réconciliation engagé par MM. Lafleur et Tjibaou, la polémique en cours en métropole apparaît singulièrement déplacée. Peu importe, au fond, les responsabilités respectives du gouvernement et du RPR dans le malaise qu'engendre l'escalade verbale de ces derniers jours, le mal est fait.

Mais force est de constater que le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, ajoute de l'huile sur le feu quand il confirme à *l'Express*, que si son parti revenait au pouvoir, il abrogerait la disposition du projet de loi référendaire visant à « geler » le corps électoral du Territoire jusqu'au scrutin d'autodétermination prévu en 1998.

Remettre en question ce point capital des accords de Matignon revient à anéantir l'ensemble du compromis échafaudé par MM. Lafleur, Tjibaou et Rocard. Si la composition du corps électoral calédonien a toujours constitué en effet un *casus belli* entre le FLNKS et le RPCR, c'est bien parce que les Canaques, devenus minoritaires sur leur terre natale à cause des politiques d'immigration pratiquées par la France, ont toujours considéré comme une monumentale imposture du suffrage universel l'application à la Nouvelle-Calédonie du principe fondamental de la démocratie : *« Un homme égale une voix. »* Chaque fois qu'on argue, sur ce point, du respect de la Constitution de 1958, M. Tjibaou répond par un argument qui ne manque pas, lui non plus, de force : *« En vertu de quel article de votre Constitution la France a-t-elle pris possession de mon pays en 1853 ? »*

C'est bien parce que sa complexité le rend à nul autre pareil que le dossier calédonien appelle des solutions qui sortent des sentiers battus et que l'imagination manifestée en ce sens par les signataires des accords de Matignon mérite d'être encouragée au-delà des clivages politiques.

ALAIN ROLLAT.

France-Plus fait campagne pour le « oui »

« Oui, je vote. Je vote « oui ». On ne pouvait imaginer slogan plus concis pour l'association France-Plus, qui milite pour la participation des Français d'origine immigrée à la vie politique et, en la circonstance, pour l'approbation du projet de loi sur la Nouvelle-Calédonie lors du référendum du 6 novembre. France-Plus fait campagne par voie d'affiches et a organisé plusieurs réunions, la dernière à Nice, le jeudi 27 octobre, avec la participation de M. Henri Emmanuelli, *« numéro deux »* du PS.

L'association participera au meeting du Parti socialiste à Lille, le 4 novembre, au cours duquel M. Michel Rocard prendra la parole. Le même jour, France-Plus organise une réunion à Rouen, avec MM. Jean-Pierre Cot et Bertrand Renouvin, et une autre à Valence avec M. Rodolphe Pesce.

Le lendemain, elle a prévu une réunion à Grenoble avec MM. Louis Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et Michel Hannoun, ancien député RPR.

« Nous sommes un peu les Canaques de la métropole », affirme M. Arezki Dahmani, président de France-Plus, pour résumer les handicaps sociaux dont souffrent les enfants d'immigrés.

Aussi les « beurs » ne peuvent-ils, selon lui, qu'approuver une politique dont l'objectif est de combattre les inégalités entre communautés en Nouvelle-Calédonie, comme il convient de le faire, aussi, en métropole.

Les critiques du RPR

M. Juppé persiste et signe

Dans un entretien publié par *l'Express* daté 3 novembren M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, affirme, à propos de la composition du corps électoral néo-calédonien en 1998, telle qu'elle est définie par le projet de loi soumis au référendum du 6 novembre : *« Le fait d'organiser un système dans lequel, en 1998, sur une portion du territoire de la République, il y aurait des citoyens français ayant le droit de vote et d'autres ne l'ayant pas est inadmissible. Quand nous reviendrons au pouvoir, nous saisirons le peuple ou le Parlement pour abroger cette disposition. Il n'y a rien, là, n'en déplaise à M. Rocard, qui attente à la démocratie. »*

A propos de la prise de position pour le « oui » de M. Raymond Barre, M. Juppé affirme : *« Cet homme a décidément des certitudes successives et contradictoires. J'aimerais être sûr que, dans la réflexion de M. Barre, ne sont intervenus que des éléments liés à l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. »* Le secrétaire général du RPR ajoute qu'il *« préfère être attaqué par* [ses] *adversaires que débauché, au prix de quelques amendements à la loi de finances négociés en catimini »*.

● **Un comité pour le « oui » au référendum formé par des membres du Conseil économique et social.** — Soixante-et-un membres du Conseil économique et social, dont de nombreux socialistes et sympathisants, ont pris l'initiative, le 28 octobre, d'un comité pour le « oui » au référendum. Ils affirment qu'*« aux delà de toute préoccupation partisane »* ils lancent *« aux milieux économiques et sociaux dont* [ils sont] *issus une appel en faveur du « oui »*, et se disent *« conscients de servir la cause des droits de l'homme et de la France »*.

PROPOS ET DÉBATS

M. Chevènement

Célébration

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, affirme, dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* du 30 octobre, que *« ceux qui veulent enterrer la Révolution française sont en réalité les mêmes qui célèbrent tous les jours l'avènement d'un centre qui périmerait pour toujours le débat entre la gauche et la droite »*. *« Les idées de la Révolution française sont éminemment modernes »*, estime le fondateur de « Socialisme et République » citant en exemple le *« million de jeunes étudiants et lycéens* [qui] *descendent dans la rue pour réclamer l'égalité des chances »* ou *« le droit des enfants d'immigrés nés sur notre sol à exercer leurs droits civiques »*. *« Tant que régnera l'oppression, tant que des millions d'êtres seront laissés sur le bord du chemin, tant qu'on brûlera des cinémas, tant qu'on tirera dans la foule pour réprimer une manifestation, tant que le racisme des petits servira de paravent pour défendre les privilèges des gros, les idées de la Révolution feront leur chemin et (...) continueront de faire l'Histoire, en France et dans le monde entier »*, a ajouté M. Chevènement.

M. Durafour

Partenaires

M. Michel Durafour, ministre de l'« ouverture », chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a affirmé, dimanche 30 octobre lors du Grand Jury RTL-*le Monde*, que le PS n'est *« pas du tout totalitaire »* vis-à-vis de ses partenaires. D'ailleurs, lorsqu'il a participé au gouvernement en qualité de partenaire du RPR, M. Durafour a précisé que ce parti n'était pas *« totalitaire »* non plus. *« Dans la mesure où,* a expliqué le membre du gouvernement, *dans le système de la Vᵉ République, le président de la République et le premier ministre ont un ensemble de responsabilités qui font que le totalitarisme n'a pas les moyens de s'exprimer. »*

M. Madelin

Clarification

M. Alain Madelin, délégué général du Parti républicain, a souhaité, dimanche 30 octobre, dans le cadre du « Grand Oral », de Pacific FM, que les centristes se livrent à *« une clarification aussi rapide que possible »* de leur situation politique. *« Je lis, sous les mêmes plumes centristes, dans des journaux centristes, des analyses différentes »*, a fait observer l'ancien ministre chargé de l'industrie avant de s'expliquer : *« Dans un cas, ils disent être résolument dans l'opposition. Dans l'autre, ils disent qu'il y a certes du bien avec l'UDF et le RPR, mais qu'il y a aussi beaucoup de bien avec les socialistes. »* Interrogé sur l'éventuelle candidature de M. François Léotard, secrétaire général du PR, à l'élection présidentielle, M. Madelin a répondu : *« C'est l'hypothèse dans laquelle, au PR, nous travaillons. »*

M. Noir

Terroir

M. Michel Noir, député (RPR) du Rhône, a souhaité, dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* du 30 octobre, *« tirer les conséquences du décalage horaire entre la classe politique et les préoccupations des Français »*. Pour les « rénovateurs » auxquels s'apparente M. Noir, il s'agit de *« donner plus de poids aux élus locaux, aux gens du terrain »*. *« Si le RPR avait mieux écouté les élus qui revenaient de leur terroir,* a estimé l'ancien ministre chargé du commerce extérieur, *il aurait su mieux ajuster ses positions et se faire comprendre des Français. »*

Le message de M. Rocard aux maires

« Effaçons les exclusions et les injustices »

M. Michel Rocard a reçu, le samedi 29 novembre, à l'hôtel de ville de Conflans-Sainte-Honorine, dont il est maire, une délégation d'une douzaine de maires de Nouvelle-Calédonie, conduite par M. Tjibaou. Le premier ministre a lu à ses invités un message qu'il s'apprête à adresser à tous les maires de France (*le Monde* daté 30-31 octobre).

M. Rocard y rappelle les *« trois raisons principales »* qui ont entraîné le choix du référendum : *« prévenir toute remise en cause de la paix civile ramenée sur le territoire par les accords de Matignon (...), garantir dix ans de stabilité pendant lesquels les affrontements feront place à une compétition pacifique »*, enfin affirmer que *« dans dix ans, en tout état de cause, notre pays restera fort, présent et respecté dans cette partie du monde où il aura rétabli la concorde et la justice »*.

Dans ce message, le premier ministre conclut : *« De trop nombreux morts jalonnent l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. Effaçons les exclusions et les injustices qui sont sources de violence. »*

● **Le FN suspend de ses fonctions son secrétaire départemental de l'Aisne.** — M. Hubert Potel, secrétaire départemental du Front national dans l'Aisne, vient d'être suspendu de ses fonctions par les instances nationales de son parti. Il est accusé d'avoir participé, le 24 octobre à Compiègne (Oise) à la réunion constitutive du RAF (Rassembler, Agir pour la France), parti constitué par M. Pascal Arrighi.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 29 octobre 1988 :

DES DÉCRETS

● Du 25 octobre 1988, approuvant le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Bordeaux (Gironde).

● N° 88-1010 du 25 octobre 1988 portant publication de l'accord relatif aux transports aériens réguliers entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République argentine (ensemble une annexe et deux tableaux des routes) signé à Buenos-Aires le 13 juillet 1983.

UN AVIS

● Relatif à l'indice mensuel des prix, qui s'établit à 173,1 en septembre 1988 (base 100 en 1980).

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 30 octobre :

UN DÉCRET

N° 88-1012 du 28 octobre 1988 portant application aux territoires d'outre-mer du régime des bourses d'enseignement supérieur et des prêts d'honneur du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

UNE LISTE

D'admission à l'Institut national agronomique Paris-Grignon, aux Ecoles nationales supérieures agronomiques de Montpellier, Rennes et Toulouse, à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy et à l'Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires de Massy (concours commun 1988).

La conférence internationale de Fès sur le péril acridien

Une « force verte » est proposée pour lutter contre les criquets

Devant la montée du péril acridien, le roi du Maroc a réuni, les 28 et 29 octobre, à Fès, une conférence internationale. A l'issue de cette réunion, il a appelé à la création d'une « force verte » neutre qui pourrait aller combattre en toute sécurité les criquets pèlerins dans les zones-clés dont les troubles persistants interdisent l'accès aux spécialistes.

FÈS
de notre envoyée spéciale

« Les premiers essaims sont apparus venant de Mauritanie le 7 avril 1988 dans la région de Saint-Louis. Ils sont restés jusqu'au 7 juillet. Nous avons ensuite eu deux mois et demi de répit. Mais, depuis le 21 septembre, les vents du nord nous ont amené des arrivées massives de criquets pèlerins. Les insectes ont suivi la côte atlantique : le 18 octobre, ils étaient dans l'extrême sud du Sénégal. Le 5 octobre, les œufs ont commencé à éclore autour de Saint-Louis et, à partir du 22 octobre, c'était le tour des œufs du sud. Ce 28 octobre, nous avons des bandes larvaires et des juvéniles ailés immatures dans le nord et le centre du pays, de jeunes larves dans le sud. » L'exposé du directeur de l'agriculture du Sénégal est remarquablement clair et précis. Le ton est froid pour énumérer les chiffres des zones infestées et des superficies traitées. Mais il décrit mieux que tout discours passionné la catastrophe imminente qui va s'abattre sur tout le nord de l'Afrique et le Proche-Orient.

La situation est telle que le roi du Maroc, Hassan II, dont le pays a vu les premières arrivées d'essaims en octobre 1987 et commence à subir une invasion qui menace d'être massive, a eu l'initiative de réunir à Fès, les 28 et 29 octobre, une conférence internationale sur le péril acridien. Trente-quatre délégations y sont venues, des Etats d'Afrique déjà concernés, des pays du Proche-Orient où les essaims commencent à arriver, des Etats du sud de l'Europe qui pourraient être touchés, des pays donateurs (Europe occidentale, CEE, Etats-Unis), ainsi que les représentants d'agences spécialisées des Nations unies.

Ouverte par M. Azzedine Laraki, premier ministre, et présidée par M. Othmane Dennati, ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, la conférence a commencé par une remarquable présentation de la situation au Maroc illustrée de cartes et de tableaux de l'organisation que ce pays a mis sur pied pour lutter contre le fléau. Un comité interministériel et un PC national coordonnent les efforts et supervisent les opérations à l'échelle du pays ; des PC régionaux agissent à l'échelle des régions. Les forces armées royales participent largement aux prospections, qui seules permettent des traitements efficaces. Elles participent aussi à ce traitement ; elles fournissent des véhicules, des moyens de transmission, etc. Avec, en plus, des aides apportées par la FAO (Food and Agriculture Organization) et par divers pays. Du 27 octobre au 31 décembre 1987, 201 953 hectares ont été traités et 2 603 704 hectares du 1er janvier au 15 juillet. Le montant de l'effort marocain s'élève à un montant de 235 915 000 dirhams (182 millions de francs), celui de l'aide extérieure à 102 152 884 dirhams (78,6 millions de francs).

Des modèles informatisés

Dans le même temps, sont menées des études de biologie, de climatologie, de chimie, de matériel, qui sont indispensables pour mieux comprendre le comportement des criquets pèlerins, essayer de prévoir les déplacements des essaims. Tous les essaims et les lieux de ponte repérés sont pointés sur des cartes introduites dans des modèles informatisés. Cette organisation a évité des dégâts énormes en 1987 et au début de 1988. Mais l'invasion qui a commencé risque d'être aussi redoutable que celle de l'an dernier. Entre-temps, les criquets ont « tourné » dans tout le nord de l'Afrique, se multipliant d'autant plus que la saison des pluies au Sahel a été exceptionnellement bonne.

Les criquets ignorent les frontières. Cette évidence a été le leitmotiv des vingt et une interventions *qui ont suivi* l'exposé *marocain* et qui toutes ont souligné la nécessité de coordonner la lutte à l'échelle des régions infestées ou menacées. Mais, comme l'a fait remarquer la délégation américaine, la pullulation des criquets est favorisée par l'impossibilité d'aller dans plusieurs régions-clés pour surveiller, et éventuellement traiter les essaims naissants. Les pays où se trouvent ces régions-clés ne pourraient-ils faire taire leurs querelles intérieures ou extérieures afin de laisser la place et garantir la sécurité à des équipes neutres dont la seule tâche serait la lutte acridienne ?

A propos de la coordination nécessaire à l'échelle internationale, le délégué libyen a proposé de créer une agence internationale contre le péril acridien. Cela a dû faire particulièrement plaisir aux représentants de la FAO : cette agence spécialisée des Nations unies a été créée pour aider au développement de l'agriculture et de la production alimentaire. Elle a donc en charge, de par sa nature, la lutte contre les criquets puisque ceux-ci dévorent toute la végétation cultivée ou sauvage.

Le premier des pays donateurs à s'exprimer, la France, par la voix de M. Thierry de Baucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, a promis de continuer à apporter son aide aux pays touchés par le fléau. En aides bilatérales, notre pays a déjà fourni 35 millions de francs et 20 autres millions en participant à des programmes internationaux dont certains menés par la CEE ; à ces sommes s'ajoutent des aides en équipement et en assistance scientifique et technique.

L'Allemagne fédérale et les Etats-Unis ont rappelé que leur aide s'élevait, depuis l'automne 1987, à respectivement 35,4 millions de deutschemarks (120 millions de francs) et à 37 millions de dollars (230 millions de francs). Ils ont l'intention de continuer et même d'intensifier leur aide. Mais leurs représentants ont insisté, à juste titre, sur la nécessité d'employer des insecticides non toxiques pour les hommes et l'environnement en général, étant donné l'étendue des zones à traiter.

Toutefois, on peut se demander si ces deux pays n'ont pas eu tort de s'opposer formellement à l'emploi de dieldrine en 1986, lorsque la pullulation des criquets s'est amorcée. Certes, la dieldrine est rémanente : son efficacité se prolonge pendant quelques semaines. Certes, elle est toxique, mais les régions de pullulation étaient alors limitées et éloignées des zones d'habitation et de culture. Elle aurait pu être employée sans dommage pour l'homme et son environnement et elle aurait peut-être jugulé la pullulation des criquets pèlerins. Bien entendu, on ne peut réécrire l'histoire, mais tout le monde sait que la mise au point de produits spécifiques nouveaux est très longue.

La FAO a organisé, le 21 octobre, une journée d'études au cours de laquelle a été examiné *« l'emploi sous certaines conditions »* de la dieldrine. La fabrication de cet insecticide a été arrêtée, mais il en existe des stocks de 130 000 litres, dispersés d'ailleurs entre plusieurs dizaines d'endroits. On ne sait pas comment se débarrasser de ces stocks sans menacer l'environnement. Ne serait-il pas plus judicieux d'utiliser la dieldrine existante dans des zones semi-désertiques et dans des conditions strictes de contrôle technique et scientifique ?

Pour conclure la réunion, le roi du Maroc a reçu toutes les délégations le 29 octobre. Il a insisté sur le fait que les criquets pèlerins menacent la planète, même les pays tempérés (l'arrivée d'essaims dans les Antilles est confirmée). Hassan II a repris l'idée d'une force neutre – la « force verte » dans ses propos – et a l'intention d'en saisir les Nations unies. Il a aussi proposé que la prochaine conférence internationale sur le péril acridien se tienne dans trois mois au siège de la FAO, à Rome. Il a souligné le rôle essentiel de la FAO dans la lutte contre les criquets. Mais il a regretté que cette agence spécialisée des Nations unies, pourtant chargée de combattre la faim dans le monde, ne reçoive pas plus d'aide financière des pays « donateurs ».

YVONNE REBEYROL.

JUSTICE

Au congrès du Syndicat des avocats de France

Le cadeau empoisonné de M. Charasse au garde des sceaux

Réuni pour son quinzième congrès à Clermont-Ferrand, du 29 au 31 octobre, le Syndicat des avocats de France (SAF), classé à gauche, et qui fait un score de 30 % aux élections professionnelles, avait choisi pour thème, « Défense et précarité, la loi, le hasard et la nécessité ». Au moment où – malgré des aménagements de dernière minute – le budget de la justice est assujetti à une rigueur draconienne, la visite simultanée du garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, et du ministre du budget, M. Michel Charasse, a donné lieu à une démonstration éclatante des tiraillements au sein du gouvernement.

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyée spéciale

Sans M. Michel Charasse, le congrès du SAF aurait sans doute manqué de tumulte. Réunis en congrès, comme chaque année, ces avocats de gauche (ils revendiquent deux mille cotisants sur seize mille avocats) accueillaient bien volontiers en M. Pierre Arpaillange un garde des sceaux dont ils se sentent proches, tout magistrat qu'il soit, et dont ils préféreraient d'évidence le soutenir plutôt que l'attaquer, même s'ils lui reprochent *« un manque de tonicité »*. Le thème retenu pour le congrès, « Défense et précarité », deux jours après le report du vote du budget de la justice, paraissait tout à fait d'actualité. Sans même parler des réformes de fond de la profession d'avocat, du débat en cours sur la réunion des professions d'avocat et de conseil juridique qui donnent lieu à des prises de position enflammées et à des déchirements au sein même des diverses organisations syndicales ; sans même qu'il soit besoin de s'attarder sur la toute nouvelle réforme de la détention provisoire généralement jugée très décevante par les membres du SAF, les seuls crédits alloués à la justice pour 1989 (et notamment l'absence symbolique du relèvement du plafond de l'aide judiciaire et des rémunérations des désignations d'office) avaient de quoi désappointer ces avocats qui – après l'ère Badinter – comprennent mal qu'un gouvernement de gauche ne fasse pas de la justice l'une de ses priorités.

La présidente du SAF, Me Sylviane Mercier, du barreau de Pontoise, ne l'a pas dissimulé en déclarant, d'entrée de jeu, qu'elle regrettait amèrement *« l'absence totale de choix politique en matière de justice »*, absence parfaitement reflétée par les récents choix budgétaires. M. Pierre Arpaillange, qui venait pourtant d'arracher de haute lutte quelques centaines de millions de francs supplémentaires (*le Monde* du 29 octobre), ne pouvait qu'en convenir et le regretter : *« Je souhaite fermement qu'on ne nous oppose pas certaines contraintes budgétaires pour différer la solution au problème de vos indemnités »*, car, autour du plafonnement de l'aide judiciaire, c'est tout le fonctionnement de la justice réservé aux plus démunis – clientèle dont les avocats du SAF sont souvent les interlocuteurs privilégiés – qui se joue. A côté des interrogations sur l'avenir de la profession, le SAF se préoccupe avec passion, et pas seulement pour les rémunérations médiocres qui s'ensuivent, du secteur assisté et du fonctionnement chaotique, en particulier, de la justice pénale, dans la perspective d'un droit d'accès égalitaire des justiciables à la justice.

Une rallonge budgétaire de plus de 330 millions

Venu en voisin et, dit-il, en *« ministre auvergnat »*, car il est maire de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), où il devait tenir sa permanence, M. Michel Charasse, dont il était seulement prévu qu'il *« passerait boire un verre »* décidait impromptu de prendre la parole. Piqué au vif par les critiques ouvertes du SAF et celles, plus feutrées, du garde des sceaux, M. Charasse décidait alors, avec un sens aigu de la provocation, avec la faconde et le bagout qu'on lui connaît, de « monter au créneau », se livrant à un exposé sans nuance de sa conception de la chose judiciaire.

Attaché – qui ne le serait ? – au sacro-saint principe du *« droit égal de tous face à la justice »*, M. Charasse a critiqué les délais trop longs de la justice, notamment dans la matière qu'il dit le mieux connaître, le droit social. Il s'en est pris, plus spécialement, à la chambre sociale de la Cour de cassation (qui aurait oublié que M. Arpaillange était naguère le procureur général de cette Cour, surencombrée de *« petits litiges »* de montants *« minimes »* (quelques centaines de francs) qu'il préférerait voir régler par la conciliation. Las des demandes répétées, émises tant par le ministère de l'intérieur que par celui de la justice pour financer des opérations de prévention, il s'est interrogé sur l'opportunité de doter plus richement des secteurs qui ne lui semblent pas rentables. Décidé à ne pas fonctionner *« à guichets ouverts »*, distribuant de l'argent à qui en demande, M. Charasse n'a flatté personne dans le sens du poil. Il a même, se fondant sur une étude récente du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts), considéré que les avocats, à côté des fonctionnaires et des magistrats, avaient la vie plutôt belle, manière comme une autre de leur demander de cesser leurs jérémiades.

Le ministre du budget, alors que la tension montait dans la salle, s'est ensuite offert le luxe de détailler les chiffres de la « rallonge » budgétaire accordée à la justice, à la grande surprise du garde des sceaux et des membres de son cabinet qui, visiblement, n'avaient pas retenu les mêmes chiffres. Ainsi, 330 millions de francs de *« mesures complémentaires »* seraient débloqués : 90 millions de francs par un amendement à la loi de finances devront permettre la mise en place du protocole d'accord signé le 8 octobre dernier par M. Gilbert Bonnemaison avec les syndicats des personnels pénitentiaires ; 40 millions de francs seraient consacrés à l'amélioration des conditions de travail des personnels de surveillance et 200 millions de francs à la rénovation des prisons les plus vétustes. Selon le ministre du budget, d'autres *« arrangements »* sont encore à trouver, notamment pour les indemnités destinées aux magistrats qui devraient être dotés de 18 à 20 millions de francs.

Le respect des arbitrages

Tirant la couverture à lui, à la fois en exposant des idées toutes personnelles sur le fonctionnement de la justice et en retirant au garde des sceaux un effet d'annonce sur des améliorations budgétaires rudement négociées par M. Arpaillange avec l'appui de M. Pierre Bérégovoy, M. Michel Charasse ne s'est pas fait que des amis. Il n'en avait apparemment cure. Chahuté par des avocats peu habitués à ce discours technocratique qu'ils estiment bien réducteur, M. Charasse ne semblait pas, dans les couloirs, mécontent de son « coup ». *« Au moment des arbitrages*, nous a-t-il déclaré, *Arpaillange ne m'a rien demandé sauf pour les nouvelles prisons. Après le conseil des ministres de mercredi, je l'ai pris par le bras et je l'ai emmené à mon ministère, dans mon bureau. Il m'a dit :* « Vous m'assassinez » *et il m'a supplié de ne pas le laisser aller devant l'Assemblée nationale avec un pareil budget. Il a profité de cette réunion pour sortir une liste d'exigences. Or, ce n'est pas possible, il y a déjà eu des arbitrages sous l'autorité du premier ministre. Arpaillange doit les respecter. Sinon, je n'ai qu'à m'installer dans la rue avec une table et donner de l'argent à tout le monde »*.

Si le ministre du budget a bien fini par lâcher un peu de lest, la pilule est visiblement mal passée. *« Le problème d'Arpaillange*, conclut publiquement M. Charasse dans un bel élan de solidarité gouvernementale, *c'est qu'il est perdu dans les procédures parlementaires et la vie politique »*.

« La justice a besoin de bons défenseurs, avait auparavant déclaré M. Charasse à la tribune du congrès. *Je suis heureux de rendre hommage à celui qui est à sa tête »*. Les hommages de M. Charasse dissimulent parfois des cadeaux empoisonnés.

AGATHE LOGEART.

DÉFENSE

Devant l'augmentation considérable des coûts

L'armée de terre devra réduire ses commandes de chars et d'hélicoptères

Les prix prévisibles du char Leclerc et de l'hélicoptère de combat, qui doivent équiper l'armée de terre française au milieu de la prochaine décennie, ont tellement augmenté qu'il faudra réduire, peut-être de moitié, le volume des commandes passées aux industriels. C'est l'avis de l'ancien président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, M. François Fillon, devenu, depuis, rapporteur du budget de l'armée de terre.

Député RPR de la Sarthe et connu pour sa compétence de longue date en matière de défense, M. Fillon ne dissimule pas ses vives inquiétudes sur ce double dépassement des devis dans le rapport parlementaire qu'il vient de consacrer au projet de budget de la défense pour 1989. Ce projet sera soumis au vote de l'ensemble des députés les mercredi 2 et jeudi 3 novembre, au Palais-Bourbon.

L'hélicoptère de combat d'abord. Conçu en coopération franco-allemande, cet hélicoptère est destiné à la lutte antichars (HAC) et au combat contre d'autres hélicoptères (HAP). Il devrait entrer en service opérationnel en 1997.

Inacceptable

M. Fillon révèle que cet hélicoptère pourrait coûter quelque 80 millions de francs, quand, aujourd'hui, un hélicoptère Gazelle, armée de missiles anti-chars Hot, revient à 20 millions de francs. *« C'est la première fois,* considère le rapporteur *que l'armée de terre mettra en œuvre un matériel de ce coût. »* Il s'interroge sur ses capacités à commander les cent quarante hélicoptères HAC et les soixante-quinze HAP prévus, quand l'Allemagne devrait en acquérir deux cent quinze au total. *« Les prévisions d'achat initiales pourraient être réduites de moitié »*, observe le député qui estime que *« cela ne manque pas de remettre en cause l'intérêt de l'opération. »*

Le char Leclerc, ensuite. Destiné à succéder à l'AMX-30 actuel, ce char de combat devrait apparaître dans les unités du corps de bataille français à partir de 1991.

M. Fillon révèle que, du fait d'une dérive de 26 % du coût du programme, les achats de chars Leclerc devraient être fortement réduits. *« De mille cent,* écrit-il, *ils pourraient tomber à huit cent vingt-cinq environ. Ce dérapage est dû aux structures du Groupement industriel des armements terrestres (GIAT). Il pénalise l'armée de terre qui en supporte les conséquences. »*.

Regroupant une dizaines d'arsenaux, le GIAT a déjà fait l'objet dans un passé récent de critiques sévères sur sa gestion et l'inflation de ses prix de revient qu'il est autorisé à répercuter sur son client national, l'armée de terre française. M. Fillon constate que, dans ces conditions, *« les surcoûts du GIAT sont un handicap pour nos forces armées »*. Le GIAT est, à l'heure actuelle, contraint de se réorganiser à la suite d'un rapport du contrôle général des armées qui lui assigne d'engager une baisse sensible de ses effectifs.

En commission de la défense, où le député RPR de la Sarthe a présenté, au préalable, les grandes lignes de son rapport, plusieurs députés se sont inquiétés, à leur tour, de ces lourds dépassements financiers. M. Jacques Huyghes des Etages) (PS, Nièvre) les a mis sur le compte des ingénieurs atteints de *« perfectionnite »*, tandis que M. Jean-Yves Autexier (PS, Paris) a préféré, pour l'hélicoptère, les attribuer aux *« exigences »* des états-majors allemands.

Pour sa part, M. Fillon s'est étonné que le problème du Leclerc ait pu être caché à plusieurs ministres successifs de la défense, avant l'arrivée de M. Jean-Pierre Chevènement. On sait que l'actuel ministre de la défense a, en effet, demandé au contrôle général des armées d'enquêter sur le surcoût du programme Leclerc (*le Monde* du 15 octobre), après avoir estimé qu'il s'agissait d'un dossier *« inacceptable »* en raison, précisément, de la hausse des devis.

REPÈRES

Espace

La navette soviétique en attente

Le décollage de la navette soviétique Buran, initialement programmé pour le samedi 29 octobre, à 4 h 23, a finalement été ajourné en raison d'une anomalie décelée dans les installations de lancement de la fusée porteuse Energie. Prévue pour évacuer les futurs équipages en cas d'incident de dernière minute, la plate-forme qui permet l'accès au poste de pilotage n'a pas reculé jusqu'à la limite de sécurité en se séparant de l'engin. Immédiatement détectée par l'ordinateur du lancement, cette défaillance mécanique a entraîné l'arrêt automatique du compte à rebours, cinquante et une secondes avant l'heure prévue de mise à feu.

« Une catastrophe a ainsi été évitée, car Energie aurait sûrement heurté la plate-forme en décollant », a souligné le général Vladimir Goudiline, chef des essais du cosmodrome de Baïkonour, en se félicitant du bon fonctionnement de l'ordinateur qui, dans les conditions de lancement, procède à des contrôles instantanés sur cent quarante éléments différents. Reste maintenant à déterminer les raisons exactes de cette défaillance et à vider la fusée porteuse de ses centaines de tonnes de carburant afin de procéder à une analyse en profondeur. Soulignant que *« beaucoup d'opérations »* restaient à régler, le général Goudiline a précisé que la nouvelle date du lancement de Tempête de neige sera fixée après la célébration de l'anniversaire de la Révolution de 1917, les 7 et 8 novembre. – *(Tass, AFP, Reuter.)*

TDF 1

Seconde manœuvre d'apogée réussie

La deuxième des trois manœuvres dites d'« apogée » de TDF 1, qui doivent permettre au satellite de télécommunications de rejoindre son orbite géostationnaire définitive, a eu lieu, conformément au plan de vol, dimanche 30 octobre à 21 h 58 (heure française). La première des trois manœuvres de circularisation de l'orbite, quant à elle, s'était déroulée comme prévu dans l'après-midi du samedi 29 octobre. Jusqu'à présent, *« tout s'est parfaitement déroulé »*, déclarait dimanche soir Jean-Jacques Sussel, directeur du Centre spatial de Toulouse (CST) où est effectuée la mise à poste. Une dernière correction de circularisation devrait avoir lieu mercredi 2 novembre pour placer le satellite sur une orbite de dérive. Une vingtaine de jours seront ensuite nécessaires à TDF 1 pour atteindre son orbite géostationnaire définitive, à 36 000 km au-dessus de la Terre, avant que la CST puisse procéder à l'ouverture complète des panneaux solaires et au pointage du satellite vers la France.

Venise

Des écluses mobiles pour la cité des Doges

« Moïse », un prototype d'écluse mobile destinée à éviter à Venise d'être envahie par la mer en période de hautes eaux, a été présenté à la presse le 29 octobre. Cette écluse, qui sera posée en temps normal sur le fond de la mer, sera redressée à la verticale par ballastage dès que la montée de la mer menacera la ville. Trois écluses semblables sont prévues. Ainsi pourront être fermées les trois bouches qui, traversant le Lido (le cordon littoral), donnent accès à la lagune pour les navires. Mais des expériences auront lieu pendant au moins neuf mois avant que soit prise la décision de construire et de mettre en place les deux autres écluses. – *(Reuter.)*

JUSTICE

Nouvelle inculpation dans l'affaire de l'incendie du cinéma le Saint Michel

L'association intégriste Centre Charlier se défend d'être à l'origine de l'attentat

M. Jean-Louis Mazières, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé, samedi 29 octobre, une neuvième personne dans l'affaire des attentats commis contre les cinémas projetant le film de Martin Scorsese, *la Dernière Tentation du Christ.* Il s'agit de Georges-Eric Leroux, aspirant de l'école d'application du service de santé de l'armée de l'air, qui, comme Thomas Lagourgue, inculpé et incarcéré la veille, aurait reconnu sa participation personnelle à l'attentat contre le cinéma le Saint-Michel, le 22 octobre. Onze personnes ont été blessées, dont une gravement intoxiquée. Georges-Eric Leroux a été écroué sous l'inculpation de dégradations par l'incendie en bande organisée et association de malfaiteurs.

Dans son numéro du 30 octobre, *le Journal du dimanche* fait état d'une note donnant plusieurs consignes aux groupes de manifestants lancés contre le film *« impie »*. Découverte chez l'un des inculpés, Régis Foy, la note – anonyme – invite tous les *« chefs de groupe »* à relever les noms des cinémas où le film de Scorsese devait être projeté et à rendre compte de toute action en téléphonant au Centre Charlier, association intégriste que dirige M. Bernard Antony, député européen du Front national, alias Romain Marie.

Les consignes sont d'abord d'intimider les responsables des salles en menaçant de représailles si le film est projeté. *« Surtout ne pas téléphoner à partir des locaux de l'association mais plutôt à partir des cabines »*, précise la note qui détaille ensuite les actions recommandées : jets de peinture ou inscription *« blasphème »* sur les murs du cinéma ; projection de gaz lacrymogène en prenant garde d'introduire la bombe lacrymogène dissimulée dans les sous-vêtements de façon à contourner les fouilles. *« Cette opération sera recommencée tous les jours et si possible deux fois par jour les mercredi, samedi et dimanche à 14 heures et 19 heures »* ordonne la note qui recommande d'avertir l'AGRIF en cas d'arrestation. Cette dernière association est, elle aussi, animée par M. Bernard Antony.

« Simple chahut d'étudiant »

« Le moyen que nous vous proposons a l'avantage d'être facile à mettre en œuvre, efficace – nous avons essayé ! – et, au plan pénal, de limiter les poursuites dans la mesure où il n'entraîne pas de détérioration matérielle », précise encore la note avant de décrire la façon d'utiliser une bombe lacrymogène en la déposant dans le cinéma tout en en bloquant le mécanisme de propulsion du gaz. Une telle bombe avait provoqué, le 8 octobre, la mort d'un spectateur cardiaque dans un cinéma de Montparnasse lors de la projection du film de Claude Chabrol, *Une affaire de femmes*, cible, lui aussi, des intégristes.

Les responsables du Centre Charlier ont démenti être à l'origine de ce document. Dans une interview donnée au *Figaro*, M. Champoiseau, secrétaire général du centre, estime que si ce document existe, *« ce ne peut être qu'un faux qui ne nous engage en aucune manière »*. *« La manipulation est facile »*, ajoute M. Champoiseau qui poursuit, à propos des inculpés – Jean Kayanakis, Pierre Soleil et Michel Valadier, tous trois dans la mouvance du Centre Charlier – qu'ils *« n'ont jamais dépassé le stade du simple chahut d'étudiants. Un jet de gaz lacrymogène... A peine plus que des boules puantes »*. *« Quant à Emmanuel Doussau, Georges-Eric Leroux et Thomas Lagourgue, je ne les connais pas »*, affirme M. Champoiseau. Michel Valadier, encore récemment secrétaire général du Centre Charlier, prédécesseur de M. Champoiseau, avait été cité par Doussau comme l'une des personnes avec qui il était en contact.

Dans les milieux traditionalistes, on affirme désormais que Doussau, qui avait créé récemment plusieurs associations, avait rompu avec ses anciens amis, en désaccord sur l'attitude à adopter à propos de Mgr Lefebvre dont il serait un fervent partisan.

G. M.

Les soldats perdus de la tradition catholique

(Suite de la première page.)

Ses origines intellectuelles, ses relations avec la Sapinière – organisation intégriste qui dénonçait à Rome tout évêque, prêtre ou laïc soupçonné de modernisme – et plus tard avec l'Action française, prédisposaient naturellement l'ancien archevêque de Dakar à la rébellion contre les papes qui ont fait et appliqué Vatican II (Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul II).

Comme son histoire chargée, l'intégrisme français de 1988 est dominé par des hommes, des réseaux, des journaux et des méthodes également très typés. Il compte des évêques, des religieux, des prêtres et des laïcs – dont Bernard Antony est en passe de devenir le plus célèbre – écrivains, journalistes, doctrinaires et pamphlétaires, compagnons de route ou hommes de main.

Ils se regroupent dans une foule d'associations qui naissent, meurent, renaissent sous d'autres vocables comme Credo de Michel de Saint-Pierre aujourd'hui décédé, Tradition et fidélité, Défense des familles chrétiennes, l'Alliance Saint-Michel, les Amis de la Clarté. Converti en 1940, Pierre Debray dans les années 70, avait été, à la tête des Silencieux de l'Eglise, leur porte-parole le plus célèbre. Il a joué un grand rôle dans la dénonciation des quêtes pro-marxistes du CCFD (Comité catholique contre la faim), mais il est dépassé aujourd'hui par des hommes comme Jean Madiran ou Bernard Antony, qui se fait appeler Romain Marie.

Né en Gironde en 1920, Jean Madiran fut un admirateur précoce de Maurras. Dès 1956, il fonde avec des amis, comme Henri Charlier et Louis Salleron, la revue *Itinéraires*, condamnée régulièrement par la hiérarchie catholique française. Il dirige aujourd'hui le quotidien *Présent* (5 000 exemplaires), qu'il a créé avec Bernard Antony et François Brigenau de *Minute*, devenu le bulletin de liaison des catholiques intégristes et lepénistes, actif depuis le début de l'été dans la dénonciation du film de Scorsese.

Avant de devenir en 1984 député européen du Front national, Bernard Antony avait fondé en 1980 les Journées d'Amitié française, le Centre Henri-et-André-Charlier, à vocation culturelle, le comité Chrétienté-Solidarité, organisateur de pèlerinages à Chartres, à Lourdes, à Fatima ou au Liban. Son but est la restauration de l'*« identité nationale et religieuse de la France »*.

Chez les laïcs proches de ce courant militant, on rencontre aussi des paroissiens plus connus, philosophes ou écrivains comme Gustave Thibon, Michel Droit ou Jean Dutourd, historien, comme Jean-François Chiappe, artistes comme Jacques Dufilho, militaires comme le colonel Argoud, et tant d'autres qui, par exemple, avaient manifesté leur soutien lors d'un banquet de mille couverts à la Mutualité pour fêter, le 1er mars 1987, le dixième anniversaire de l'occupation de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

L'intégrisme français compte aussi ses moines et ses curés de choc. Les plus en vue sont Dom Gérard Calvet, prieur du monastère Sainte-Madeleine du Barroux, où Bernard Antony, Jean Madiran et Jean-Marie Le Pen vont faire régulièrement leurs retraites, l'abbé André, supérieur du séminaire lefebvriste de Flavigny (Côte-d'Or), l'abbé Laguérie, jeune « curé » de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, familier des processions et des manifestations musclées à Paris contre des films (hier, le *Je vous salue Marie* de Godard et, aujourd'hui, celui de Scorsese) et contre des cliniques qui pratiquent l'avortement.

Supérieur du district de France de la Fraternité Saint-Pie-X, l'abbé André Aulagnier a joué un rôle décisif dans l'échec des négociations de mai dernier entre Rome et Ecône. Quant à Mgr Tissier de Mallerais, consacré évêque le 30 juin dernier à Ecône et excommunié, il va être appelé par Mgr Lefebvre à la tête de son « diocèse » de France pour remettre de l'ordre dans les communautés intégristes françaises, les plus nombreuses mais aussi les plus chahutées par le schisme. Déjà, il avait présidé les processions du 15 août dernier à Paris.

Nostalgiques d'une France chrétienne

Les journaux et revues intégristes prolifèrent aussi. Ils ont de petits tirages mais, cumulés, ils finissent par atteindre une belle diffusion. Ils appartiennent à la vieille tradition d'une presse polémique de droite ou d'extrême droite, aujourd'hui monarchiste ou lepéniste *(Rivarol, Aspects de la France, Minute, le Choc du mois)*, ou, aussi agressifs, ils se limitent au seul créneau religieux *(Itinéraires, Monde et vie, Savoir et servir, Fideliter, la Contre-réforme catholique, le Combat de la foi, Catacombes, Marchons droit)*.

Sous des étiquettes différentes, le contenu est toujours le même. C'est le fond de commerce de l'intégrisme français. Ils invoquent la tradition, identifiée aux valeurs éternelles du catholicisme et de la nation française. Leur anticommunisme est constant et virulent. Ils défendent les idées du Front national et font voter pour Jean-Marie Le Pen. Ils dénoncent l'Etat corrompu, la franc-maçonnerie, la « juiverie ». Ils sont nostalgiques de la France chrétienne baptisée par Clovis, consacrée à la Vierge par Louis XIII, défendue par Jeanne d'Arc. Ils attaquent l'Eglise et l'épiscopat français (notamment Mgr Lustiger, leur cible favorite, à cause de son origine juive). A l'étranger, ils soutiennent les « contras » du Nicaragua, les autorités d'Afrique du Sud, les chrétientés persécutées du Liban et des pays de l'Est.

Leurs lieux de rassemblement aussi sont symboliques. Ce sont des églises occupées à la suite de coups de main, en dépit de plusieurs décisions de justice, comme Saint-Nicolas-du-Chardonnet ou Saint-Louis de Port-Marly (Yvelines), des pèlerinages comme Chartres, devenue le Czestochowa français pour des dizaines de milliers de fidèles appelés chaque année à la Pentecôte, depuis 1983, à défiler derrière les bannières des comités Chrétienté-Solidarité. On les retrouve aux Journées d'amitié française, parfois aux meetings de l'abbé Georges de Nantes *(la Contre-Réforme catholique)*, à la Mutualité ou aux fêtes du Front national, comme celle des Tuileries le 1er mai dernier, où les intégristes avaient célébré en grandes pompes Jeanne d'Arc et le score de Le Pen à l'élection présidentielle. Leur journal, *Anti 89*, annonce d'importantes manifestations l'an prochain. Ils élèveront une grande croix, place de la Concorde, pour rappeler le souvenir des martyrs de la Révolution.

Un désarroi dû au schisme

La fameuse tunique, dite sans coutures, de l'Eglise catholique, s'est à nouveau déchirée le 30 juin dernier. Le schisme d'Ecône a au moins permis d'ouvrir les yeux de ceux qui, à Rome notamment, croyant faire céder Mgr Lefebvre et ses amis, ont toujours été partisans de concessions aux prêtres et fidèles traditionalistes, nostalgiques de la messe en latin, du catéchisme d'antan et des curés en soutane. Ce faisant, ils ignoraient le caractère spécifique de l'intégrisme français, ses origines intellectuelles et politiques, ses flirts avec l'extrême droite, sa virulence issue d'une histoire laïque et anticléricale très différente de celle de l'Espagne et de l'Italie, les deux autres grandes nations catholiques, peu touchées par l'intégrisme.

Le schisme lefebvriste n'est sans doute pas étranger à cette radicalisation des intégristes français, manifeste dans l'affaire Scorsese. Des ralliements spectaculaires à Rome de séminaristes, de prêtres (comme le chanoine Porta à Versailles, les abbés Laffargue à Lyon et Tourniols du Clos à Perpignan), de communautés entières (les bénédictins du Barroux, les dominicains de Cheméré-le-Roi en Mayenne) ont jeté la consternation dans leur famille.

Et ce n'est pas fini. D'autres figures connues, comme l'abbé Bruno de Blignières, « curé » de Port-Marly, ou l'abbé Lecarreux, qui depuis des années, en dépit des jugements des tribunaux, occupe les locaux de trois paroisses dans l'Indre, sont en pourparlers avec leur évêque. Le journal *Présent* est divisé et se contente d'une relation sans commentaire des suites du schisme. Bernard Antony lui-même avait signé en juin dernier l'appel *Fidélité et Résistance* avec des groupes et personnalités intégristes qui, sans renier leur idées, ont désapprouvé les sacres schismatiques du 30 juin. Mis en cause par les incendiaires du cinéma Saint-Michel, Bernard Antony aurait-il été débordé par ses « ultras » ? C'est une hypothèse qu'il n'est pas permis d'écarter.

Le catholicisme français est sans doute malade de ce cancer intégriste. Mais il n'est désormais plus possible de confondre les violences qui ont entouré *la Dernière Tentation du Christ* – dont les auteurs identifiés et présumés sont aujourd'hui connus – avec les mises en garde contre ce film faites par l'épiscopat français dont le tort a été de croire qu'en parlant fort, il allait stopper la surenchère.

HENRI TINCQ.

EN BREF

● ***Suicide au dépôt de police de Nanterre.*** – Christian Huver, vingt-sept ans, qui avait été placé en garde à vue à Nanterre (Hauts-de-Seine) le 28 octobre, a été retrouvé mort, samedi 29 octobre au matin, dans les locaux du dépôt de police. Le suicide apparaît évident : Christian Huver avait déchiré en morceaux une couverture et s'était étouffé en les avalant. Il avait été interpellé après que furent découvertes assassinées à Genevilliers sa compagne, Marie-Christine Talmon, et leur fille, Nastasia, âgée de quatre mois. L'enfant avait été poignardée et sa mère frappée de plus de trente coups de couteau.

● **L'auteur présumé de plusieurs viols écroué à Valence.** – Henri Chabanne, soixante-trois ans, colleur d'affiches, a été inculpé de viols, samedi 29 octobre, par un juge d'instruction de Valence (Drôme) et écroué. Selon la police, il a reconnu avoir eu des relations sexuelles avec des garçons de dix à douze ans qu'il attirait dans son fourgon contre des rétributions en argent.

Une dizaine d'enfants se sont fait connaître mais, selon les policiers, ils seraient plus nombreux. L'associé du colleur d'affiches, Patrick Gérant, vingt-deux ans, qui jouait à l'occasion le rôle de « rabatteur », a été inculpé de complicité et également incarcéré.

Sports

AUTOMOBILISME : Grand Prix du Japon

Ayrton Senna couronné

Vainqueur du Grand Prix du Japon, le dimanche 30 octobre à Suzuka, le Brésilien Ayrton Senna (McLaren-Honda) a conquis son premier titre des champions du monde des pilotes de formule 1 automobile en établissant de nouveaux records de victoires (8 contre 7 à Jim Clark et à Alain Prost) et de pôles position (12 contre 9 à Niki Lauda-Peterson et Nelson Piquet) au cours d'une même saison. Pour la septième fois cette année, Alain Prost, qui avait pris le meilleur départ avant d'être confronté à des problèmes de boîte de vitesses, a dû se contenter de la deuxième place à 13 secondes de son jeune *coéquipier*.

Les deux poings serrés, le visage inondé de larmes, Ayrton Senna n'a pu masquer son bonheur et son émotion en franchissant la ligne d'arrivée. Une brutale décompression à la mesure de la tension extrême qui l'avait habitée tout au long de la saison. Jamais peut-être un candidat au titre mondial des pilotes n'avait en effet vécu aussi exclusivement dans ce but.

En rejoignant cette année l'écurie McLaren-Honda, le Brésilien s'était doté, à vingt-huit ans, des meilleurs atouts pour parvenir à ses fins, mais il relevait surtout un énorme défi en venant affronter à armes égales Alain Prost, champion incontesté de la décennie turbo avec 34 victoires en grand prix.

Virtuose du volant, cet orgueilleux challenger, fils d'un riche industriel et propriétaire terrien de la région de Sao-Paulo, aurait pu être tenté de défier le « professeur » en misant exclusivement sur ses propres qualités. Intelligent et opportuniste, il a su tirer aussi profit de l'incomparable expérience d'Alain Prost dans le domaine des réglages pour pouvoir mieux exploiter encore ses points forts. *« Dès les premiers tests, j'ai beaucoup observé Alain*, explique-t-il. *Il est très fort pour analyser le comportement de sa voiture et comprendre ce qui peut apporter une amélioration. »* Dès lors, le Brésilien, persuadé d'être le plus rapide à matériel égal, a choisi le plus souvent d'adopter les réglages châssis du Français.

Cette attitude, jugée *« un peu frustrante mais de bonne guerre »* par Alain Prost, et surtout les nombreuses heures supplémentaires passées par Ayrton Senna auprès des ingénieurs de Honda pour disséquer le rendement de son moteur – de la *« lèche »*, estime le Français – ont toutefois fini par peser sur les relations, même professionnelles, entre les deux coéquipiers.

Une remontée fantastique

Après ses deux échecs consécutifs au Portugal et en Espagne, les critiques suscitées par sa manœuvre d'intimidation lors de son dépassement par Alain Prost à Estoril et les réticences de ce dernier pour lui confier désormais tous ses réglages châssis, on imagine dans quel état de nervosité Ayrton Senna a dû aborder le Grand Prix du Japon, l'avant-dernière occasion pour lui de s'assurer par une victoire son premier titre mondial en formule un.

Cette nervosité du Brésilien n'est sans doute pas étrangère à son départ totalement raté qui l'a relégué d'emblée à la quatorzième place. Mais ce handicap et les circonstances de la course lui ont ensuite permis d'effectuer une belle *démonstration de son talent avec un* échantillonnage assez complet des principaux ingrédients qui expliquent son exceptionnelle réussite 1988 : habileté et prise de risques dans les dépassements, virtuosité sur sol mouillé et... petit problème mécanique pour Alain Prost.

Tout aurait pu être joué dès le départ entre les deux candidats au titre, aussitôt séparés par une dizaine de secondes et par douze concurrents. Mais avec ce mélange d'audace et d'assurance qui le caractérise dans ses dépassements, Ayrton Senna a réussi une fantastique remontée pour se retrouver quatrième au quatrième tour, puis troisième au treizième tour, sans avoir perdu de temps sur Alain Prost. La pluie, qui avait été l'alliée du Brésilien cette saison en Grande-Bretagne et en Allemagne, faisait alors une courte apparition pour lui permettre de revenir dans les roues du Français au vingtième tour.

Le duel tant attendu entre les deux samouraïs pouvait s'engager. Malgré quelques problèmes de boîte de vitesses, Alain Prost se défendait avec panache, grignotant sans cesse les dixièmes de seconde que son rival reprenait au dépassemnt de chaque concurrent attardé. C'est à l'occasion d'une de ces manœuvres pour « sauter » l'Italien Andréas de Césaris et son grand ami brésilien Mauricio Gugelmin au vingt-septième tour qu'Ayrton Senna a porté son attaque décisive dans la ligne droite des stands.

Pour beaucoup d'observateurs l'arrivée d'Ayrton Senna chez McLaren rappelle étrangement celle du Français en 1984 aux côtés de Niki Lauda poussé à la retraite deux saisons plus tard.

Le recordman des victoires en grands prix ne veut pas encore envisager cette éventualité. Il s'affirme même *« hyper-motivé pour être champion du monde l'an prochain »*. Mais il reconnaît que la cohabitation avec un pilote aussi rapide, et surtout aussi déterminé que le Brésilien, lui pèse. L'espoir d'Alain Prost réside en fait dans une évolution d'Ayrton Senna qui a enfin obtenu pour sa formule un le titre auquel il rêvait depuis ses premières courses de kart. *« A mon avis, il va changer*, dit-il. *Comme nous avons tous changé après un premier titre de champion du monde ».*

GÉRARD ALBOUY.

JUDO : championnats d'Europe par équipe

Le tout et la partie

L'équipe de France masculine de judo est devenue pour la treizième fois championne d'Europe en dominant en finale la République fédérale d'Allemagne (six victoires à une), dimanche 30 octobre, à Visé (Belgique).

La veille, l'équipe de France féminine avait pour la première fois laissé échapper le titre remporté par les Britanniques.

VISÉ
correspondance

Le judo est un sport individuel à esprit collectif. Lors du premier jour des championnats d'Europe disputés les 29 et 30 octobre dans la grande banlieue de Liège, l'équipe de France féminine l'a constaté à ses dépens.

Alors qu'elles n'avaient jamais été battues depuis 1985, année où a été décerné pour la première fois le titre européen par équipe féminine, les Françaises se sont laissé surprendre dès leur premier combat par une inattendue sélection belge, quatre victoires à trois. *« Chacune des filles a combattu d'abord pour elle-même et non pour l'équipe*, note Paulette Fouillet, entraîneur national.

Il est vrai qu'il s'agissait d'une équipe jeune et inexpérimentée, puisque plus de la moitié des sélectionnées n'avaient jamais disputé d'épreuves par équipe. Or ce type de compétition est très particulier. Il faut savoir y réaliser un match nul ou limiter l'ampleur d'une défaite. Ce qui est très différent des compétitions individuelles, où seule la victoire compte et où le match nul n'existe pas ».

Les combattants sont toujours départagés lors des épreuves individuelles, au besoin sur décision des arbitres. Rien de tel dans les tournois par équipe. Ceux-ci opposent des sélections de sept combattants (un par catégorie de poids), chacun affrontant le judoka adverse appartenant à la même catégorie. Le verdict se rend au nombre de victoires, et en cas d'égalité, au nombre de points attribués à chaque victoire (de zéro pour un match nul à 10 pour un ippon) selon le barême des avantages.

« Il n'est pas donné à tout le monde de savoir faire un match nul, estime Marc Alexandre, le champion olympique. *Il faut posséder un judo qui permette de temporiser, mais qui en même temps ne soit pas trop défensif afin d'éviter les sanctions. »*

L'équipe de France masculine n'a pas eu besoin d'avoir recours à sa science du match nul pour emporter son treizième titre européen. Devant une opposition inexistante (les sept autres nations représentées avaient délégué leurs équipes réserves, alors que les Soviétiques, grands rivaux des Français totalisant eux aussi treize succès, n'avaient pas effectué le déplacement), Pradayrol, Carabetta, Alexandre, Berthet, Canu, Traineau et Christian Vachon ont battu successivement les Britanniques et les Allemands de l'Ouest, sur le score de six victoires à une.

« Les garçons ont montré un esprit qui a fait défaut aux filles », remarque Jean-Luc Rougé, le directeur technique national. L'esprit de la compétition par équipe, nul ne le définit aussi bien que Fabien Canu, champion du monde des 86 kg, qui a remporté à Visé son troisième titre collectif : *« Le judo est un sport individuel où l'on ne peut évidemment pas s'entraîner seul, puisqu'il s'agit d'un sport d'opposition. Il existe donc un sentiment collectif très développé, d'autant que nous vivons en groupe de façon permanente.*

» Avec les garçons de ma génération, comme Marc Alexandre, nous partageons depuis dix ans les mêmes entraînements, les mêmes stages. C'est pourquoi nous tenons énormément aux compétitions par équipe. Là, et seulement là, nous pouvons connaître ensemble le succès.

Alors, quand je gagne un combat, c'est comme si j'avais marqué un but. De même, une défaite y est plus insupportable qu'en compétition individuelle, car elle lèse la collectivité ».

Les championnats d'Europe sont, avec la Coupe d'Europe des Clubs, la seule compétition internationale par équipe. Et même la seule compétition tout court pour les filles, puisque le championnat de France des clubs ne possède pas de version féminine.

Mais certains songent, essentiellement il est vrai du côté français, à proposer la création d'un championnat du monde par équipe, en attendant que l'épreuve soit, à l'instar de ce qui se fait en escrime, inscrite aux Jeux olympiques.

« Je rêve que nous puissions rencontrer un jour l'équipe du Japon ou celle de Corée dans un tournoi international », dit Jean-Luc Rougé. La logique voudrait que ce rêve se réalise dans un avenir proche. La suprématie européenne, qu'ils partagent avec les Soviétiques, n'est plus une fin en soi pour les judokas français. Ils se voient un avenir mondial... et collectif.

GILLES VAN KOTE.

SPORTS ÉQUESTRES

Jean-François Chary démissionné

La Fédération française d'équitation (FFE) réunie en assemblée générale le samedi 29 octobre à Paris, a accepté la démission de son président, Jean-François Chary, dont le mandat expirait au printemps prochain. La surprise ne vient pas de la décision en elle-même, prévisible depuis le mois de juin dernier, mais de la majorité réunie par les opposants (plus de 111 000 mandats contre 69 000 à ses partisans). La lettre envoyée par le champion olympique Pierre Durand, en compétition à Stuttgart (RFA) et dans laquelle il demandait aux délégués réunis *« de prendre le temps de la réflexion pour mettre en place une équipe avec un véritable projet »* n'a pas suffi.

A n'en pas douter, l'affirmation de Raymond Brousse président de la délégation nationale des sports équestres (DNSE) selon laquelle il était hors de question de remettre en cause l'existence de la FFE, aura pesé lourd au moment du vote de confiance. La délégation nationale au tourisme équestre (DNTE) et la délégation nationale à l'équitation sur poney (DNESP), les deux autres composantes de la FFE, tenaient en effet à prolonger leur cohabitation.

Cette réunion des trois familles de l'équitation avait été une des principales réussites de Jean-François Chary, arrivé à la *présidence de la Fédération* française des sports équestres – qu'il avait transformée en FFE – en avril 1985. Son œuvre de rassembleur et sa volonté de promotion de l'équitation par le sport d'élite, avaient obtenu une brillante récompense aux Jeux olympiques de Séoul avec trois médailles (contre aucune aux Jeux de Los Angeles).

Mais sa politique avait coûté cher et depuis la découverte d'un déficit de 9,1 millions de francs à la DNSE dont il était resté le président jusqu'en 1987, Jean-François Chary était sur la sellette. L'impossibilité pour l'équipe de France de concours complet d'utiliser l'onéreux centre d'entraînement de Rodez, et surtout l'affaire du cheval La Poste (acheté fort cher et qui a beaucoup déçu) dont le ministère des postes, des télécommunications et de l'espace a remis le dossier entre les mains du comité consultatif des règlements amiables, ont achevé de détruire le crédit du chef de la délégation française à Séoul. Le collège des présidents de ligues régionales avait d'ailleurs récemment demandé son départ.

THIERRY CERINATO.

TENNIS : open de Paris-Bercy

Mansdorf, victoire en clair-obscur

Finaliste malheureux de l'open de tennis de Paris-Bercy 1987, l'Américain Brad Gilbert pensait avoir fait cette année un grand pas vers la victoire en battant le tenant du titre, son compatriote Tim Mayotte, en demi-finale (7-5, 6-3). C'était sans compter sur l'Israélien Amos Mansdorf, classé seulement trentième mondial, qui s'est facilement imposé en finale (6-3, 6-2, 6-3) dimanche 30 octobre après avoir bénéficié au premier tour de l'abandon du numéro un mondial Mats Wilander. Cette victoire créditée de 260 000 dollars a permis à Mansdorf de tripler ses gains de l'année.

Les quelque dix mille spectateurs qui ont assisté dimanche 30 octobre à la finale du troisième open de tennis de Paris-Bercy ont-ils eu le privilège – rare – d'assister à la victoire d'un joueur qui pourrait tenir les premiers rôles dans les mois à venir comme cela a été le cas à Roland-Garros avec André Agassi ?

A vingt-trois ans, Amos Mansdorf possède assurément de nombreuses qualités. La moindre n'est pas une condition physique remarquable, forgée lors des trois années passées sous les drapeaux en Israël. Elle lui a permis de disputer son dix-neuvième tournoi du Grand Prix 1988 sans accuser la moindre fatique au terme d'une saison qui pèse lourd dans les jambes des autres joueurs.

En tout cas Mansdorf n'a éprouvé aucune difficulté à déployer son jeu, un modèle de classicisme et d'intelligence. Classiques, son service plat très appuyé et sa volée préparée par la palette complète des coups d'approche. Intelligents sa tactique qui lui a fait exploiter à fond le point faible de Brad Gilbert son revers, et sa façon de prendre les événements comme ils viennent...

Cela est-il suffisant pour faire de Mansdorf mieux que le « bon petit joueur » découvert par les Américains lorsqu'il avait disputé un deuxième tour acharné à Flushing Meadows en 1985 contre le dimi-finaliste, Jimmy Arias en 1983 ?

Ecarté des courts pas ses obligations militaires, l'Israélien avait fait un retour en fanfare dans la haute compétition en février 1987 lors du premier tour de la Coupe Davis contre la Tchécoslovaquie : il avait en effet provoqué une énorme surprise en remportant ses deux simples aux dépens de Miloslav Mecir et Karel Novacek. Au mois d'octobre suivant, il avait gagné le tournoi de Tel-Aviv en battant successivement Jimmy Connors et – déjà – Brad Gilbert.

La grossièreté du public

Toutefois, cette année, à cause d'une blessure contractée en mars aux abdominaux, il n'avait pas poursuivi sur cette lancée. Demi-finaliste à Tel-Aviv la semaine dernière, vainqueur ensuite au POPB, Mansdorf paraît maintenant avoir repris sa progression. La chance lui a sans doute donné un coup de pouce décisif. Car sans une mauvaise grippe qui a contraint le Suédois Mats Wilander à déclarer forfait au dernier moment, il est peut vraisemblable que Mansdorf, même au mieux de sa forme, eût pu prendre le meilleur sur le numéro un mondial.

Avoir de la chance n'est pas tout. Le mérite de Mansdorf aura été de ne pas gâcher cette occasion. Il a notamment bloqué net un retour en force d'Aaron Krickstein au troisième tour, puis il a résisté au choc de deux tie-breaks contre le Suisse Jacob Hlasek qui, auparavant, s'était payé le luxe d'éliminer John McEnroe. Enfin, l'Israélien a écœuré Brad Gilbert qui n'a même plus contesté les fautes, pourtant grossières, d'arbitrage comme s'il se résignait par avance à empocher « seulement » un chèque de 100 000 dollars.

Bref, Mansdorf jouira désormais d'un préjugé favorable. Mais ce sera peut-être parce que le tableau parisien dans lequel il a été le personnage central était pour le reste une composition en clair-obscur un peu tristounette. En mettant 1 million de dollars sur la table de cet open, tournoi le plus richement doté après les épreuves du grand chelem, les organisateurs espéraient sans doute une autre issue que cette finale entre deux joueurs qui, malgré tout, n'étaient que de second plan. Et le public a manifesté tout au long de la semaine sa réprobation avec une *grossièreté qui en disait long sur le* peu d'estime que suscitait une inflation jugée sans cause des primes allouées aux joueurs.

Augmenter de 50 % la dotation et obtenir la désignation de sept des dix meilleurs mondiaux, cela donnera-t-il à l'open 1989 la dimension que souhaitent ses promoteurs ? On peut en douter. Il faudrait en effet que les conflits d'intérêts entre les différentes parties prenantes du tennis professionnel soient réglés avec pour seule préoccupation la logique sportive. Or ce n'est pas la tournure que semble prendre la réunion où à Londres à partir de lundi 31 octobre, doit se dessiner le tennis des années 90.

ALAIN GIRAUDO.

Les chariots bis



Comment transformer une entreprise charitable – en l'occurrence le financement d'un hôpital pour enfants – en événement médiatique ? Un étudiant de Cambridge, Nigel McCrery, y est parvenu samedi 29 octobre en faisant appel à deux prestigieux champions de course à pieds, Sébastian Coe et Steve Cram. Avec le concours de la branche télévision du groupe de Mark MacCormak, Trans World Internatinal (TWI), il a ainsi pu obtenir la diffusion dans quinze pays – dont deux en direct – des images du remake de la traditionnelle course de la cour Carrée du Trinity College.

Celle-ci avait été immortalisée dans *les Chariots de feu* où pour les besoins du film, le scénariste, Collin Welland, avait attribué à Harold Abrahams, futur champion olympique du 100 m, une performance réalisée en fait par lord Burghley, qui devait ensuite gagner le 400 m haies des Jeux olympiques de 1928. Le temps qu'il avait réalisé pour boucler les 440 yards (367 m) – difficiles à négocier en raison des quatre virages à angle droit – n'a d'ailleurs pas été amélioré le 29 octobre par l'ancien recordman du *mile*, Sebastian Coe : 45,52 sec. contre 42,50 sec. en 1927 en dépit des encouragements d'une foule nombreuse. Faute de record, le représentant du *Guiness Book* a néanmoins pu enregistrer que le départ ayant été donné comme il se devait au premier coup de midi, l'arrivée a été jugée avant que ne retentisse le douzième coup.

Reste à savoir si depuis qu'elle a été restaurée, l'horloge sonne plus vite ou plus lentement. Mais cela avait peu d'importance pour Nigel McCrery qui avait réussi son pari : plus de 50 000 livres sterling *iront aux enfants de l'hôpital de Great Ormond Street.*

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX DE FORMULE 1 DU JAPON (à Suzuka)

1. Senna (McLaren-Honda), 298,809 km en 1 h 33 min 26 s 17 (191,880 km/h) ; 2. à 13 s 36, Prost (McLaren-Honda) ; 3. à 36 s 10, Boutsen (Benetton-Ford) ; 4. à 1 min 26 s 71, Berger (Ferrari) ; 5. à 1 min 30 s 60, Nannini (Benetton-Ford) ; 6. à 1 min 37 s 61, Patrese (Williams Judd) ; (...) 8. Streiff (AGS-Cosworth) : 9. Alliot (Lola LC-Cosworth) : 7. Arnoux (*Ligier-Judd*).

Classement du championnat du monde des pilotes. – 1. Senna, 87 pts, (champion du monde 1988) ; 2. Prost, 84 ; 3. Berger, 41 ; 4. Boutsen, 29 : 5. Alboreto, 24 ; 6. Piquet, 16.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Nationale 1 A
(Neuvième journée aller)

RCF Paris b. *Mulhouse	110-109
*Limoges b. Antibes	107-85
Montpellier b. *Avignon	83-78
*Lorient b. ASVEL	80-75
*Orthez b. Cholet	82-81
*Saint-Quentin b. Tours	94-76
*Caen b. Nantes	79-74
*Monaco b. Gravelines	103-83

Classement. – 1. RCF Paris, 17 pts ; 2. Limoges, 16 ; 3. Cholet, ASVEL, Monaco, Nantes 15...

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Dix-septième journée)

*Paris-SG et Marseille	0-0
*Auxerre b. Strasbourg	2-1
*Lille b. Nice	2-0
*Cannes et Bordeaux	1-1
*Monaco b. Lens	1-0
*Nantes b. Metz	1-0
*Sochaux b. Montpellier	2-0
*Toulouse b. Saint-Etienne	3-1
*Toulon b. Matra-Racing	1-0
*Caen et Laval	1-1

Classement. – 1. Paris-SG, 34 pts ; 2. Auxerre, 33 ; 3. Marseille, 31 ; 4. Monaco, Nantes, 29 ; 6. Bordeaux, Nice, 27 ; 8. Cannes, 26 ; 9. Sochaux, Toulouse, 25 ; 11. Lille, 24 ; 12. Metz, 23 ; 13. Montpellier, Toulon, 22 ; 15. Matra-Racing, 20 ; 16. Laval, Caen, 17 ; 18. Strasbourg, 12 ; 19. Saint-Etienne, 11 ; 20. Lens, 7

Deuxième division
(Dix-septième journée)
Groupe A

*Mulhouse b. Quimper	2-0
*Brest b. Beauvais	2-0
*Nancy b. Le Touquet	3-0
Dunkerque b. *Rennes	2-1
*Gueugnon et Reims	0-0
*Valenciennes b. Créteil	4-2
*Abbeville b. Guingamp	4-2
*Le Mans et Rouen	0-0
*La Roche AEPB et Angers	1-1

Classement. – 1. Mulhouse, Brest, 38 pts ; 3. Nancy, 35 ; etc.

Groupe B

Lyon b. *Cuiseaux-Louhans	3-0
*Nîmes b. Le Puy	2-1
*Le Havre et Rodez	1-1
*Martigues b. Bastia	1-0
*Istres et Alès	0-0
*Dijon b. Montceau	1-0
*Annecy b. Niort	1-0
*Grenoble b. Clermont-F.	4-0
*Sète b. Orléans	4-0

Classement. – 1. Lyon, 37 pts ; 2. Nîmes, 35 ; 3. Le Havre, Martigues, 31.

Golf

MASTER EUROPÉEN À SOTOGRANDE (Espagne)

1. Faldo (Angl.), 284 ; 2. Ballesteros (Esp.), 286 ; 3. Lyle (Ecosse), 288.

Rugby

TOURNÉES EN FRANCE

A Marmande, l'Argentine bat une Sélection française 16-10. A Castres, les Maoris battent le Bataillon de Joinville 20-16.

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE DES LÉGERS (WBA-WBC) à Las Vegas

Le Mexicain Julio Cesar Chavez a remporté le titre de champion du monde WBA-WBC des légers aux dépens de son compatriote José Luis Ramirez dimanche 30 octobre à Las Vegas (Etats-Unis)

Culture

MUSIQUES

Le 9e Festival de jazz de Paris

Le piano dans tous ses états

Le 9e Festival de Paris reste fidèle à sa vocation : faire connaître et faire aimer. Peu de risques et de nouveautés tranchantes, mais un tour d'horizon solide et équilibré. Cette année, une dominante : le piano.

Jelly Roll Morton (1881-1941), le pianiste de La Nouvelle-Orléans, s'est toujours figuré qu'il avait inventé le jazz à lui tout seul. Il avait d'une certaine *façon* raison.

Hâbleur ou pas, Ferdinand La Menthe (dit Jelly Roll Morton) est bien de la trempe de tous les grands pianistes de jazz : un inventeur de son, de rythme et d'univers. La Nouvelle-Orléans s'y prêtait.

Lumières électriques et électricité dans l'air, orchestres à tous les étages où il faisait bon monter, tripots en tous genres, filles en Lolitas fredonnant le blues pendant le tapin, piaules à deux sous, shows nus, numéros de cirque, tours de force, parades de monstres, dancings « honky-tonks » jamais fermés, salons d'hôtels luxueux où siégeaient les meilleurs musiciens, le piano était partout, omniprésent, fixe : le seul qu'on ne pouvait jouer aux cartes. Et toujours quelqu'un pour en jouer.

Tony Jackson, par exemple, le chéri des bordels et des comtesses, maniéré, efféminé, comme d'autres pianistes de l'époque, allez savoir pourquoi, c'était un style, un genre qu'on se donnait. Et peut-être aussi une secrète séduction gênante. Ferdinand La Menthe *raconte* avoir eu son premier choc à l'écoute d'un récital classique donné par un éphèbe aux longs cheveux bouclés, sur un *« instrument de femme »*, le piano (seules les mères et les sœurs jouaient du piano ou de l'harmonium, et encore à l'église). Immédiatement, il a su qu'il réinventerait le clavier. D'un autre côté, l'allure du pianiste à cheveux ondulés ne lui plaisait qu'à moitié. Mais le choc était là, incontestable, parfaitement identifiable : ce mélange *détonant* de musique classique venue de la vieille Europe et de grâce féminine dans une ville vouée à la débauche.

Dans l'histoire du jazz, le piano ne s'est jamais vraiment débarassé de cette scène originaire qui lui colle à la peau. On a eu beau fermer Storyville et ses bordels, l'image flotte longtemps de cette danse vitale où la culture dévoyée, la présence maternelle, l'ombre du plaisir et la séduction trouble mènent une étrange sarabande. Avec en plus le goût de l'invention et celui de l'improvisation spontanée.

Un type bedonnant avec un melon sur la tête

Pour lever toute ambiguïté – croyait-il, – Ferdinand La Menthe a fini par prendre un pseudonyme hardiment phallique : le « jelly roll » étant une crêpe roulée à la forme évocatrice. Il faut dire qu'à La Nouvelle-Orléans tout, vraiment tout, évoquait tout et le reste. Freud avait eu beau préciser, à peu près à la même époque, qu'*« il y a des moments, tout de même, où un cigare ne symbolise rien d'autre qu'un cigare »*, on n'en avait cure. *Jelly Roll Morton* fut le pianiste préféré des putains de Storyville, deux mille en cartes et vingt mille, au bas mot, clandestines. Et accessoirement, un inventeur de formes et de mélodies au style infiniment subtil.

L'histoire du piano, à partir de là, *est un travail louable pour refouler* et déguiser cette scène primitive. Le plus souvent, le naturel revient au galop. La posture d'abord : à faire frémir un professeur de Limoges. Les doigts ensuite, le doigté et la position des doigts, le toucher. A n'y rien comprendre.

Les musicologues d'académie ne s'y trompent pas. Soixante ans après, ils continuent de croire (ou, par paresse, *ils font semblant de le* penser) que le « piano-jazz », c'est un type bedonnant avec un melon vissé sur la tête (ce que n'était déjà plus Morton), cigare au bec, une vieille bougie dégoulinant sur les touches, incapable de distinguer un *fa dièse de ses bretelles*, et en avant pour *O When the Saints Go Marchin'in*... Ils ne savent rien de ces scènes canoniques dont la répétition épuise : Horowitz sidéré devant Art Tatum, qu'il va écouter et voir chaque fois qu'il le peut, etc. Rien de cette histoire aussi impavide que celle de la philosophie, avec ses renversements, *son lot dialectique* de coupures et de prolongements paradoxaux. Rien de Fats Waller et d'Earl Hines, puis de Bud Powell et de Thelonious Monk, rien du mystère de Bill Evans ou des débordements de Cecil Taylor, rien de Lennie Tristano, énigme de tristesse, ou des magiciens du piano de big band (Duke Ellington, Count Basie). Et Willie « The Lion » Smith et Ahmad Jamal, et Martial Solal... Rien de ces jalons, maillons, seigneurs d'un instrument toujours traité en mélodiste autant qu'en percussion (sans *forcément* taper comme un sourd, autre image tenace du genre)...

Les claviers d'aujourd'hui élargissent encore le champ des possibles. Comme la crevette de Francis Ponge, le piano sera traité par le Festival de Paris – anthologie des styles et des touchers modernes qui résument, mais avec dignité, l'évolution de l'instrument – dans tous ses états. Avec les marquis modernes de l'instrument (Hancock et Corea), les artistes inspirés au cheveu long bouclé (Joachim Kühn), la dame blanche du post-modernisme (Carla Bley), les directeurs de bande savants (Badault, Hervé), les permanents du talent qu'il serait peut-être temps de découvrir pleinement (Sardaby, Takashi Kako), le nouveau venu qui mérite la mode qui l'escorte (Lan Doky), un dominicain énergique (Camilo), et un moscovite extrêmement véloce (Nabatov).

FRANCIS MARMANDE.

★ 9e Festival de jazz de Paris : James Cotton Group Blues (31 octobre) ; *Itchy Fingers, Bobby Enriquez*, la Bande à Badault (1er novembre) ; Lan Doky Group, Michel Zenino Sextet, Vienna Art Orchestra ; Orchestre national de jazz, Jack De Johnette *« Spécial Edition »* (3) ; Carla Bley Big Band (4) ; Nabatov, Kühn, Camilo (5) ; Michel Sardaby, Takashi Kako (6) ; *Chick Corea Elektric Band*, Herbie Hancock (7). Tél. : 40-56-07-56.

Stradella au Festival de Lille

La première Salomé

Pour la première fois dans l'histoire de la musique, le personnage troublant de Salomé sortit de l'ombre grâce à un oratorio de Stradella, dont Christian Gangneron vient de présenter une merveilleuse réalisation au Festival de Lille.

Manfred Bukofzer voit dans ce qu'il appelle *« l'oratorio erotico »*, au dix-septième siècle, *« la véritable expression de mysticisme sensuel de l'esprit jésuite à l'époque baroque, avec son brillant style concertant, son savoureux bel canto et son ton sensuel, sinon voluptueux »* qui dépassent souvent l'audace de l'opéra en l'absence de représentation scénique (1).

La définition va comme un gant au *Saint Jean-Baptiste* de Stradella, un des chefs-d'œuvre du genre, créé le dimanche de la Passion 1675 à l'église San Giovanni dei Fiorentini à Rome, même si l'on pense qu'il fut encore représenté quelques années plus tard. Ressuscité à Pérouse en 1949 par Maria Callas, puis joué à *Drottningholm en 1976, c'est sous* une forme scénique qu'il va conquérir la France, grâce à l'ARCAL, cet atelier de recherche et de création à qui l'on doit (l'*Ormindo* de Cavalli, les oratorios de Carissimi et diverses œuvres lyriques de Locke, Blow, Britten, Milhaud, etc.)

Peu connu aujourd'hui, Alessandro Stradella (1644-1682) était célèbre aux temps romantiques, moins pour sa musique que pour sa vie mouvementée et surtout sa mort, dont on fit plusieurs opéras : il avait été assassiné avec sa maîtresse, une cantatrice vénitienne, par les sbires d'un mari jaloux, après une longue traque...

Dans ce *Saint Jean-Baptiste*, on ne s'étonnera donc pas de découvrir un musicien au sang chaud, tout particulièrement ému par Salomé... Si le découpage du livret à la netteté, la rigueur didactique d'un oratorio de Carissimi, les caractères sont plus proches des êtres instinctifs et sensuels de Cavalli ou de Monteverdi, dont se rapporche également l'écriture de Stradella.

Les style vocal passe en effet du récitatif à l'arioso et à l'air, revient au récitatif, avec une souplesse extrême, au gré des nécessités dramatiques ou poétiques, et n'a rien de l'allure empesée de l'aria da capo qui va bientôt régner sur l'opera seria et trop souvent ralentir l'action.

Quant aux personnages, ce sont des portraits impressionnants que ceux d'Hérode (Vincent Le Texier, terrible et pitoyable), haletant de désir, puis écrasé de remords, – d'Hérodiade (Laure Florentin) telle un serpent sifflant de haine, qui jette sa fille à son amant pour obtenir la tête du prophète exécré, – de Salomé surtout (l'extraordinaire Caroline Delaporte) : Stradella peint de façon saisissante l'évolution fulgurante de la petite fille sensuelle à la courtisane, à travers ces mélodies de plus en plus débridées, ces longues vocalises aux ondes frissonnantes, s'achevant en une véritable danse dans le duo final où elle triomphe, en proie à un délire orgiaque, *tandis qu'Hérode s'effondre. Et* le compositeur accomplit le tour de force de marier sur une basse de chaconne deux chants aussi antithétiques qui concluent le duo et l'oratorio, exténués, à la dominante !...

L'image musicale de Jean-Baptiste a moins de vie (malgré la noblesse et la voix lumineuse de Guillemette Laurens) comme si Stradella s'intéressait peu à cette statue édifiante, tandis que le conseiller d'Hérode (Bruno Boterf) semble déjà fasciné par la jeune princesse comme le Narraboth de Strauss.

*L'*orchestre de Stradella fournit un environnement très varié au drame, simple continuo souvent, mais parfois véritable acteur dans les moments intenses, où Marc Minkowski et les musiciens du Louvre frappent comme la foudre. Minkowski confirmant ici qu'il est un excellent chef de théâtre.

Devant l'admirable jubé de l'Hospice Comtesse, la richesse de cette œuvre *se déployait* harmonieusement, sans exhibitionnisme, grâce à l'art de Christian Gangneron qui concentre dans des gestes et des attitudes simples et frappants la densité expressive du courant musical. Un décor très sobre de Thierry Leproust, de superbes costumes de Claude Masson qui paraissent sortir de toiles de Rembrandt, complètent ce spectacle qui va être présenté dans une quinzaine de villes les prochains mois.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Coproduction ARCAL, Fondation Paribas, Ville de Caen, Espace Jacques-Prévert d'Aulnay-sous-Bois, avec le concours du Crédit foncier, de France-Télécom et de la Direction de la musique et de la danse. Prochaines représentations du 4 au 9 novembre à Orléans, Montargis, Caen, Cherbourg, puis du 25 avril au 11 juin 1989.

★ Le Festival de Lille, dirigé par Alain Surrans, organise une série de manifestations autour du thème « Ecoutez la danse ». Spectacles divers, des « Ris et danceries » baroques à *West Side Story*, du rock au ballet de l'Opéra, *un hommage au marquis* de Cuevas, les danses populaires de Cuba, du Haut-Atlas, de Java. D'autre part, le Musée de Tourcoing présente une exposition : « Salomé ou la séduction », accompagnée de conférences, de projections de films, plus le récital d'une danseuse orientale et le lancement d'un parfum au milieu d'un défilé de mode.

(1) Dans *la Musique baroque*, éd., Jean-Claude Lattès, nouvelle édition 1988.

Nouveau spectacle à La Villette

Higelin tombe du ciel

Après trois ans de galères, Jacques Higelin revient avec de nouveaux musiciens, un nouveau producteur et un mélange de musiques, de folies, d'élans plus ou moins extravagants.

Funambule un peu naïf et perpétuellement étonné, prenant le contre-pied du raisonnable avec *« juste une envie de rire comme un cerf-volant dans le ciel »*, Jacques Higelin est de retour avec un album chez Pathé Marconi, un spectacle à la Grande Halle de La Villette à partir du 8 novembre et toujours cette impression de marcher sur un fil.

« Le vent peut vous jeter par terre, dit le chanteur, *mais à l'autre bout du fil, quand on reprend pied sur du solide, il y a tout de suite l'envie de recommencer. Comme si on voulait savoir si on avait rêvé, si vraiment c'était possible de le faire. Et plus on marche sur un fil, plus on va vers des découvertes. Evidemment, le fil peut se casser. Dans ce cas, on ne peut en vouloir à personne. Plus on avance, plus on s'engage à prendre des risques. »*

Justement, après le dernier spectacle au Palais omnisports de Bercy, il y a trois ans, le fil s'est cassé. Jacques Higelin s'est séparé d'un producteur (Albert Koski), déclaré en faillite et avec qui il avait eu en commun le sens du défi et celui de l'extravagance. Le chanteur a traversé une période de doutes, sans perspective de voyage musical. Peu à peu, cependant, dans une éclaircie, Higelin a repris la route, avec d'abord Diabolo, son harmoniciste. Il a joué dans des clubs, des petits endroits ou après une exhibition de judokas ou d'un groupe local, racontant des choses lyriques et folles tout en s'accompagnant au piano.

L'idée lui est venu ainsi de présenter un spectacle en compagnie d'un comparse – en l'occurrence, à la Grande Halle de La Villette, avec le comédien Daniel Martin. Et comme un rêveur éveillé, avec ses intuitions, Jacques Higelin s'est glissé dans de nouvelles musiques, dans du rock et des ballades à la manière de Randy Newman, dans du blues et du jazz. Il a travaillé avec des musiciens aussi différents que William Sheller, Didier Lockwood et Doudou N'Rose ou encore un quatuor à cordes.

Sans le savoir, Higelin a donné à l'album réalisé avec plus de rigueur qu'autrefois et au spectacle le titre d'une chanson de Charles Trenet : *Tombé du ciel*. Coïncidence finalement heureuse puisque le prince du rock dégingandé revendique tout aussi bien l'héritage de l'ancien fou chantant que celui de Fats Waller, du ragtime et évidemment du rock and roll.

Renouvelant le groupe de musiciens qui l'accompagnent, n'ayant toujours pour seules richesses que son énergie, ses coups de gueule et ses élans de tendresse, demandant, comme un enfant, à son nouveau producteur (Daniel Colling) ce qui est *financièrement* possible et ce qui ne l'est pas, se désintéressant complètement – en vrai aventurier – de la fin du voyage, Jacques Higelin a construit son spectacle comme une maison dont les murs tiendront solidement debout : *« Quand les spectateurs arriveront*, dit le chanteur, *les choses se mettront en mouvement. Le public décidera lui-même de l'ouverture ou de la fermeture des portes. Il sera comme l'acteur qu'on attend, qui surprend et donne le rythme au spectacle. Tout s'articulera encore autour de ce beau rapport fragile et intime, fort et grave. »*.

CLAUDE FLÉOUTER.

Culture

MUSIQUES

Marucha Bo aux Trottoirs de Buenos-Aires

La belle étrangère

Marucha Bo est argentine et passe aux Trottoirs de Buenos-Aires. Elle chante mais ce n'est pas du tango. Ni des musiques tropicales, rien d'exotique, ce n'est pas la peine. Comme Alfredo Arias et tous les membres du groupe TSE avec qui elle est arrivée à Paris, il y a une petite vingtaine d'années, exotique, elle l'est de toute façon, même et surtout quand elle ré-interprète le répertoire de Damia, ou de la rive gauche années 50.

Elle approche la catégorie des « diseuses », comme on les appelait du temps d'Yvette Guilbert. Comme les Mariane Oswald, les Margo Lion, femmes de l'entre-deux-guerres portant le charme trouble d'une paix éphémère. Celles qui savent détailler un texte et le faire entendre – à l'opposé des abonnés au Top 50, qui savent faire surgir quelques mots nécessaires au milieu d'un enchaînement de sons.

Avec sa voix douce et son timbre grave de tragédienne, Marucha Bo distille un humour détaché, l'humour d'une qui en a beaucoup vu, qui a appris à regarder, accepter, sourire. Avec sa classe et son accent de belle étrangère, elle pervertit la banalité d'un argot désuet. Quand elle prononce « *pageot* », on a l'impression d'entendre un mot inconnu, qui trimbalerait toute une histoire.

Marucha Bo se met dans la peau d'une madame de bordel, puis sur le ton d'une vraie NAP qui cherche le nom d'un invité de la dernière heure, se demande pourquoi elle est devenue une fille des rues... Elle prend une expression faussement navrée, presque pimpante, pour confier, après Damia, qu'elle s'ennuie, c'est sa folie. Par moments, elle évoque Katharina Renn – ceux qui ont l'âge *se souviennent de cette femme* secrète qui imposait l'intelligence dans les cabarets rive gauche – et comme elle, chante la complainte d'une digne poivrote qui possède tout Mozart en microsillons.

Mais Marucha Bo n'a pas connu Katharina Renn, encore moins Mariane Oswald ou Margo Lion, encore encore moins Yvette Guilbert... Elle a juste pu rêver sur les disques de Damia, elle chante ses rêves.

COLETTE GODARD.

★ Trottoirs de Buenos-Aires, 20 h 35, jusqu'au 19 novembre.

CALENDRIER

John Hiatt : made in Nashville. – Le rock des grands espaces, des autoroutes et des bars nocturnes du Middlewest. Avec les chansons d'un nouvel album : *Slow Turning*.

★ La Cigale, lundi 31 octobre, à 20 h 30. Tél. : 42-23-38-00.

Dissidenten : musique métissée. – La percussion africaine, le jazz et le rock avec un nouveau groupe réuni autour du Malien Mangala.

★ Elysées-Montmartre, le 3 novembre, à 20 h 30. Tél. : 42-52-25-15.

Gilbert Bécaud : rouge et bleu. – Bécaud célèbre trente-quatre années de concerts non-stop en France et à travers le monde par deux spectacles en alternance : avec un décor, des chansons et des lumières différents.

★ Olympia, à partir du 2 novembre, à 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49.

Mahlathini et les Mahotella Queens : les sons de Soweto. – Mahlathini livre une musique joyeuse et caustique, synthèse des chants traditionnels d'Afrique du Sud, de la musique des rues et du « soul » américain.

★ Elysées-Montmartre, le 4 novembre, à 20 h 30. Tél. : 42-52-25-15.

Art Rock : l'avant-garde. – 6e Festival rock de Saint-Brieuc avec une centaine de vidéos, la plupart inédites et les groupes « nouvelle vague » Yargo, Nautilus, Arno, Dominic Sonic, Rhys Chatham, Jango Edwards.

★ Saint-Brieuc, du 3 au 6 novembre. Tél. : 96-33-52-02.

Chine : sur la route de la soie. – Sur les traces des caravanes de la route de la soie avec huit musiciens issus des minorités musulmanes du nord de la Chine.

★ Maison des cultures du monde, du 3 au 6 novembre, à 20 h 30. Tél. : 45-44-72-30.

CINÉMA

« Easy Living » de Mitchell Leisen

L'Amérique des Thirties

Easy Living s'ouvre par une scène célèbre dans l'histoire de la comédie américaine, un manteau de zibeline, largué par un milliardaire en colère, plonge dans la cinquième avenue et échoue sur les épaules d'une secrétaire qui part pour son travail en autobus. Un autobus à impériale comme dans *l'Extravagant Mr Deeds*. Le milliardaire, banquier de son état, c'est Edward Arnold, savoureux, la secrétaire, la blonde Jean Arthur, et sa voix délicieusement chevrotante. Preston Sturges, l'auteur de *Lady Eve* et des *Voyages de Sullivan*, a écrit le scénario. Mitchell Leisen, le grand couturier de l'Hollywood des années 30, a signé la mise en scène.

L'intrigue ainsi amorcée, il faut la faire rebondir et maintenir le spectateur sous pression. Le banquier a un fiston propre à rien qui s'amourache de la petite secrétaire en ignorant que la rumeur en fait la maîtresse du père. Le quiproquo culmine dans un hôtel huppé où échouent les deux tourtereaux.

La blancheur Paramount baigne ces images irréelles où le comble de l'artifice et de la sophistication semble atteint. Preston Sturges fait précéder cet instant de grâce et de folie douce par un contrepoint dur, dans un *Automat* où on mange à bas prix, des clients faméliques se précipitent sur les casiers à nourriture que vient d'ouvrir une mécanique impassible.

Comme toujours avec Preston Sturges, l'humour et le rire vont de pair avec une certaine critique sociale. *Easy Living* mélange les genres comiques, Leo McCarey *(Cette sacrée vérité)*, Mack Sennett, avec un zeste de Frank Capra. Mais le scénario reste imparable, et Jean Arthur, l'interprète favorite de Capra, pétille de malice et de vitalité.

LOUIS MARCORELLES.

DANSE

Martha Clarke au Théâtre de la Ville

Images de Vienne

Après la chorégraphie vivace, insolemment joyeuse de Mathilde Monnier, le Théâtre de la Ville présente un spectacle de Martha Clarke, interprété par les danseurs de sa compagnie. Mais ce n'est plus vraiment de la danse, plutôt un avatar wilsonien : tableaux animés, éclairages subtils (de Paul Gallo), vision très picturale d'une Vienne brillamment agonisante, élégante, papoteuse, fébrile, morbide – celle du film d'Istvan Szabo *Colonel Redl*.

Dans une chambre blanche, indéfinie, évoluent des officiers en bleu et rouge, des hommes en haut-de-forme et habit, des femmes en grand chapeau à plumes, des filles en jupon et corset (magnifiques décors et costumes de Robert Israel), évocation lascive d'un temps en suspens – le spectacle s'appelle *Vienna Lufthaus* – maison de plaisir.

Les tableaux se composent en attitudes très travaillées, s'enchaînent avec naturel. Quelques pas de valse et de polka, des mouvements qui décrivent des patineuses, des cavaliers, et des étreintes, et des luttes... Martha Clarke procède par suggestion, propose des images à partir de quoi l'on rêve. De même, la musique aménage des classiques assez connus pour faire jouer la mémoire sur un climat, une atmosphère. Elle n'est pas envahissante, les silences sont importants, habités par les claquements secs des souliers qui frappent le sol... Et malheureusement envahi par un texte (anglais) qui n'a pas un rapport immédiat avec les actions, débité par les unes et les autres sur un ton monocorde. Là encore comme chez Bob Wilson, mais beaucoup plus lourdement.

C'est le seul inconvénient de ce spectacle, avec sa brièveté – une heure, on reste sur sa faim – et le peu de représentations, mais là il s'agit plutôt de compliments. On voudrait simplement que Martha Clarke revienne plus longtemps.

C. G.

« Les Petites Pièces de Berlin » au Centre Pompidou

Berlin, Paris, Yaoundé

On attendait Berlin, comme l'indiquait le programme, et ce fut l'Afrique ou plutôt un petit morceau du continent noir, quelques sons, quelques voix, quelques notes rapportées soigneusement du Cameroun par Gilles Grand, qui signe là avec Canope une très belle bande sonore. On attendait Berlin baroque, excentrique et choquant et ce fut celui du Bauhaus, joliment stylisé par le peintre William Wilson en quelques accessoires géométriques et fonctionnels jetés devant une toile peinte empruntée à la nuit africaine.

Impressions contrastées donc, comme celles que laissera la dernière chorégraphie de Dominique Bagouet, présentée ces jours derniers à Paris après avoir été créée à Berlin en juin. C'est au plan de l'inspiration que la réserve s'impose, une fois constatée la faiblesse relative de l'idée de départ. Que peut-il arriver de vraiment important dans une salle d'attente où, par définition, c'est l'après qui comptera le plus ? Et puis, comme souvent dans un tel lieu, il arrive que l'on s'ennuie, même si quelquefois un personnage curieux essaie de capter l'attention, en l'occurrence Dominique Bagouet, en quatre intermèdes drolatiques, condensés des tics de la danse d'hier et de celle d'aujourd'hui.

Mais, une nouvelle fois, la compagnie au complet montre que l'exigence et le travail paient : cinq hommes, cinq femmes et la perfection de l'interprétation en figures brisées, moments d'abandons ou de cruautés, jeux souvent empruntés à l'enfance, très vite contrariés par la mathématique pure. La danse de Bagouet évolue dangereusement sur le rebord d'un trou noir, juste avant l'explosion, admirablement servie par d'étranges individualités qui réussissent chacune à ne pas perdre dans la confrontation avec les autres la richesse d'un univers singulier.

O. S.

Communication

Face à la stagnation de la télématique grand public

Les nouveaux horizons du minitel

Avec plus de 500 000 nouveaux terminaux installés depuis janvier, le parc de minitels a atteint 3,95 millions d'unités fin septembre 1988. La consultation des services Télétel est certes en croissance d'environ 15 % par rapport à la même période de l'an passé, mais elle marque le pas : 4,98 millions d'heures de connexion en septembre (hors annuaire) contre 4,81 millions en juillet, 5,3 millions en juin et 4,78 millions en janvier. Au-delà des variations saisonnières, ce tassement de la croissance s'explique avant tout par la baisse depuis mars 1987 de la consommation unitaire par minitel. Avec de nouveaux matériels et de nouveaux services, France Télécom cherche à accentuer la dimension professionnelle du minitel, pour donner un second souffle à son programme et contrebalancer la baisse du *trafic ludique et grand public*. En même temps, le minitel français commence à trouver des débouchés à l'étranger, comme en Irlande ou aux Etats-Unis.

Fin d'un engagement éphémère ou crise de croissance ? La consommation télématique accuse un tassement manifeste depuis les débuts de 1987. Entre mars 1987 et juin 1988, la durée de connexion moyenne a chuté de 104 minutes à 84 minutes par mois et par minitel, se stabilisant maintenant quasiment à son niveau de janvier 1986. Meilleure connaissance des utilisateurs et amélioration des serveurs sont, certes, deux facteurs qui réduisent la durée moyenne d'un appel. Mais la baisse affecte surtout le service « kiosque » grand public 36-15, qui passe de 71,5 minutes à 46,1 minutes, par minitel et par mois, en un an et demi, soit 55 % du trafic au lieu de 70 % il y a deux ans. En contrepartie, les autres accès Télétel progressent régulièrement, et accentuent le côté professionnel du minitel. La gamme d'accès professionnels a d'ailleurs été élargie avec l'introduction des 36-16, 36-17, 36-28 et 36-29, qui offrent des tarifs de consultation compris entre 0,98 F et 9,06 F par minute, et s'ajoutent au « numéro vert » télématique 36-05.

Depuis septembre, le kiosque grand public 36-15 bénéficie aussi de trois tarifs différents, allant de 0,84 à 1,25 franc par minute. Mais France Télécom mise d'abord sur les usages professionnels, et l'administration va introduire en 1989 de nouveaux matériels et de nouveaux services pour faire évoluer le minitel d'un moyen d'information à un outil de communication. Ainsi, le minitel 12 introduit en novembre aura-t-il des fonctions étendues de réception et d'émission de messages, comme une sorte de « répondeur télématique », et sera-t-il complété ultérieurement par le minitel M5 portable à écran plat. France Télécom lancera aussi à la mi-1989 un *service national de messageries* Minicom, grâce auquel tout abonné au téléphone muni d'un minitel pourra disposer d'une boîte aux lettres. En multipliant ainsi les services, *l'administration se réserve* des auguments pour justifier un abonnement au minitel, dont le principe est toujours à l'étude, et qui viendrait améliorer la rentabilité du programme tout en dissuadant les faibles consommateurs.

Enfin, pour améliorer la consultation des services, sera mis en service le « reroutage » des communications. Cette technique permet de réorienter en cours de communication un utilisateur vers un autre serveur. Par exemple, une fois réservés vos titres de transport sur minitel, vous pourrez automatiquement être dirigé sur un service de réservation hôtelière, sans avoir à indiquer de nouveau vos dates de voyage ou votre destination. Longtemps demandée par les prestataires de services, cette facilité technique ouvre la voie à de nouveaux accords commerciaux entre fournisseurs et devrait amplifier la vague de concentrations en cours dans le secteur. *Elle simplifiera les recherches* pour l'utilisateur, qui disposera de plus d'un « guide des services » amélioré pour mieux se repérer parmi les neuf mille services existants. Toutefois, le « reroutage » entre services sera limité à des gammes de prix comparables, un point contesté par les éditeurs, qui souhaitent pouvoir valoriser leurs services à haute valeur ajoutée à partir des mêmes codes d'accès que leurs services d'« appel » grand public.

La recherche de débouchés internationaux

Au-delà de cette relance intérieure, le minitel cherche aussi des débouchés internationaux. La filiale de France Câbles et Radio, Intelmatique, essaie ainsi de stimuler le trafic international de vidéotex en aplanissant les problèmes réglementaires et techniques : les réseaux allemands, belges, finlandais, nord-américains et, bientôt, italien, ont accès au réseau français Télétel. Intelmatique recherche aussi des prises de participation à l'étranger dans des sociétés exploitantes.

Après les accords passés avec US West pour implanter des points d'accès vidéotex aux Etats-Unis, les *contacts se poursuivent avec* d'autres compagnies de téléphone américaines, maintenant autorisées à se lancer dans l'activité télématique. Des réseaux existent en Espagne (*Banco de Santander*), en Suisse (Suisstel du journal *la Suisse*) ou au Texas (US Videotel). En Hollande, Telematica travaille au lancement d'un ensemble de services inspiré de Télétel. Enfin, Intelmatique participe à un consortium irlandais qui réunit les deux principales banques du pays, un groupe de presse (The Independant), les télécommunications irlandaises et des sociétés privées. Après une expérience de six mois au printemps 1989, l'objectif de ce consortium est d'installer plus de cent mille terminaux utilisant la norme française Télétel. Plus qu'une norme technique, c'est maintenant l'ensemble de l'expérience française acquise dans le vidéotex grand public qui trouve ainsi de nouveaux débouchés.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Lettres

La disparition de Casamayor

Un démaquilleur de la justice

(Suite de la première page.)

Il n'en ressortait pas moins qu'un regard insolite mais non point, en dépit des grincheux, insolent, était porté sur cette institution judiciaire déjà maintes fois mise à l'épreuve par des procès de grande audience. Ceux-là, en soulignant les travers le temps d'un débat, faisaient apparaître une situation difficile née – déjà – d'un abus des détentions préventives pas encore qualifiées de « provisoires », d'une lenteur – déjà – chronique des procédures dénoncées avec cette même constance que trente-cinq ans après. Une période s'ouvrait – quinze ans avant 1968. Un effort nouveau commandait une démarche originale. Des mots simples, des phrases délivrées comme des traits secouaient les dormeurs, dérangeaient les adeptes d'un confort intellectuel ou d'un ordre sage des bien-pensants. Casamayor n'était pas Zorro quoique ceux qui ont l'affolement facile auraient pu le faire passer pour tel.

Où sont les coupables ? suivi en 1957 par *les Juges*, relayé en 1960 par *le Bras séculier*, ces trois ouvrages devaient en quelques années livrer l'essentiel d'une pensée autour de laquelle s'organiseront d'autres réflexions sur la police – *« notre mère »*, – la justice politique, la guerre d'Algérie bien sûr et ses douleurs et ses malheurs, sur la peine de mort, et, plus tard encore, sur le terrorisme et enfin le procès de Nuremberg, où Serge Fuster fut l'un des magistrats de la délégation française que conduisirent Edgar Faure et François de Menthon. Les « idées fixes » de Casamayor sont là. Elles veulent aussi être des leçons. Le « professeur » n'a pas encore, il est vrai, acquis l'autorité qui permet de les imposer. Cela viendra dans les dix ans. Pour l'heure, il suffit de semer.

Soliste insolite en ce milieu de la décennie des années 50, Casamayor distille des phrases, des aphorismes parfois. Mais comment ne pas retenir certaines constatations, certaines interrogations ? Il écrit en ces années : *« Quand un maçon répare un mur, il refait le mur. Essayez de réparer un meurtre ? »* Ou encore : *« On décide une fois sur deux sans savoir, dans la vie comme en justice. »*

Le titre de son premier livre posant cette si simple question : *« Où sont les coupables ? »* signifiait déjà que ces « coupables » il n'entendait pas les chercher dans la direction traditionnelle. Lorsqu'il recommandait au juge : *« L'attention ne suffit pas. Il faut l'inquiétude »*, déjà, il chahutait cette *« vertu »* des *âmes tranquilles et des bonnes* consciences que, plus tard, il entendra carrément mettre à bas, *(A bas la vertu*, Julliard, 1976).

Des paroles comme celles-là, il est sûr que certains les attendaient, tandis que d'autres s'en effarouchaient ou s'en offusquaient. Les premiers, timidement, sinon secrètement, s'en étaient réjouis comme de l'annonce d'une ère nouvelle. Les autres affectaient de les tenir pour sans conséquence, ce qui n'excluait point l'agacement. Les *plus* insidieux laissaient entendre que, si Casamayor donnait les recettes pour une justice *idéale*, Serge Fuster, dans l'ordinaire des jours et des instructions qu'il avait en charge, oubliait, paraît-il, de les pratiquer. Vrai ? Faux ? Cela en tout cas appartient au phénomène Casamayor. Lui-même n'ignora point ces allusions.

Dans les pas d'Albert Beguin

Comment n'aurait-il point ici ou là donné de l'humeur, cet hidalgo dégingandé, avec son visage à *la* Greco, et ce sourire aussi qui suffisait à désarmer les plus prévenus en son endroit ? Avec lui tout le monde en a pris pour son grade. Il ne s'agissait pas de s'en prendre aux hommes. Quand on a été de cette formation qui enfanta *Esprit*, qui vous mit dans les pas d'Albert Beguin, on sait trop bien que les hommes sont partagés, que la vertu chez eux n'est jamais totale mais pas davantage la bassesse ou la noirceur.

Les vertueux, excessivement drapés, contre *lesquels Casamayor* mena sa chasse, sont à gauche autant qu'à droite, révolutionnaires autant que conservateurs. Il reprochait à tous les faux-semblants. Il leur en voulait de ne pas savoir tout crûment, tout tranquillement, dire à l'autre : *« Je vous tue parce que votre tête ne me revient pas ou parce que ça m'amuse. »*

Dès lors, on mesure mieux le sens du combat, des combats menés par ce ferrailleur qui, année après année, prenait sa dimension, s'imposait et devait être reconnu bientôt comme celui avec lequel il faut compter faute de pouvoir compter sur lui. Il apprenait à se méfier. A se méfier des mots d'abord, des formules trop répétées et, du même coup, exsangues de ce qui fut leur signification originelle. A se méfier surtout des attrape-nigauds. Il a écrit dans *A bas la vertu !* : *« Les mots, comme les territoires, se libèrent. »*

Il est possible qu'à la longue l'âge lui ait donné des tics et que l'on retrouve avec une égale constance, sous sa plume, des formules ou des idées- forces excessivement répétées. Il n'en resta pas moins, sans répit, sans repos, de toute la force de ses convictions, le Don Quichotte lucide et courageux, prompt à l'engagement et, par là même, à la phrase sans contorsion lorsqu'il s'agit d'appeler un chat un chat et un garde des sceaux, en l'occurrence M. Jean Foyer, un *« maître du non-lieu »* lorsque se présente une affaire *« du calibre »* de l'affaire Ben Barka.

Les vieux lecteurs du *Monde* ont assurément gardé en mémoire cet article qu'ils ont pu lire dans le numéro daté 9 février 1966. Il s'intitulait « La leçon des morts ». Il était motivé par la mort brutale, dans un meublé du dix-septième arrondissement, d'un des protagonistes de l'affaire Ben Barka, un « truand » de modeste envergure mais de brillante et insolente intelligence, nommé Georges Figon. Suicide ? Exécution ? *Ce fut, en ces jours, la question* majeure, énorme, écrasant, effaçant quasiment tout autre sujet. Et l'on apprit finalement que l'information judiciaire ouverte sur cette mort était clôturée par une ordonnance de non-lieu. L'appréciation qu'en fit Casamayor déplut et valut au magistrat une sanction disciplinaire en même temps qu'une soudaine renommée.

L'article est à relire. Il figure au reste dans un recueil publié en 1968 au Seuil, sous le titre *Combats pour la justice*. On y retrouve la manière Casamayor et surtout ce qui, au long de sa vie, fut le fil conducteur d'une pensée toute en méandres, porteuse d'exigences qui ne sauraient jamais vous laisser en paix. Il ne fut ni un phénomène ni un énergumène celui qui, malicieusement, de livre en livre, en revenait si souvent à l'un *des auteurs qui lui fut si cher*, Beccaria. Ce gentilhomme d'Italie commit en 1764 un petit ouvrage intitulé *Traité des délits et des peines*, que salua Voltaire. On y lisait ceci : *« S'il est intéressant de punir le crime, il vaut sans doute mieux encore le prévenir. »*

A rouvrir en cet instant les livres de Casamayor, à tenter de juger au mieux la portée de ses écrits, on découvre que pour l'essentiel, ils ne sont pas près de vieillir. Les évolutions en matière de justice se font avec tant de désordre, de repentirs, de craintes que resteront, hélas, longtemps d'actualité des phrases comme celles-ci : *« Si la justice judiciaire n'est pas d'accord avec son temps ce n'est pas parce qu'elle manque de machines à écrire, de magnétophones ou d'une algèbre intelligible par tous (...). De nos jours, la justice applique des règles devenues vaines. Encore ne s'agit-il pas de règles légales mais de règles sociologiques et historiques, celles dans lesquelles les règles légales sont inscrites. »*

Ainsi pensait ce moraliste, avide de faire savoir à ses concitoyens combien il faut se méfier des idées trop simples, comment il faut rechercher le marbre authentique sous le plâtre qui le défigure, et mesurer que le véritable nom de l'indépendance, c'est celui de courage. Simplement parce que l'indépendance n'est pas l'ignorance d'une pression, mais la résistance à cette pression.

C'était sa façon de pourfendre les idées reçues. Infatigable porte-drapeau de personne, toujours avide de surprendre et d'ouvrir des voies nouvelles, Casamayor est assuré de garder une place dans la simple histoire d'une justice qui ne saura que plus tard mesurer l'exacte étendue des services qu'il lui rendit.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

[Né le 28 novembre 1911 à Alger, Serge Fuster, après avoir obtenu le doctorat en droit et avoir été inscrit en 1933 au barreau de Paris, entra dès 1937 dans la magistrature. Mobilisé en 1939, il retrouva, à partir de décembre 1940, des fonctions de juge qui le conduisirent à Mirecourt (Vosges), Privas (Ardèche), avant qu'il soit, après la Libération, détaché au ministère de la justice. C'est alors qu'il fait partie de la représentation française au procès des dignitaires nazis devant le tribunal militaire international de Nuremberg (1945-1947). Juge, puis juge d'instruction au tribunal de Pontoise, il est nommé au tribunal de la Seine en 1950 après une courte période à Versailles, où il fut juge. Durant neuf ans il demeurera juge d'instruction à Paris.

C'est l'époque où, collaborateur de la revue *Esprit*, il commence à signer ses premiers articles « Casamayor ». Sous ce pseudonyme il va entreprendre une œuvre d'écrivain et de moraliste qui l'amène à poser sur la justice un regard nouveau. Paraissent ainsi coup sur coup durant treize ans : *Où sont les coupables* (1953), *les Juges* (1957), *le Bras séculier* (1960), *l'Homme, la Justice et la Liberté* (1964), *Combats pour la justice* (1968), *Justice pour tous* (1969), *Si j'étais juge* (1970), *l'Art de trahir* (1972), *la Police* (1973), *Questions à la justice* (1974), *la Tolérance* (1975), *A bas la vertu !* (1976). Viendront ensuite *A vous de juger* (1981), *Intoxication* (1981), suivis de *Et pour finir... le terrorisme* (1983), *Nuremberg : la guerre en procès* (1985), et enfin *l'Avenir commence hier* (1986).

Le moraliste et le juge se laissent aussi tenter par le genre romanesque avec *Saintejoie* (1955), *Désobéissance* (1968) et *Mitia* (1982).

A la collaboration poursuivie avec constance à la revue *Esprit*, Casamayor ajoutera la publication régulière dans *le Monde* de chroniques où il déploie au gré de l'actualité ses réflexions. C'est l'un de ces textes, *la Leçon des morts*, écrit en pleine affaire Ben Barka et paru le 9 février 1966, qui vaudra à Serge Fuster, conseiller à la cour d'appel de Paris depuis 1965, une mesure de suspension décidée par M. Jean Foyer, alors garde des sceaux, et suivie sur le plan disciplinaire de la sanction la plus légère prévue par les textes : réprimande avec inscription au dossier par le conseil supérieur de la magistrature. Le monde intellectuel parisien se mobilise en faveur du magistrat, qui d'un coup voit grandir son audience et affirmer sa renommée.

Serge Fuster devait terminer sa carrière judiciaire au poste de président de chambre à la cour d'appel de Versailles.]

Le Carnet du Monde

Naissances

– Pierre et Marie-Sophie LÉVY, née Carron de La Carrière, ont la joie d'annoncer la naissance de

Charlotte,

le 14 octobre à Paris.

Militärringstr 21,
5000 Cologne, 41 RFA.

– Anne-Cécile ROUGNON, Louis Solal et Bruno GIBOIN, ont la joie d'annoncer la naissance de

Justine, Andréa, Lola,

le 28 octobre 1988.

16, rue du Lac,
92370 Chaville.

Décès

– Mme Jean Richardin, famille,

ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Louis DESCHAMPS,
ancien directeur du CEC Collège, 95, rue d'Alésia, Paris-14e.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 2 novembre 1988, 10 h 30, en l'église Saint-Cyr-Sainte-Juliette de Villejuif, place de la Mairie (métro Paul-Vaillant-Couturier), suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Boulogne-Billancourt (avenue Pierre-Grenier), dans la sépulture de famille.

– Mme Maurice Fayein,
M. et Mme Denis Fayein,
M. et Mme Vincent Fayein,
M. et Mme Laurent Fayein,
Dorothée, Mathilde, Jérémie, Alice, Juliette, Guillaume, Pauline, Domitille et Marie,
ses petits-enfants,
Le docteur André et Claudie Fayein,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques de Tovar,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Dominique Labie,
M. et Mme Jean-François Labie
et leurs enfants,
Mme Daniel Labie,
ses frères et sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice FAYEIN,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 octobre 1988, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, à Paris-4e, le mercredi 2 novembre, à 14 heures.

15, rue Charles-V,
75004 Paris.
2, rue avenue Franklin-Roosevelt,
92330 Sceaux.
14, rue Pelouze,
75008 Paris.
8, rue des Fougères,
76130 Mont-Saint-Aignan.

– M. et Mme Philippe Dandy,
La marquise de Lastic,
ses enfants,
Mathilde et Clément Dandy,
Anne-François de Lastic,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Henry GOUIN,
née Isabel Lang,

survenu le 28 octobre 1988, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 2 novembre, à 11 h 15, en l'abbaye de Royaumont.

– Sa sœur Silvana,
Ses cousines Diana et Anna,
leur mari et leurs enfants,
Son cousin Lando,
Sa femme et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Eléna LANNI,
ancienne attachée à la présidence
de la Cour de justice
des Communautés européennes,

survenu à Paris, le 28 octobre 1988.

Elle avait exprimé le désir de remercier toutes ses amies, qui lui ont témoigné de l'amitié et de l'affection pendant ses dix ans de vie à Paris, et toutes ses amies italiennes, qui ne l'ont jamais oubliée.

La famille remercie les médecins et le staff de mission accompagnement pour l'amicale assistance.

Le service religieux sera célébré le mercredi 2 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

– Mme Marc Lévy,
M. et Mme Gérard Lévy
et leurs enfants Marc et Patrick,
M. et Mme Jacques Meyer
et leur fille Florence,
Mme Renée Naar,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Leyoure, Charbou, Cohen,
Les familles alliées,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

maître Marc LÉVY,
avocat au barreau de Lyon,

survenu à Lyon le 26 octobre 1988, dans sa soixante-dix-huitième année.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu lundi 31 octobre, à Lyon, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue Thomassin,
69002 Lyon.

– M. Jean Pradinas,
M. Jacques Pradinas,
Mme Huguette Djaït,
ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

Mme Madeleine PRADINAS,
née Sirieix,

survenu le 25 octobre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Saint-Hilaire-Foissac (Corrèze).

21, avenue Poincaré,
19400 Argentat.

CAMPUS

Marseille lance l'EIA

Créer à Marseille un centre de formation et de recherche, de dimension internationale, pour la gestion et le management des entreprises, en s'appuyant sur l'environnement scientifique du centre de Luminy : *telle est la mission qui a été assignée par la chambre* de commerce et d'industrie de cette ville à M. Dominique Xardel, ancien directeur de l'ESSEC, qui vient d'être nommé à la tête de l'Ecole internationale des affaires (EIA). Cet établissement, qui accueille sept cents étudiants mais devrait porter prochainement *ses effectifs à un millier, regroupe quatre institutions : l'école supérieure* de commerce, le centre d'études du commerce extérieur et de transports internationaux, le centre de préparation opérationnelle aux affaires et l'institut supérieur du génie administratif. Un centre de recherche vient de s'y ajouter, orienté notamment vers le management international, la qualité, les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle.

A la rentrée prochaine, l'EIA compte créer une filière internationale accueillant des étudiants étrangers, en coopération avec des établissements britanniques, puis allemands et espagnols, et un centre de formation permanente avec un partenaire parisien. Il souhaite également mettre au point un mastère sur l'intelligence artificielle, avec l'institut méditerranéen de technologie.

F. G.

(EIA, domaine de Luminy, case 921, 13288 Marseille, Cedex 9. Tél. : 91-41-01-60.)

● Antonio Machado

La Collegio de Espana de la Cité internationale universitaire de Paris organise, jeudi 3 novembre à 18 heures, une table ronde sur le poète espagnol Antonio Machado, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort.

(Collège d'Espagne, Cité internationale universitaire, 7 E, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 45-89-74-95.)

● Défense économique

L'Ecole supérieure de commerce de Paris organise le 1er décembre un colloque sur le thème : « La défense économique ».

(ESCP, 79, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. : 43-55-39-08.)



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'ÉTRANGER. Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89), 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ◇ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Esther : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11) : Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ Nocturnes : 20 h 45.

GAVEAU-THÉÂTRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◇ Le Naufragé : 19 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Tokyo : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Aérolitos : 18 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIGNY (45-08-85-97). ◇ La Traviata : 20 h 30.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ La Meute : 15 h et 19 h. ◇ L'Etranger : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

Les concerts

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles, 21 h. Œuvres de Bach, Telemann, Vivaldi. Téléphone location : 42-62-40-65.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Quatuor Manfred, 20 h 30. Œuvres de Schubert, Haydn.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). 21 h, lun. Dir. Jean-François Gonzales, Anne-Maria Miranda (soprano). Œuvres de Mozart, Vivaldi, Haendel.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Andreas Bach. 20 h 45, lun. Piano Œuvres de Honegger, Beethoven, Schumann, Liszt.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Ensemble Mosaïques. 20 h 30, lun. Œuvres de Haydn.

Opéras

THÉÂTRE MARIGNY (45-08-85-97). « La Traviata », 20 h 30. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Mise en scène d'Olivier Desbordes. Orchestre Opéra éclaté, dir. J.-Y. Ossonce. Avec M. Masquelin, G. Gauthier, P. Méroni.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non-stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma français des années 50. Mon mari est merveilleux (1952), d'André Hunebelle, 14 h 30 ; Une simple histoire (1957), de Marcel Hanoun, 17 h 30 ; Voici le temps des assassins (1956), de Julien Duvivier, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

COLORS (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

FRANTIC (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Lundi 31 octobre

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MALAVENTURA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PETITE REVANCHE (vénézuelien, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

A BOUT DE COURSE. Film américain de Sidney Lumet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ALTAZOR OU LE VOYAGE EN PARACHUTE. Film français de Jean-Paul Fargier et Juan Forch, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'AMATEUR. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

CROCODILE DUNDEE II. Film américain de John Cornell, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DEMAIN C'ÉTAIT LA GUERRE. Film soviétique de Youri Kara, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA GUERRE DES TUQUES. Film canadien d'André Mélançon : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE HASARD. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MON AMI LE TRAITRE. Film français de José Giovanni : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA NUIT BENGALI. Film français de Nicolas Klotz, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

RAMI ET JULIET. Film danois d'Erik Clausen, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES RUES DE MON ENFANCE. Film danois d'Astrid Henning-Jensen, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SANS FIN. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TU NE TUERAS POINT. (*) Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

Les séances spéciales

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) 15 h, 17 h, 20 h, 22.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45, 15 h 15.

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 15 h.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45, 15 h 15.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 20.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

LA DAME AU MANTEAU D'HERMINE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h.

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 10.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 11 h 40.

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 18 h 20.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 11 h 45 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 20 h 50.

OEUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 40.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 11 h 30.

PINK NARCISSUS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 17 h 20.

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h 30.

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 19 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h 40.

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h 20.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h.

PARIS EN VISITES

MARDI 1er NOVEMBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'île Saint-Louis », 11 heures, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 30, métro Bastille, angle de la rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« L'Opéra », 14 h 30, devant l'entrée (C. Merle).

« Passages et vieux villages de Belleville », 14 h 30, angle de la rue de Belleville et de la rue Piat (Flâneries).

« Ruelles et jardins du vieux Belleville », 14 h 30, métro Télégraphe, sortie (Résurrection du Passé).

« Les galeries du Palais-Royal et alentours », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie, place Colette (Tourisme culturel).

« Salons du ministère de la marine et place Louis XV », 15 heures, 2, rue Royale. Carte d'identité (D. Bouchard).

« L'Académie française et le Collège des Quatre-Nations », 15 heures, 23, quai Conti (I. Hauller).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Paris et son histoire).

« Promenade révolutionnaire dans le quartier Saint-André-des-Arts », 15 heures, fontaine Saint-Michel (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La pré-Révolution » ; 16 h 30 : « 1789-1792, la lutte entre la Cour et la Constituante » ; 18 h 30 : « La Terreur et la chute de Robespierre », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

18, rue de Varenne, 14 h 30 : « Venise » ; 16 heures : « Mexique » ; 17 h 30 : « Japon, les chemins du sacré », par C. Cousin.

27, rue Pierre-Nicole, 20 h 30 : « La mort, le passage de l'existence à la vie », par Frère Jean, moine orthodoxe (La maison du soleil. Tél. : 43-31-65-88).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 31 octobre

TF 1

20.40 Feuilleton : Chéma. De Philippe Lefebvre, avec Alain Delon, Edwige Feuillère, Ingrid Held. 3. Marguerite a disparu. 22.10 Magazine : Médiations. De François de Closets,



Richard Michel et Jean-Marie Perthuis. Thème : « Enfants, la maison de tous les dangers ». 23.30 Journal et Météo. 23.50 Magazine : Minuit sport. De 0.50 à 6.27 Rediffusions 0.50 Feuilleton : Le boomerang noir. 2.20 Feuilleton : Symphorien. 2.45 Magazine : Médiations. 3.55 Documentaire : Histoires naturelles. 5.15 Musique. 5.30 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.35 Soirée spéciale : Les vies basculées. Emission de Jean-Marie Cavada, consacrée aux accidentés de la route (suite de l'opération Drapeau blanc). Avec Enrico Macias, Serge Lama, Mireille Mathieu, deux familles d'accidentés, le professeur Claude Got (spécialiste d'accidentologie), le professeur Held (du service de rééducation de Garches). ▶ 22.20 Magazine : Haute curiosité. Présenté par Maurice Rheims et Claude Sérillon. Sommaire : Toute la vérité ; La Bourse ; Portrait chinois ; Suivez le guide ; L'événement du mois. 23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.40 Magazine : Du côté de chez Fred. Spécial Bette Davis.

FR 3

20.30 Cinéma : les Damnés ■■ Film italo-germano-américain de Luchino Visconti (1968). Avec Dick Bogarde, Ingrid Thulin, Helmut Berger, Renaud Verley, Charlotte Rampling. 23.10 Campagne officielle pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 23.25 Journal et Météo. ▶ 23.50 Magazine : Océaniques. Réflexions faites : Claude Levi-Strauss. 0.45 Musiques, musique. Spécial Quatuor Enesco : Quatuor opus 18 nº 1 (deuxième mouvement), de Beethoven.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Les fusils du désert. De Robert Day, avec Sam Elliott, Tom Conti. 21.55 Flash d'informations. 22.00 Magazine : Bobagolfoot. A 22.00, football ; à 22.30, golf ; à 23.00, football américain. 23.55 Cinéma : Charlie Dingo ■ Film français de Gilles Béhat (1987). Avec Guy Marchand, Caroline Cellier, Laurent Malet. 1.35 Série : Ohara. 2.20 Série : Max Headroom.

LA 5

20.30 Téléfilm : Le tango de la jalousie. De Steno, avec Monica Vitti, Diego Abatantuono. 22.25 Série : Spenser. 23.25 Capitaine Furillo (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo (suite). 0.25 L'inspecteur Derrick (rediff.). 1.20 Les faucheurs de marguerites (rediff.). 2.15 La nouvelle malle des Indes (rediff.). 3.10 Journal de la nuit. 3.15 Série : Michel Vaillant. 4.05 Seule à Paris (rediff.). 4.18 Voisin, voisine (rediff.). 5.10 Feuilleton : Le clan Beaulieu.

M 6

20.35 Feuilleton : A nous deux Manhattan. 22.25 Série : Le Saint (rediff.). 23.15 Journal. 23.30 Magazine : Adventure (rediff.). 23.55 Magazine : Fantasmes. 0.00 Tennis féminin à Brighton. 0.50 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler. 1.20 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Feuilleton : Les Mohicans de Paris. 2.45 Feuilleton : Le dessous du ciel. 3.00 Destination santé (rediff.). 3.55 Magazine : Le glaive et la balance (rediff.). 4.20 Magazine : Destination santé (rediff.). 5.15 Les Mohicans de Paris (rediff.). 5.25 Le dessous du ciel (rediff.). 5.40 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. 21.30 Dramatique. De la paille pour mémoire, de Roland Fichet. 22.40 Côte d'amour. Spécial Clément Rosset. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Nina Simone, soul diva.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 12 et 13 octobre salle Pleyel) : Chain 3, Concerto pour violoncelle et orchestre, Concerto pour piano et orchestre, de Lutoslawski, par l'Orchestre de Paris, dir. Witold Lutoslawski ; sol. : Krystian Zimerman (piano), Etienne Péclard (violoncelle) ; à 22.30, concerto vocal : extrait de Dinorah, de Meyerbeer, de l'Arlésienne, de Cilea, par l'Orchestre de la RAI de Milan, dir. Alfredo Simonetto ; à 22.50, les gravures d'Ignoz Friedmann ; à 23.07, extrait de Mefistole, de Boito, par le chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan ; à 0.00, Sonate pour piano de Stenhammar. 0.30 Myosotis. Le magazine des oubliettes ; Les aventures de Mertator.

Mardi 1er novembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Commissaire Moulin. 16.00 Tiercé à Auteuil. 16.05 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.55 Club Dorothée après-midi. Les attaquantes ; Juliette ; Le jeu de l'ABC. 17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : la Forêt d'émeraude ■■ Film américain de John Boorman (1985). Avec Powers Boothe, Meg Foster, William Rodriguez. 22.45 Magazine : Ciel mon mardi ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Jeanne Moreau. 0.05 Journal et Météo. 0.25 Magazine : Livres en tête. De 0.35 à 6.27 Rediffusions 0.35 Feuilleton : Le boomerang noir. 2.00 Feuilleton : Symphorien. 2.25 Documentaire : Le chemin des Indiens morts. 3.15 Documentaire : Histoires naturelles. 4.10 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Documentaire : Le chemin des Indiens morts.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Spécial opération Drapeau blanc. 14.50 Rugby. En direct de Mont-de-Marsan : Barbarians-Maoris. 16.30 Spécial opération Drapeau blanc (suite). 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. Présenté par Groucho et Chico. Les petites canailles ; La petite merveille. 18.00 Série : Mac Gyver. 18.50 Spécial opération Drapeau blanc (suite). 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : L'appart. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Les dossiers de l'écran : Missing ■■ Film américain de Costa-Gavras (1981). Avec Jack Lemmon, Sissy Spacek, John Shea, Mélanie Maryon. 22.35 Débat : Démocratie, que de crimes en ton nom ! Avec Joyce Horman (épouse de Charles Horman), Edward Cody (journaliste au *Washington Post*), Jacques Chonchol (directeur de l'Ecole des hautes études d'Amérique latine, ancien ministre d'Allende), Adolfo Perez Esquivel (prix Nobel de la paix 1980), Fernando Cardenal (ministre de l'éducation nationale du Nicaragua, sandiniste jésuite), Guy Sorman (écrivain, auteur de *la Nouvelle Richesse des nations*). 23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine : Strophes. De Bernard Pivot. 0.05 Documentaire : Rapho, histoire d'une famille. De Frédéric Mitterrand.

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Regards de femme. Présenté par Aline Pailler, en direct de Toulouse. 14.30 Feuilleton : Ce diable d'homme. 15.27 Flash d'informations. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. Présenté par Caroline Tresca. Sommaire : Télécœur ; Attractions ; Top sixties ; Télé chic, télé choc ; Papy, Mamy ; Viens faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction ; Variétés. 17.00 Flash d'informations. De 17.05 à 18.30 Amuse 3 17.05 Dessins animés. Petit ours brun ; Edouard et ses amis ; Diplodo (Le rayon zombie). 17.15 Dessin animé : Mister T. 17.40 The Muppets show. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. Présenté par Patrice Drevet. 18.30 Feuilleton : Guillaume Tell. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.20 Documentaire : La patrouille de France. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeu : La classe. 20.25 Dessine-moi l'Europe. ▶ 20.30 La dernière séance. 1er film : le Courrier de l'or ■ Film américain de Budd Boetticher (1959). Avec Randolph Scott, Virginia Mayo, Karen Steele. 22.05 Dessins animés. Tom et Jerry ; Tex Avery. 22.20 Journal. 22.50 2e film : Donnez-lui une chance ■■ Film américain de Stanley Donen (1953). Avec Marge Champion, Gower Champion, Debbie Reynolds, Helen Wood (v.o.).

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Le Roi d'Afrique. De Kevin Connor, avec Brian Dennehy, Brooke Adams. 15.15 Téléfilm : Les enfants de feu. De Steven Carver, avec Gregory Harrison, Billy Dee. 16.45 Spectacle. La Haye 88 : Magie. 17.35 Cabou cadin. Comic strip ; Collège Galaxie ; Le piaf ; Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. Présenté par Marc Toesca. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas. Invité : Bernard-Henri Lévy. 20.30 Cinéma : la Corde raide ■■ Film américain de Richard Tuggle (1984). Avec Clint Eastwood, Geneviève Bujold, Dan Hedaya. 22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : les Ailes du désir ■■■ Film franco-allemand de Wim Wenders (1987). Avec Bruno Ganz, Solveig Dommartin, Otto Sander (v.o.). 0.25 Cinéma : le Camp de l'enfer ■ Film américain d'Eric Karson (1986). Avec Tom Skerritt, Lisa Eichhorn, Anthony Zerbe. 2.00 Documentaire : Okavango, Les trésors du Kalahari.

LA 5

14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. De 17.00 à 18.55 Dessins animés 17.00 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.25 Vas-y, Julie ! 17.50 Laura ou la passion du théâtre. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : les P'tites Têtes □ Film français de Bernard Menez (1982). Avec Bernard Menez, Robert Castel, Nicole Calfan, Amidou. 22.10 Le retour de Mike Hammer. 23.10 Capitaine Furillo (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo (suite). 0.15 L'inspecteur Derrick (rediff.). 1.05 Les faucheurs de marguerites (rediff.). 2.00 La nouvelle malle des Indes (rediff.). 2.50 Journal de la nuit. 3.10 Série : Michel Vaillant. 4.00 Seule à Paris (rediff.). 4.12 Voisin, voisine (rediff.). 5.10 Feuilleton : Le clan Beaulieu.

M 6

15.05 Jeu : Clip combat. 15.45 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Téléfilm : Les coulisses du pouvoir. De Daniel Petrie, avec Anthony Quinn, Robert Reed. 22.10 Série : Le Saint. 23.00 Journal. 23.15 Destination santé (rediff.). 0.15 Magazine : Club 6. 1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip (rediff.). 2.30 Feuilleton : Les Mohicans de Paris. 2.45 Feuilleton : Le dessous du ciel. 3.00 Le glaive et la balance (rediff.). 3.25 Destination santé (rediff.). 4.15 Le glaive et la balance (rediff.). 4.40 Documentaire : Le monde sauvage. 5.05 Les Mohicans de Paris (rediff.). 5.20 Le dessous du ciel (rediff.). 5.35 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Brian Ferneyhough. 20.30 Archipel médecine. Dossier : situations de catastrophe et de cataclysme, la réponse sanitaire. 21.30 Les rencontres du cinéma italien à Annecy. 22.40 Nuits magnétiques. Personnages des années 50. 0.05 Musique : Coda. Nina Simone, soul diva.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 septembre lors du Festival de Berlin) : Allegro pour piano en si mineur op. 8 ; Carnaval de Vienne pour piano op. 26, de Schumann ; Impresiones intimas pour piano, de Mompou ; Goyescas pour piano, de Granados, par Alicia de Larrocha, Piano. 22.30 Référence. 23.07 Club d'archives. Charles Munch, vingt ans déjà. 1. Symphonique de Boston ! Adagio pour cordes op. 11, de Barber ; Symphonie nº 3, de Honegger ; Symphonie nº 3 mi bémol majeur op. 55, de Beethoven. 0.00 Karlheinz Stockhausen.

Audience TV du 30 octobre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

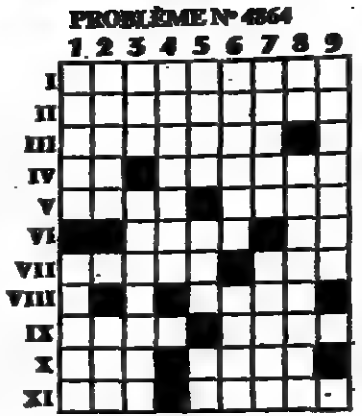
Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.6	7 sur 7 21.7	Stade 2 9.5	Lady Blue 8.2	Force G 1.4	Nuits secrètes 4.1	Studio 22 2.1
19 h 45	51.3	7 sur 7 23.0	Maguy 13.1	Lady Blue 8.6	Flash 1.1	Nuits secrètes 3.7	Studio 22 1.4
20 h 16	60.1	Journal 25.3	Journal 14.1	Benny Hill 11.8	Ça cartoon 2.0	Journal 2.0	Bizarre 1.4
20 h 55	63.8	P.R.O.F.S. 34.1	Haute tension 17.3	Garde Lucas 0.9	Ailes du désir 0.5	Ultimes force 8.6	Trivia 4.4
22 h 8	58.9	P.R.O.F.S. 38.5	Musiques 5.3	Océaniques 3.1	Ailes du désir 0.6	Ultimes force 9.3	Trivia 3.8
22 h 44	28.9	Sport dimanche 8.6	Musiques 2.0	Sports 6.8	Derniers jours... 0.8	L'enfer... 7.2	Le glaive... 2.3

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4864



HORIZONTALEMENT

I. Dessins sur un tissu précieux. – II. Qui ne fait donc rien. – III. Devenue pâle comme une endive. – IV. Rêve à moitié. Bien exprimée. – V. Précieux quand il est commun. Gardée par celui qui n'oublie pas. – VI. Ordre de départ. Terme musical. – VII. Un bon fromage. On y perpétue les traditions de l'architecture prébouddhique. – VIII. Théâtre d'un miracle. – IX. Quand on y est, c'est la panne. Le bout de l'oreille. – X. Sur la Drôme. Une langue soudanaise. – XI. Accompagnent les autres. Se lie facilement.

VERTICALEMENT

1. Pour un mari, ce que n'est évidemment pas sa moitié. Comme un mauvais coup. – 2. Fut victime d'un soulèvement. Dans le nom de plusieurs villes d'Algérie. – 3. Pronom. Des gens vraiment pas fixés. – 4. On donne cher de sa peau. – 5. A l'origine de l'Oubangui. Comme un blanc. Coule chez des voisins. – 6. Une femme qui s'intéressa au totalitarisme. Un centre protestant. – 7. Refuge pour un pape. En première audition. – 8. Quartier de Valence. Dont on ne verra pas la fin. – 9. Ne doit évidemment pas être oubliée par celui qui veut faire une fugue.

Solution du problème nº 4863

Horizontalement

I. Bataille. Ingres. – II. Aléatoires. Ouse. – III. Tétras. Etiers. – IV. Osé. Iambes. Géel. – V. Né. Apnée. Servi. – VI. Su. Muge. Ruas. An. – VII. Rab. Penn. Os. – VIII. Assa. Abris. – IX. Aguerris. Elfe. – X. Paresseuse. Té. – XI. Anesse. Early. Ut. – XII. Rot. Erin. Isles. – XIII. En. Existence. Us. – XIV. Inès. Ne. Mer. Ire. – XV. Lestée. Auréolée.

Verticalement

1. Bâtons. Appareil. – 2. Aléseuis. Anonne. – 3. Tête. Asaret. Es. – 4. Aar. Amabages. Est. – 5. Itaipu. Sussex. – 6. Losange. Esérine. – 7. Li. Mée. Pré. Ise. – 8. Erèbe. Ruent. – 9. Eté. Révisa. Ema. – 10. Isis. Un. Seriner. – 11. Sans. Lucre. – 12. Gorges. Bétyle. – 13. Ruser. Orle. Il. – 14. Es. Evasif. Usure. – 15. Séclin. Sert. Sée.

GUY BROUTY.



LOTO SPORTIF

RÉSULTATS COMPLETS

2 850,00 F
306,00 F
52,00 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 OCTOBRE 1988 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 31 octobre à 0 heure et le mardi 1er novembre 24 heures TU.

L'anticyclone centré sur les îles Britanniques continuera à nous apporter de l'air assez frais sur le nord et l'est du pays, tandis que la dépression au large du Portugal maintiendra des remontées chaudes sur le Sud-Ouest et l'Ouest. Une perturbation peu active dans ce champ de hautes pressions sur la France amènera, mardi, de l'humidité et des nuages sur le Nord-Est.

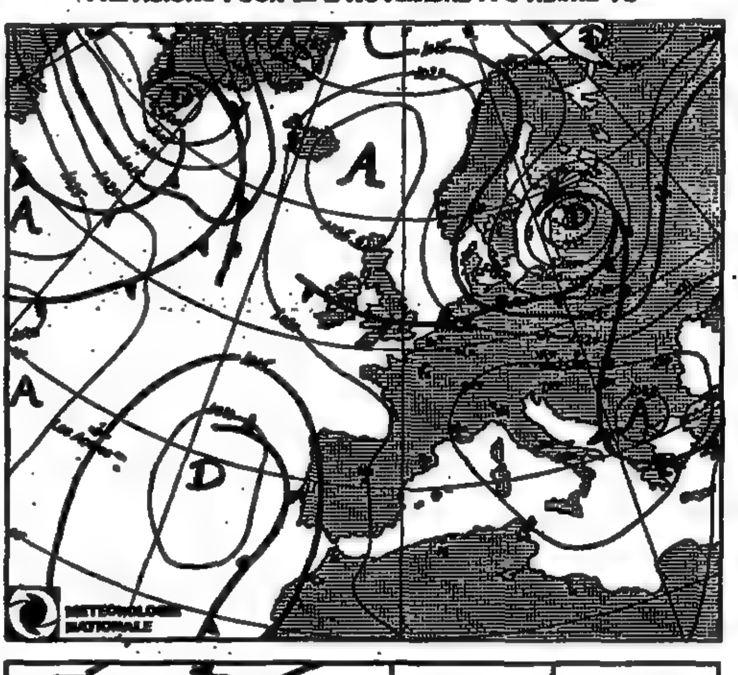
Mardi 1er novembre : encore une journée ensoleillée.

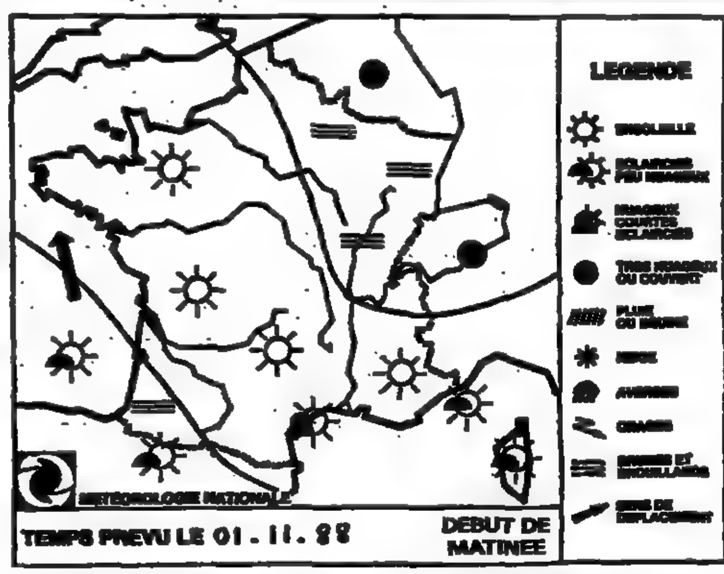
Dans le Nord, en Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, dans le Lyonnais et le nord des Alpes, on sera moins privilégié par le soleil. En effet, au petit matin le temps sera gris et brumeux. Automobilistes, attention aux brouillards qui seront assez nombreux ! Mais, petit à petit, le ciel s'éclaircira et on pourra profiter de quelques rayons de soleil dans l'après-midi.

Sur toutes les autres régions, le soleil sera présent de son lever jusqu'à son coucher. Quelques bancs de brouillards matinaux pourront toutefois le masquer momentanément au sud de la Garonne.

Quant aux températures, elles seront bien fraîches, la nuit, sur une grande moitié nord du pays, souvent entre 0 et 3 degrés. Mais par endroit dans le Nord-Est, le thermomètre pourra descendre jusqu'à –1, voire –3 degrés. Sur les régions méridionales, on aura de 6 à 8 degrés et même de 10 à 12 degrés sur la côte méditerranéenne. Les maxima varieront entre 8 et 20 degrés du nord au sud du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 2 NOVEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-10-1988 à 6 heures TU et le 31-10-1988 à 6 heures TU — le 29-10-1988

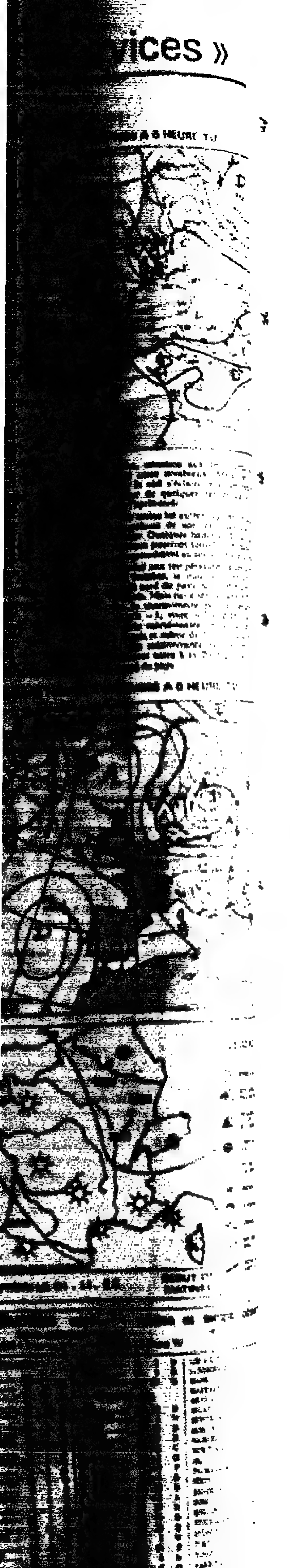
FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	23	12	
BIARRITZ	21	11	D
BORDEAUX	21	6	D
BOURGES	12	1	D
BREST	12	4	D
CAEN	11	3	D
CHERBOURG	10	5	D
CLERMONT-FERR.	13	1	C
DIJON	11	1	D
GRENOBLE St-M-H	15	7	C
LILLE	9	–1	D
LIMOGES	15	4	D
LYON	9	3	C
MARSEILLE-MAR.	19	6	D
NANCY	8	–2	D
NANTES	13	3	D
NICE	22	16	A
PARIS-MONTS.	10	3	D
PAU	23	9	D
PERPIGNAN	23	12	C
RENNES	12	3	D
ST-ETIENNE	12	–1	B
STRASBOURG	9	0	D
TOURS	11	2	D
TOULOUSE	22	8	D
POINTE-A-PITRE	31	22	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	28	13	D
AMSTERDAM	10	1	N
ATHÈNES	20	12	D
BANGKOK	29	23	D
BARCELONE	20	12	C
BELGRADE	6	–1	D
BERLIN	4	–3	P
BRUXELLES	8	–1	D
LE CAIRE	23	22	D
COPENHAGUE	6	–2	A
DAKAR	31	29	N
DELHI	33	19	D
DJERBA	27	18	D
GENÈVE	11	3	N
HONGKONG	18	15	P
ISTANBUL	14	9	N
JÉRUSALEM	16	8	D
LISBONNE	20	16	A
LONDRES	11	1	D
LOS ANGELES	21	13	D
LUXEMBOURG	6	0	N
MADRID	16	10	D
MARRAKECH	27	14	B
MEXICO	24	12	B
MILAN	15	8	C
MONTRÉAL	6	–6	D
MOSCOU	1	–5	C
NAIROBI	25	17	D
NEW-YORK	17	3	D
OSLO	3	5	N
PALMA-DE-MAL.	26	13	D
PÉKIN	15	5	D
RIO-DE-JANEIRO	28	24	C
ROME	21	14	O
SINGAPOUR	29	24	O
STOCKHOLM	–1	–5	C
SYDNEY	24	18	N
TOKYO	17	9	D
TUNIS	28	17	N
VARSOVIE	4	–10	D
VENISE	11	7	C
VIENNE	8	–1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Le Monde
ECONOMIE

Dans le domaine du développement, comme ailleurs, les modèles ont explosé et le pragmatisme fait fureur. Le dirigisme le plus strict aussi bien que le libéralisme le plus ouvert se sont, il est vrai, fracassés contre les réalités sociales et culturelles. Ainsi l'Iran naguère, l'Algérie aujourd'hui, ont subi l'épreuve des foules en colère. La logique économique est mise en défaut, alors même qu'au Chili la croissance cheminait sous la dictature, comme autrefois en Espagne.

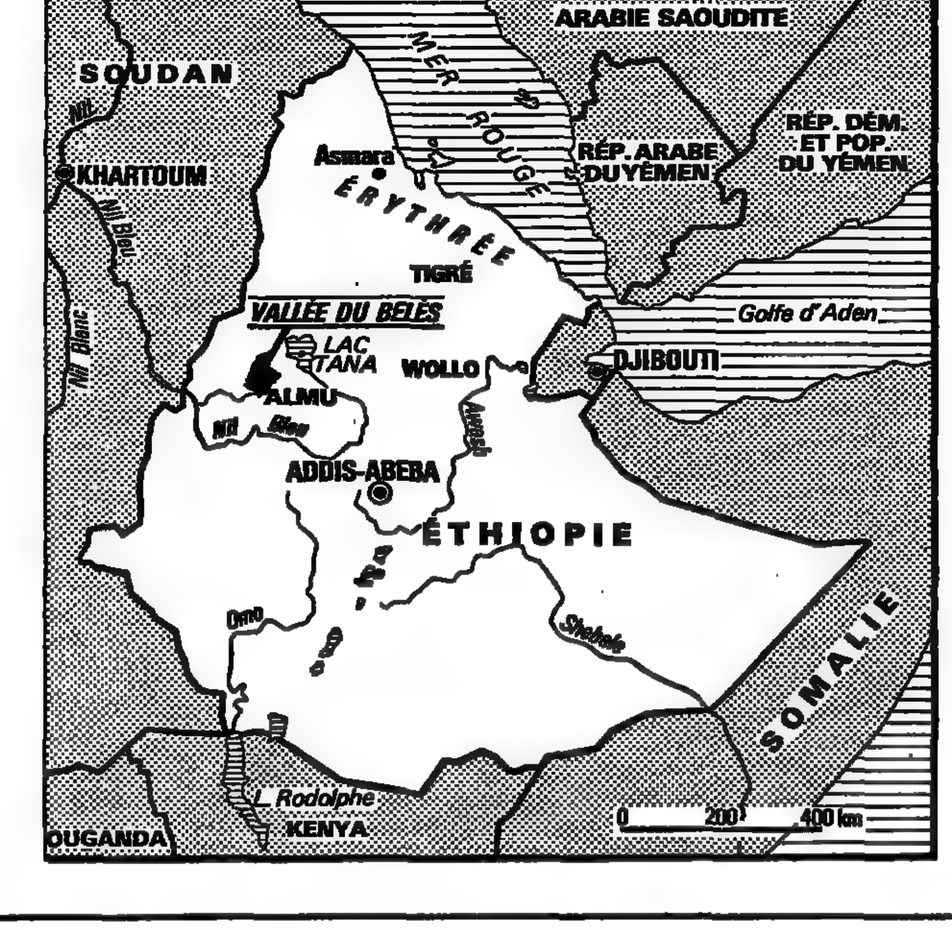
Pragmatisme

Dès lors, face à la faillite des théories, la tentation est grande de s'en remettre au bricolage, chaque pays élaborant son propre mélange, comme le font avec succès la Corée du Sud et ce cinquième dragon qu'est la Thaïlande. Dans d'autres pays, comme l'Ethiopie, il s'agit de vaincre l'insécurité, afin de permettre à l'aide étrangère, sous forme de la mise en valeur d'une vallée, de se déployer.
On aboutirait alors à une multiplication de cas particuliers et de solutions spécifiques, avec comme seul lien la libération des initiatives individuelles. Mais la gestion n'est pas tout, et à trop se réjouir de la mort des idéologies on risque de tuer les idées.

LE DÉVELOPPEMENT MODE D'EMPLOI

Ethiopie : la vallée interdite

Comment un projet italien de mise en valeur peut être paralysé par une poignée de rebelles



REGARDS fixes et toux sèches. Gestes lents et las. Civières alignées sous les hangars de stockage. Huttes et cultures envahies par les herbes folles. Chantier d'irrigation abandonné, avec ses camions-grues silencieux. La vie se retire au nord de la vallée du Beles, zone interdite depuis plus de trois mois.

Le 27 juin, une bande de rebelles perchés dans les montagnes voisines a enlevé Giuseppe Micheli, un technicien italien qui aidait les paysans à se reloger. Trois semaines plus tard, un autre Européen trouvait la mort en sautant sur une mine, au volant de sa voiture.

Le gouvernement italien, qui finance depuis 1986 un projet de 250 millions de dollars pour le développement de cette vallée, hésite à maintenir ses ressortissants dans cette *« région en guerre »*, selon l'expression de la presse romaine. A la demande de l'ambassadeur d'Italie, les responsables du projet « Tana-Beles » ont dû renoncer aux deux tiers de leur rayon d'intervention. Devenus *inutiles*, *quatre-vingts* des cent quarante techniciens italiens sont rentrés chez eux.

Dans la zone interdite, à l'écart de la route qui mène au Soudan, cinq mille personnes sont brutalement devenues *inaccessibles*. La mort regagne du terrain, avec son cortège de malaria et de tuberculose, et le tournoiement jusqu'à l'ivresse des vautours, les premiers habitants du Beles.

Un manque d'eau

Depuis juillet, une centaine de villageois ont péri ; un millier connaîtront bientôt le même sort. *« Nous avons dit à notre gouvernement : cette partie haute du Beles va manquer d'eau. Les gens n'ont pas reçu de semences, ils n'auront pas de récolte. Le problème de l'aide alimentaire et médicale va se poser*, explique Paolo Möder, le directeur du projet Tana Beles. *Tout s'est vérifié »*.

Début septembre, une délégation de parlementaires italiens s'est rendue sur place, avec l'idée de stopper net ce projet qui fait vivre aujourd'hui quatre-vingt mille Ethiopiens. Le spectacle de la zone interdite l'en a pour l'instant dissuadé. Mais les techniciens du Tana-Beles restent consignés dans leur « centre de vie » d'Almu (« Développe-toi », en éthiopien), au cœur de la vallée.

Malentendus et controverses ne cessent de s'accumuler. *« Si vous voulez nous retenir ici, assurez la protection de nos nationaux »*, demande l'Italie au colonel Mengistu. *« Il y a dix ans, Aldo Moro s'est fait enlever en plein centre de Rome. Nul n'a dit que l'Italie n'était pas un pays sûr »*, répondent les Ethiopiens.

Dialogue de sourds qu'amplifie chaque coup de main des rebelles du Beles, membres de l'EPRP (Ethiopian People Revolutionnary Party). Anciens proches du président, ils ont juré sa fin lorsque celui-ci les écarta en 1974, redoutant leur *« extrémisme »*.

Mal connue et peu nombreuse (trois cents personnes environ), leur organisation tient son QG à Khartoum. Elle possède deux boîtes postales, à Paris et à Dallas. Dénué de chef attitré, l'EPRP passe pour être converti aux principes du libéralisme, depuis qu'un commanditaire occidental – dont on ignore l'identité – lui fournit des armes pour surveiller la vallée du Beles.

Dès l'installation des Italiens dans cette partie vierge de l'Ethiopie, recouverte d'une immense forêt de bambous, les rebelles ont fait parler la poudre. Le 30 décembre 1986, trente paysans éthiopiens furent tués dans une embuscade et deux Italiens capturés. On les relâcha quarante jours plus tard, avec un mot d'explication : *en construisant des routes dans le Beles, ils permettaient* à l'armée de Mengistu de pénétrer sur leur territoire. *« Il y a trop de fusils ici »*, dénonçait l'EPRP.

En novembre 1987, deux techniciens italiens qui se dirigeaient vers le lac Tana furent à leur tour enlevés et détenus pendant neuf mois. Relâchés le 11 août dans la capitale du Soudan, ils ont attendu leur retour à Rome pour diffuser le message des rebelles : *« La prochaine fois, nous ne ferons pas des otages mais des morts. »*

A Almu, Paolo Möder enrage : *« La presse italienne a présenté ces gens comme des patriotes mais ce sont des terroristes. S'ils veulent faire la guerre à Mengistu, qu'ils s'attaquent à son armée, pas à nous ! »* Pour cet ingénieur de trente-huit ans, qui a mis toute son énergie – et son courage – dans le projet Tana-Beles, personne en Italie n'a osé affronter la situation sur le fond.

« La question de la sécurité est un faux problème. Quand vous êtes la cible de quelqu'un, vous n'êtes à l'abri nulle part, pas plus à Paris qu'à Rome ou au Beles. L'EPRP peut continuer à faire des coups. Il est incapable de contrôler la vallée. La vie de quatre-vingt mille Ethiopiens est en jeu, il est impensable que le projet puisse être remis en cause. Nous devons achever ce que nous avons commencé. »

Mais beaucoup de choses ont changé... en Italie depuis les premiers défrichages de la jungle du Beles et sa mise en valeur confiée à l'entrepreneur romain Salini. Déjà envisagée par la Banque mondiale du temps de l'empereur Hailé Sélassié, la valorisation de cette zone a débuté sous l'impulsion du ministre italien des affaires étrangères, le démocrate-chrétien Giulio Andreotti, avec le soutien des socialistes et des radicaux.

Après la famine

Après la terrible famine de 1984, l'Italie souhaitait dépasser l'aide d'urgence et donner aux populations les moyens d'un véritable développement économique, assis sur l'autosuffisance alimentaire, l'accès à la santé, à l'eau potable et à un réel savoir-faire industriel (transformation de produits agricoles, fabrication de matériaux d'irrigation). M. Andreotti espérait aussi, à travers cette réalisation, infléchir la politique agricole dirigiste de Mengistu et contribuer à une certaine détente dans la corne de l'Afrique.

Après la fin du gouvernement Craxi, socialistes et radicaux ont multiplié leurs attaques contre la nouvelle équipe en place où figure encore M. Andreotti. Le projet Tana-Beles est ainsi devenu la cible de ceux qui l'avaient soutenu et élaboré...

Sur la foi de témoignages anonymes, l'opposition a affirmé que le projet initial avait été dénaturé. La vallée du Beles serait devenue un vaste camp de concentration où les paysans travaillent sous la férule de l'armée avec la bénédiction des Italiens, boivent de l'eau boueuse et prennent de mauvaises habitudes alimentaires.

La rive gauche du Beles, en aval de la zone interdite, offre un tout autre spectacle. Champs infinis de riz et de soja, de maïs et de sorgho rouge. Plantations de coton, d'arachide et de kenaf. Enfants aux joues rebondies. Scènes de récolte villageoise où la « collectivisation » ressemble plutôt à une authentique solidarité paysanne.

d'Almu
ÉRIC FOTTORINO.

(Lire la suite page 18.)

La fin des modèles

La croissance ne peut se décréter, mais doit reposer sur une large décentralisation des initiatives

Par GÉRARD GRELLET (*)

A *la fin des années 50*, quelques-uns des meilleurs économistes mondiaux remirent un rapport à l'ONU sur l'avenir des pays qui venaient d'accéder à l'indépendance. S'ils prévoyaient un avenir brillant au Congo belge, peu peuplé mais riche en matières premières, le cas de la Corée du Sud, mal remise de la guerre et sous tutelle américaine, leur apparaissait peu prometteur. Or, depuis 1960, le revenu par tête du Zaïre (ex-Congo belge) a régressé de plus de 2 % par an, alors que celui de la Corée du Sud a progressé de près de 7 %.

L'erreur de ces économistes s'explique parce qu'ils ramenaient la croissance économique des nations à la seule accumulation de *« facteurs de production »*, les matières premières, le travail qualifié, le savoir-faire technologique et surtout le capital. En fait, si la richesse financière permet d'acquérir des usines clés en main et de construire des universités, elle ne garantit pas pour autant un processus auto-entretenu de croissance comme l'a montré l'expérience de nombreux pays de l'OPEP.

C'est que, au-delà de l'accumulation des facteurs de production, le problème de la croissance est celui de l'allocation des ressources et du choix des stratégies de développement. Ce sont des stratégies bien conduites qui expliquent que des pays dénués de ressources naturelles, comme la Corée du Sud, aient pu atteindre des taux de croissance plusieurs fois supérieurs à ceux des pays riches d'espace et de matières premières, comme l'Argentine ou le Nigeria.

Deux doctrines se sont succédé quant à la façon de conduire la stratégie des pays pauvres. Historiquement, la première fut celle de l'industrialisation réglementée par l'Etat et tournée vers la substitution à l'importation. A cette doctrine succéda, à partir des années 70, le credo du libéralisme et de l'ouverture au marché mondial. Or, aujourd'hui, ces deux paradigmes sont remis en cause, non seulement du fait de leurs propres erreurs, mais également parce que le développement bute sur ce dont ils n'avaient pas parlé : les revendications sociales, les préférences culturelles, la hiérarchie des pouvoirs.

Pour les pays qui accédèrent à l'indépendance après guerre, le modèle fondateur du développement fut celui de la construction prioritaire d'une industrie nationale qui devait être la plus « lourde » possible. L'exemple de l'URSS donnait à ce modèle sa justification historique ; le nationalisme, sa justification politique ; la crainte que l'ouverture des frontières et le laissez-faire conduisent à la mainmise d'intérêts étrangers, un argument économique peu discutable. Toutes ces raisons se conjuguèrent pour expliquer l'adoption d'un modèle étatique et introverti d'industrialisation dans des pays aussi différents que l'Egypte nassérienne, l'Algérie de Boumediene, l'Inde de Nehru et même des cas plus inattendus, comme le Ghana de N'Krumah.

Le bilan de ces expériences est difficile. D'une part il est indiscutable que la Chine et l'Inde sont parvenues à mettre en place, à l'abri de la concurrence internationale, une industrialisation allant de la sidérurgie à la production de biens de consommation courante, leur assurant une réelle indépendance économique. Mais, dans d'autres cas, l'énorme prix de l'industrialisation payé par des populations pauvres s'est soldé par des résultats souvent décevants.

(*) Professeur à l'université Paris-VIII.

(Lire la suite page 20.)

LE DÉVELOPPEMENT MODE D'EMPLOI

Chili : le chemin de la croissance

Le retour à la démocratie donnerait une nouvelle ampleur au redressement du pays.

LE Chili sans Pinochet... Ce rêve n'est pas seulement celui de l'opposition et de tous les tenants des droits de l'homme. *Il n'est pas un économiste* ou un financier, un investisseur ou un expert d'organisation internationale qui ne le partage pour des raisons beaucoup plus terre à terre. Le retour à la démocratie donnerait une légitimité internationale et une nouvelle ampleur à un phénomène frappant : un redressement et une restructuration de l'économie, au cours des cinq dernières années, à faire pâlir d'envie nombre de pays latino-américains.

Ce dynamisme, conjugué à une sévère rigueur budgétaire, a certes laissé nombre de Chiliens sur le bord du chemin. Mais ces exclus de la croissance *sont* moins nombreux aujourd'hui dans l'un des rares pays du continent à pouvoir s'enorgueillir d'un recul du chômage.

La politique de désengagement de l'Etat, si elle est jugée trop systématique par l'opposition, n'est plus clouée au pilori. Elément majeur de la stratégie gouvernementale, la promotion du secteur privé a permis l'émergence d'une industrie prospère tournée vers l'exportation et d'une classe moyenne plus aisée, dont il faudra bien tenir compte à l'avenir.

Croissance sans excès d'inflation, diversification des exportations, politique monétaire souple, imagination dans la recherche de l'allégement de la dette extérieure, ont constitué un cocktail alléchant pour les investisseurs étrangers. Une fois oubliées les réticences à l'égard du régime militaire, les capitaux ont recommencé à affluer à Santiago.

Les premières années de dictature avaient pourtant été marquées par des erreurs en cascade. L'application hâtive du traitement ultra-libéral cher aux fidèles de Milton Friedman, les trop fameux « Chicago Boys », avait abouti à la création d'un système financier hautement spéculatif qui s'est écroulé avec la crise de 1982.

Des emprunts massifs

Comme dans tous les pays latino-américains, les Chiliens avaient eu recours à des emprunts massifs et alors peu coûteux. Ils ont, plus que leurs voisins, été pris à contre-pied par la flambée brutale du pétrole puis par celle des taux d'intérêt qui ont alourdi leur dette au moment où la chute des cours du cuivre réduisait leurs ressources et leurs capacités de remboursement. A l'orée des années 80, le cuivre, ce symbole de la richesse nationale, représentait encore les trois quarts des recettes à l'exportation.

La conjonction de ces facteurs a abouti à une situation catastrophique. La plus forte chute du produit national brut du continent, 14,5 % en 1982, aura été le reflet statistique d'une débandade où la faillite du système bancaire s'est accompagnée d'un chômage inconnu de quelque 25 % de la population active. La dette extérieure, de 6,7 milliards de dollars à *la fin de 1978*, représentait 17 milliards de dollars trois ans plus tard.

Les responsables de l'économie ont su tirer rapidement les leçons de ce spectaculaire échec. Leur politique à long terme ne s'est plus démentie depuis lors : dévaluation, ambitieux programme de privatisations, coupes dans la fonction publique, économies budgétaires et rigueur salariale, ont permis de promouvoir l'exportation tout en réduisant la dépendance à l'égard du cuivre, dont la part a été ramenée à quelque 40 % des exportations.

Cette approche a surtout permis de retrouver le chemin de la croissance : 5 % en moyenne entre *1983* et *1987*. Et le premier semestre 1988 a fait apparaître une expansion de 5,9 % en rythme annuel, qui, si elle se confirme, ne déparera pas les résultats de cette cinquième année de reprise.

Une économie porteuse, une inflation de 11 % ayant peu à voir avec celles à trois chiffres du Mexique ou du Brésil, l'apparition de nouvelles productions florissantes allant des fruits et légumes à une salmoniculture en passe de devenir la *quatrième au monde*, autant d'atouts qui ont diversifié l'intérêt longtemps concentré sur les seules matières premières et ont fini de rassurer financiers et industriels.

Un assentiment bancaire

La simplicité même du système de conversion des dettes en prises de participation mis en place en 1985 aura permis de réduire de 3,8 milliards de dollars l'endettement extérieur. Représentant 19 milliards de dollars, cette dette paraît pour le moment gérable ; les créanciers du Chili l'ont *confirmé lors du dernier* rééchelonnement accordé en août dernier. Soulagés de voir Santiago attendre des excédents commerciaux suffisants pour demander aux banques de l'« argent frais », ces dernières ont donné leur assentiment pour que les Chiliens rachètent une part de leur dette en profitant de la décote qui s'est instaurée sur les marchés parallèles des créances.

Deux exemples illustrent à eux seuls l'attrait exercé par les opérations de conversion de dette ou par des investissements plus traditionnels : *le mariage de l'australien* BHP, du britannique RTZ et du japonais Mitshubishi a permis de dégager 1,1 milliard de dollars pour l'exploitation de la mine de cuivre de la *Escondida qui* confortera encore la position du Chili comme premier producteur mondial. Plus récemment, la Shell a acquis, à bon compte — 162 millions de *dollars*, — 60 % d'un projet de développement de pâte à papier à partir de l'eucalyptus, en passant par le système d'échange de créances en prises de participation.

Au total, les investissements étrangers auront atteint, pour les huit premiers mois de l'année, 1,6 milliard de dollars, trois fois plus que durant la période correspondante de 1987. Leur poids est-il en passe de devenir excessif ? La polémique sur ce point n'est pas près de s'éteindre, et si l'opposition actuelle ne dénie pas tout intérêt à l'afflux de capitaux extérieurs, elle pourrait à son retour au pouvoir mieux prendre en compte le vieux réflexe nationaliste pour donner plus de cohérence à *cette présence étrangère*.

Le coût social

Reste à évaluer le coût social du redressement économique du Chili. Depuis la crise de 1982, Santiago a soigneusement appliqué un traitement conforme aux recommandations du Fonds monétaire international, à l'exception notable d'une certaine protection des importations pour permettre l'essor des petites et moyennes entreprises vouées à l'exportation.

Le renouveau de l'esprit d'entreprise s'est fait au détriment de toute une part de la population chilienne. Le régime militaire a peut-être facilité la mise en place de mesures d'austérité difficiles. *Mais le* pouvoir d'achat des salariés chiliens est *inférieur à ce qu'il était en 1973*. Et, dans les zones urbaines, une partie de la population survit face à la réduction de la couverture sociale accordée par les pouvoirs publics, ainsi qu'aux économies budgétaires en matière d'éducation ou de *santé*.

Les mouvements associatifs ne peuvent seuls pallier ces insuffisances. Toutes les raisons d'un profond mécontentement social, dans un pays qui compterait cinq *millions de personnes vivant en* dessous du seuil de pauvreté, sont réunies.

Un gouvernement démocratique *pourra-t-il en tenir* compte sans saper la confiance dont le pays bénéficie aujourd'hui auprès de ses créanciers comme des investisseurs, tant chiliens qu'étrangers ? Pourtant prudent de nature, un banquier européen estime pour sa part que *« les progrès réalisés sont tels qu'il faudrait une accumulation de maladresses pour les mettre à mal »*. Partisans d'un aménagement en douceur et « responsable », les économistes de l'opposition en semblent les premiers persuadés.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Ethiopie : la vallée interdite

(Suite de la page 17.)

Dans son bureau d'Almu, Paolo Möder brandit les analyses de l'eau, les courbes prouvant le recul de la *malaria*, les tests montrant que les femmes apprécient de remplacer le tef par le riz dans l'*injera*, le plat traditionnel éthiopien. En deux ans, les techniciens transalpins payés à prix d'or pour « coloniser » le Beles ont accompli des prodiges : 35 ponts d'acier, 160 km de routes, des milliers de maisons aux murs de terre traités contre les moustiques, 26 cliniques de soins primaires et 1 hôpital.

Avec 18 000 hectares en culture, la vallée a atteint son autosuffisance alimentaire (hors zone interdite). Chaque village possède son moulin et sa fontaine d'eau potable. Des bateaux aux coques en fibres de verre permettront bientôt de pêcher les poissons-chats du lac Tana et les perches du Nil bleu, au côté des pirogues de papyrus. *« Mais il reste encore beaucoup à faire »* s'inquiète Paolo Möder. *Assurer l'irrigation complète de la vallée* (voir encadré), *transmettre notre savoir-faire aux Ethiopiens, multiplier les semences, poursuivre la reforestation. »*

En Italie, on se livre à d'autres calculs qui placent sur une même balance la vie de quatre-vingt mille personnes et l'engagement d'un Etat face à une poignée de rebelles preneurs d'otages. Dans le Beles, *les responsables italiens* craignent un gel du projet ou une distribution du reliquat des sommes engagées (80 millions de dollars) sous la forme d'une aide classique.

Derniers touchés, en décembre 1987, par la politique de réinstallation du président Mengistu, les habitants de la zone interdite avaient retrouvé l'espoir en quittant leur terre craquelée du Tigré et du Wollo pour les rives du Beles *« Ces gens ont vu la mort en face. Ils vont encore payer le prix fort »*, lâche Paolo Möder. Précaution dérisoire, les villageois ont rasé le crâne de leurs enfants, laissant en évidence une touffe de cheveux pour détourner le mauvais œil des génies.

d'Almu
ERIC FOTTORINO.

Querelle de Nils

AUX sources du Nil bleu, en bordure du lac Tana, les hippopotames profitent du courant pour se déplacer *rapidement sous l'eau*. C'est ici que les ingénieurs italiens envisagent de couler un petit barrage de 7 mètres de haut sur une largeur de 700 mètres, pour régulariser le débit du « grand lac ». Un ouvrage qui, ajouté à un tunnel de 6 kilomètres *conduisant au Beles*, permettrait d'irriguer définitivement la vallée, y compris pendant la saison sèche.

Cette maîtrise des eaux du Nil bleu a toujours été redoutée par les pays voisins, le Soudan et l'Egypte, qui craignent un assèchement *du Nil*. Le plus vieux fleuve du monde naît, en effet, de la confluence du Nil blanc, qui prend sa source dans le lac Victoria, et du Nil bleu dont les premières gouttes coulent du lac Tana.

La peur d'un tarissement du Nil *par le* Nil *bleu* remonte à l'histoire ancienne. Au cours d'une sécheresse qui frappa l'Egypte entre 1066 et 1072, le calife Mustansit envoya un ambassadeur en Abyssinie pour demander au roi de rendre son cours normal au Nil bleu.

Le souverain n'avait *en rien « manipulé »* le fleuve, mais il laissa le doute s'instaurer. En 1708, l'un de ses *lointains* successeurs, Talka Haimont I, menaça le gouverneur du Caire de dévier le Nil bleu s'il ne délivrait pas à ses *marchands* un permis pour traverser l'Egypte.

En juin 1987, une délégation *du ministère des affaires étrangères italien s'est rendue* en Égypte et au Soudan afin de dissiper ces craintes. Il apparaît que le Nil bleu se nourrit principalement de son bassin et non de sa source (7 % seulement du débit). Selon les experts italiens, l'utilisation des eaux du fleuve pour l'irrigation et les usages domestiques réduirait au maximum de 160 millions de *mètres cube par an les réserves* pluviales du Nil au Soudan *et* en Egypte, soit moins de 1 % de *son débit*.

Les eaux utilisées à des fins hydroélectriques retourneraient, quant à elles, au Nil bleu *via* le Beles. Les limons du Nil, dus à *l'érosion du haut plateau éthio*pien, poursuivraient leur parcours. Mais, pour l'instant, ce projet n'a qu'une existence de papier. L'EPRP a lancé des aver*tissements à qui tenterait* de poser la première pierre du barrage.

E. F.

BIBLIOGRAPHIE

Le renouveau du troc

ON peut le déplorer ou y voir une saine adaptation à des temps difficiles. Le fait est là. Le troc et le commerce de contrepartie ont pris une nouvelle ampleur depuis le début des années 70, avec l'apparition de pénuries en monnaies fortes dans *certains pays en développement*, puis chez les exportateurs de pétrole. Si l'on tient compte d'une vieille tradition de *« compensation »* chez les pays communistes soucieux d'économiser des devises convertibles rares, près de la moitié du commerce extérieur mondial — *soit plus de 1 000 milliards* de dollars — échapperait aux règlements monétaires.

Partant de ce constat, l'éditeur britannique DeBard vient de publier l'*Oxford International Countertrade Directory* (OICD), un annuaire en deux volumes contenant des renseignements sur les banques, courtiers et sociétés pratiquant le troc ou le commerce de contrepartie dans le monde entier. Cet annuaire, qui sera publié chaque année, s'appuie sur une banque de donnéea OICD mise à jour toutes les deux semaines.

Le renouveau de ce type d'échanges commerciaux est allé de pair avec des systèmes plus affinés. Le simple troc qui dominait le commerce de la soie entre Romains et Chinois, il y a plus de vingt siècles, différait peu des achats turcs de fusils réglés en figues ou raisins secs ou de ceux de blé américain payés en café brésilien que les *Etats-Unis revendaient* ensuite avec de substantiels bénéfices.

Aujourd'hui tout s'échange, se rachète, s'arbitre, se compense, même certaines dettes du tiers-monde. Achats de gouvernement à gouvernement, d'entreprise à *entreprise ou par* l'intermédiaire de banques comme de sociétés spécialisées, les exemples se multiplient d'opérations multilatérales.

L'annuaire de DeBard, *qui* bénéficie de la griffe des Presses universitaires d'Oxford, cherche à aider les sociétés à se retrouver dans un véritable dédale d'informations portant sur quatre-vingt-dix-neuf pays. Edité en deux volumes (« Banques et courtiers, experts-conseils et services » ; « Vendeurs, fabricants et industries » il comporte 1 664 pages avec un glossaire en sept langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français et japonais).

F. Cr.

★ De Bard Ltd, Boîte Postale 379, *Oxford OX2 GTA*, Grande-Bretagne. 397 livres.

LE DÉVELOPPEMENT MODE D'EMPLOI

Thaïlande : à l'ombre des dragons

Le royaume de l'éléphant exporte 40 % de produits manufacturés grâce à des milliers de PME.

par WALTER MEYER (*)

DEPUIS 1987, la relance de l'économie thaïlandaise a fait chavirer l'opinion de bon nombre d'observateurs de près de 180 degrés. D'un pessimisme exagéré, attribué à la crise internationale dont la Thaïlande pensait être la victime majeure, on est passé à un optimisme non moins excessif, dû cette fois-ci à une économie mondiale qui aurait évolué favorablement.

Il semblerait que la Thaïlande se soit mise sur l'orbite des NPI (nouveaux pays industrialisés), notamment des quatre « dragons » d'Asie (Corée, Taïwan, Hongkong, Singapour). Une série d'indices pointent effectivement dans cette direction.

S'il est vrai que le ralentissement général de la croissance économique mondiale n'a pas épargné la Thaïlande, le royaume a été moins touché que d'autres pays. Encore placée derrière les Philippines en termes de PNB par habitant en 1976, la Thaïlande se réjouit aujourd'hui d'une avance de plus d'un tiers. Au sein de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique), c'est elle qui mène l'allure actuellement.

En dépit de ses performances extraordinaires, l'éléphant (symbole national thaï) est resté dans l'ombre des dragons et n'a reçu que peu d'attention de l'Europe. Tandis que quelque deux cents entreprises se créent actuellement tous les trois mois dans le grand Bangkok, il n'existe au total qu'une quarantaine d'entreprises françaises, par exemple. La France représente 1 % des investissements étrangers réalisés en Thaïlande, soit cinq fois moins que les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, et trois fois moins que l'Allemagne fédérale.

Même image du côté des échanges commerciaux, qui sont devenus déficitaires pour la France en 1986. Les produits français ne constituent que 1,5 % des importations thaïlandaises. C'est l'Airbus, dont la Thaïlande a acquis la flotte la plus importante d'Asie (seize appareils), qui a empêché un recul permanent des livraisons françaises. Ainsi la France et, avec elle, d'autres pays européens n'ont pas encore reconnu l'importance de la Thaïlande, qui, avec ses 55 millions de consommateurs et un PNB de 45 milliards de dollars, s'est hissée au trentième rang mondial.

Une diversification agricole

Cette percée économique est due à des changements structurels : l'augmentation rapide des exportations agro-industrielles aux dépens des exportations traditionnelles, l'expansion de l'industrie et des exportations en général aux dépens de l'agriculture.

Ces changements ont été accompagnés par un développement dynamique du secteur tertiaire, qui représente plus de 60 % du PNB et dont la capacité d'absorption est passée de 13 % à 32 % de la main-d'œuvre qui est entrée sur le marché du travail entre 1960 et 1986.

L'agriculture reste toutefois la pièce majeure qui détermine le niveau de vie de la majorité de la population. Jusqu'au début des années 80, elle employait deux tiers de la force de travail et produisait 70 % des exportations. En perte de vitesse avec une croissance qui est tombée de 5 % à 2 %, le secteur agricole a su néanmoins garder sa flexibilité et des coûts de production compétitifs, qui lui ont permis de bien s'adapter aux conditions changeantes du marché mondial.

Ainsi, l'agriculture s'est rapidement diversifiée. A la fin des années 60, le riz, le caoutchouc, le maïs, le manioc et le jute fournissaient encore 85 % des exportations. Aujourd'hui, leur pourcentage est tombé au-dessous de 30 %, alors qu'une série de nouveaux produits agro-industriels atteignent déjà 38 % des exportations agricoles. A l'exception du riz (22 %), des légumes (14 %) et de la canne à sucre (9 %), aucun des vingt-six produits majeurs ne représentent plus de 5 % de la valeur ajoutée agricole.

Cette diversification a été accélérée par quatre facteurs : extension de la culture en dehors des plaines fertiles aptes à la riziculture irriguée ; déclin des termes de l'échange pour les produits traditionnels ; impôts à l'exportation et quotas d'exportation pour certains produits traditionnels ; prix élevé des engrais chimiques empêchant surtout l'intensification des cultures traditionnelles à bas profit.

La diversification agricole non seulement a permis de libérer le secteur exportation de sa dépendance à l'égard de quelques produits, mais s'avère être un moyen efficace pour lutter contre les disparités régionales, qui ont tendance à s'amenuiser quelque peu.

En revanche, l'extension parfois trop rapide de l'« agribusiness » hors des plaines privilégiées aboutit à des coûts écologiques et sociaux qui risquent d'entraver un développement harmonieux à long terme. Les 500 000 hectares de forêt qui disparaissent chaque année et les 5,5 millions d'hectares de cultures sur terrains impropres recensés officiellement en témoignent.

La diversification de l'agriculture et la raréfaction des terres augmentent inévitablement l'intensité en capital nécessaire à l'exploitation agricole. Ainsi les nouvelles cultures de fruits et de légumes, les productions de poisson et de fruits de mer, l'élevage de bovins et de poulets, etc. n'ont pu créer que quelque 1,6 million d'emplois, alors que la culture du riz, du maïs, du caoutchouc et du manioc occupe 14 millions de paysans. Dans les années à venir, l'agriculture n'absorbera guère plus du tiers de la main-d'œuvre qui va inonder le marché.

Les options de modernisation et de diversification du pays ouvrent certes des possibilités d'accroissement des revenus, mais pour le moment elles ne parviennent pas encore à réduire le clivage entre riches et pauvres, qui ne cesse de progresser. Le travail hors ferme, qui représente déjà 50 % des ressources rurales, et les migrations internes et internationales n'ont pas permis de freiner le sous-emploi, qui, officiellement, atteint 7 %, mais devrait osciller plutôt aux alentours de 9,5 %. C'est dans cette perspective globale préoccupante qu'il s'agit d'analyser le succès du secteur des exportations agro-industrielles.

Ce sont les produits de la pêche, ceux de l'élevage, les fruits et les légumes qui ont enregistré la plus forte croissance. La Thaïlande est devenue la troisième nation pour la pêche maritime en Asie, grâce à une flotte de bateaux équipés de réfrigérateurs qui opèrent loin des côtes du golfe de Siam, près desquelles les poissons se font de plus en plus rares.

Derrière le riz, le manioc et le caoutchouc, les produits de la pêche se sont rapidement hissés au quatrième rang de l'exportation agro-industrielle. Il s'agit, d'une part, des crevettes, langoustes et seiches congelées, et, d'autre part, du thon, des crustacés, pieuvres et coquillages en boîte.

Dans le marché des fruits et légumes en boîte, la Thaïlande a réussi une percée non moins remarquée. Après avoir accaparé déjà 35 % du marché mondial des *ananas en boîte, les entrepreneurs* thaïs se tournent aujourd'hui vers des marchés moins saturés : rambutans, lichees, longans, mangues, papayes ou encore pousses de bambou, maïs jeune et champignons, entre autres.

Ainsi, la famille Boonvarat, un des grands exportateurs d'ananas, est persuadée que tout ce qui pousse en Californie peut aussi pousser en Thaïlande. En 1986, elle a créé la Northeast Agriculture Co avec l'appui de la Banque asiatique et de l'International Finance Corporation.

Au bord du Mékong, à 800 kilomètres de Bangkok, l'entreprise prévoit une exploitation de 1 600 hectares. On commence à planter des tomates pour le marché des fruits frais de Singapour, ainsi que pour des jus et des concentrés. L'objectif à plus long terme est de battre Taïwan, seul concurrent asiatique sur le marché international de la tomate, l'un des plus importants des denrées alimentaires.

Si ce sont les grands projets et les joint-ventures qui font régulièrement la une, le succès des exportations thaïs dépend en grande partie de l'initiative infatigable d'un grand nombre de petits entrepreneurs. Le gouvernement esssaie de camoufler l'importance de cette stratégie, dite *strategy mosquito*, qui compte sur des milliers de petites et moyennes entreprises (PME) pour s'implanter avec des produits compétitifs, diversifiés et dont la qualité ne fait qu'améliorer leur résistance.

L'essor industriel

L'évolution vers des produits à valeur ajoutée accrue se manifeste dans tous les secteurs, notamment dans l'industrie, qui a su profiter de l'essor apporté par une agro-industrie représentant encore un tiers de la valeur ajoutée industrielle. La proportion des produits manufacturés dans les exportations est passée très vite de 5,5 % en 1970 à 40 % actuellement : les entrepreneurs thaïs n'ont pas attendu le gouvernement, qui ne s'est converti que très récemment de la substitution aux importations à la promotion des exportations. La croissance annuelle des exportations doit *faire rêver les entrepreneurs européens* : 40 % entre 1970 et 1980, 7,7 % entre 1980 et 1984 et 8,5 % en 1987.

Les industries les plus importantes : textiles et vêtements, pierres précieuses, bijoux et bijoux d'imitation, circuits intégrés, ont toutes enregistré des taux de croissance annuelle de 40 % à 70 % depuis 1986.

Il y a cinq ans, l'exportation de textiles atteignait la moitié de la valeur des exportations du riz ; en 1987, le rapport s'est inversé, les textiles représentant le double en *valeur du riz. La grande industrie* ne s'en plaint pas, elle qui s'est vu attribuer des avantages financiers dans quarante-sept projets où l'investissement devrait se monter à 4,4 milliards de francs.

Dans le textile, comme dans d'autres industries, certains joint-ventures avec de grands groupes étrangers (Birla, Sharp, Mitsubishi, Mitsui, Minebea, American Brands, Toyota, Nissan, Mazda...) sont fort citées. Mais les investissements étrangers en Thaïlande restent les plus faibles au sein de l'ASEAN, même si l'on se bouscule dans le Bureau des investissements ces derniers temps.

Comme dans l'agriculture, ce sont en fait les PME qui pressent le pas avec une multitude de produits qui pénètrent rapidement le marché international : jouets, bicyclettes, prêt-à-porter, chaussures, articles de sport et produits en cuir, appareils et équipements électriques, pièces pour systèmes informatiques et montres.

Le revers de l'industrialisation rapide réside dans le fait que les trois quarts de la production se concentrent dans la région du grand Bangkok. La capitale, qui va passer de 7 à 9,3 millions d'habitants d'ici à 1991, entre dans le club des quinze plus importantes métropoles mondiales.

La domination de Bangkok a fait surgir un besoin de déconcentration et les efforts se fixent actuellement sur le programme de la côte est. Celui-ci est axé surtout sur l'exploitation du gaz naturel du golfe de Siam, mais toute une série d'industries pétrochimiques sont censées s'implanter en aval. Trop ambitieux à ses débuts, ce projet a été réduit à des dimensions plus adéquates. Une première usine d'oléfines est en construction à Maptaput.

Dans d'autres régions, le gouvernement commence seulement à mettre en place une infrastructure attractive, mais les encouragements à l'investissement restent encore trop faibles pour attirer beaucoup d'entrepreneurs.

Ce n'est donc que grâce à une mobilité intersectorielle et géographique poussée qu'un grand nombre de paysans-artisans-ouvriers trouvent du travail. C'est ainsi que l'exportation de main-d'œuvre, au Proche-Orient surtout, a rapporté 8 milliards de francs en 1985, c'est-à-dire plus que le tourisme – officiellement au premier rang des exportations – en termes de revenu net.

Cependant, tandis que la baisse du prix du pétrole a quelque peu tari l'exportation de main-d'œuvre, l'afflux touristique s'est chiffré à 3,5 millions de visiteurs en 1987. Au cours de cette année-là, les recettes touristiques ont progressé de 30 %, pour atteindre 11 milliards de francs.

Le touriste préfère toujours Bangkok, la « porte de l'Asie », mais il aime de plus en plus sortir de la capitale, ne serait-ce que pour bronzer à Pattaya, s'imprégner de la splendeur des îles exotiques du Sud, fouiner dans les ruines d'anciennes capitales à la recherche du temps perdu ou « se chercher » dans une tribu montagnarde du Triangle d'or. D'autres visiteurs, plus pressés, et d'apparence plus sérieuse, se hâtent d'une affaire à l'autre ou prennent part à l'une des quatre cent trente conférences internationales qui ont lieu chaque année.

Ainsi, les services sont-ils aussi diversifiés que l'agriculture et l'industrie. C'est là que réside l'avantage de la Thaïlande par rapport aux « dragons », alors que sa croissance industrielle ne peut rivaliser avec celle des NPI. Néanmoins, le rythme propre au pays lui permet de se tenir dans le peloton de tête au niveau mondial, même s'il n'est pas guidé par une stratégie de développement bien tracée ni par un gouvernement qui tienne au respect strict de ses directives.

L'éléphant bénéfice de plus de liberté politique, sociale et économique que les « dragons ». A lui de se tailler une ouverture dans la jungle des échanges internationaux afin de permettre aux moustiques inventifs qui l'accompagnent de pénétrer les marchés.

(*) Chercheur associé au Centre de recherche sur l'Asie moderne (Genève).

Portes ouvertes

LA baisse du prix du pétrole et une série de mesures internes ont relancé l'économie thaïe. Dès 1984, le gouvernement a pris l'initiative d'intégrer mieux le pays dans le marché mondial. De la surévaluation traditionnelle du bath, il est passé à des taux de change flexibles qui ont abouti à une dévaluation de 40 % par rapport au yen et au deutschemark. Parallèlement, les intérêts interbancaires sont revenus de 14 % à 7 %, encourageant les investissements.

La volonté des autorités de limiter l'endettement extérieur à 1 milliard de dollars par année et de freiner les dépenses publiques, notamment par une restructuration et une privatisation partielle des entreprises publiques, a contribué à renforcer la confiance croissante du secteur privé domestique et étranger. Autre évolution favorable : les « tables rondes » périodiques entre hauts fonctionnaires et entrepreneurs pour réfléchir aux problèmes pressants de secteurs spécifiques.

Ces initiatives trouvent leur prolongement dans les offensives commerciales du premier ministre et d'autres dignitaires, lors de visites à l'étranger. La promotion et la publicité internationales des produits thaïs en retirent un appui certain, elles qui ont beaucoup gagné en qualité ces temps-ci.

W. M.

Croissance et pauvreté

SELON les statistiques actuelles et les prévisions pour 1988, la Thaïlande accélère encore sa croissance économique et son avancée sur le marché mondial. Dans l'agriculture, par exemple, la surface utilisée pour une seconde *récolte de paddy* s'est accrue de 40 % cette année. La plupart des autres produits agricoles aussi ont bénéficié de la hausse des prix qui a encouragé la production.

La croissance de l'industrie est estimée à 10 %, alimentée surtout par l'exportation de produits comme les textiles et les ananas en boîte qui ont progressé de 33 % et de 16 % durant les premiers mois de l'année. Après un bond de 30 % l'an passé, le tourisme devrait à nouveau progresser de 17 %.

La demande interne, elle aussi, suit le pas avec les permis de construction accordés, représentant le double de surface par rapport à la même période de 1987 à Bangkok et 76 % dans les autres municipalités.

Néanmoins, un optimisme effréné n'est pas de circonstance, car, en dépit de conditions économiques favorables, le gouvernement ne parvient pas à éliminer les poches de pauvreté en dessous de 100 dollars de revenus par *année*.

Le revenu rural mensuel par habitant stagne depuis 1981 et 23 % des ménages thaïs n'arrivent pas au revenu journalier minimal de 17 francs. La dette des paysans dans quelque 50 000 villages s'élève à 20 millions de francs.

Tandis que les institutions financières distribuent leurs crédits surtout aux intermédiaires, aux exportateurs et aux industriels, les prêts informels coûtent 36 % à 100 % par an.

Fuyant les campagnes, 1,2 million de personnes – 20 % de la population de Bangkok – attendent un avenir meilleur dans les quelque 1 200 bidonvilles et quartiers *« spontanés »* de la capitale.

W. M.

La chronique de Paul Fabra

Retour au dix-neuvième siècle

IL est vrai que, sous l'influence du progrès technique, le paysage industriel s'est probablement plus modifié depuis une dizaine d'années qu'au cours des cinquante ou soixante ans qui avaient précédé. Dans un livre publié en 1974 (*The Age of discontinuity*), sans doute un peu vite écrit (ils le sont presque tous aujourd'hui), mais qui comportait deux ou trois bons chapitres qu'on peut relire, Peter Drucker annonçait le grand tournant. Avant d'analyser les principaux facteurs du bouleversement en cours — parmi lesquels il détachait le primat donné à l'innovation, — il observait l'*extraordinaire capacité* qu'avait montrée l'économie mondiale de se perpétuer malgré les catastrophes subies entre-temps.

Au vu des résultats obtenus par les principaux pays, tout semblait s'être passé, au début des années 70, comme si les deux guerres mondiales n'avaient pas eu lieu, ni la *profonde dépression* des années 30. Si on avait prolongé les courbes de croissance telles qu'elles se présentaient en 1913 (en ascension rapide), on aurait pu prévoir sans beaucoup se tromper le niveau de production et de consommation atteint aux Etats-Unis sous la présidence de Richard Nixon, en France *sous celle de Georges Pompidou*, ou en Allemagne sous le chancelier Willy Brandt. La seule exception notable était la Russie, qui avait pris beaucoup de retard par rapport à sa lancée initiale (son économie était en pleine expansion au moment où les armées du tsar entraient en campagne au mois d'août 1914).

Deux autres permanences, tout aussi remarquables, étaient mises en lumière par le célèbre pionnier de la science du *« management »*. L'une était celle des principaux acteurs. Un seul manquait à l'appel : c'était l'empire ausro-hongrois, mais celui-ci avait dans l'intervalle été effacé de la carte en tant qu'entité politique — et unité économique — distincte. L'autre permanence touchait encore de plus près aux ressorts de l'activité économique. A la fin des *années 60, comme déjà en 1910*, l'élan était donné par l'agriculture (oui, l'agriculture), l'industrie sidérurgique, l'électricité, la chimie organique. Beaucoup de grands noms de l'industrie occupaient déjà le devant de la scène au début de ce siècle : les Dupont de Nemours, Peugeot, Bayer, Shell, Daimler, Siemens, Michelin, Ford...

Arrêtons là cette rétrospective. Non pas nécessairement pour aller plus avant, mais au contraire pour emprunter, l'espace d'un instant, le chemin inverse de celui pris par Peter Drucker. Celui-ci avait cent fois raison de souligner les originalités de la nouvelle donne industrielle. La fin de ce siècle ressemble de moins en moins aux années 60, lesquelles déjà... Mais si notre auteur pouvait à bon droit parler, pour désigner le début d'une nouvelle époque, d'ère de la discontinuité, en insistant surtout sur les nouveaux aspects de la formation des hommes, de la diffusion des informations, de l'organisation des entreprises, l'expression même qu'il employait, jointe à l'observation de faits plus récents, conduit à se poser d'autres questions sur les constantes du processus économique, voire de certaines de ses manifestations les plus outrancières qui, pour être parfois éclipsés pendant un certain temps sous telle ou telle influence, resurgissent sous des habits neufs, si bien que les vieux réflexes de défense ne jouent plus contre eux.

Ces retours sont d'autant plus explicables que notre siècle aura été marqué par des formidables ruptures. Or toutes les ruptures ne sont pas définitives. Quand un fleuve a été dévié de son cours, de puissantes forces sont à l'œuvre pour lui faire reprendre tôt ou tard son lit. Il me semble que deux ordres d'événements qui se déroulent sous nos yeux participent à leur manière à ces sourdes continuités qui, autant (ou plus ?) que les révolutions et les conflits planétaires, modèlent l'histoire.

C'est en avril 1980 que la Chine populaire a adhéré au Fonds monétaire et à la Banque mondiale. Elle a été suivie depuis lors par la Hongrie (mai 1982) et la Pologne (juin 1986). Ces pays ne sont pas devenus membres à part entière d'institutions périodiquement dénoncées par certaines églises et certains *mouvements « gauchistes »* (on l'a encore vu à Berlin il y a un mois) comme les bras séculiers de l'« ordre capitaliste », pour y porter de l'intérieur la contestation. Si telle avait été leur intention, leur candidature aurait, du reste, été refusée.

Tant au FMI qu'à la Banque mondiale, les délégués des nations communistes jouent le jeu. Leur adhésion est plus qu'un geste symbolique, même si les réformes qu'elles ont concrètement introduites dans leur système d'économie centralisée sont souvent encore superficielles, en tout cas très incomplètes. Au conseil d'administration du Fonds, on aura entendu plusieurs fois le chef de la délégation de Pékin critiquer son collègue hongrois pour la lenteur des mesures de libéralisation prises à Budapest. On dira qu'il ne pourrait s'agir que d'une simple concession de vocabulaire. Peut-être. Mais cette concession représente, au regard du grand schisme qui aura marqué l'histoire de l'humanité depuis la révolution bolchévique, et plus encore depuis la victoire de Mao (en 1949), un changement total de perspective.

DANS la confusion sans doute, avec beaucoup de malentendus et de faux-semblants certainement, le monde est en train, lentement, de reconstituer une unité de vue qu'il avait connue pendant tout le dix-neuvième siècle et les premières années du vingtième, mais qui s'était rompue en 1917. Certes, même au niveau conceptuel, la « réunification » est encore loin d'être accomplie. Et personne ne sait encore de quel côté finira par pencher le principal acteur du drame de la division, l'URSS. Il n'en reste *pas moins qu'il n'existe plus d'ambiguïté* sur l'orientation générale qu'il convient de donner à un programme de « réformes économiques ». Tout le monde comprend désormais qu'il s'agit de se rapprocher des mécanismes de l'économie de marché.

Le sens de cette évolution apparaît dans le contraste présenté par *les décisions prises, à sept ans* d'intervalle, à Mexico. Avant de quitter la présidence, en 1982, José Lopez Portillo nationalisa les banques. Son successeur, Miguel de la Madrid, termine son mandat en restituant au secteur privé nombre de sociétés tombées dans le domaine public. Cela ne préjuge évidemment pas le succès des politiques de libéralisation, d'autant plus que celles-ci, pour avoir des chances de succès, ont besoin d'un minimum de cohérence. *On vante aujourd'hui*, pour des raisons politiques, la baisse spectaculaire de l'inflation au Mexique. Mais les prix y ont été bloqués, comme ils l'avaient été au Brésil après le lancement de la réforme monétaire qui échoua si lamentablement.

Cependant, les fondements conceptuels d'une politique d'« ajustement », leur justification théorique (en passe de faire l'objet d'une sorte de consensus universel, au moins au *premier degré*), *sont une chose*. La mise en pratique de l'« ouverture », l'extension du champ ouvert à la propriété privée, la déréglementation des activités économiques et financières, apparaissent forcément, dans leurs manifestations concrètes et leurs conséquences, comme une autre chose. Tout se passe comme si le « capitalisme », depuis qu'il a cessé de s'excuser d'exister — en France, c'est récent, — reprenait à toute vitesse certains des traits les *plus voyants qui avaient tant servi* à nourrir la propagande de ses adversaires les plus acharnés. C'est ici qu'on retrouve, par-delà la longue parenthèse révolutionnaire, la deuxième forme de retour à laquelle je faisais allusion du capitalisme « unitaire » qui se déploya à travers les cinq continents jusqu'à l'éclatement de la première guerre mondiale.

ON n'est plus ici sur le terrain des idées. Au contraire, les idées qu'on avait propagées, peut-être inconsidérément, depuis une bonne trentaine d'années sur *l'« évolution » de notre système* économique, l'adoucissement de ses mœurs sous la double influence de la démocratie et plus précisément de la « social-démocratie », brouillent la vue. Elles constituent autant d'écrans qui empêchent de regarder la réalité, pourtant haute en couleur, bien en face, telle qu'elle se présente.

On nous avait dit que le règne des propriétaires était finie ; ils étaient remplacés par des managers qui garderaient pour un peu, *l'anonymat*, tant ils sont désireux de se fondre dans l'équipe qu'ils sont là pour servir. Mais les Carlo De Bene*detti, les Francis* Bouygues, les Robert Maxwell, les Thomas Boone Pickens, les Carl Icahn ne contrôlent-ils pas personnellement le capital des groupes qu'ils dirigent en stratèges, tels des capitaines — l'expression n'a plus rien de péjoratif, je le jure, — d'industrie ?

On nous avait (presque) persuadé que le progrès économique, c'était le « partage des fruits de la croissance ». Mais, aujourd'hui, le critère d'une bonne politique, c'est le renforcement de la « capacité bénéficiaire » des entreprises, les socialistes se mettant en paix avec eux-mêmes en n'accordant leurs faveurs qu'aux profits non distribués, c'est-à-dire ceux qui, à la longue, favorisent surtout les gros actionnaires. On nous avait assuré... chut ! D'être payant, le spectacle est encore plus captivant, et personne, pas plus qu'au commencement de ce siècle, en 1913, n'en connaît le dénouement.

LE DÉVELOPPEMENT MODE D'EMPLOI

La fin des modèles

(Suite de la page 17.)

L'exemple de l'Algérie sous *Boumediene (1965-1978)* est à cet égard significatif. Ce pays a consenti un énorme effort en faveur de son industrie lourde, lui consacrant plus de 30 % de son *PNB et lui sacrifiant le développement* de l'agriculture et de certaines infrastructures sociales comme l'habitat. Or cette expérience n'a laissé à la fin des années 70 qu'un appareil productif tronqué, très largement sous-utilisé, n'employant qu'un nombre réduit de salariés et incapable de fournir la plupart des biens de première nécessité demandés par les populations.

Un tel échec ne saurait être ramené à des erreurs de gestion. Il est né de la nature même du modèle de développement choisi. En effet, la croissance autoentretenue supposerait que toute production engendre un supplément de revenu capable d'absorber cette production. S'il en va ainsi, l'appareil productif travaille à pleine capacité et l'investissement supplémentaire devient justifié.

Mais si la capacité de production excède la demande potentielle, le capital reste sous-utilisé, entraînant un gaspillage de ressources rares. Or précisément, lors des premières phases d'industrialisation, une large partie de la demande se porte sur des biens salariaux ou des machines industrielles importées, ce qui réduit d'autant la demande de biens nationaux. De plus les techniques utilisées, transférées de pays déjà industrialisés, sont le plus souvent à forte intensité en capital et ne permettent pas la formation d'un salariat capable de consommer les biens produits.

Ajoutons que la position de monopole dont jouissent les industries nationales à l'abri de la concurrence externe leur permet d'imposer des prix élevés amputant le pouvoir d'achat des consommateurs. Ainsi, paradoxalement, le principal obstacle que connaît ce modèle de développement n'est pas tant la capacité de produire que la capacité d'absorber la production. Seuls de grands pays, comme l'Inde ou la Chine, disposant au préalable d'une demande captive, ou encore des pays bénéficiant d'une source de devises externes, ont pu faire croître simultanément leur production et leur demande globale.

Ouverture sur l'extérieur

La déficience du marché interne a conduit dès les années 70 certains pays comme le Brésil à rechercher à l'extérieur les débouchés que le marché national s'avérait incapable d'offrir. A la fin de la décennie, la Chine et l'Inde se sont également ouverts pour trouver les techniques et les capitaux nécessaires à la poursuite de leur croissance. Pendant les années 80, cette extraversion a été généralisée à la plupart des pays du tiers-monde, sous la férule d'organisations internationales, comme la Banque mondiale, dans l'espoir — souvent déçu — de permettre un équilibre externe par un supplément d'exportations.

L'adoption d'une stratégie d'exportation a souvent été accompagnée *d'une politique de* dérégulation et de débureaucratisation, le retour aux mécanismes du marché devant conduire à réintroduire l'aiguillon de la concurrence, à *éliminer les situations* de monopole et plus généralement à permettre une allocation plus efficace des ressources nationales.

Les instruments quelquefois brutaux de ce nouveau paradigme ont été la levée des protectionnismes, de fortes dévaluations, la vente d'entreprises publiques et le respect d'un strict équilibre budgétaire. Toutes ces politiques furent par exemple mises en œuvre au Chili de 1975 à 1982 sous l'impulsion des « Chicago Boys » mais elles inspirèrent également de façon moins brutale la politique économique de pays tels que la Turquie, l'Egypte ou l'Indonésie.

Cette stratégie libérale a-t-elle eu des résultats plus probants que celle des politiques dirigistes ? Il n'est guère douteux que l'apprentissage de la concurrence constitue un puissant moteur de développement et que ce sont les pays qui ont le mieux su conquérir les marchés en expansion qui ont connu les taux de croissance les plus élevés.

Pourtant, la recette libérale est loin d'avoir permis un retour à la croissance et les tentations d'ouverture et de dérégulation se sont même quelquefois accompagnées de crises majeures, comme en Argentine ou au Chili. A la suite de la dévaluation de 1982, ce pays a ainsi connu une baisse de 18 % de son PNB par tête.

Les raisons de tels échecs viennent de la nature de l'insertion dans le commerce mondial et des effets pervers du marché. Tout d'abord les pays les plus pauvres n'ont à offrir sur le marché mondial que du travail peu qualifié ou certaines matières premières. Or, du fait de la généralisation de l'automatisation dans les pays industrialisés, le travail bon marché devient de moins en moins demandé. Quant aux matières premières, leur prix réel a baissé *depuis 1980* de près *de 20 %, une* situation due à la surproduction chronique de certains produits tropicaux et à l'apparition de nouveaux matériaux se substituant aux minerais traditionnels.

Aujourd'hui, peu d'économistes seraient prêts à conseiller à un pays de se spécialiser davantage dans la production d'arachide, d'huile de palme ou de cuivre. A cette impossibilité d'insertion dans le commerce international s'ajoutent les effets pervers de la libéralisation interne. L'ouverture économique et la déréglementation conduisent souvent à la ruine de petits producteurs nationaux et au rachat des entreprises d'Etat par des intérêts étrangers.

Quant à la levée du contrôle des mouvements de capitaux, elle conduit le plus souvent à détourner ceux-ci des structures productives *vers des circuits spéculatifs*, une situation que connaît actuellement le Mexique. Nous sommes loin du paradigme selon lequel il suffirait de mettre en place un marché pour que l'allocation des ressources soit la plus efficace possible.

Face à ces stratégies opposées de développement, des solutions plus pragmatiques ont souvent été préconisées. La Corée du Sud n'a-t-elle pas su conquérir des marchés extérieurs tout en protégeant efficacement son marché interne ? L'exemple de ce pays montre également que l'administration peut impulser et contrôler l'industrialisation tout en s'appuyant *sur les* entreprises privées, des grands groupes aux petits sous-traitants.

Le problème est que les expériences de pays comme la Corée du Sud ou Taïwan ne peuvent servir d'exemples dans la mesure où leur phase de démarrage s'est effectuée dans des circonstances historiques très particulières, à une époque où la main-d'œuvre bon marché constituait un atout décisif dans la concurrence internationale. Les pays qui ont cherché à suivre le même modèle avec *vingt ans de retard comme la* Tunisie ou l'île Maurice ont vite dû déchanter.

Mauvaises surprises

Nous devons tirer au moins deux leçons de l'échec des *modèles de développement*. La première est qu'il ne faut pas confondre la croissance de la production et l'amélioration du bien-être des populations. La seconde leçon est que le développement économique ne peut se décréter de façon autoritaire, mais doit reposer sur une large décentralisation des initiatives.

Qu'une forte accumulation ne garantisse ni le travail pour tous ni même la couverture des besoins les plus essentiels des populations a été largement démontré par les expériences algérienne ou brésilienne. L'énorme effort d'investissement de l'Algérie sous l'ère Boumediene n'avait créé à la fin des années 70 que 370 000 emplois industriels. Au Brésil, en dépit (ou à cause ?) de la forte croissance, les inégalités de revenus se sont accentuées. D'après certaines estimations, les 10 % des ménages les plus riches y perçoivent la moitié du revenu national alors que les 20 % les plus pauvres n'en ont droit qu'à 2 %.

La leçon la plus cinglante doit toutefois être lue dans la spontanéité des explosions en Iran, en Egypte, au Mexique ou en Algérie. Disons-le : ces explosions populaires ont constitué autant de mauvaises surprises pour nombre d'économistes. Ceux-ci ont en effet longtemps considéré qu'une croissance élevée nécessite une épargne forcée, que seul un pouvoir fort peut faire prévaloir.

Les exemples de la Corée du Sud ou de l'Algérie montrent en effet que l'accumulation accélérée n'est possible que dans des Etats capables de réprimer les revendications salariales et d'arbitrer en faveur de l'investissement dans les choix budgétaires. Le problème est que, à trop vouloir privilégier la logique économique, les ressentiments sociaux s'exacerbent, les initiatives individuelles se paralysent et les problèmes fondamentaux de la population s'expriment de plus en plus difficilement.

Tenir compte de ces leçons supposerait qu'à la recherche du taux de croissance le plus élevé se substitue la satisfaction pour le plus grand nombre de besoins aussi essentiels que manger à sa faim, disposer d'un habitat décent, avoir accès aux soins médicaux et à l'éducation. La poursuite de ces objectifs par les populations elles-mêmes est loin d'être utopique. Un des phénomènes les plus partagés des économies du tiers-monde contemporaines est l'extraordinaire capacité d'invention et d'organisation des populations pour répondre à leurs propres besoins, qu'il s'agisse des paysans chinois ou des *pobladores* de Santiago.

Encore faut-il que ces initiatives ne soient pas contrées par le carcan administratif, que les mécanismes du marché *n'excluent pas les plus pauvres* de l'accès au sol et aux moyens de production et qu'existe une réelle décentralisation des décisions. L'on comprendra qu'il ne s'agit pas là d'un nouveau paradigme à imposer aux pays les plus pauvres, mais du déblocage des initiatives et du travail productif qui constituent les vraies richesses des nations.

GERARD GRELLET.

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

L'unité "MICRO-MAINFRAM-LINK" *d'un important constructeur informatique*, ayant pour objectif de concevoir, de développer et de mettre à disposition de l'utilisateur des solutions intégrant le monde des Micros et Centraux et des Télécom, poursuit *son expansion et recherche des*

Ingénieurs développeurs de logiciels HF

* MICRO si vous avez une première expérience significative de développement sous DOS (ou mieux WINDOWS) et l'habitude de la micro.
* CENTRAUX si vous êtes développeur informaticien sur Mainframe et familier du transactionnel, des bases de données et des Télécom.

Ingénieur grande école (spécialisation informatique) une première expérience d'environ 1 an dans le développement de logiciels vous a passionné et vous a persuadé de poursuivre dans cette voie. Vous dominez au moins le langage C et montrez de réelles *aptitudes au travail en équipe. Une importante formation vous permettra* d'acquérir rapidement des compétences techniques de haut niveau.
Larges perspectives d'évolution.

Postes basés en proche banlieue sud de Paris (RER).

Si ces opportunités vous intéressent,
Ecrire sous réf. 43 C 1131-8M.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST

Produire du sel est un métier qui met en œuvre des technologies et des processus complexes et variés : génie civil, génie chimique, mécanique et hydraulique...

Nous avons acquis dans ce domaine une réputation internationale : c'est pourquoi de nombreux pays achètent notre savoir-faire et nous sollicitent pour réaliser ou optimiser tout ou partie de leurs exploitations.

La petite équipe performante en charge de cette activité renforce son potentiel et recherche un jeune

Ingénieur projets et réalisations d'affaires export

Nous lui apprendrons notre métier sur l'une de nos exploitations située à Aigues-Mortes avant de lui confier la responsabilité de projets de l'étude à la mise en route du site. En contrepartie, il nous apportera une formation d'ingénieur polyvalent diplômé (Mines, ENSG, AM, IGC...) et les fruits d'une première expérience (3 ans environ) méthodes chantiers ou conduite de chantiers acquise dans l'ingénierie ou le BTP. Parfaite maîtrise de la langue anglaise et disponibilité pour les déplacements à l'étranger indispensables. La connaissance de l'espagnol serait un plus.

Poste : Montpellier. Ecrire sous réf. 43 A 1208-8M.
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Pour diriger et animer
LA PEPINIERE D'ENTREPRISES
de Boulogne-sur-Mer
nous recrutons un

Directeur général HF

Le candidat retenu devra posséder :

- Une bonne connaissance des petites et moyennes entreprises, acquise au cours d'expériences personnelles. Il devra notamment maîtriser l'ensemble des problèmes liés à la création et à la gestion courante des PME-PMI.
- Un savoir-faire de montage de dossiers prévisionnels en matière *financière et marketing est indispensable : une expérience de société* en difficulté sera appréciée.
- Le candidat retenu sera en outre un animateur polyvalent, aimant les contacts à niveaux divers, capable aussi bien d'animer des réunions de groupe de créateurs d'entreprise que de négocier aux plus hauts niveaux institutionnels, capable de coordonner plusieurs actions géographiquement différentes.
- Nous recherchons un caractère fort, allié à une rigueur d'organisation prouvée, capable de fonctionner en autonomie dans le respect des objectifs fixés, et de s'impliquer totalement dans l'exercice de sa mission.
- *Le candidat, qui sera âgé de 35-40 ans, aura une rémunération* très incitative.

Envoyer CV, photo et lettre manuscrite (sous référence 62) à
Michel CASAS, Société CGP, 10, rue Mayet 75006 Paris
(aucun dossier de candidature incomplet ne sera pris en compte)

Vous avez une maîtrise de droit complétée par un 3e cycle de droit privé ou une formation complémentaire École d'Assurances.
Vous disposez de 5 ans minimum d'expérience polyvalente (Sinistres et si possible Production) acquise en Compagnie d'Assurances ou en Cabinet de courtage ou bien une expérience équivalente en grande entreprise.
Vous souhaitez approfondir ou découvrir le domaine des assurances maritimes.
Nous vous proposons de devenir au sein de la *DIRECTION JURIDIQUE ET DES ASSURANCES* de la Société Holding du Groupe notre

CHEF DU SERVICE ASSURANCES

Vous serez le gestionnaire de l'ensemble des polices d'assurances *terrestres et maritimes* du Groupe, aussi bien pour les garanties "dommages" que "responsabilité civile." Vous analyserez les risques de l'Entreprise, adapterez les Polices, les gérerez, suivrez les dossiers Sinistres.
Votre intérêt ou votre expérience en matière de micro-informatique vous permettra de mettre en place l'automatisation des tâches répétitives.
Précision, rigueur et ouverture d'esprit sont les qualités nécessaires à la réussite dans ce poste. La pratique courante de l'anglais est bien entendu indispensable. Poste à Paris.

etap *notre Conseil, vous remercie d'adresser votre lettre de candidature sous* référence 43 A 1210 - 8 M. 71, rue d'Auteuil - 75016 Paris

GROUPE
DELMAS-VIELJEUX

Premier armateur privé français

sa vocation :
le transport multimodal
sa taille :
à l'échelle de l'Europe
sa présence :
130 filiales dans 50 pays
sa force :
la motivation de ses hommes
sa dynamique :
croissance et diversification

Hay Management Consultants

HAY RESSOURCES HUMAINES
pour faire face à sa croissance recherche

Consultants expérimentés

Les candidats, de formation supérieure, devront justifier d'une expérience de 5 ans minimum acquise en entreprise à des postes opérationnels et parler l'anglais.

Après une formation aux outils et aux méthodes HAY, ils prendront en charge le développement d'un portefeuille de clients et la mise en œuvre de missions dans un ou plusieurs des domaines suivants : détection et évaluation de potentiels, gestion des carrières, analyse et pesée de postes, politiques de rémunération, fiscalité.

Ces postes autonomes demandent une grande disponibilité, le goût du challenge et des aptitudes à la communication.

Salaire motivant et larges possibilités d'évolution au sein d'un cabinet international de tout premier plan en stratégie, organisation et ressources humaines (102 bureaux dans 30 pays) membre du groupe SAATCHI & SAATCHI.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle en précisant le(s) *domaine(s) d'intervention souhaité(s) - (confidentialité assurée), sous référence 407, à*

HAY GROUP
13, RUE ALPHONSE DE NEUVILLE - 75017 PARIS

MEDIA M

Créer la fonction de conseil et assistance technique, une opportunité pour un

Jeune ingénieur chimiste

Cette société, filiale d'un très important groupe industriel allemand, figure parmi les leaders mondiaux de sa spécialité : la fabrication et la commercialisation d'additifs destinés à l'industrie de la peinture et des matières plastiques. Sa politique de qualité et de services rendus toujours accrue, la conduit à créer le poste d'ingénieur assistance technique.

Sa mission consiste à prendre en charge l'assistance technique dans le domaine de la peinture principalement auprès des marchés automobiles sur l'ensemble du territoire français : analyse des besoins, conseil dans l'utilisation des produits, adaptation/ou développement de nouveaux produits...

Nous souhaitons rencontrer un jeune ingénieur chimiste ouvert à l'innovation et au dialogue, alliant rigueur et savoir-faire qui lui créditeront la confiance du client.

La connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand est impérative.
Le poste est basé en ALLEMAGNE dans une agréable région au Nord de Düsseldorf.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite, sous réf. 530 B. à notre Conseil ALPHEE, à qui nous avons confié cette recherche.

76, 78 av. des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : (1) 42 25 17 99
Conseil de directions
Alphée

LE BASSIN D'ESSAIS DES CARÈNES
Premier laboratoire d'hydrodynamique navale en France recherche pour sa division "sous-marins"

Deux ingénieurs débutants

- Un ingénieur chargé d'études sur la propulsion et la manœuvrabilité des sous-marins et engins sous-marins. Ces études font appel principalement aux essais en bassin ou en mer.
- Un ingénieur chargé d'assurer la maîtrise d'œuvre d'études générales d'hydrodynamique appliquée aux sous-marins ainsi que la conduite d'études sur leurs modèles mathématiques d'évolution.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs diplômés grande école ayant une solide formation en hydrodynamique navale ou mécanique des fluides, intéressés par l'expérimentation et l'informatique scientifique.
Connaissance de l'anglais souhaitée.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 43 C 1135-8M.
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Importante société partenaire des collectivités locales, prestataire de service auprès du grand public et en constant développement recherche le

Chef de service administratif et comptable

administration-comptabilité-gestion de sa filiale de Chartres

Rattaché au Directeur de la société, il aura pour missions :

- *l'entière responsabilité de la réalisation des bilans, de la comptabilité générale et analytique, du reporting vis-à-vis du siège,*
- *l'animation et l'encadrement d'une équipe de 4 personnes travaillant dans un environnement informatisé (IBM 36),*
- *la prise en charge de la gestion de trésorerie, du contrôle de gestion, l'élaboration et le suivi des budgets.*

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un professionnel de la comptabilité, titulaire au minimum du DECS et justifiant d'une expérience réussie d'environ *5 ans en entreprise ou en cabinet. Il devra en outre avoir de réelles qualités de* dialogue, de réflexion et d'organisation et montrer une ouverture sur les problèmes liés à la gestion d'une entreprise.
Larges perspectives d'évolution au sein du groupe pour candidat de valeur.
Ecrire (lettre + CV
+ rémunération souhaitée)
sous ref. 43D 887 - 8 M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

Nos achats - 300 millions

Un manager pour les gérer

Nous sommes un groupe industriel performant leader dans notre branche d'activité. L'efficacité de notre Direction des achats est essentielle dans l'obtention de nos bons résultats.

Nous recherchons un candidat de valeur pour en assumer la responsabilité. Diplômé d'une grande école (d'ingénieur ou de gestion), ayant au moins 5 ans d'expérience comme "patron" d'un service achats industriels si possible dans le domaine textiles, il sera capable

- de définir la politique et intensifier le marketing achats,
- de négocier les contrats importants,
- d'assumer son service et de contribuer au développement de son informatisation.

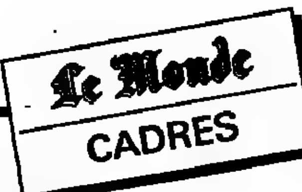
Sens aigu de la gestion, rigueur dans l'organisation, talent de négociateur lui permettront de réussir dans ce poste de premier plan. Connaissance de l'anglais appréciée.
Poste : ville province

Ecrire sous réf. 42 C 804 - 7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Directeur de zone

Fondation profonde (pieux) et parois moulées.

Notre client est une importante entreprise Britannique d'ingénierie géotechnique, souhaitant élargir ses activités et s'implanter en France. Elle souhaite recruter un ingénieur expérimenté, qui soit apte à diriger d'importants projets géotechniques, incluant les négociations financières et les soumissions.

Esprit d'entreprise et parfaite connaissance du marché des pieux en France sont indispensables. Le candidat retenu devra parler couramment l'anglais et le français. Il sera basé en France après une période de familiarisation au sein de l'entreprise au Royaume-Uni.

Pour un ingénieur diplômé possédant au moins 10 ans d'expérience dans ce type de poste, il s'agit d'une opportunité exceptionnelle de prendre la direction du nouveau challenge lancé par une entreprise solide. La rémunération sera le reflet de ce challenge.

Merci d'adresser votre CV avec salaire actuel détaillé en anglais à John Faith, c/o Média-System, 6/8 Impasse des 2 Cousins, 75849 Paris Cedex 17, ou appelez-le au (19) (44) (1) 437 92 61 pour un premier contact.
Référence : 427 JF 88

Austin Knight Selection



royal air maroc

NOUS :
Compagnie Nationale de Transport Aérien, implantée dans plus d'une trentaine de pays, C.A. : 3 milliards de dirhams et un effectif de 4.880 personnes.

NOTRE AMBITION :
Relever les défis de la prochaine décennie pour être parmi les gagnants.

VOS ATOUTS POUR NOUS CONVAINCRE :
Une passion pour la créativité, l'organisation, l'innovation et l'esprit d'entreprise.

Une excellente formation supérieure sanctionnée par :

- un diplôme d'ingénieur de Grandes Ecoles,
- un diplôme de Hautes Etudes en Management, Administration des Entreprises, Relations Humaines, Sociologie.

Si vous répondez à ce profil, vous serez intégrés dans une équipe pour mettre en place une nouvelle politique de gestion de ressources humaines.

Un C.V. détaillé prouvant vos aptitudes professionnelles, une lettre manuscrite de candidature accompagnée d'une photocopie de vos diplômes sous référence : Recrutement Royal Air Maroc, 34, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS.



cité des Sciences et de l'Industrie

Etablissement public de 1000 personnes, recherche son (sa)

RESPONSABLE des RELATIONS SOCIALES

Dépendant directement du responsable du personnel, vous prendrez en charge :
- la préparation et le suivi des réunions avec les représentants du personnel (DS, CE, DP et CHSCT),
- le conseil en matière sociale des responsables hiérarchiques,
- la formalisation et le suivi des règles de gestion,
- la participation à l'évolution de la politique sociale.

Vous avez :
- une formation supérieure et au moins 10 ans d'expérience dans la fonction personnel,
- une très bonne maîtrise du droit social,
- un sens aigü des relations humaines,
- une grande disponibilité et un bon esprit d'équipe.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo et rémunération actuelle à : Monsieur Pierre GOLDET, Cité des Sciences et de l'Industrie 75930 Paris Cedex 19.

Important organisme en pleine évolution
(2 établissement - 600 personnes -) recherche pour Paris I'

Adjoint du Directeur du Personnel

Responsable de l'établissement de Paris (400 personnes) il assurera tous les aspects d'une fonction de Personnel : gestion des ressources humaines, recrutement agents de Maîtrise et employés, formation, rémunération, relations avec les délégués du Personnel et le comité d'entreprise...

Ce poste est évolutif et ouvert compte tenu des outils nouveaux à continuer à mettre en place et s'adresse à un diplômé **Maîtrise de Gestion** DESS Droit social **Spécialisé en Gestion de Personnel**, 32 ans min., ayant au moins 5 ans d'expérience dans la fonction de Personnel.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous référence 1261.

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder - 75009 Paris

SOCIETE D'ETUDES

Leader du Conseil en Immobilier et Aménagement recherche pour développer son Département "INFORMATIONS PROFESSIONNELLES"

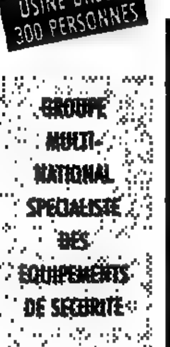
CHARGE D'ETUDES CONFIRME

De formation supérieure, il aura une expérience des techniques d'enquête et d'analyse des données, une bonne connaissance de l'immobilier. Son goût des contacts et son sens de l'organisation lui permettront de prendre rapidement la responsabilité d'une petite équipe appelée à élargir les services d'information développés avec succès dans ce domaine.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + CV + photo + prétentions à notre Conseil PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL, 10 rue du Colisée, 75008 Paris, sous référence 466.

PAUL-EMILE TAILLANDIER CONSEIL

Responsable méthodes
INGENIEUR CNAM OU A & M



Agé de 35 ans environ, vous avez acquis 10 années d'expérience professionnelle, de bonnes connaissances de la mesure des temps et de l'organisation du travail. En collaboration avec les responsables de la production, du service de R & D et du service technique (entretien, conception et réalisation d'équipements) vous serez responsable de l'amélioration de la productivité de la main-d'œuvre : description et organisation des tâches dans les ateliers et les magasins.
Vous contribuerez à la mise en place d'une gestion automatisée de la production à l'aide des progiciels Talus.
Si vous avez un esprit analytique et synthétique, si vous êtes rigoureux et diplomate, vous êtes le candidat que nous recherchons.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions, sous réf. 10177.

AGENCE MAILLE
18, RUE VOLNEY – 75002 PARIS, QUI TRANSMETTRA

LA PASSION D'UN METIER

CONSULTANT EN RECRUTEMENT HF

- Diplômé(e) d'une école de commerce ou de gestion, âgé(e) d'une trentaine d'années, vous avez impérativement 3 à 4 ans d'expérience du recrutement d'ingénieurs et cadres en entreprise et/ou en cabinet.
- Notre Cabinet, conseil en ressources humaines, conseil en recrutement d'ingénieurs et cadres, est aussi spécialisé dans la recherche et la sélection d'informaticiens.
- Vous intégrerez une équipe jeune et serez chargé(e) du développement de votre clientèle, de la prise en charge des missions de recherche qui vous seront confiées et du suivi de vos clients.

Merci d'adresser votre candidature sous référence SB/CP/M à Sieglinde BOCH - Centi-PROFILE - 128, rue de Rennes 75006 PARIS.

centi profile
Conseil en Recrutement

Filiale française d'un grand groupe international, nous recherchons pour nos départements juridiques, situés à Paris 8e, un

CADRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

Agé d'environ 30 ans, vous possédez une maîtrise de droit et une première expérience réussie dans le domaine des questions immobilières et de fonds de commerce.
Vous serez intégré à la direction financière et juridique et participerez principalement aux activités concernant les immmeubles, les fonds de commerce, les locations gérances et les locations.
De bonnes connaissances en anglais et en comptabilité constitueront des atouts appréciables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite, rémunération brute annuelle souhaitée photo), sous la référence 5650, à

MEDIA PA
52, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES DONT L'ACTIVITÉ EST PRINCIPALEMENT EN RÉGION PARISIENNE

recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

DE FORMATION T.P., INSA ou équivalent.

Ayant une expérience minimale de 2-3 années de coordination dans la maîtrise d'œuvre de bâtiment pour assumer une fonction de responsable d'affaires.

Perspectives de développement de carrière.

Adresser candidature manuscrite + C.V. et prétentions à :
O.P.F. UNIVAS - 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.



recherche

Chef du Service Administration des ventes

chargé principalement :
- *de la gestion et du suivi des commandes,*
- *du soutien logistique des représentants,*
- *des relations commerciales par téléphone avec la clientèle.*

Expérience 5 ans minimum dans la même fonction et bonnes connaissances de l'outil informatique indispensables.
*Poste situé à **Balagny sur Therain (60)** résidence souhaitée dans la région Creil/Beauvais/Chantilly.*

*Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à **OBIWAN** (Réf. MD 8101)*
10, rue de la Victoire 75009 PARIS.





A 5 minutes de l'Arc de Triomphe

Pour mieux vous présenter en images l'une des techniques de recrutement qui a fait son succès :

L'Entretien Filmé Personnalisé,

ALEPH CONSEIL "attaque" sa 5ème année d'existence dans de nouveaux locaux mieux adaptés à sa croissance.

Désirée Bellaïche et les Consultants vous accueilleront désormais au :
155, avenue de Wagram 75017 PARIS Tél. 43.80.99.88

aleph conseil — Recrutement par voie d'annonces. Recherche de Cadres Dirigeants. Formation. Communication. Gestion de Carrières.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Importante société nationale

recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

DIPLOMÉS D'UNE GRANDE ÉCOLE
(ESE, INPG, ENSEEIHT, IDN, ENST...)

désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- **Développement et suivi d'applications transactionnelles de gestion ;**
- **Développement et suivi de programmes scientifiques et d'applications graphiques.**

Lieu de travail : PARIS LA DÉFENSE.

- **Développement de réseaux de transmission.**

Lieu de travail : SAINT-DENIS (93).

Envoyer C.V., photo sous nº 8834,
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Le Monde
CADRES

Le département du Morbihan

recrute par voie de mutation ou de détachement

2 ATTACHÉS

pour sa Direction des Affaires Administratives et Financières

Les candidats retenus se verront proposer, en fonction de leurs aptitudes et de leurs motivations, des postes de responsabilité les associant étroitement à l'action de la Direction dans un des domaines suivants :

- politique du personnel et gestion des ressources humaines ;
- gestion budgétaire et financière ;
- gestion administrative et juridique du patrimoine avec perspectives de développement d'un outil informatique.

Réponse à : M. le Président du Conseil général
Service du personnel - Hôtel du Département
B.P. 400 - 56009 VANNES CEDEX.

Contact téléphonique : 97-42-60-60, poste 31.60.

Société métallurgique située dans l'Aisne

recherche

CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL (H./F.)

rattaché au Directeur d'établissement, il (elle) sera responsable de l'ensemble de la fonction et animera un service de 4 personnes pour la gestion administrative, la paie informatisée et le service médical.

- Il (elle) participera avec le Directeur d'établissement aux relations avec les partenaires sociaux (CE, DP, CHS, CT).
- Il (elle) sera le conseil permanent de l'encadrement dans une unité de 400 personnes fonctionnant en semi-continu.
- Ses qualités d'écoute, de dialogue et de rigueur seront déterminantes.
- Agé(e) d'environ 35 ans, de formation supérieure éventuellement acquise en cours de carrière, il (elle) aura impérativement l'expérience du milieu industriel.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 8851,
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Le département du Morbihan

recrute par voie de mutation

2 TECHNICIENS TERRITORIAUX

pour sa direction des services techniques

Les agents recrutés seront appelés à :

- Participer à la conduite d'opération et au suivi des chantiers ;
- Etablir des projets de transformation des locaux en coordination avec les dessinateurs ;
- Procéder, sur des projets confiés à des architectes extérieurs, à des contrôles concernant le respect des programmes et des prix d'objectifs.

Réponse à : Monsieur le Président du conseil général, service du personnel, hôtel du département, B.P. 400, 56009 VANNES CEDEX.

Contact téléphonique : 97-42-60-60, poste 31-60.

Le Conseil général du Val-d'Oise

recrute par voie de détachement ou de mutation

UN ATTACHÉ POUR LA DIRECTION DES FINANCES
(BUREAU DU BUDGET)

SES MISSIONS :
Placé sous la responsabilité du chef de bureau, il devra :
- prendre en charge le contrôle et la coordination de l'ensemble des dossiers présentés au Conseil général ;
- préparer les délibérations correspondantes, participer à l'élaboration de documents budgétaires ainsi qu'à des rapports d'ordre financier.

SON PROFIL :
- une solide formation juridique est nécessaire ;
- le candidat devra en outre posséder de bonnes connaissances en finances locales ;
- des capacités d'adaptation au travail sur micro-ordinateur seront appréciées.

Les candidatures devront être adressées au :
CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-D'OISE
Direction du personnel et de l'action sociale
2 LE CAMPUS - 95032 CERGY-PONTOISE - CEDEX. Tél. : 34-25-30-39.

Alcatel Answare
regardez votre avenir sous un autre angle

▼ Spécialistes en informatique aujourd'hui, vous voyez votre avenir sous l'angle de la polyvalence et de l'évolution. En répondant à vos attentes, ALCATEL-ANSWARE satisfait en même temps l'exigence de ses clients (entreprises des secteurs public et privé de toutes tailles) en leur proposant des systèmes d'information dont la complexité va sans cesse croissant. Nos moyens aujourd'hui (les vôtres demain) : ceux d'ALCATEL dont nous sommes filiale, 800 collaborateurs de haut niveau, une implantation nationale et régionale, un large éventail de prestations, axé sur l'informatique technique et industrielle.

PARIS - ORLEANS - METZ

INFORMATIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

INGENIEURS LOGICIELS TEMPS REEL

- Nous vous donnons accès à tous les grands projets des années à venir : Airbus, Ariane, Nucléaire, Ingénierie, Systèmes Embarqués...
INFORMATIQUE TECHNIQUE : télécommunication, traitement du signal et d'images, génie logiciel, scientifique...
INFORMATIQUE INDUSTRIELLE : productique (automatismes, GPAO, robotique, contrôle de process), mesure, instrumentation...
- Vous êtes de formation Grande Ecole ou Université, débutant ou expérimenté.
- Vous avez de réelles capacités d'adaptation, d'autonomie et de communication, de bonnes compétences techniques dans les environnements suivants : PDP/RSX, VAX/VMS, 68000/UNIX, 8086/iRMX.
Langages : ASSEMBLEUR, FORTRAN, PASCAL, C, ADA.

Merci d'adresser votre dossier avec CV et photo à Marie-Hélène DOUVIER, Responsable des Ressources Humaines, sous référence ITI/M/11/88, ALCATEL ANSWARE ITI - Tour Franklin - Cedex 11 - 92081 Paris-La Défense.

BREST - NANTES - RENNES

INFORMATIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

INGENIEURS

- Vous êtes ingénieur expérimenté
- Vous connaissez l'un des environnements suivants : VAX/VMS, SUN/UNIX, Mc 68000
- Vous possédez au moins une expérience dans les domaines suivants : Temps Réel, Télécommunication, Traitement du signal, Intelligence Artificielle.

Merci d'envoyer votre dossier à ALCATEL ANSWARE, 2 quai de la Douane, Immeuble LA FREGATE, 29200 BREST.







GRENOBLE

Pour rester en tête, CATERPILLAR FRANCE S.A., 2500 personnes, filiale de CATERPILLAR INC., leader mondial dans la fabrication du matériel de travaux publics s'est engagé dans un plan très important de modernisation et d'investissement.

Pour participer à notre réussite, dans un environnement exigeant, nous recrutons :

.Ingénieur Généraliste

avec FORMATION COMPLEMENTAIRE GESTION COMPTABILITE pour participer aux programmes d'analyse et de réduction des coûts.

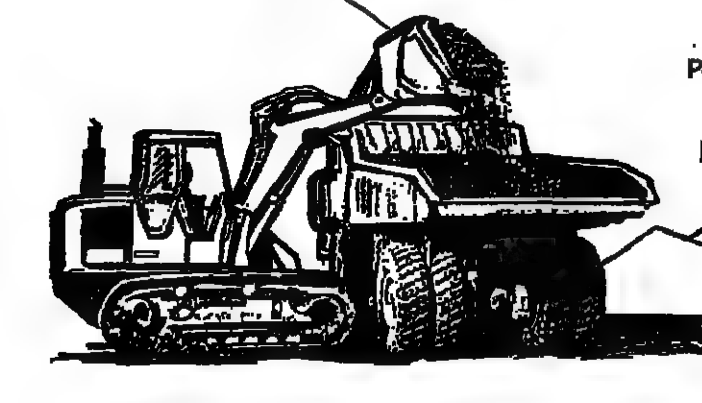
.Ingénieur Mécanicien

attiré par L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE.

.Ingénieur Bureau d'Etudes

.Ingénieur Electronicien

avec formation type ENSIEG, option automatisme-électronique. Allemand souhaité.



Pour toutes ces fonctions, la connaissance de l'anglais lu, parlé et écrit EST INDISPENSABLE.

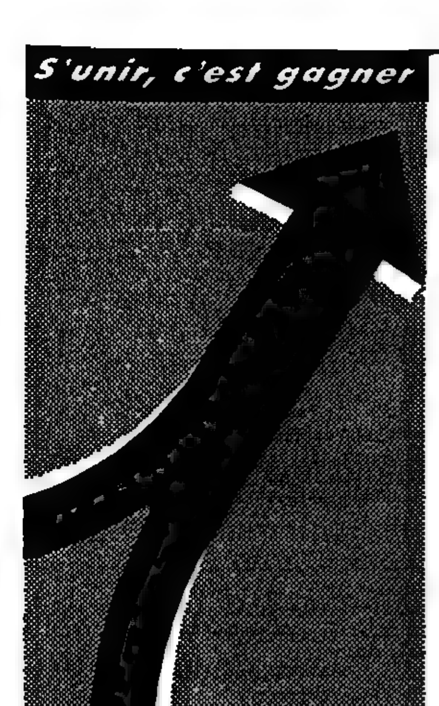
Première expérience souhaitée, mais les candidatures des débutants seront examinées.

*Adresser CV, photo et prétentions au :
Directeur des Ressources Humaines
BP 55 - Centre de Tri
38041 GRENOBLE CEDEX.*

CONTESSE



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



PARTICIPEZ A LA CREATION DES SONARS NOUVELLE GENERATION

THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES conçoit et développe des systèmes de détection sous-marine répondant aux exigences technologiques les plus avancées. Leader européen dans son domaine, 1ère société exportatrice au monde en matière de lutte sous-marine nous remportons les contrats les plus ambitieux sur un marché où la concurrence internationale est vive. Notre établissement de BREST (350 personnes) souhaite associer à son important développement un :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

ESE ou équivalent - Débutant ou 1ère expérience

Votre formation ou votre expérience dans les domaines de l'électronique analogique et dans les techniques de mesure vous permettront de participer à la conception d'équipements ou de systèmes liés à notre activité.
Des connaissances en programmation et/ou en magnétisme seraient appréciées.
Anglais courant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 93005 à Thierry JAROSZ
THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES
Route de Sainte-Anne du Portzic - 29283 BREST.



HCA

Leader dans notre métier : nos systèmes de cloisons amovibles et de plafonds intégrés pour locaux de bureaux et locaux à atmosphère contrôlée sont devenus une référence internationale de qualité, de fiabilité et de performance.
CA consolidé de plus de 600 M. FF dont 2/3 hors de France, 900 salariés, 22 filiales ou agences de vente et travaux en Europe et nous avons des perspectives de développement plus larges...
Notre unité de production de STRASBOURG est organisée en "juste à temps" en fonction des besoins de nos clients. Nous avons une politique active de développement des ressources humaines fondée sur des évolutions individuelles rapides et enrichissantes.
Nous recherchons pour notre unité de production un

INGENIEUR DE PRODUCTION TRILINGUE

Dans un premier temps, vous serez responsable d'une section de production que vous animerez en assurant notamment :
- La performance économique de votre section (productivité main d'oeuvre, consommations matières, autres frais variables...)
- La gestion et le développement des ressources humaines que vous supervisez.

Dans un deuxième temps, après un délai de 1 à 2 ans, vous prendrez des responsabilités plus larges soit en production, soit dans d'autres secteurs de l'entreprise.

Pour réussir dans cette fonction initiale et à terme dans notre entreprise, vous êtes :
- Ingénieur diplômé (ENSAM, ENSI, INSA, HEI, IDN...)
- Trilingue (dont anglais indispensable)
- Animé par une forte motivation personnelle.



Contactez-nous (lettre manuscrite, CV + photo) :
CLESTRA SA, Direction du Développement des Ressources Humaines,
56 rue Jean Giraudoux, BP 46, 67034 Strasbourg Cedex

MEDIA-SYSTEM

Les technologies du futur cherchent leurs cerveaux

INGENIEURS HIGH TECH. DEVENEZ CONSULTANTS...

400 - 700 KF

■ PARIS
CABINET SPECIALISE DANS LA RECHERCHE DE DIRIGEANTS, INGENIEURS ET CADRES SPECIALISES DE HAUT NIVEAU DESTINES AUX TECHNOLOGIES DU FUTUR ■ Electronique, Informatique de gestion ou industrielle, Robotique, Traitement d'images, Réseaux, Intelligence Artificielle, Productique, Génie logiciel... ■ INGENIEUR VOUS AVEZ DEJA UNE EXPERIENCE CONFIRMEE DES CONTACTS COMMERCIAUX ■ La communication, les contacts, les rapports de qualité, l'autonomie sont pour vous des facteurs indispensables de votre expression professionnelle. ■ NOUS VOUS APPORTONS UNE EQUIPE, UN SUPPORT LOGISTIQUE UNIQUE DOUBLE D'UN SAVOIR FAIRE QUE NOUS NOUS CHARGERONS DE VOUS TRANSMETTRE LORS DE VOTRE INTEGRATION. ■ L'ingénierie des ressources humaines pour la High Tech vous intéresse, faites nous parvenir votre dossier de candidature qui sera étudié avec confidentialité sous la réf. M 6204 à :

HCA - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS





filiale de FRANCE TELECOM, recherche pour de grandes entreprises des :

INGENIEURS

GRANDES ECOLES

Débutants : SUPELEC, MINES, CENTRALE,...
ou Universitaires (Maîtrise et DESS, DEA)

Les candidats sélectionnés intégreront le Programme post-ingénieur du CITCOM, de type Master of Sciences, sur 7 mois intensifs, qui les préparera aux fonctions de :

CHEFS DE PROJET

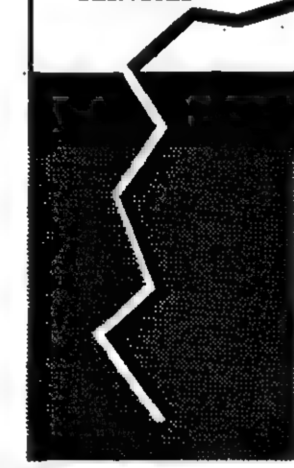
en ingénierie des télécoms

Le CITCOM (Centre d'Ingénierie de la Communication) est implanté à PARIS, NANTES, MONTPELLIER et SOPHIA ANTIPOLIS et rassemble les meilleurs experts en informatique, télécommunication et conception de systèmes.
TELESYSTEMES, les entreprises partenaires et les Régions proposent des Bourses qui couvrent totalement ou partiellement le coût du Programme. Ces bourses peuvent être accompagnées d'une rémunération (jusqu'à 6000 F/mois).

CITCOM
Groupe Telesystemes

Envoyer CV sous référence CIT-11 à : CITCOM (Institut TELESYSTEMES) - 11-15 rue Sarrette - 75014 PARIS

HCA





AOIP SERVICES filiale du groupe AOIP.
Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons :

INGENIEUR TECNICO-COMMERCIAL H/F

Il aura une expérience minimum de 5 ans dans le domaine des différents réseaux locaux (IBM - DEC - BULL...).
Ayant le goût de la négociation, il devra promouvoir, en fonction d'objectifs fixés les produits "services" auprès de nos clients (grands et moyens comptes).
La prospection se fera du siège social situé à Paris. De nombreux déplacements en France sont à prévoir. Poste à pourvoir immédiatement.

Adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétention) à AOIP SERVICES - M. BARBAS - BP 360 - 75624 Paris Cedex 13.

CONTESSE

GROUPE INDUSTRIEL RECHERCHE POUR DIRIGER LE BUREAU D'ETUDES, DE SON ACTIVITE D'EQUIPEMENT AUTOMOBILE, SITUE A PROXIMITE DE PARIS, LE

RESPONSABLE DU BUREAU D'ETUDES

Diplômé ingénieur mécanicien, votre expérience des métiers de l'automobile vous a permis d'acquérir l'esprit "qualité-conception", la pratique de la CAO / DAO et le réflexe analyse de la valeur.
Vous animerez et coordonnerez les travaux d'une équipe de projeteurs et serez responsable de la conception des produits nouveaux.
Anglais souhaité.

Adresser votre candidature sous réf. 9241 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

L'ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE

Etablissement industriel de 3000 personnes dépendant du Ministère de la Défense recherche pour sa DIVISION QUALITE CONTROLE

2 INGENIEURS "QUALITE PRODUIT"

Profil :
Ingénieurs formés à la qualité et/ou possédant expérience dans ce domaine.

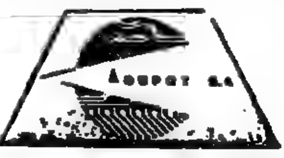
Mission :
Promouvoir l'organisation qualité aux différents stades d'élaboration des produits (matériels blindés).
Assurer la liaison entre l'Etablissement et les représentants du client dans le domaine de la qualité.

Position hiérarchique :
Rattachés au Chef de la Division "Qualité Contrôle".

Les candidats de nationalité française enverront lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions à

L'ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE
BP 504 - 42328 ROANNE cedex.

are GIAT



Société, leader dans son domaine (30 % du C.A. à l'export) conçoit et réalise à QUIMPER des composants de haute technologie et des machines automatiques équipant les lignes de fabrication de l'industrie électronique. Dans le cadre de notre évolution stratégique, nous recherchons :

INGÉNIEUR PRODUITS

Disposant d'une grande autonomie, il concevra et caractérisera les nouveaux produits, à une position technique charnière entre B.E., Fabrication, Mise au point.

- Conception machines à C.N. : mécanique, électrification, automatismes, logiciels.
- Standards d'étude d'outil de production de composants.
- Création d'une activité mesures industrielles pour les machines prototypes ou série.

Débutant ou première expérience, motivé pour s'investir dans une P.M.E. dynamique.

Envoyer lettre + C.V. + photo à Mme LARI-LOUPOT S.A.
103, route de Concarneau - B.P. 639 - 29194 QUIMPER CEDEX.



***Le Monde*, point de rencontre des grandes ambitions.**

Responsable conception
"Réseaux prédiffusés linéaires"

Nous sommes une société internationale de premier plan dans le domaine de la microélectronique. Notre département réseaux prédiffusés linéaires connait un développement important et nous souhaitons confier la responsabilité de la conception de nos produits à un ingénieur microélectronique confirmé. A la tête d'une petite équipe, vous définissez avec les ingénieurs marketing les besoins du marché et vous conduisez les projets jusqu'au transfert industriel, ceci dans un univers CAO très développé. Ingénieur en électronique, vous avez 2 à 5 ans d'expérience de conception de circuits intégrés (bipolaires analogiques ou MOS) et, si possible, une bonne connaissance des ASIC.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. B.159.88 à notre Conseil CRITERE - 12, rue Pergolèse 75116 PARIS.



Critère

JEUNE INGENIEUR : AVEZ-VOUS LA TREMPE D'UN RESPONSABLE DES METHODES ?

Notre société de services, 1.600 personnes, située à Bordeaux, est filiale d'un important groupe national.

Nous recherchons un jeune ingénieur grande école, Centrale, A&M, ENSL, débutant ou désireux de valoriser une courte expérience en gestion de production. Il prendra la responsabilité de notre service méthodes, comprenant 10 personnes. Sa mission sera de planifier les besoins, de concevoir des projets et tout moyen visant à améliorer la productivité et la qualité du service, d'assurer la mise en place et le suivi des nouveaux systèmes, de préparer les budgets et de contrôler les investissements. De ce fait, il sera en contact permanent avec les opérationnels de l'exploitation.

Homme de réflexion, mais aussi homme de terrain, ses capacités de communication, son souci de la rentabilité doivent lui permettre de réussir, puis d'envisager une évolution de carrière motivante vers des fonctions opérationnelles dans notre entreprise.

Adresser votre candidature sous référence 703/612 M à notre conseil Françoise BARSI,

EMPLOI centor — *26, rue Henri Monnier* 75009 Paris

Chef de projet HF

Etas DAT

Etablissement Technique d'ANGERS dépendant du Ministère de la Défense, nous assurons les études et les essais de matériels terrestres.

Pour renforcer notre potentiel et accueillir l'implantation d'un important service central de gestion des contrats, nous créons le poste de

Responsable des applications de gestion

INGENIEUR ou MIAGE + première expérience d'analyste, vous êtes rigoureux, imaginatif et conduisez les études et travaux pour mettre en place de nouveaux logiciels : relations utilisateurs - adaptation procédures.

Vous connaissez DPS 7000 sous G COS 7 ainsi que SOCRATE, CLIO, TDS. PAC BASE.

Merci d'adresser C.V. + photo + prét., sous la référence 1035/LM, à notre Conseil J.-M. VIAU - CAPFOR - 9, rue Célestin-Port - 49100 ANGERS. Informations Minitel : 3615 CAPFOR.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CLERMONT-FERRAND - CASTRES
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - NICE - NIORT - QUIMPER - ROUEN - STRASBOURG

Plâtres Lafarge

CA : 2 milliards, 1500 personnes, importante branche de LAFARGE COPPEE, premier producteur français et le seul à fabriquer et à commercialiser une gamme complète de plâtres en poudre, carreaux et plaques et aussi des cloisons isolantes, colles et enduits, recherche dans le cadre de son développement un :

Ingenieur TP

Au sein de la Direction Commerciale, vous intégrerez le Service Prescription et après avoir acquis une connaissance approfondie de nos produits et de leur environnement technique et réglementaire, votre mission consistera à : porter assistance aux actions commerciales nécessitant une compétence technique élevée, participer à la conception du contenu technique de la documentation, développer les relations et les actions promotionnelles auprès des prescripteurs et de la presse professionnelle, faire évoluer les logiciels utilisés et étudier l'opportunité des banques de données télématiques.

Ingénieur TP de préférence, ayant acquis au moins 3 ans d'expérience dans un Bureau d'Etudes ou de Contrôle, vous êtes rompu à la micro informatique. Une bonne maîtrise de l'anglais et/ou de l'allemand est indispensable. Nous vous offrons un poste varié et vivant, basé en proche banlieue Parisienne Est où vos qualités relationnelles et rédactionnelles pourront s'exprimer.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous réf. 433 M à :

jlp j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris



A LA BASE DE NOTRE REUSSITE INTERNATIONALE : DES MOYENS CONSIDERABLES AU SERVICE DE GRANDES AMBITIONS.

Nous sommes aujourd'hui parmi les leaders internationaux en *matière de conception et de réalisation de systèmes électroniques* complexes.

Déjà nous préparons demain.

Notre stratégie du succès ?

Des équipes d'ingénieurs de haut niveau motivés par les challenges ambitieux.

Un environnement de technologies avancées basé sur les moyens les plus performants en études, développement et fabrication.

Relevons ensemble les défis technologiques de la prochaine décennie !

INGENIEURS ELECTRONICIENS
Confirmés ou Débutants

Vous êtes diplômés de Grandes Ecoles de type SUPELEC, SUP TELECOM, SUP AERO...

Nous vous offrons d'évoluer au sein de petites équipes, jeunes et hautement qualifiées. Après une formation à nos métiers, vous participez, de la conception à la réalisation, au développement de nos prototypes et produits, intégrant des technologies d'avant-garde telles que : circuits intégrés, hyperfréquences, antennes à balayage électronique, optronique... Vous bénéficiez bien sûr de tous les moyens d'informatique de pointe : ateliers flexibles, XAO, systèmes experts, IA, simulateurs...

Outre une expérience technique de premier plan, nous vous offrons l'opportunité de construire une carrière à la mesure de vos ambitions.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions, sous références 93000/LM à :
HCA - 1 place du Palais Royal, 75001 Paris.



L'AVENIR APPARTIENT A CEUX QUI LE PREPARENT

THOMSON LCC, n°3 mondial des ferrites, base sa réussite internationale sur un parti-pris permanent d'avant-garde technologique répondant au triple impératif :

QUALITE - PRODUCTIVITE - INNOVATION.

Anticipant les nouveaux marchés, nous investissons depuis 2 ans dans un ambitieux programme de R&D concernant les têtes magnétiques haute-définition nouvelle technologie. *Le réussir, c'est compter sur des "têtes" bien faites pour intégrer notre équipe très pointue de recherche, développement et industrialisation.* Une percée technologique, un pari industriel, c'est le challenge que nous proposons à un **jeune**

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Vous êtes responsable de la mise en place et du développement des tests, des essais de fiabilité, de la caractérisation des têtes et de l'orientation des équipes technologiques. Diplômé d'une Grande Ecole d'électronique (ESE, ENST, ENSERG, ENSEEIHT...) vous disposez d'une première expérience dans le domaine de l'électronique, du traitement du signal, de la mesure ou des tests de composants. Vous êtes détaché dans un premier temps auprès d'un laboratoire de Grenoble (environ 1 an).

La réussite dans votre mission vous conduira rapidement vers des responsabilités plus larges dans l'industrialisation du projet. *Mobilité géographique à moyen terme.*

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à :
Jean-Marc ANTOINE - Direction des Affaires Sociales
THOMSON LCC - *50, rue J.P. TIMBAUD - 92400 Courbevoie.*



THOMSON

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT TÉLÉPHONIE

Dans les domaines des Communications et de l'Informatique, de la Défense et des Transports, la CSEE fait de la SECURITE un métier. Elle emploie 2500 personnes dont 550 ingénieurs et cadres. Son Département **TÉLÉPHONIE**, implanté à **ORSAY (91)**, prépare les systèmes de demain.

Dans le cadre du renouvellement d'une gamme d'autocommutateurs spécialisés, cet ingénieur assure la responsabilité du développement de nouveaux matériels (**commutation numérique, puis RNIS**). Il encadre une équipe de techniciens et d'ingénieurs, assure les liaisons avec l'usine de production, les partenaires étrangers et les organismes officiels de qualification.

C'est un ingénieur Grande Ecole ayant une expérience de quelques années dans le développement de produits téléphonie, souhaitant prendre en charge un projet et *évoluer par la suite vers les technologies RNIS.*

Merci d'adresser votre candidature à CSEE - SRH-DCI - rue des Tropiques - BP 80 -
ZI de Courtaboeuf - 91943 Les Ulis, sous réf. MD 38.

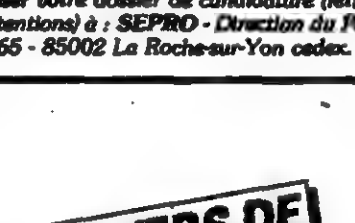


CSEE

Ensemble créons un avenir plus sûr



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

ATTENTION !

EN RAISON DU RÉFÉRENDUM

TOUTES LES RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOIS

SERONT REGROUPÉES

DANS LE NUMÉRO DU

MARDI 8 DATÉ 9 NOVEMBRE 1988 :

LE MONDE DES DIRIGEANTS

LE MONDE CADRES

SECTEURS DE POINTE

L'UNIVERS DE LA GESTION



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Économie

AFFAIRES

Deux grands rachats conclus dimanche à New-York

Kraft accepte les offres de Philip Morris

Jamais le dimanche ! Les financiers de Wall Street ne sont sans doute pas superstitieux, car deux grandes affaires de rachat ont été annoncées le 30 octobre. Le géant alimentaire Kraft Inc. a accepté d'être racheté par Philip Morris Inc., alors que l'éditeur britannique Robert Maxwell a conclu les négociations avec Dun & Bradstreet Corp. pour la reprise du Guide des compagnies aériennes (Official Airlines Guide, OAG), avec une option sur le réseau américain des agences de voyages Thomas Cook Travel.

NEW-YORK
de notre correspondant

Le rachat de Kraft par Philip Morris (tabac, alimentation) constitue la deuxième plus grande OPA de l'histoire, puisqu'elle implique 13,1 milliards de dollars (la plus grande demeure encore celle de Chevron Oil sur Gulf Oil, en 1984, pour 13,4 milliards de dollars) que Philip Morris paiera en liquide pour les 140 millions d'actions de Kraft. Après une courte bataille qui a failli se prolonger au-delà du raisonnable dans les prétoires, les deux firmes ont fait un effort, afin de parvenir à un compromis. Après avoir, il y a quelques jours seulement, téléphoné au président de Philip Morris, Hamish Maxwell, pour lui dire que « *Kraft n'est pas à vendre* », mais que « *quiconque souhaite débourser plus de 110 dollars par action de Kraft peut le faire sur-le-champ* », le président de Kraft, John Richman, a accepté 106 dollars par titre, 16 dollars de plus que Philip Morris proposait initialement. L'action de Kraft ayant atteint 96,50 dollars (1) vendredi 28 octobre à New-York.

De son côté, John Richman s'est heurté à une importante opposition de la part de ses propres actionnaires, qui semblaient voir d'un mauvais œil la recapitalisation – un RES (2) *déguisé* – prévoyant le rachat des actions par la direction à 110 dollars. Bien sûr, le plan de John Richman aurait créé une montagne de dettes : 12,4 milliards de dollars, que les banques n'étaient manifestement pas prêtes à couvrir. Après avoir compris que les firmes d'investissement étaient peu désireuses de soutenir une bataille qu'elles jugeaient inutile, John Richman s'est rendu avec grâce : « *Cette solution est la meilleure pour nos actionnaires, nos employés et nos clients* », a-t-il déclaré dimanche.

Côté Philip Morris, Hamish Maxwell a le triomphe modeste : « *Le rachat créera une entreprise américaine de taille à affronter efficacement le marché international* », car « *les produits de Kraft représentent un excellent complément pour notre propre ligne* ». Philip Morris a l'intention de conserver l'ensemble des avoirs de Kraft, car ce géant du tabac « *n'a pas besoin d'argent* », *dixit* Hamish Maxwell, qui affirme disposer déjà de 12 milliards de dollars en liquide pour régler la note. Le cabinet Kohlberg, Kravis, Roberts & Co., qui avait amassé près de 10 % des actions de Kraft en vue d'une éventuelle OPA, a déjà fait savoir qu'il était prêt à s'en défaire.

D'immangeables fromages fondus

Kraft Inc. fabrique une ligne de produits bas de gamme de consommation courante qui remplissent les étalages des supermarchés américains. Parmi ses produits vedettes, d'immangeables fromages fondus, notamment la marque Velveeta, des condiments, des sauces, des confitures... Son chiffre d'affaires en 1987 fut de *9,9* milliards de dollars, produisant un profit brut de 744 millions de dollars. En 1988, les ventes ont augmenté de 14 % durant le premier semestre. *En juin, Kraft* avait vendu, pour 1,8 milliard de dollars, sa filiale Duracell (piles).

Philip Morris, le célèbre producteur de tabacs *et de cigarettes (Philip* Morris, Marlboro, Benson & Hedges), s'est diversifié depuis une dizaine d'années dans l'alimentation. Il possède notamment les bières Miller, très populaires aux Etats-Unis, mais aussi les cafés Maxwell House. Sa position, comme celle de l'ensemble de l'industrie américaine du tabac, s'est manifestement améliorée après l'échec du principal procès intenté par les descendants d'une femme décédée d'un cancer du poumon (le cas Cipollone, où le juge a conclu, au début de l'année, que les producteurs de tabac ne sauraient être tenus responsables pour la consommation de cigarettes). *Selon* le classement de la banque First Boston Corp., Philip Morris est un « *achat recommandé* » dont le bénéfice par action a augmenté de 25 % l'été dernier, pour atteindre environ 5 % du cours moyen des douze derniers mois.

Maxwell rachète le Guide des compagnies aériennes

L'insatiable éditeur britannique Robert Maxwell (qui possède d'importants intérêts en France) est parvenu, pour sa part, à conclure un accord avec l'éditeur américain de publications à caractère économique Dun & Bradstreet le rachat du Guide des compagnies aériennes, bien connu sous le sigle « OAG » de tous ceux qui, à travers le monde, travaillent dans l'industrie du voyage et même de ceux qui, en France, tentent de préparer leurs vacances en consultant le minitel. Composé de plusieurs affaires, incluant notamment les agences de voyages Thomas Cook Travel aux Etats-Unis, l'OAG avait atteint, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 180 millions de dollars. La transaction annoncée dimanche portera sur 750 millions de dollars et ne concerne pas les agences de voyages, sur lesquelles M. Maxwell a toutefois pris une option.

Alors que Robert Maxwell, qui possède plusieurs journaux en Grande-Bretagne et l'agence de presse ACP en France, semble souhaiter une diversification de son groupe vers les industries du voyage, la firme Dun & Bradstreet continue pour sa part son recentrage sur les domaines de la communication d'affaires. Propriétaire du célèbre Moody's Investor Service (classement des entreprises et des risques financiers), de la firme Nielsen, spécialisée dans les mesures d'audience pour l'audiovisuel, et, surtout, de l'IMS Inc., le plus grand cabinet d'études des marchés, Dun & Bradstreet a fait un chiffre d'affaires de 3,13 milliards de dollars pendant les neuf premiers mois de l'année, affichant un bénéfice de 376 millions de dollars.

CHARLES LESCAUT.

(1) Le dollar était coté à 6,03 F lundi 31 octobre en début de matinée.

(2) Reprise de l'entreprise par ses salariés.

Un an après la dénationalisation manquée de British Petroleum

British Steel : une privatisation à risques

LONDRES
de notre correspondant

Le compte à rebours a commencé pour une des privatisations les plus risquées jamais lancées par le gouvernement britannique. La totalité des actions de British Steel, les aciéries britanniques nationalisées en 1949, seront mises en vente le 23 novembre prochain à un prix qui sera révélé le même jour. L'offre sera close le 2 décembre et la cotation commencera le 5 décembre à la Bourse de Londres.

Le calendrier de l'opération a été révélé vendredi 28 octobre par Lord Young, ministre du commerce et de l'industrie, dont l'ambition avouée est de désengager entièrement l'Etat du secteur industriel. British Steel est le deuxième producteur d'acier européen (après Usinor-Sacilor en France), et le quatrième du monde occidental.

C'est aussi un symbole, pour deux raisons opposées. L'acier nationalisé britannique a commencé à se très mal porter en 1975. Les fermetures d'usines se sont multipliées au début des années 80, et la main-d'œuvre a été réduite de moitié entre avril 1980 et mars 1983. Les immenses espaces envahis par les mauvaises herbes, dans ce qui était jadis le cœur de la vieille Angleterre industrielle, témoignent de ce processus. Mais la médecine amère administrée par Mme Thatcher s'est accompagnée d'investissements massifs. Dégraissées, modernisées puis portées par la demande résultant de la reprise mondiale , les aciéries britanniques ont opéré un redressement spectaculaire. Alors que les pertes annuelles d'un milliard de livres (1) étaient monnaie courante lors de la décennie écoulée, sir Robert Scholey, président de British Steel, a prédit un bénéfice avant impôt de 550 millions de livres pour l'année en cours.

Cela représente un accroissement considérable par rapport au bénéfice de 419 millions de livres réalisé en 1987, d'autant que British Steel n'a cessé de perdre de l'argent qu'en 1985. C'était la première fois depuis 1975 et le public ne peut pas avoir oublié d'un seul coup toutes ces années désastreuses pendant lesquelles les aciéries étaient un fardeau pour le contribuable. Il s'agit en outre d'une industrie extrêmement sensible aux fluctuations de l'activité économique générale. Cette privatisation est enfin la première, depuis celle de British Petroleum, qui coïncida il y a un an avec le Krach et fut un échec retentissant.

En trois parties égales

Le grand public est nettement moins sollicité cette fois-ci. L'investissement minimal est de 500 livres, la moitié payable immédiatement et l'autre en septembre 1989. La Banque Samuel Montagu, chef de file de l'opération, prévoit *trois parts approximativement égales* pour les investisseurs institutionnels du Royaume-Uni, le grand public britannique et les souscripteurs étrangers. *L'allocation de ces* derniers pourrait être réduite si les simples particuliers britanniques manifestaient un enthousiasme inattendu. *Un million d'entre eux ont* demandé à recevoir les formulaires nécessaires, mais cela ne veut pas dire qu'ils feront tous le pas. Le précédent de British Petroleum, là encore, incite à la prudence.

Deux milliards d'actions sont à souscrire. Bien que le prix de vente unitaire ne soit pas encore connu, les spécialistes de la City l'estiment généralement entre 1,25 et 1,40 livre (entre 125 et 140 pence). La valeur boursière totale de British Steel serait ainsi de 2,5 à 2,8 milliards de livres. Il n'est *peut-être pas inutile de rappeler que* l'Etat a versé depuis dix ans quelque 8 milliards de livres à cette entreprise pour la maintenir à flot, payer les indemnités de licenciements et moderniser les installations.

Lord Young et sir Robert Scholey se sont montrés très optimistes en présentant les modalités de cette privatisation. Un dividende de 5 pence par action est d'ores et déjà prévu pour août 1989. Le calcul des bénéfices est fondé sur le maintien d'un taux d'imposition très bas, comparable à celui de 6 % qui est actuellement appliqué alors que l'impôt normal sur les sociétés est de 35 % en Grande-Bretagne. L'Etat oubliera les sommes considérables qui lui sont dues. Le gouvernement conservateur espère visiblement enfin que la Commission de Bruxelles saura défendre British Steel devant la Cour européenne de justice. La Fédération ouest-allemande de l'industrie du fer et de l'acier a entamé en effet une procédure contre la Commission pour avoir entériné les subventions accordées à British Steel par cet Etat-patron qui s'apprête à passer la main.

DOMINIQUE DHOMBRES.

1) Une livre vaut environ 10,7 F.

SOCIAL

Les journées emploi-formation au CNPF

M. Périgot lance un « appel solennel au monde éducatif »

DEAUVILLE
de notre envoyé spécial

En clôture des septièmes Journées de Deauville, que le CNPF consacre tous les deux ans à la formation, M. François Périgot a lancé, le 28 octobre, un « *appel solennel au monde éducatif* » pour une collaboration encore plus forte entre les enseignants et les chefs d'entreprise. « *Il y va de l'avenir de nos entreprises et surtout de notre jeunesse* », a poursuivi le président du CNPF. « *Il s'agit de réussir ensemble* » dans la perspective du marché unique européen, a-t-il ajouté, car « *la compétitivité est aujourd'hui globale* » et dépend autant des capacités de notre système éducatif que de nos structures économiques.

Avant de se livrer à ce vibrant plaidoyer, M. Périgot avait souligné combien les jugements avaient changé de part et d'autre. « *Le temps de l'incompréhension réciproque est révolu* » (...). « *La France des marchands n'est plus une France dédaignée, suspecte* », reconnut-il, et, avec la « *fin d'un tabou* », on assiste à la « *reconnaissance du rôle éducatif de l'entreprise* ». Cela permet d'espérer des avancées. « *Le temps de la complémentarité est venu,* » a affirmé M. Périgot. *Aujourd'hui, nous pouvons revendiquer le contenu pédagogique des stages.* ».

Tout n'est pourtant pas parfait. Le président du CNPF s'est attaché, devant les sept cents participants aux Journées de Deauville, dont cent quatre-vingt-trois chefs d'entreprise, venus aussi nombreux pour la *première fois, à évoquer les risques* d'une « *inadéquation qui persiste* ». La situation des jeunes victimes du chômage, « *satellisés* » en dehors de la vie active, est préoccupante. Dans l'entreprise on peut craindre les effets d'un « *égoïsme de la connaissance* », alors qu'il faut travailler davantage en équipe et faire valoir la « *la notion de métier* ».

A l'adresse de son public, le patron des patrons a voulu affirmer que la formation « *est devenue une partie intégrante de la vie de l'entreprise* » et non plus « *une activité périphérique* ». « *La force de la formation, c'est la capacité à communiquer* » (...), « *un exercice de responsabilité sociale* » auquel chacun doit consacrer du temps et des efforts.

Auparavant, M. Pierre Guillen, président de la commission sociale du CNPF, avait précisé le thème de l' « *entreprise formatrice* » qui servait de slogan à ces journées. Ce qui se résumait en une question de fond et un argumentaire nouveau.

« *Sommes nous capables de doubler en deux ans nos investissements immatériels pour le financement de la formation ?* », s'interrogea M. Guillen pour montrer l'ampleur de la tâche à accomplir avant de répondre par la négative. Dans ces conditions, expliqua-t-il en substance, il faut développer un « *effort de productivité* » dans les actions de formation, mais, parallèlement, faire en sorte que tous les actes de l'entreprise deviennent l'occasion de révéler ses capacités formatrices.

Hier, pendant les trente années de croissance, l'entreprise était dynamisée « *par l'extérieur* » ; aujourd'hui, elle doit trouver cette volonté « *à l'intérieur d'elle-même* », et donc s'appuyer sur les talents du personnel, proposer des carrières et favoriser la promotion sociale. « *Il faut que les hommes et les femmes (...) soient mis à l'abri des aléas de l'entreprise et que la formation vise à protéger ceux qui y sont* [employés] ».

« Société de compassion »

La « *société de compétition* », poursuivit M. Guillen, doit s'accompagner de la « *société de compassion* ». Les salariés ont besoin d'une explication « *de ce qu'ils sont et de ce qu'ils font* ». Il faut éviter de faire subir « *aux gens qui s'engagent à nos côtés* », dans les entreprises, trop d'incertitudes, et il convient « *de les faire vivre ensemble de façon plus efficace* ». Le cadre, là encore, doit participer de cette démarche et, par conséquent, « *non seulement être apprécié en fonction de son engagement personnel, mais aussi de l'engagement qu'il suscite chez les autres* ».

Plus que jamais, s'impose la « *nécessité de collaborer avec tous* », de collaborer « *par estime* ».

Sinon ? « *Il y aurait risque de rupture* » dans l'entreprise et sur le marché du travail, avec « *le brouhaha* » que cela suppose, synonyme de « *remous social* », provoqué par le départ de certains, pas assez formés, et le « *recours intensif* » à de nouveaux salariés venus de l'extérieur de l'entreprise, *mieux préparés* aux nouvelles fonctions. En ce sens, l'enjeu de la formation recouvre également un souci de régulation sociale.

Au sein des commissions de travail, les participants à ces rencontres ont tenté de donner corps à ces orientations exprimées par les dirigeants du CNPF et s'y sont, pour l'essentiel, largement retrouvés. Cela n'a pourtant pas empêché quelques dérapages dans la manière de formuler de nouvelles exigences. On a ainsi appris que « *la notion de carrière est à mettre en cause comme les filières professionnelles* ». « *La formation est une arme de guerre* », a affirmé un participant, pour qui le stage est un combat.

Mais d'autres déclarations étaient plus rassurantes, fort heureusement. Des chefs d'entreprise ont choisi, avec l'aide des pouvoirs publics, de lancer des contrats prévisionnels pour l'emploi afin de définir leurs besoins. « *Un nouvel espace de marketing se dégage* », expliquait ainsi l'un d'entre eux, favorable au « *marketing de nos qualifications* ». C'était, pour lui comme pour d'autres, une façon de construire l'avenir.

ALAIN LEBAUBE.

LOGEMENT

La réforme du financement de l'accession à la propriété

Une prime unique remplacera les PAP et l'APL

Les projets de réforme du financement de l'accession à la propriété sociale se précisent. L'Assemblée nationale, dans son marathon annuel, abordera le budget du logement le 10 novembre, et le gouvernement sera alors en possession des suggestions faites par M. Jean-Michel Bloch-Lainé, chargé personnellement par MM. Bérégovoy, Faure et Charasse (1) d'étudier les conditions de mise en œuvre et les modalités de la nouvelle aide.

Deux certitudes : les PAP (prêts aidés à l'accession à la propriété) et l'APL (aide personnalisée au logement) versée aux accédants à la propriété, tous deux nés de la réforme de 1977, disparaîtront, pour être remplacés par une prime. Versée en une fois, celle-ci devrait diminuer d'autant l'importance de l'emprunt contracté par les ménages, et donc le *montant des mensualités* de remboursement. Cette prime pourra, de plus, être accordée pour l'achat de logements anciens, sans obligation de mise aux normes de confort. L'accession à la propriété d'un logement ancien était jusqu'à maintenant assortie – pour bénéficier des aides de l'Etat – de l'obligation d'y entreprendre en même temps des travaux d'amélioration, d'un montant de 33 % du prix d'achat (ou de 25 % du prix global de l'opération).

Au-delà, bien des questions restent posées. En voici quelques-unes, sans que cette énumération soit exhaustive : comment éviter que les professionnels ne « récupèrent » le montant de la prime (propriétaires fonciers, promoteurs, constructeurs, entreprises du bâtiment, mais aussi organismes financiers) ? Comment éviter que, pour se couvrir, les circuits financiers n'infligent aux ménages les plus modestes les taux d'intérêt les plus élevés ? Faut-il créer un système d'épargne-logement social ? Faut-il encourager l'épargne préalable des ménages les plus modestes qui souhaitent se lancer dans une opération d'accession à la propriété ? Comment éviter que l'ouverture aux logements anciens des possibilités d'aide ne se traduise par une flambée des prix excessive ou injustifiée ? Autant d'interrogations sur lesquelles réfléchissent ceux qui, jusqu'ici, avaient en charge la distribution des PAP, au premier rang desquels le Crédit foncier de France et les sociétés de crédit immobilier.

Le Crédit foncier de France, établissement financier créé en 1852, avait, au 1er janvier dernier, 271 milliards de francs d'encours de prêts et finance, grosso modo, 55 000 des 70 000 PAP inscrits chaque année au budget de l'Etat. M. Georges Bonin en est le gouverneur. Quant aux 156 sociétés de crédit immobilier, qui constituent, aux côtés des offices publics, des sociétés anonymes et des coopératives, une des quatre familles du mouvement HLM, elles gèrent, sous la houlette de M. Pierre-André Périssol, 930 000 prêts immobiliers pour un encours de 101 milliards de francs et financent environ 20 000 PAP par an (dont à peu près la moitié grâce au Crédit foncier).

Mécanismes de marché

Pour M. Bonin comme pour M. Périssol, la volonté de « banalisation » (distribution indifférenciée des prêts aidés au logement par tous les circuits financiers, bancaires ou non) affichée par le gouvernement ne les choque pas, à condition que la concurrence reste égale entre les banques et les établissements spécialisés.

En effet, grâce au système de l'épargne-logement, qui a dégagé en 1987 un excédent de trésorerie supplémentaire de 60 milliards de francs, les banques ont pu financer un montant équivalent de prêts conventionnés et en abaisser les taux d'intérêt, grâce à cette ressource peu coûteuse. Or le mécanisme de l'épargne-logement est largement aidé par l'Etat (4,7 milliards de francs de primes en 1987 et l'équivalent en exonération fiscales des intérêts créditeurs sur les dépôts).

Dans la mesure où le maintien d'une accession sociale à la propriété conduit à encourager des ménages aux ressources modestes à s'endetter lourdement, alors qu'ils ne constituent pas une clientèle attrayante pour les banques, P.-A. Périssol *plaide pour le maintien*, à côté des réseaux bancaires classiques, d'un réseau d'établissements financiers spécialisés et sociaux, répondant à une « *autre logique de distribution, s'intéressant aux gens qui n'ont pas d'argent et n'intéressant pas les banques* ».

La « récupération » de la prime par les établissements prêteurs est pour ainsi dire inscrite dans les mécanismes de l'économie de marché : les prêts les plus sociaux, consentis à des ménages modestes, représentent un « risque » d'autant plus grand que les ressources de l'emprunteur sont faibles et que le prêteur, pour couvrir ce risque, augmente le taux d'intérêt. Mais un point de plus du taux d'intérêt sur un prêt au logement équivaudra facilement à une récupération de 25 % à 30 % de la prime. Or ce mécanisme concerne non seulement les PAP (*environ soixante-dix mille* logements annuels), mais aussi les prêts conventionnés (PC) bénéficiant de l'APL, donc au total environ cent cinquante mille logements. Le tiers de l'aide de l'Etat récupéré par les établissements financiers, c'est beaucoup. Et ce phénomène « *va encore être accentué par les perspectives de titrisation* » (2), souligne Georges Bonin. « *Le jour où on trouvera sur le marché des paquets de créances, les professionnels des placements regarderont de très près ce qu'il y a derrière. Et s'il y a derrière des maisons individuelles mal situées, dans un bassin d'emploi déprimé...* »

Que faire ? Pour limiter l'importance de ces taux d'intérêt, « *il y a d'abord la réglementation bête et méchante du type « taux plafond »*, *qui représente évidemment une contrainte réglementaire* ». Mais, ajoute Georges Bonin, « *on ne peut pas imaginer un système où l'Etat met autant d'argent qui ne compte pas certaines contraintes* ». Il y a aussi la procédure de l'adjudication « *qui permet de demander à un établissement de crédit de s'engager, avec l'obligation contractuelle d'intervenir, sur une enveloppe dont le montant et le taux sont définis* ».

L'octroi d'une prime, au moment zéro où un ménage se lance dans une opération d'accession à la propriété, pose aussi des problèmes de justice sociale. Si la prime constitue une capitalisation de l'APL, « *il faudrait pouvoir la suivre dans le temps* », selon P.-A. Périssol.

Pour l'achat de logements anciens, l'avis est uniforme : pour éviter une flambée des prix de ces logements, il est indispensable qu'une expertise soit pratiquée. Et P.-A. Périssol préfère la notion de « conseil », « *parce qu'un ménage modeste, insuffisamment armé de culture financière et immobilière, est plus prédisposé que d'autres à se faire avoir* ». Et Georges Bonin renchérit : « *Dans le cas des logements anciens, le détournement de la prime serait encore plus patent, encore plus immoral. Jusqu'ici, on ne s'inquiétait que des normes de confort. Pour faire du bon travail, il faudra plutôt faire l'inverse, c'est-à-dire s'attacher à la qualité du gros œuvre, des parties communes, à la viabilité du bâtiment dans le temps.* » Et, faut-il le dire, le Crédit foncier comme les sociétés de crédit immobilier sont particulièrement équipés en personnel qualifié pour pratiquer ces expertises.

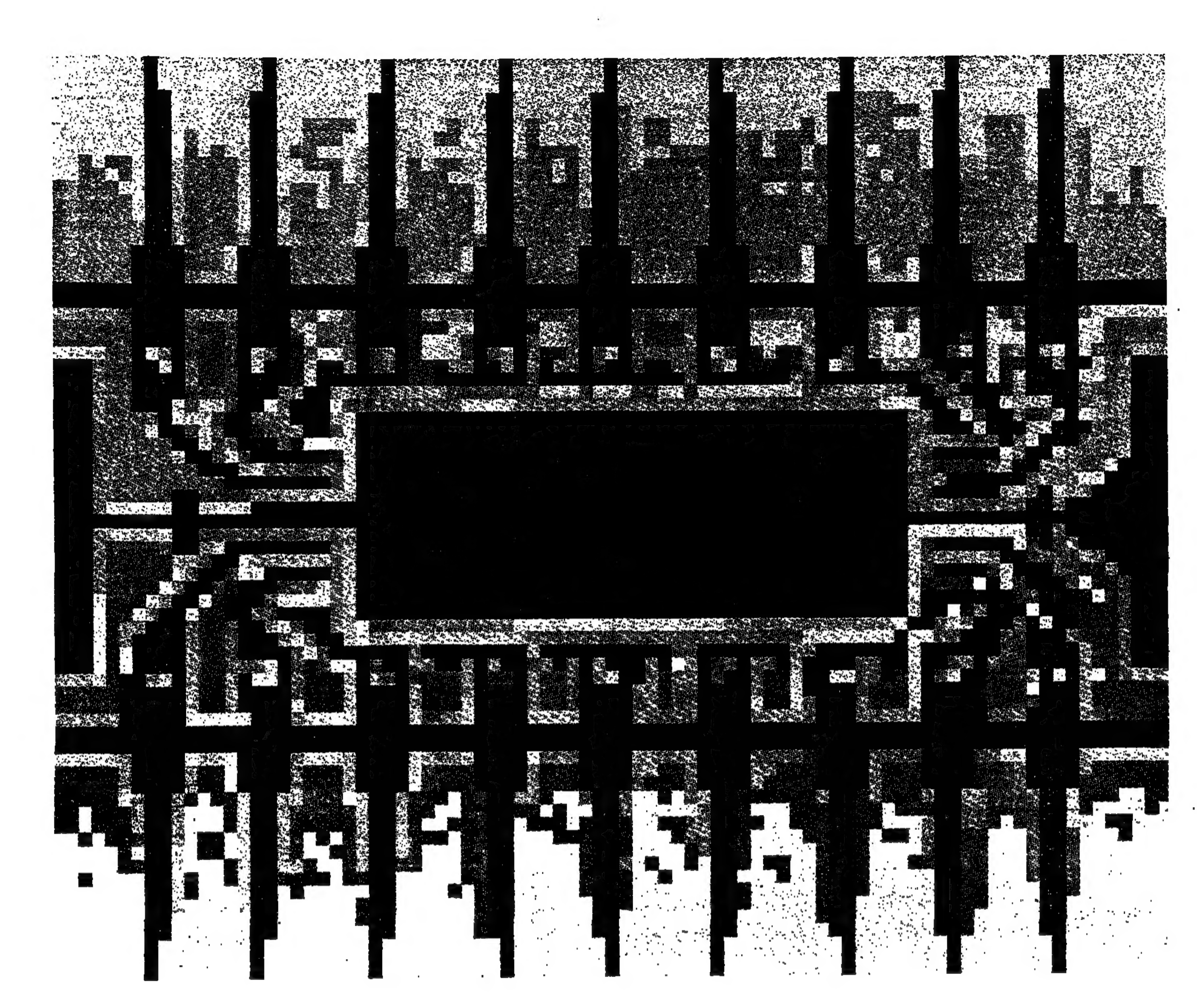
Enfin, l'idée de la création d'un système d'épargne-logement social qui permettrait d'encourager l'épargne préalable, au lieu de favoriser l'endettement maximal, séduit tout à fait nos interlocuteurs. Outre qu'un tel système aurait l'avantage de tester la capacité des ménages à un effort financier supplémentaire, il redonnerait à l'épargne-logement un côté un peu plus social et revaloriserait la notion d'accession à la propriété. Compter dans l'immédiat sur la constitution d'un véritable apport personnel qui, s'ajoutant à la prime, diminuerait encore l'importance de l'indispensable prêt, semble un peu utopique. Mais « *un tel effort devrait être reconnu et fortement bonifié par l'Etat* », conclut M. Bonin.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Respectivement ministre de l'économie et des finances, ministre de l'équipement et du logement et ministre délégué chargé du budget.

(2) Titrisation : transformation de crédits bancaires en titres négociables.

SIEMENS



L'avenir à pas de géant : Technologie Méga de Siemens.

En microélectronique, l'innovation passe aujourd'hui par la technologie Méga. Celle-ci favorise l'éclosion de nouveaux produits qui stimulent le marché de l'électronique et renforcent la compétitivité de nombreux secteurs industriels.

Grâce à une nouvelle technologie de fabrication, il est désormais possible de produire des puces dans la dimension submicronique. Le composant-mémoire 1 mégabit de Siemens comprend 2,2 millions d'éléments sur 45 mm^2 et peut mémoriser le contenu de 64 pages de machine à écrire. Il s'agit donc d'une évolution considérable — et même d'une révolution — dans la technologie de semiconducteurs. Siemens y a contribué pour une large part grâce à d'énormes investissements dans la recherche et à son incomparable capital de connaissances et d'expérience en microélectronique.

Aujourd'hui Siemens est le seul producteur *européen de la puce de 1 mégabit*. Et le prochain "saut technologique" est déjà en chantier :
Dès 1989, la puce de 4 mégabits pourra être fabriquée en série.

La révolution-Méga est en marche. Elle concerne l'ensemble des composants, depuis la puce-mémoire jusqu'aux très complexes composants logiques. Elle va accélérer l'innovation et donner naissance à d'innombrables nouveaux produits en

- Techniques de l'information
- Electronique industrielle
- Electronique automobile
- Electronique de loisirs

et dans bien d'autres secteurs encore.

Si vous souhaitez savoir ce que la technologie Méga de Siemens peut d'ores et déjà apporter à vos propres applications, ou connaître le programme Siemens à Electronica 88 de Munich du 8 au 12/11/88, Hall 23, Stand A4, tapez sur votre Minitel 3616 SIEMS.

Économie

FONCTION PUBLIQUE

Invité du « Grand Jury-RTL-*le Monde* »

M. Michel Durafour craint la contagion des revendications salariales

Invité du « Grand Jury-RTL-le Monde », le 30 octobre, M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, a réaffirmé qu'il était le *« défenseur absolu de la politique contractuelle »* et qu'il poursuivrait, le 8 novembre, un dialogue *« ouvert »* avec les organisations syndicales de fonctionnaires.

Sur le fond du dossier salarial, le ministre a maintenu la position gouvernementale et, surtout, développé un nouvel argument. *« Dans la fonction publique, toute augmentation générale des salaires a un effet d'annonce »*, a-t-il souligné en estimant que, *« par un effet pervers »*, c'est *« toute l'échelle des salaires qui en subit le contrecoup »*.

Un phénomène de contagion avec le secteur privé pourrait se produire, selon M. Durafour. Une augmentation salariale de 1 % pour les fonctionnaires actifs et retraités représente 8,5 milliards de francs, et un relèvement de 0,8 %, comme le demandent les syndicats, *« ce ne serait pas insuffler 7 milliards de francs dans les revenus, ce serait presque le triple par le phénomène d'induction, notamment dans le secteur privé »*.

Au passage, le ministre a d'ailleurs indiqué que sa proposition d'augmentation uniforme de deux points d'indice (46 F bruts) privilégiait les bas salaires, pour qui cela *« représente une augmentation de 0,92 %, donc supérieure aux 0,8 % réclamés »*.

Par ailleurs, le ministre a rappelé que *« la grille des salaires a maintenant quarante-deux ans »* et qu'elle ne correspond plus à l'évolution des métiers et à la technicité. Il propose donc aux syndicats de réfléchir à ce problème, *« tout en maintenant l'unicité du statut de la fonction publique »*.

Interrogé à propos de l'amendement Lamassoure, qui autorise le prélèvement d'une journée de salaire pour une heure de grève, M. Durafour a souligné qu'il était toujours favorable à son abrogation pour cause d'*« inégalité »* entre les fonctionnaires et les salariés du privé. Si un retard a été pris, a-t-il souligné, c'est que l'*« abrogation pose des problèmes juridiques »*.

ÉTRANGER

Réunis à Punta-del-Este

Les présidents de sept pays d'Amérique latine demandent une réduction de leur dette extérieure

Les présidents de sept pays d'Amérique latine, réunis depuis jeudi 27 octobre à *Punta-del-Este* (Uruguay), ont signé, samedi 29 octobre, une déclaration jetant peut-être les bases d'une action commune concernant le problème de la dette extérieure et demandant l'ouverture d'un dialogue avec les Etats-Unis.

Ce texte, appelé déclaration d'Uruguay, a été signé par les présidents Raul Alfonsin (Argentine), José Sarney (Brésil), Virgilio Barco (Colombie), Miguel de la Madrid (Mexique), Alan Garcia (Pérou), Julio Sanguinetti (Uruguay) et Jaime Lusinchi (Venezuela).

Les pays signataires font partie du groupe des Huit – ou G 8, – le huitième pays membre, le Panama, étant provisoirement exclu du groupe.

Le thème essentiel de la déclaration d'Uruguay est l'énorme dette extérieure des pays signataires : au total, 340 milliards de dollars (2 000 milliards de francs), soit 80 % de la dette de l'ensemble des pays d'Amérique latine, qui s'élève à 420 milliards de dollars (2 500 milliards de dollars).

Réaffirmant la nécessité de créer *« un cadre général »* pour résoudre le problème, la déclaration indique qu'une réunion des ministres des finances des pays signataires se tiendra avant la fin de cette année à Rio-de-Janeiro (Brésil), afin de *« proposer des mécanismes visant à la réduction de la dette et l'augmentation des flux financiers indispensables au développement »* de ces pays. – (*AFP.*)

Mesures d'urgence en Chine pour améliorer la production agricole

Le bureau politique du PC chinois a ordonné samedi 29 octobre des mesures urgentes pour combattre une situation agricole reconnue mauvaise. Réuni sous la direction du secrétaire général Zhao Ziyang, les participants à la réunion du bureau politique ont estimé que l'augmentation de la production agricole était *« vitale pour un marché équilibré et la stabilité générale »* en Chine, a indiqué l'agence officielle Chine nouvelle.

La production de céréales stagne on le sait depuis 1984, année record où elle avait atteint 407 millions de tonnes. L'objectif pour l'an 2000 est de 500 millions de tonnes mais les experts occidentaux doutent qu'il *soit réalisable.* – (*AFP.*)

EN BREF

● **Baisse du nombre de chômeurs indemnisés en septembre.** – Selon les *statistiques* de l'UNEDIC, publiées le 28 octobre, le nombre de chômeurs et de préretraités indemnisés a baissé de 0,8 % en données corrigées à la fin du mois de septembre et augmenté de 2 % en données brutes. Sur un an, le recul est de 0,7 %. Quant à la hausse mensuelle de 25,4 % pour le nombre de dossiers déposés au cours du mois, imputable au mouvement saisonnier, elle est moins importante que les mois précédents, selon l'UNEDIC.

Au total, 2 205 400 personnes ont reçu une allocation dont 1 790 000 demandeurs d'emploi (+ 2,1 % en un an) et 399 900 préretraités (– 13,8 % en un an). Les bénéficiaires de l'assurance-chômage, soit 1 325 300 personnes, augmentent de 2 % en un an et les chômeurs de longue durée en allocation de solidarité, soit 298 000 personnes, sont en hausse de 8,1 % en un an. En revanche, les jeunes bénéficiaires d'une allocation d'insertion (165 900) diminuent de 6,2 % en un an et on compte 15 500 bénéficiaires d'une allocation qui suivent en même temps une formation.

● **Les prix à la consommation en Italie.** – Ils ont augmenté en octobre de 4,7 % par rapport à octobre 1987 et de 0,8 % par rapport à septembre. Cette hausse mensuelle est la plus forte depuis janvier 1988. Sur un an, en revanche, l'augmentation des prix est à son niveau le moins élevé depuis le début de l'année (5 % en janvier dernier par rapport à janvier 1987).

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	20 oct. 1988
Total actif	701 239
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	87 078
ECU	53 484
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 448
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	71 562
Concours au Trésor public	36 890
Titres d'Etat (bons et obligations)	49 752
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	345
Effets privés	122 432
Effets en cours de recouvrement	26 713
Total passif	701 239
dont	
Billets en circulation	228 904
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	66 272
Compte courant du Trésor public	21 562
Reprises de liquidités	24 277
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 692
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	70 671
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 685

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	7,25 %
– Taux des pensions à 5 à 10 jours	7,75 %
– Taux d'escompte	9,50 %
– Taux des avances sur titres	10,50 %

TOKYO, 31 oct. =

Stabilité du Nikkeï
Baisse du dollar

Au terme d'une séance calme, la Bourse de Tokyo a clôturé sur une hausse modeste. L'indice Nikkeï a gagné 21,53 yens (+ 0,06 %), pour s'élever à 27 982,54 yens. Les investisseurs attribuaient cette pause à une certaine prudence, après la forte progression de la semaine dernière. D'autre part, l'état de santé de l'empereur Hiro-Hito continue d'inquiéter les opérateurs. Au cours de cette journée, le niveau des transactions est resté analogue à celui de samedi, avec plus de 1 milliard de titres échangés. Sur le marché des changes, le dollar est tombé à 125 yens pour la première fois depuis le 13 juin dernier, en dépit de l'intervention de la Banque du Japon durant la séance qui aurait acheté pour environ 300 millions de dollars. Selon les cambistes, des ventes spéculatives aussi bien que des dégagements opérés par des petites compagnies d'assurance-vie constituent la principale raison de ce repli. La devise américaine a clôturé à 125 yens, contre 126,08 yens vendredi à Tokyo et 125,60 yens à New-York.

VALEURS	Cours du 28 oct.	Cours du 31 oct.
Akaï	580	585
Bridgestone	1 230	1 230
Canon	1 310	1 270
Fuji Bank	3 050	3 080
Honda Motors	2 000	1 990
Matsushita Electric	2 240	2 240
Mitsubishi Heavy	1 050	1 020
Sony Corp.	5 980	5 990
Toyota Motors	2 460	2 510

Nouveaux développements du scandale boursier

Deux nouvelles personnalités japonaises ont reconnu être impliquées dans l'important scandale boursier Recruit Cosmos révélé au début de l'été et qui touche le gouvernement et le parti au pouvoir (*le Monde* du 8 juillet).

M. Takao Fujinami, *secrétaire de cabinet sous l'ancien premier ministre M. Yasuhiro Nakasone*, a déclaré qu'un de ses secrétaires, M. Eiji Tokuda, avait empoché 24 millions de yens (1,2 million de francs) voici deux ans en achetant douze mille actions Recruit Cosmos, avant qu'elles *ne soient* vendues publiquement, puis en les revendant ultérieurement. M. Hidéo Watanabe, autre personnalité de la tendance politique de M. Nakasone, a révélé qu'il avait également acquis dix mille titres Recruit Cosmos avant octobre 1986, date à laquelle les actions ont été mises en vente publique.

La société Recruit Cosmos est accusée depuis le mois de juillet d'avoir permis à soixante-seize hauts responsables, notamment politiques, de réaliser d'importantes plus-values boursières. Elle leur avait cédé à bas prix des actions deux ans avant son introduction en Bourse.

Les titres ont alors été revendus sur le marché quatre fois plus cher en moyenne et les profits se montent à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Le premier ministre, M. Noboru Takeshita ; le ministre des finances, M. Kiichi Miyazawa ; le secrétaire général du Parti libéral-démocrate, M. Shintaro Abe, et l'ancien premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, ont déjà admis que certains de leurs associés étaient impliqués dans le scandale.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	292	....
Arnault & Associés	....	506
Asystel	249	245
B.A.C.	356	365
B. Demachy & Assoc.	589	590
B.I.C.M.	651	551
B.I.P.	....	629
Boiron	420	420
Bolloré Technologies	830	830
[illegible]	1050	1050
Câbles de Lyon	1430	1455
Calberson	706	700
Cardif	858	856
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	281
C.A.T.C.	138	138
C.D.M.E.	1120	1120
C. Equip. Elect.	365	370
C.E.G.I.D.	792	794
C.E.G.E.P.	....	221 90
C.E.P.-Communication	1555	1552
C.G.I. Informatique	900	900
Ciments d'Origny	570	574
C.N.I.M.	....	390
Concept	244	247
Conforama	....	916
Creeks	511	499
Dafsa	172 50	176
Dauphin	1068	1086
Devanlay	1100	1100
Deville	605	610
Duménil-Leblé	1038	1035
Editions Belfond	111 50	120
Elysées Investiss.	25	24
Finacor	230	230
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	237 70	239
Guintoli	520	511
I.C.C.	....	228
IDIA	216	218
I.G.F.	98	95
IM2	169	175
Int. Metal Service	....	404 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Commande Electro.	305	302
Le gd livre du mois	330	332
Loca Investissement	279	279
Locamic	....	152
Marlin Immobilier	....	....
Metallurg. Minière	130	130 10
Métrologie Internat.	501	501
Métroservice	139 50	140
M.M.B.M.	610	610
Molex	239 90	228
Navale-Delmas	....	719
Olivetti-Logabax	....	220 30
Om. Gest.Fin.	....	328
P.F.A. S.A.	440	440
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	97
Présence Assurance	407	407
Publicat. Filipacchi	....	428
Razel	710	710
St-Gobain Emballage	....	1470
St-Honoré Matignon	220	220
S.C.G.P.M.	....	298
Segin	410	415
Sema-Metra	522	502
S.E.P.	....	1470
S.E.P.R.	....	1299
S.M.T.Goupil	....	309
Sodiforg	876	875
Supra	....	311
TF 1	295	295
Unilog	186 10	184 10
Union Financ. de Fr.	418	418
Valeurs de France	338 50	338 50

Marché des options négociables le 27 octobre 1988

Nombre de contrats : 17 365

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	440	85	–	–	–
CGE	360	55	65	4	11
Elf-Aquitaine	320	28	–	4,90	10
Lafarge-Coppée	1 400	60	103	52	–
Michelin	180	19	27	3,60	7,80
Midi	1 645	79	–	–	–
Paribas	480	26,10	43	27	34
Peugeot	1 200	70	115	44,25	65
Saint-Gobain	560	24	39	19,50	–
Société générale	480	41	60	20	33,50
Thomson-CSF	200	13,90	22	8	11

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 oct. 1988
Nombre de contrats : 56 892.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	107,20	106,85	106,15
Précédent	106,50	106,15	105,40

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
104	3,15	3,04	0,05	0,44

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,08 F ↑

En baisse ces derniers jours, le dollar s'est légèrement redressé, vendredi 28 octobre, sur toutes les places financières internationales. A Paris, il a ainsi valu 6,08 F (contre 6,0445 F la veille). Pourtant, l'activité a été calme. Les cambistes attribuent le redressement du billet vert au facteur technique en fin de mois.

FRANCFORT	27 oct.	28 oct.
Dollar (en DM)	1,7735	1,7830
TOKYO	27 oct.	28 oct.
Dollar (en yens)	125,90	126,08

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 oct.)	7 11/16-7 13/16 %
New-York (27 oct.)	8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	26 oct.	27 oct.
Valeurs françaises	136,9	137,4
Valeurs étrangères	118,5	118
(*Sbf, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	391,3	392,2
(*Sbf, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 474,32	1 479,23
(*OMF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	406,24	407,37

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 165,18	2 140,83

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 503,2	1 502,6
Mines d'or	166,5	167
Fonds d'Etat	88,74	89,27

TOKYO

	27 oct.	28 oct.
Nikkeï Dow Jones	27 722,92	27 741,34
Indice général	2 140,96	2 134,32

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0700	6,0730	– 35	– 20	– 80	– 55	– 170	– 90
$ can.	5,0415	5,0482	– 125	– 92	– 246	– 209	– 588	– 499
Yen (100)	4,8175	4,8218	+ 133	+ 157	+ 259	+ 315	+ 822	+ 919
DM	3,4120	3,4147	+ 73	+ 93	+ 163	+ 189	+ 498	+ 564
Florin	3,0229	3,0259	+ 56	+ 70	+ 126	+ 147	+ 388	+ 442
FB (100)	16,2691	16,2859	+ 37	+ 143	+ 135	+ 334	+ 529	+ 967
FS	4,0588	4,0622	+ 132	+ 150	+ 274	+ 303	+ 805	+ 884
L (1 000)	4,5777	4,5834	– 137	– 105	– 273	– 234	– 719	– 634
£	10,7227	10,7340	– 383	– 327	– 772	– 692	– 1983	– 1778

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/5	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 9/16	8 11/16	8 1/2	8 5/8
DM	4 5/5	4 7/8	4 11/16	4 13/16	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16
Florin	4 3/4	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	7	7 1/2	7 1/16	7 3/8	7 1/16	7 3/8	7 3/16	7 1/2
F.S.	3 3/8	3 5/8	3 1/2	3 5/8	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	10 3/4	11 1/4	10 3/4	11 1/4	11 1/8	11 1/2
£	11 3/4	12	11 7/8	12	12	12 1/8	11 15/16	12 11/16
F. franç.	7 11/16	7 15/16	7 13/16	8 1/16	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DU 28 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3640	C.N.E. 3% ★	3650	3650	3650	....
1052	B.N.P. T.P.	1056	1055	1055	- 0 09
1132	C.C.F. T.P.	1141	1139	1139	- 0 18
1136	Créd. Lyon. T.P.	1059	1062	1062	+ 0 28
1382	Renault T.P.	1331	1340	1340	+ 0 68
1620	Rhône-Poul. T.P.	1631	1646	1646	+ 0 92
1256	St-Gobain T.P.	1259	1271	1272	+ 1 03
1245	Thomson T.P.	1258	1258	1258	....
530	Accor	523	525	529	+ 1 15
555	Air Liquide	568	555	566	+ 1 25
2330	Alcatel ★	2352	2352	2388	+ 1 57
1420	Als. Superm.	1550	1599	1599	+ 3 16
320	A.L.S.P.I.	331 50	332	335	+ 1 06
385	Alsthom ★	383	383	389 90	+ 1 80
2140	Arjom. Prioux ★	2200	2188	2190	- 0 45
580	Aussedat-Rey ★	571	569	565	- 1 05
1090	Aux. Entrepr. ★	1092	1092	1110	+ 1 65
650	Av. Dassault ★	651	655	650	- 0 15
415	BAFIP ★	396	390	400	+ 1 01
285	Bail-Equipem. ★	285	294	288	+ 0 35
825	Bail Investiss.	815	815	810	- 0 61
320	B.N.P. C.I. ★	320	313	320	....
490	Cie Bancaire ★	492	492 10	500	+ 1 63
475	Bazar H.-V.	536	527	535	....
515	Béghin-Say ★	544	531	539	- 0 92
1120	Berger (Ma)	1102	1090	1090	- 1 09
820	Bic ★	814	805	804	- 1 23
2250	B.I.S.	2365	2325	2251	- 4 82
2780	Bongrain S.A. ★	2820	2815	2840	+ 0 71
630	Bouygues ★	599	598	614	+ 2 50
67	B.P. France ★	65 85	64 55	64	- 2 81
5880	B.S.N. ★	5580	5800	5770	+ 3 41
600	Canal Plus	800	805	800	....
2330	Cap Gem. S. ★	2310	2380	2350	+ 1 73
460	Carnaud ★	497 90	500	516	+ 3 64
2710	Carrefour ★	2780	2750	2768	- 0 43
166	Casino	176	176	176	....
115	Casino A.D.P.	118	119 50	120	+ 1 69
1100	C.C.M.C.	1100	1080	1080	- 1 82
650	Cetelem	640	636	630	- 1 56
400	Cerus ★	396	396	393	- 0 76
1740	C.F.A.O. ★	1835	1835	1840	+ 0 27
350	C.G.E.	409 80	412	412	+ 0 54
1200	C.G.I.P. ★	1344	1320	1341	- 0 22
1220	Chargeurs S.A. ★	1266	1250	1265	- 0 08
1090	Ciments franç. ★	1149	1125	1140	....
475	Club Méditerr. ★	525	538	550	+ 4 76
186	Codetel ★	171 50	171 50	172 50	+ 0 58
295	Cofimeg	310	310	309	- 0 32
630	Coles ★	640	630	644	+ 0 63
215	Compt. Entrepr.	215	210	210	- 2 33
750	Compt. Mod. ★	765	745	743	- 1 56
780	Créd. Foncier ★	837	845	855	+ 2 15
435	C. F. Intern. ★	450	445	454	+ 0 89
140	C.C.F.	151 50	150	151 50	....
515	Cr. Lyon. (CI) ★	529	517	510	- 3 59
880	Crédit Nat. ★	905	910	918	+ 1 44

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
625	CSEE (ex-Sgn.) ★	638	642	635	- 0 47
425	Creusot ★	470	461	463 90	- 1 30
2840	Dassault S.A. ★	3380	3310	3331	- 1 45
1720	De Dietrich	1711	1710	1711	....
198	Dév. R.d.C. (Li)	207 10	210	210	+ 1 40
440	D.M.C.	453 10	456	465	+ 2 63
365	Drouot Assur. ★	374	379 50	377 80	+ 1 02
2400	Docks France ★	2480	2480	2569	+ 3 59
780	Dumez ★	743	749	745	+ 0 40
1470	Eaux (Gén.)	1525	1520	1525	....
1630	Ecco ★	1720	1710	1729	+ 0 52
875	Electrofinanc. ★	937	944	932	- 0 53
425	El. S. Dassault	420	420	428	+ 1 90
336	Elf-Aquitaine	341	343	350	+ 2 64
286	- (certific.) ★	292	292	293 10	+ 0 38
930	Epeda-B-Faure ★	930	....	....	....
2890	Essilor	3490	3480	3560	+ 2 01
1690	Essilor Int. (DP)	1866	1899	1900	+ 1 82
275	Esso S.A.F. ★	278	278	273	- 1 80
1480	Eurafrance	1490	1490	1505	+ 1 01
1340	Eurocom ★	1411	1411	1430	+ 1 35
2200	Euromarché	2116	2139	2138	+ 1 04
570	Europe n° 1 ★	608	610	591	- 2 80
36	Eurotunnel ★	36 10	35 80	37 60	+ 4 16
1180	Exor ★	1200	1189	1200	....
1010	Facom	1071	1086	1095	+ 2 24
965	Fichet-Bauche	989	948	1010	+ 2 12
198	Finextel ★	199 90	197 60	197 50	- 1 20
152	Fives-Lille ★	180	183	185 30	+ 3 31
1420	Fromageries Bel	1470	1479	1490	+ 1 36
1120	Gal. Lafayette ★	1165	1170	1190	+ 2 15
370	Gascogne	425	405	410	- 3 53
1500	Gaz et Eaux	1630	1650	1644	+ 0 92
485	Géophysique ★	435	439	440	+ 1 15
545	Gerland	575	586	565	- 1 74
3070	Groupe Cité ★	3200	3200	3190	- 0 31
705	GTM-Entrepose	714	718	720	+ 0 84
710	Guyenne-Gas. ★	723	726	735	+ 1 66
255	Hachette ★	246	247 10	250	+ 1 63
695	Havas ★	738	738	738	+ 0 27
590	Hénin (La)	570	567	579	+ 1 58
1130	Hutchinson ★	1224	1237	1223	- 0 08
270	Imétal ★	269 90	270	270	+ 0 19
305	Imm. Plaine-M.	321	321	325	+ 1 25
370	Ingénico ★	378 50	375	374 30	- 1 11
4730	Inst. Mérieux	5260	5210	5400	+ 3 85
535	Interbail ★	531	531	530	- 0 19
1140	Intertechnique	1200	1200	1209	+ 0 75
960	J. Lefebvre	1018	1000	1018	....
835	Labinal ★	863	870	875	+ 1 39
1480	Lab. Bellon	1500	1510	1501	+ 0 07
1390	Lafarge-Coppée	1380	1389	1396	+ 1 16
1180	Lebon ★	1229	1210	1220	- 0 73
3080	Legrand ★	3180	3170	3200	+ 0 63

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2400	Legrand (DP) ★	2460	2500	2490	+ 1 22
960	Leroy-Somer ★	975	978	984	+ 0 92
2080	Lesieur	2100	2115	2080	- 0 95
690	Locabail Immob.	690	698	698	+ 1 16
395	Locafrance ★	397	399	395	- 0 50
850	Locindus	831	840	831	....
355	Luchaire	335 80	333 10	340	+ 1 25
3150	L.V.M.H. ★	3283	3260	3272	- 0 34
1460	Lyonn. Eaux ★	1515	1521	1530	+ 0 99
58	Main. Phénix	58 10	58 40	57 20	- 1 55
205	Majorette (Ly)	217	218	216	- 0 46
380	Mar. Wendel ★	390	398	401 50	+ 2 95
198	Matra ★	213 90	210	214 50	+ 0 28
3090	Merlin-Gerin ★	3190	3195	3200	+ 0 31
177	Michelin	190	190 60	190 50	+ 0 26
1630	Midi (Cie)	1613	1598	1615	+ 0 12
177	Midland Bk SA ★	184	185	186 90	+ 1 58
475	Min. Salaig. (Ma)	480	478	478	- 0 42
82	M.M. Penarroya	88 70	88 05	91	+ 2 59
112	Moulinex	114	112 90	113 80	- 0 18
1230	Navig. Mixte ★	1261	1275	1284	+ 1 82
129	Nord-Est ★	134	132	131 50	- 1 87
375	Nordon (Ny)	361	369	369	+ 2 22
465	Nouvelles Gal.	550	550	547	- 0 55
770	Occid. (Gén.) ★	785	785	790	+ 0 64
1370	Omn.F.Paris	1408	1408	1400	- 0 43
345	Olida-Caby ★	362	360	366 50	+ 1 11
3690	Oréal (L')	3770	3735	3770	....
455	Paribas	470 50	468	473	+ 0 53
415	Paris-Réesc. ★	435	427	430	- 1 15
1060	Pechelbronn ★	1127	1092	1150	+ 2 04
415	Penhoet	411 50	416	418	+ 1 58
1230	Pernod-Ricard ★	1246	1240	1236	- 0 80
1170	Peugeot S.A.	1198	1205	1231	+ 2 75
565	Poliet ★	572	568	575	+ 0 52
1080	Préabail Sic.	1079	1071	1072	- 0 65
725	Primagaz	726	720	721	- 0 69
600	Printemps ★	597	590	597	....
2140	Promodès	2140	2141	2135	- 0 23
565	Radiotechn. ★	571	570	570	- 0 18
63	Raff. D. Total ★	68	68	68 70	+ 1 03
3110	Redoute (La) ★	3100	3200	3230	+ 4 19
340	Robur financière	335	331	331	- 1 19
1340	Roussel-Uclaf ★	1310	1310	1385	+ 5 73
895	R.-Uclaf-CM ★	841	840	869	+ 3 33
3400	R. Impériale (Ly)	3398	3400	3400	+ 0 06
165	Sade	166 50	167 60	167 50	+ 0 60
1640	Sagem ★	1625	1626	1625	....
590	Saint-Gobain	558	554	562	+ 0 72
1020	St-Louis ★	1050	1040	1060	+ 0 95
1810	Salomon	1878	1865	1865	- 0 69
880	Salvepar	670	665	665	- 0 75
820	Sanofi ★	801	817	820	+ 2 37
760	S.A.T. ★	761	760	770	+ 1 18

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
255	Saul.-Chât. (B) ★	281 50	278	280 50	- 0 36
1040	Saupiquet (Ns)	1098	1099	1099	+ 0 09
490	Schneider ★	535	527	541	+ 1 12
53	S.C.O.A.	53 90	54 80	54 50	+ 1 11
670	S.C.R.E.G. ★	691	700	694	+ 0 43
830	Seb ★	832	841	822	- 1 20
380	Sefimeg ★	379 90	382	383	+ 0 82
1360	S.F.I.M.	1430	1420	1445	+ 1 05
....	S.G.E.	191 50	191 90	190	- 0 78
690	Silic	705	705	705	....
480	Simco-U.P.H. ★	480	480	485	+ 1 04
1080	Skis Rossignol	1135	1115	1140	+ 0 44
900	Sligos ★	910	930	945	+ 3 85
510	Société Générale	496	495 10	509	+ 2 62
140	Sodecci	142	143	143	+ 0 70
169	Sodero (Ns)	169	170	170	+ 0 59
2860	Sodexho ★	2900	2900	2920	+ 0 69
112	Sogenal (Sty)	115 50	115	115	- 0 43
280	Sogerap	297	297	295	- 0 67
2150	Sommer-Allib. ★	2230	2220	2300	+ 3 14
1170	Source Perrier ★	1275	1265	1270	- 0 39
675	Sovac ★	697	697	690	- 1
425	Spie-Batignol. ★	460 70	465	462	+ 0 28
700	Strafor ★	748	742	750	+ 0 27
305	Suez	307 50	309	315	+ 2 44
380	Synthélabo ★	380	390	380	....
....	Talcs Luzenac ★	1160	1160	1160	....
4400	Tél. Elect.	4160	4200	4200	+ 0 96
184	Thomson-C.S.F.	202 50	202	204 90	+ 1 19
315	Total (CFP) ★	315	315	314	- 0 32
72	- (certific.)	72	72	71 50	- 0 69
1020	T.R.T. ★	1080	1070	1090	+ 0 93
370	U.F.B.-Locab. ★	377	377	380	+ 0 80
825	U.I.C. ★	850	850	860	....
500	U.I.F. ★	510	501	504	- 1 18
800	U.I.S.	800	793	791	- 1 13
169	U.C.B. ★	170	169	169	- 0 59
700	Unibail	705	700	705	- 0 14
605	Valéo ★	595	600	620	+ 4 20
210	Vallourec ★	225 60	225 20	224 70	- 0 40
380	Via Banque	365	363 10	360	- 1 37
700	Elf-Gabon ★	693	691	690	- 0 43
134	Amax Inc.	134	134	138	+ 2 99
175	Amer. Express	171 90	171 70	181	+ 5 29
169	Amer. Teleph.	168 30	165	165 50	- 1 66
91	Anglo Amer. C.	88 05	90	89 50	+ 1 65
425	Amgold	427	427	427	....
980	BASF (Akt)	983	981	981	- 0 20
1060	Bayer	1060	1058	1056	- 0 38
77	Buffelsfont.	77 50	77 40	77 40	- 0 13
183	Chase Manh.	182 50	179 80	179 80	- 1 48
105	Echo Bay Mines	96	96 05	96 80	+ 0 83
73	De Beers	69 70	69 20	69 80	+ 0 14
1830	Deutsche Bank	1858	1852	1852	- 0 32

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1020	Dresdner Bank	1049	1037	1034	- 1 43
54	Driefontein Ctd	52	52 20	53 80	+ 3 46
510	Du Pont-Nem.	505	499	499	- 1 19
295	Eastman Kodak	295	294 40	294 90	- 0 03
29	East Rand	28 30	28	28 05	- 0 88
255	Electrolux	256 50	256 80	253	- 1 36
305	Ericsson	308	307 50	308	....
275	Exxon Corp.	276	272 50	272 50	- 1 27
320	Ford Motors	327 50	327	327 50	....
46	Freegold	46 75	47	47 20	+ 0 96
87	Gencor	86 50	88	87 80	+ 1 50
270	Gén. Electr.	272	267 90	267 90	- 1 51
695	Gén. Belgique	691	710	710	+ 2 75
470	Gen. Motors	470 50	489	504	+ 7 12
133	Goldfields	126 20	123 30	125 90	- 0 24
50	Gd Metropolitan	49 60	49	49	- 1 21
30	Harmony	38 50	38 20	38 50	....
72	Hitachi	71 90	71	72	+ 0 14
1050	Hoechst Akt.	1068	1058	1058	- 0 94
113	Imp. Chemical	114	113 50	113 60	- 0 35
750	IBM	739	737	736	- 0 41
320	ITT	322 50	314 50	314 50	- 2 48
183	Ito-Yokado	184	180 50	180 50	- 1 90
305	Mac Donald's	291	291 10	291 10	+ 0 03
115	Matsushita	107 40	107 40	106 80	- 0 56
380	Merck	350	351	351	+ 0 29
380	Minnesota M.	381 50	379 50	379 50	- 0 52
275	Mobil Corp.	274	272 80	272 80	- 0 44
220	Morgan J.P.	227	223	225	- 0 88
35600	Nestlé	38480	38490	38480	....
1390	Nixdorf	1403	1410	1410	+ 0 50
94	Norsk Hydro	92 50	93 50	93 50	+ 1 08
125	[illegible]	123 90	122 50	122 50	- 1 13
2100	Petrofina	2079	2086	2085	+ 0 29
585	Philip Morris	580	581	589	+ 1 55
90	Philips	95 50	95 20	95 20	- 0 31
83	Placer Dome	78 60	78 05	79 50	+ 1 15
330	Quilmès	332	330	331	- 0 30
400	Randfontein	380	384 50	384 50	+ 1 18
690	Royal Dutch	687	683	683	- 0 58
48	Rio Tinto Zinc	46 20	46 20	46 50	+ 0 65
30	Saat. & Saatchi	38	38 30	38 40	+ 1 03
45	St Helena Co	43 80	44	44	+ 0 46
210	Schlumberger	203	202	203	....
108	Shell transp.	107	106 10	106 10	- 0 84
1650	Siemens A.G.	1690	1715	1690	....
300	Sony	287 50	285 50	287	- 0 17
40	Telefonica	47 95	47 95	47 50	- 0 94
190	T.D.K.	189	188	188	- 0 53
48	Toshiba Corp.	47 10	48 50	48 50	+ 2 97
350	Unilever	371	365 20	368	- 0 81
255	Unit. Techn.	253	249	250	- 1 19
420	Vaal Reefs	394 50	404	408	+ 3 42
345	Volvo	334 50	335 50	335 50	+ 0 30
164	West Deep	159 90	159 10	160	+ 0 13
355	Xerox Corp.	368	361	370	+ 0 54
196	Yamanouchi	177 90	175	175	- 1 57
2 16	Zambia Corp.	2 21	2 17	2 17	- 1 81

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 01	3 833
8,80 % 78/93	103 85	2 927
10,80 % 79/94	107	1 627
13,25 % 80/90	105 25	5 373
13,80 % 81/89	101 23	10 859
16,20 % 82/90	109	12 636
16 % juin 82	111 80	8 225
14,60 % fév. 83	113 02	10 013
13,40 % déc. 83	120 28	11 480
12,20 % oct. 84	112 90	0 702
11 % fév. 85	114 70	7 544
10,26 % mars 86	109 20	8 403
ORT 12,75 % 83	1974	..
OAT 10 % 2000	108 56	4 247
OAT 9,80 % 1997	109 40	8 683
OAT 9,80 % 1996	106 78	7 310
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 30	3 033
CNB Paribas	103 25	3 033
CNB Suez	103 23	3 033
CNI janv. 82	103 27	3 033
PTT 11,20% 85	111	9 338
CFF 10,30% 86	106 60	7 168
CNE 11,50% 85	109 25	4 187
CNT 9% 85	100 70	4 549
CRH 10,90% déc. 85	111 50	8 148
C.N.C.A. T.P.	1143 40	114
Drouot Ass. Obl. conv.	2420	..
Métrologie I. 6% 6/7	82 40	6 280

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1898
A.G.F. (St Cent.)	....	606
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	460	453
Astorg	203	204
Avenir Publicité	810	800
Bain C. Monaco	340	....
Banque Hypoth. Eur.	380	380
Béghin-Say (C.I.)	379	380
Blanzy-Ouest	602	602
B.N.P. Intercontin.	242	248
Bénédictine	6300	6300
Bon-Marché	....	....
B.T.P.	....	123 20
Calf	573	575
Cambodge	....	701
C.A.M.E.	165	165
Carbone-Lorraine	704	709
Case-Pochin	26	27
C.E.G.Frig.	....	620
Centen. Blanzy	1463	1542
Centrest (Ny)	228 50	229
Cerabati	....	140
Champex (Ny)	153	159

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	172 10
C.I. Maritime	710	709
Clirem (B)	2040	2030
Clause	....	704
Cofradel (Ly)	1148	....
Cogifi	340	340
Comiphos	340	342
Cie Industrielle	....	3145
Comp. Lyon-Alem.	....	465
Concorde (La)	....	755
C.M.P.	17 80	....
Créd. Gén. Ind.	520	500 o
Cr. Universel (Cie)	....	575
Créditel	....	148
Darblay S.A.	....	....
Degremont	250	250
Delalande S.A.	1345	1349
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1700
Didot-Bottin	....	874
Eaux Bass. Vichy	....	975
Eaux Vittel	2280	2295
E.C.I.A.	1250	1300
Electro-Banque	....	305
Elf-Antargaz	695	....
E.L.M. Leblanc	629	630
Ensilt-Bretagne	....	325
Entrepôts Paris	481	480
Epargne (B)	4105	4120
Europ. Accumul.	....	87 50
Europe Soukre Indust.	120	120
Eternit	2300	2300
Finalens	223	225
FIPP	409	410
Fnac	925	859
Foncière (Cie)	445	440
Fonc. Lyonnaise	420	490
Foncina	....	415
Forinter	1100	1100
Fougerolle	....	372
France I.A.R.D.	280 10	282
France (La)	6100	6140
From. Paul Renard	....	890
GAN	....	768
G.F.I.L.	294	295
Gaumont	615	620
Gévelot	805	....
Gr. Fin. Constr.	....	362
Gds Moul. Paris	....	568
Groupe Victoire	853	858
G. Transp. Ind.	580	580
Immindo S.A.	362 20	....
Imminvest	....	....
Immobail	380 10	380 10
Immobanque	865	865
Immob. Marseille	....	8270
Immofice	462	460 50
Invest. (Sté Cent.)	780	790
Jaeger	185	200 10
Lafitte-Bail	438 80	438
Lambert Frères	....	343
Lille-Bonnières	....	792
Loca-Expansion	247	250
Locafinancière	....	350
Locatel	....	588
Louis Vuitton	615	618

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	2177	2200
Lucia	1350	1330
Machines Bull	....	97
Magasins Uniprix	151 40	152 10 d
Magnant S.A.	111	111
Maritimes Part.	401 60	418 d
Métal Déployé	457 60	465
Mors	125	127
Navig. (Nat. de)	....	98
Nozal	275 80	286 60
Optorg	381	380
Oréal (L') C.I.	2300	2300
Origny-Desvroise	1350	1365
Palais Nouveauté	....	588
Paluel-Marmont	580	579
Parfinance	199 60	200
Paribas-CIP	406	405
Paris France	253 50	237
Paris-Orléans	....	220
[illegible]	....	338
Patern. Réass. Dir.	1072	1080
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	277 80	280
Piles Wonder	1419	1380
Piper-Heidsieck	2600	2600
P.L.M.	....	149
Porcher	535	....
Promodès	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3450
Rhône-Poul. (c. inv.)	440	442
Ricqlès-Zan	....	220
Rochefortaise S.A.	....	754 d
Rochette-Cenpa	72 10	73 40
Rosario (Fin.)	760	736
Roudière	240 50	....
Rougier et Fils	105 50	127 d
Sacer	553	560
SAFAA	280	280
Safic-Alcan	950	935
SAFT	....	1723
Saga	....	238
Salins du Midi	600	600
Santa-Fé	150 20	....
Satam	....	90 60
Savoisienne (M)	226 10	254 30
SCAC	505	505
Semelle Maubeuge	....	412
S.E.P. (M)	160	160
Sicli	....	370
Scotel	....	300
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	245	248
Siph (Plant. Hévéas)	336	336
Sofal financière	....	1990
Sofical	....	900
Sofio	600	600
Soficomi	....	708
S.O.F.I.P. (M)	151	150
Sofragi	1036	1045
Sopagri	178 50	176
Soudure Autog.	572	570
Sovabail	....	602
Suez (Fin. de)-CIP	240 50	246
Stami	....	....
Taittinger	2925	2925

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	223	232
Tour Eiffel	....	343
Ufiner S.M.D.	....	738
U.A.P.	314	311
U.T.A.	2365	2349
Vicat	....	1740
Viniprix	....	1190
Virax	151	145
Waterman S.A.	....	655
Brass. du Maroc	130	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	750	....
Akzo	473	....
Alcan Alum.	199	181
Algemene Bank	125	....
American Brands	341	349
Am. Petrofina	410	....
Arbed	800	....
Asturienne Mines	177 50	180
Banco de Santander	350 10	356
Bco Pop Espanol	476 50	500
Banque Ottomane	2100	....
B. Régl. Internat.	42000	41010
Br. Lambert	577	580
Canadian-Pacific	103 10	103 20 c
Chrysler corporation	167	160 10
CIR	28	27 90
Commerzbank	862	800
Dart. and Kraft	620	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	668	680 c
Gén. Belgique	691	710
Gevaert	1245	....
Glaxo	120	122
Goodyear	315	310
Grace and Co	171	164
GTE corporation	260	259
Honeywell Inc.	390	....
I. C. Industries	215	210 60
Johannesburg	740	690
Kubota	44 20	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	47	44 60
Mineral-Ressourc.	69 35	69 35
Noranda	122 60	122
Olivetti	26 70	....
Pakhoed Holding	255	256
Pfizer Inc.	353	346
Procter Gamble	610	600
Ricoh Cy Ltd	55	51
Rolinco	265 70	270
Robeco	287	287 10
Rodamco	466	457
Saipem	9 50	9 20
Sears Group	34	34 50
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	325	330
Steel Cy of Can.	120	....
Squibb	408	408
Tenneco	300	....
Thorn EMI	70 60	68 80
Toray indust. inc	38 30	....
Vieille Montagne	1475	1500
Wagons-Lits	1029	....
West Rand	8 35	8 35

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	199	189 50
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	221	....
Cogemhor	103	....
C. Occid. Forestière	180	....
Copatex	348 80	345
Dubois Inv. (Cerm.)	....	....
Gachot	69	69
Guy Degrenne	716	....
Hoogovens	180	185
Metroservice (bons)	16	....
Nicolas	720	....
Particip. Percier	360 60	366
Rémy et Associés	270	276
Rorento N.V.	181 90	182 60
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	481	....
Sté Lecteurs du Monde	570	570
Ufinex	380	....
Union Brasseries	126 20	....

SICAV (sélection) 28/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	910 18	887 98
Actilion	214 44	208 70
Actions France	473 36	456 25
Actions sélectionnées	572 88	551 88
Aedificandi	602 01	580 25
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1071 84	1045 50
A.G.F. 5000	579 27	564 17
A.G.F. ECU	1088 43	1087 55
A.G.F. Foncier	107 03	104 42
A.G.F. Interfonds	431 67	421 34
A.G.F. Invest	115 90	113 07
A.G.F. OBLIG.	1094 14	1088 70
A.G.F. Sécurité	10844 10	10844 10
Agimo	600 54	585 89
Alizé	217 18	208 33
A.L.T.O.	187 82	181 03
Améri-Gan	5601 15	5347 18
America-Valor	675 91	659 33
Amplitude	581 48	545 13
Arbitrages court terme	5571 88	5586 32
Associc	1188 18	1188 18
Atout Futur	321 78	311 20
Aurecic	1365 28	1345 90
Avenir C.I.C.	104 33	101 28
Axa Europe	119 11	113 71
Axa Investissements	115 96	110 69
Axa Valeurs Fr	106 78	101 94
Bred Associations	2851 45	2843 52
Capital Plus	1730 48	1730 48
Cardan-Flore	28 90	27 86
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compavalor	5100 20	5082 56
[illegible]	112 19	108 82
Convertimmo	358 61	342 89
Crédinter	488 74	474 50
Drouot-France	718 27	685 70
Drouot-Investiss.	1024 84	978 37
Drouot-Sécurité	253 63	242 13
Drouot-Sélection	142 02	135 58
Ecocic	1208 32	1190 46
Ecureuil Monétaire	30826 58	30826 58
Ecureuil Prévoyance	364 39	353 78
Energie	230 46	220
Epacic	2798 98	2798 98
Epacourt Sicav	4289 41	4255 77
Epargne Associations	25167 05	26129 36
Epargne-Capital	8318 37	8238 01
Epargne Court-Terme	504 47	504 47
Epargne Croissance	1483 88	1444 25
Epargne-Industr.	77 27	73 77
Epargne Inter	602 05	585 84
Epargne J	54599 25	54599 25
Epargne Long-Terme	178 17	173 40
Epargne Monde	1176 33	1144 85
Epargne Première	13053 72	12958 55
Epargne-Oblig.	188 74	184 39
Epargne-Ouest	1108 70	1079 03
Epargne-Unie	1229 35	1184 82
Epargne-Valeur	431 86	420 11
Eparolig	1313 74	1311 12
Epsilon	1119 84	1108 76
Euinvest Croissance	1218 15	1162 91
Euinvest Rendement	1150 40	1098 23
Euroic	9330 69	9192 80
Eurodyn	1074 82	1039 48
Euro-Gan	5549 28	5297 64
Euro-Maif	26 37	26 98
Finord Placement	61103 16	61103 16
Finord Valorisation	13859 39	13587 64
Fonsicav (div. par 10)	11080 31	11080 31
Fonciel	255 74	247 69
France-Gan	8017 82	8804 12
France-Garantie	279 57	276 01
France-Investiss.	400 87	382 89
France-Obligations	455 57	451 06
Francic	411 30	399 32

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	101 85	98 69
Francic Régions	1041 99	1011 64
Fructi-Associations	27 95	27 95
Fructi-Epargne	28 07	27 39
Fructapi	32 68	32 20
Fructicourt	110728 03	110728 03
Fructidor	248 47	244 80
Fructifrance	802 90	783 32
Fructimmo	27 44	26 77
Fructivie	4318 67	4305 91
Fructi ECU	577 36	568 83
Fructi-Première	11240 58	11074 46
Futurblig	1127 10	1090 04
Gestilion	59434 10	59275 91
Gestion Associations	151 08	147 78
H.L.M. Monétaire	10055 51	10055 51
Horizon	1119 38	1086 76
Interoblig.	12224 30	11754 13
Intersélect France	463 24	449 75
Invest. net	15285 61	15255 10
Invest. Obligataire	18709 20	18671 88
Japacic	189 25	183 74
Jeune épargne	240 24	236 89 ♦
Laffitte-Amérique	240 49	229 58
Laffitte-Europe	257 82	246 13
Laffitte-Expansion	277 46	264 88
Laffitte-France	321 62	307 04
Laffitte-Immobilier	239 89	229 01
Laffitte-Japon	382 65	365 30
Laffitte-Oblig.	148 34	141 61
Laffitte-Rend.	208 78	199 29
Laffitte-Tokyo	345 40	329 74
Lattitude	5148 81	5141 10
Lion-Associations	11794 91	11794 91
Lion-Institutionnels	23929 06	23869 38
Lionplus	762 72	756 17
Lion Trésor	2100 30	2079 50
Livret Bourse Investis.	465 37	452 79
Livret portefeuille	663 30	643 98
Méditerranée	169 38	161 70
Mondiale Investissem.	426 28	406 87
Monecic	5844 33	5844 33
Monedem	52434 36	52434 36
Monei J.	58202 60	58202 60
Moyen court terme	14456 89	14456 89 ♦
Mutuelle Unie Sél.	151 18	144 33
Natio-Epargne	14111 46	13871 74
Natio-Epargne Trésor	8414 34	8401 54
Natio-Court terme	217328	217328
Natio-Inter.	1232 08	1199 09
Natio-Obligations	564 06	548 85
Natio-Patrimoine	1400 47	1362 99
Natio-Placements	66694 16	66694 16
Natio-Revenus	1074 99	1084 35
Natio-Sécurité	11702 21	11702 21
Natio-Valeurs	720 81	701 62
Nippon-Gan	6018 36	5745 44
Nord-Sud Développ.	1211 85	1209 23
Normetif	13481 82	13217 27
Obli Association	125 39	124 15
Oblicic Régions	1070 34	1054 52
Obligations Convert.	430 94	411 40
Oblig. toutes catég.	159 60	154 58
Oblifion	1125 84	1115 69
Optimonétaire	207 44	202 38
Oraction	1219 52	1179 42
Ovalor	6777 20	5568 39
Paribas Croissance	585 83	571 54
Paribas Epargne	16197 91	16185 58
Paribas France	97 51	94 67
Paribas Oblimonde	1013 42	998 44
Paribas Opportunités	116 44	113 05
Paribas Patrimoine	526 02	504 58
Paribas Revenu	93 88	92 85
Pacome-Valor	1104 69	1103 59

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	173 98	170 57
Pervalor	621 69	603 58
Phénix Placements	254 97	253 70
Pierre Investiss.	664 50	663 01
Placement A	891 25	891 25
Placement court-terme	73220 32	73220 32
Placement J	55919 49	55919 49
Placement Premier	54818 76	54818 76
Plénitude	113 46	110 41
Première Obligations	10875 72	10854 01
Prévoyance Ecureuil	112 04	108 04
Prévi Association	22745	22745
Quartz	115 36	112 52
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 06
Renacic	167 41	164 84 c
Revenus Trimestriels	5624 89	5589 20
Revenu Vert	1182 01	1184 54
St-Honoré Assoc.	14572 79	14500 29
St-Honoré Bio-alimen.	794 80	759 76
St-Honoré Pacifique	548 81	523 92
St-Honoré P.M.E.	480 03	458 25
St-Honoré Réel	11775 52	11728 61
St-Honoré Rendement	11961 28	11901 77
St-Honoré Services	513 14	493 40
St-Honoré Technol.	755 13	720 89
St-Honoré Valor	12344 71	12344 71
Sécuricic	5528 13	5522 61
Sécuri Taux	10832 45	10832 45
Sélection Croissance	522 53	507 31
[illegible] (Cardan BP)	738 43	727 52
Sicav-Associations	1436 39	1434 24
S.F.I. fr. et étr.	842 32	823 61
Sicav 5000	366 23	358 43
S.I.G.	780 85	754 64
Silvafrance	571 35	556 06
Silvarente	418 63	407 43
Silverente	212 86	210 74
Slivinter	428 24	416 78
S.N.I.	1171 25	1137 14
Sogepargne	350 88	338 20
Sogevar	1028 69	992 04
Sogister	1339 98	1278 26
Soleil Investissement	487 75	476 18
Stratégie Actions	1102 40	1080 ♦
Stratégie Rendement	1139 66	1103 79
Technocic	1114 23	1081 78
Techno-Gan	6056 21	5781 58
Transcontinents	86 28	83 59
Tellion	5336 31	5283 49
U.A.P. Investiss.	414 98	399 96
U.A.P. moyen terme	105 66	102 80
Uni-Associations	115 77	115 77
Unifrance	498 25	480 24
Unifoncier	1225 10	1180 82
Uni-Garantie	1385 82	1359 62
Uni-Régions	2843 78	2740 99
Uniroute	2363 14	2285 44
Univer	188 73	188 73
Univers-Actions	1107 20	1070 79
Univers-Obligations	1622 08	1568 74
Valorem	519 93	507 25
Valorg	1613 58	1611 97
Valrel	41331 87	41311 21
Vadem	23633 60	23609 97

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 044	6 061	5 800	6 300
ECU	7 076	7 088	....	....
Allemagne (100 DM)	341 520	341 250	331	351
Belgique (100 F)	16 288	16 277	15 800	16 800
Pays Bas (100 fl.)	302 920	302 820	293	313
Danemark (100 krd)	88 550	88 520	85	92
Norvège (100 k)	91 500	91 800	89	95
Grande-Bretagne (£ 1)	10 715	10 741	10 300	11 300
Grèce (100 drachmes)	4 151	4 157	3 700	4 400
Italie (1 000 lires)	4 584	4 588	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 500	404 920	390 500	412 500
Suède (100 krs)	98 090	98 370	96 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 540	48 530	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 145	5 160	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 115	4 120	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 032	5 055	4 900	5 300
Japon (100 yens)	4 814	4 827	4 670	4 890

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/10
Or fin (kilo en barre)	79700	80500
Or fin (en lingot)	79900	80250
Pièce française (20 fr)	480	482
Pièce française (10 fr)	370	.....
Pièce suisse (20 fr)	495	498
Pièce latine (20 fr)	463	465
Souverain	589	592
Pièce de 20 dollars	2800	2825
Pièce de 10 dollars	1482 50	1462 50
Pièce de 5 dollars	825	.....
Pièce de 50 pesos	3005	3020
Pièce de 10 florins	477	476
Or Londres	407 15	407 30
Or Zurich	407 50	411 50
Or Hongkong	407 55	407 35
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Selon la dernière enquête de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise

Le boom de l'économie française se poursuit

L'économie française continue de tourner à plein régime. L'INSEE révèle en effet que selon les chefs d'entreprise interrogés en octobre, dans le cadre d'une enquête mensuelle, la production industrielle globale a augmenté au troisième trimestre au même rythme qu'au second. Les stocks de produits finis sont toujours jugés aussi légers que les mois précédents. Les carnets de commandes globaux et étrangers restent bien garnis dans toutes les branches. Les industriels prévoient donc une activité plus vive pour les prochains mois. Leurs perspectives générales se sont encore améliorées et atteignent un niveau exceptionnel jamais vu depuis dix ans. Les hausses de prix devraient être moins fortes que pendant l'été.

● **Dans les biens intermédiaires** (hors pétrole), l'activité au troisième trimestre a crû aussi rapidement qu'au trimestre précédent.

● **Dans les biens d'équipement professionnel**, la situation est semblable. Pour la construction automobile et le matériel de transport terrestre, la hausse de l'activité s'est poursuivie au troisième trimestre à un rythme un peu moins rapide qu'au trimestre dernier. Mais les stocks de produits finis sont jugés inférieurs à leur niveau normal. Tandis que les carnets de commandes globaux se sont regarnis par rapport aux deux derniers mois, les carnets étrangers restent au niveau atteint pendant l'été. Les chefs d'entreprise s'attendent donc à une forte hausse de la production au cours des prochains mois.

● **Enfin, pour les biens de consommation** la production a continué d'augmenter au même rythme qu'au trimestre précédent. Les carnets de commandes globaux et étrangers continuent de se gonfler. Pour les mois à venir, les industriels *prévoient une croissance plus forte* de leur activité.

[A l'automne 1987, les comptes du gouvernement tablaient sur une croissance économique de 2,2 % pour 1988. En avril dernier, cette prévision avait été rectifiée en baisse, pour tenir compte des effets, théoriquement négatifs sur la croissance, du krach boursier d'octobre 1987. Nouveau chiffre retenu : + 1,9 %.

L'erreur des économistes – publics mais aussi privés – aura été énorme. Le taux de croissance de l'économie française dépassera finalement 3,5 % cette année en termes de PIB (produit intérieur brut), pour atteindre 3,7 % environ.

La croissance économique, fortement repartie dès la fin 1986 (momentanément interrompue par l'hiver), n'a cessé de s'accélérer. Les économistes commettent peut-être une nouvelle erreur, en prévoyant sa fin au cours de 1989. Pour l'heure, rien ne permet de prévoir un quelconque ralentissement avant des mois. La France traverse bien – comme d'ailleurs la plupart des pays industrialisés – une période d'euphorie. – A. V.]

Le président d'EDF : « Il se passe quelque chose dans l'industrie »

La reprise de l'activité industrielle et de l'investissement, notée par les enquêtes de l'INSEE, se confirme également par la reprise très forte de la consommation d'électricité. *« Il se passe quelque chose dans l'industrie »*, estime M. Pierre Delaporte, président d'EDF, en se réjouissant de la croissance récente des ventes de courant haute et moyenne tension (+ 8 % jour sur jour par rapport à l'an dernier), une croissance *« qui rappelle celle des trente glorieuses »*, et tranche avec la tendance des quinze dernières années. Selon les chiffres de l'Observatoire de l'énergie du ministère de l'industrie, l'énergie appelée dans la moyenne et haute tension au cours des douze derniers mois (d'août 1987 à août 1988) a augmenté de respectivement 5,1 % et 4,1 %, alors que la consommation des ménages (basse tension) a stagné (+ 0,3 %).

Ce gonflement, qui entraîne une multiplication des contrats conclus par EDF avec des entreprises, traduit, selon la direction, une reprise de l'investissement liée notamment à un changement de procédés de production (informatisation, robotisation, etc.) demandant de plus en plus de courant électrique et de moins en moins d'énergie thermique classique.

Les consommations de charbon, de pétrole et de gaz naturel par l'industrie sont, elles, en baisse.

Travaux publics : une situation florissante

Plus de 9,1 milliards de francs de travaux ont été réalisés en France par les entreprises de travaux publics au cours du mois d'août. En dépit du ralentissement saisonnier habituel en cette période, l'activité s'est maintenue à un haut niveau. Ce résultat porte à environ 11 % la variation annuelle moyenne de l'activité dans ce secteur, indique la Fédération nationale des travaux publics. Plus de 20 millions d'heures travaillées ont été comptabilisées au cours du mois, soit une croissance de 6,3 % par rapport au mois d'août de l'année précédente. Contrairement aux années passées, les effectifs ouvriers employés durant le mois n'ont pas été inférieurs à ceux du mois de juillet, preuve d'une reprise réelle de l'emploi. En données brutes, l'emploi productif permanent s'est accru de près de huit mille postes en sept mois. Un « bond » aussi pour les marchés conclus par les entreprises : + 17 % en rythme annuel.

● **FOOTBALL : Rinat Dassaev à Séville.** – Le gardien de but de l'équipe nationale soviétique Rinat Dassaev a signé un contrat avec le club espagnol de Séville, selon la *Komsomolskaïa Pravda* du dimanche 30 octobre. Le montant de ce transfert s'élève à 2 millions de dollars. Agé de trente et un an, le gardien du Spartak de Moscou est le troisième joueur soviétique transféré cette année à l'étranger après Varguiz Khidiatouline à Toulouse et Alexander Zavarov à la Juventus de Turin.

La distribution du *Monde* à nos abonnés par portage a été fortement perturbée vendredi et samedi derniers dans la banlieue parisienne et dans quelques villes de province. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.



A B C E F G H

Les conflits sociaux

Lent retour au calme

Après une semaine de mouvements sociaux confus, la situation évolue lentement vers le calme.

● **Aux PTT.** – Le travail a repris dans le centre de tri de Bordeaux. Au centre de tri de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), le personnel en grève a accepté à une faible majorité, dans la nuit de vendredi à samedi, de mettre fin au conflit. Des négociations sont en cours.

A Paris, la moitié des chauffeurs des 700 camions PTT de la capitale continuaient leur action, le 31 octobre.

Au centre de tri de Lezennes, près de Lille, paralysé par la grève des postiers depuis le 19 octobre, on a enregistré une légère détente, dimanche, nous signale notre correspondant. Mais le stock estimé à plus de 3 millions de lettres et objets reste pratiquement intact.

Les longues conversations qui ont duré plus de sept heures samedi et dimanche ont permis de rapprocher les positions entre la direction régionale et les syndicats. Ces derniers réclament la création de 38 postes, on leur en promet une vingtaine sous certaines conditions. La première consultation de la base auprès de l'équipe de nuit, dimanche soir, n'a pas donné de résultat positif.

Le rythme d'activité, lundi 31 octobre, devrait être très faible. Les grévistes, en effet, ont repoussé les propositions, puis décidé de bloquer les sorties de camions. Les consultations d'équipes vont se poursuivre mais ce n'est que mercredi qu'on pourra faire le point.

● **Dans les transports en commun.** – En province, la situation est toujours délicate à Lyon, Saint-Etienne et Nantes. A Lyon et à Saint-Etienne, ni les bus ni le métro ne circulaient samedi et les perturbations devaient se poursuivre lundi, aucune négociation n'étant prévue avant mercredi.

A Nantes, le blocage se poursuivait samedi mais le jugement en référé, prononcé la veille, modifiait les données du problème. Le tribunal de Nantes prévoit en effet une astreinte de mille francs par infraction et les négociations reprenaient le 29 octobre entre la direction et les syndicats. Ces derniers devaient soumettre les résultats à une assemblée générale, le 31 octobre.

Le numéro du « Monde » daté 30-31 octobre 1988 a été tiré à 485 562 exemplaires

Les mesures du gouvernement sur la sécurité routière suscitent certaines réactions de déception

Les mesures annoncées le 27 octobre, à la suite d'un comité interministériel pour la sécurité routière (*le Monde* du 28 octobre), suscitent certaines réactions de déception. Ainsi le procureur de la République de Rennes a-t-il déclaré le 29 octobre *« attendre toujours pour une vraie réforme »*. Les trois principales mesures adoptées sont selon lui *« inapplicables »*. Le magistrat a ainsi précisé que *« le permis à points est un gadget et qu'il faudrait mieux améliorer le fonctionnement du casier judiciaire circulation »*.

Le contrôle technique

Quant au contrôle technique périodique, il sera, d'après le procureur, *« de peu d'effet puisque ce ne sont pas les vieilles 2 CV poussives qui provoquent les accidents les plus graves mais les petits bolides du dernier cri »*. L'augmentation du tarif des contraventions enfin *« ne servira pas à grand-chose,* poursuit le magistrat, *puisque déjà les juges n'appliquent pas le maximum du tarif actuel et que seulement 30 % des amendes pénales sont payées »*.

De son côté, la Fédération des syndicats de transports CGT a déploré le 30 octobre *« deux grands absents »* du plan gouvernemental sur la sécurité routière : l'amélioration des infrastructures routières et les conditions de travail des cinq cent mille conducteurs professionnels, chauffeurs de poids lourds et de cars.

« Ce silence n'a rien de fortuit », ajoute la CGT car, d'après elle, le ministre des transports, M. Michel Delebarre, a soutenu *« les prétentions patronales visant à augmenter les durées de travail dans les transports routiers »*.

La préparation des élections municipales

M. Mauroy : l'ouverture et le rassemblement à gauche

M. Pierre Mauroy, s'adressant aux Jeunes socialistes à l'occasion de leur université d'automne, à Rennes-les-Bains (Aude), le dimanche 30 octobre, a parlé de l'attitude du PCF, qui refuse tout accord national avec le PS pour les élections municipales de mars prochain. *« Si le Parti communiste ne veut pas discuter avec nous au premier tour des municipales,* a déclaré le premier secrétaire du PS, *nous le ferons au second tour. »*

Selon M. Mauroy, le PCF *« espère un Parti socialiste qui partirait à droite et qui oublierait le rassemblement à gauche, qui lui laisserait le champ libre, lui permettrait de respirer et de se refaire une santé »*. *« Jamais nous ne ferons cela »*, a assuré le premier secrétaire, expliquant : *« Nous ferons l'ouverture et, en même temps, nous ferons le rassemblement à gauche. Nous déciderons, de toute manière, d'avoir des listes qui soient l'expression de ce rassemblement à gauche et de la majorité présidentielle. »*

L'université d'automne du Mouvement des jeunes socialistes (MJS), que dirige M. Claude Bartolone, membre du secrétariat national du PS, se termine le mardi 1er novembre sur un discours de M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale.

M. Marcel Boiteux élu à la présidence de l'Institut Pasteur

M. Marcel Boiteux, président d'honneur d'EDF, a été élu, jeudi 27 octobre, président du conseil d'administration de l'Institut Pasteur, en remplacement du professeur François Jacob, prix Nobel de médecine 1965. Agé de soixante-six ans, M. Boiteux avait été membre du conseil d'administration de l'Institut Pasteur de 1973 à 1985.

[Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de mathématiques, M. Marcel Boiteux a commencé sa carrière en 1947 au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) avant d'entrer à EDF deux ans plus tard. Il en est devenu directeur général en 1967, puis le président de 1979 à 1987. Il connaît bien les problèmes de la recherche ayant présidé en 1966 et en 1967 le comité consultatif de la recherche scientifique et technique (CRST), puis depuis deux ans, l'Institut des hautes études scientifiques. Il a aussi présidé, de 1982 à 1985, le Centre européen de l'entreprise publique et la Conférence mondiale de l'énergie. Il est aussi administrateur de l'Ecole normale supérieure, de Télédiffusion de France (TDF). Il préside depuis l'an dernier la commission de réflexion économique pour la préparation de l'échéance 1992, auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget.]

SIDA

Nouvelle campagne pour les préservatifs

M. Claude Evin, ministre de la santé, qui doit présenter, jeudi 3 novembre, son plan de lutte contre le SIDA, a annoncé, samedi 29 octobre, au cours de l'université d'automne des jeunes socialistes, qu'une campagne d'information sur l'utilisation du préservatif sera diffusée sous forme de spots télévisés à partir du 20 novembre.

Il a d'autre part indiqué, lundi 31 octobre, dans un entretien publié par *Libération*, que *« deux structures expérimentales gérées conjointement avec les maternités et les centres pour toxicomanes »* pour les mères toxicomanes seraient prochainement ouvertes à Paris. Critiquant la politique menée pendant la période 1986-1988, M. Evin estime qu'il faut *« mettre d'avantage l'accent sur la prévention généralisée, les soins, la réinsertion et la coordination des politiques locales »*.

A La Corogne (Espagne)

Cinq marins de Lorient périssent dans l'incendie de leur chalutier

Un chalutier français immatriculé à Lorient, le *Valois*, qui était amarré dans le port de La Corogne, au nord-ouest de l'Espagne, a pris feu dimanche matin, 30 octobre. Les cinq membres de l'équipage, tous Français, ont péri dans l'incendie.

Le *Valois* avait déchargé, la semaine dernière, du poisson dans le port de La Corogne, et était reparti en mer samedi. Mais une panne de son moteur principal l'avait contraint à revenir dans le port de Galicie.

Les autorités ont ordonné une enquête judiciaire, indique-t-on de source officielle. A Paris, le ministère de la mer a fait savoir, le 31 octobre, dans un communiqué qu'il ne retenait, *« dans l'état actuel de l'enquête, que la thèse de l'accident »*. – *(AFP)*.

● **Meeting de solidarité avec le peuple algérien.** – La Coordination nationale de solidarité avec le peuple algérien organise une réunion publique le mardi 1er novembre 1988, à partir de 14 heures salle de la Mutualité à Paris, et *« appelle l'ensemble des hommes et des femmes attachés aux droits de l'homme dans le monde à manifester leur soutien et leur solidarité avec le peuple algérien pour que cesse la torture, que soient libérés les emprisonnés et que soient reconnues les libertés démocratiques en Algérie »*.

Cet appel a reçu le soutien d'environ quatre-vingts personnalités, en France, en Suisse et en Grande-Bretagne.

★ Coordination de solidarité avec le peuple algérien. Tél. : 43-49-55-88. CCP Paris 18239267, mention Algérie.

● **L'empereur Hirohito victime d'une très grave hémorragie.** – L'empereur du Japon a été victime, samedi 29 octobre, d'une très grave et très longue hémorragie qui a nécessité une transfusion de 1 400cc de sang, la plus importante qu'il ait reçue depuis le début de sa maladie, le 19 septembre. Selon un éminent hématologue français de passage à Tokyo, cette hémorragie constitue un *« signe alarmant »*. *« La tumeur au pancréas dont on dit que souffre l'empereur,* a-t-il ajouté, *est maintenant d'importance tout à fait secondaire par rapport aux dangers qui existent sur le plan hématologique »*. – (AFP.)